HAL
open science

Un regard psycho-socio-environnemental sur les risques côtiers : une étude de cas en France et au Canada

André Mocaer

To cite this version:

André Mocaer. Un regard psycho-socio-environnemental sur les risques côtiers : une étude de cas en France et au Canada. Psychologie. Université de Bretagne occidentale - Brest, 2021. Français. NNT : 2021BRES0083 . tel-03772629

HAL Id: tel-03772629

https://theses.hal.science/tel-03772629v1

Submitted on 8 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOCTORAT BRETAGNE LOIRE / EDUCATION LANGAGES, INTERACTIONS COGNITION, CLINIQUE

UBO Université de Bretagne Occidentale

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE
DE BRETAGNE OCCIDENTALE

ECOLE DOCTORALE N° 603
Education, Langages, Interaction, Cognition, Clinique
Spécialité : Psychologie

Par

André MOCAER

Un regard psycho-socio-environnemental sur les risques côtiers : une étude de cas en France et au Canada

Thèse présentée et soutenue à Brest le 22 novembre 2021
Unité de recherche : Laboratoire de psychologie : cognition, comportement, communication. Le LP3C (EA1285)

Rapporteurs avant soutenance :

Thémis APOSTOLIDIS, Professeur, Aix-Marseille Université
Luisa Maria LIMA, Professeure agrégée, University Institute of Lisbon, PORTUGAL

Composition du Jury :

Président : Fabrice BUSCHINI, MCF-HDR, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3
Examinateur : Thémis APOSTOLIDIS, Professeur, Aix-Marseille Université
Examinatrice : Geneviève CLOUTIER, Professeure agrégée, Université Laval, CANADA
Examinatrice : Luisa Maria LIMA, Professeure agrégée, University Institute of Lisbon, PORTUGAL

Dir. de thèse : Elisabeth GUILLOU, Professeure, Université de Bretagne Occidentale
Co-dir. de thèse : Omer CHOUINARD, Professeur émérite, Université de Moncton, CANADA

Remerciements

Avant toute chose, je tiens à remercier sincèrement Luisa Maria Lima, Thémis Apostolidis, Geneviève Cloutier et Fabrice Buschini qui ont accepté d'être rapporteurs et membres du jury de ma thèse. Je les remercie grandement pour l'évaluation de mes travaux.

La thèse aura constitué pour moi une expérience à part, très prenante et enrichissante, mais également source de quelques maux de tête. J'ai eu cette chance pendant ces années de thèse de travailler dans le champ de la recherche que j'apprécie énormément, mais aussi de découvrir de nouvelles activités, à travers mes missions d'enseignement que j'ai assumées avec plaisir. Pour tout cela, je tiens à remercier l'UBO qui a financé mes travaux de recherche via la bourse présentielle, mais aussi et surtout, Elisabeth Guillou qui en déposant projet et demande de financement, m'a permis de connaître toutes ces expériences. Je lui suis reconnaissant pour toute l'énergie et le temps qu'elle aura consacré à suivre mes travaux. Je la remercie pour sa disponibilité, sa patience, son exigence et son écoute bienveillante. La motivation qu'elle m'a transmis m'a poussé à aller toujours de l'avant et à surmonter les difficultés.

A ces remerciements, j'associe évidemment Omer Chouinard, qui a co-dirigé ma thèse. Les échanges que nous avons pu avoir ont toujours été très riches, et ses conseils, sa disponibilité et son énergie m'ont aidé à aller au bout de mon travail de recherche. Je le remercie chaleureusement pour l'accueil qu'il m'a offert lors de mes séjours au Canada, j'y ai passé d'excellents moments avec lui et sa femme Brigitte. Je les remercie tous les deux pour leur gentillesse et leur générosité.

Je remercie tous ceux, qui de près ou de loin, m'ont aidé à aller au bout de ma

thèse, que ce soit par leur collaboration ou par leur soutien au quotidien. Je pense aux membres du projet Osirisc, qui m'ont montré tout l'intérêt du travail en interdisciplinarité. Je pense également à mes collègues (Cosme, Sarah, Anthony, Annaig…) avec lesquels j'ai partagé l'expérience du doctorat, et avec qui de solides relations d'amitié se sont nouées. J'ai aussi une pensée pour les enseignants de psychologie sociale de l'UBO (Christèle Fraïssé, Magdalini Dargentas, Estelle Masson, Adeline Raymond) qui m'ont transmis leur savoir et donné le goût pour cette discipline. Je remercie également le personnel administratif le l'UBO, notamment Rachel Villar et Claudie Inizan, qui ont été d'une grande aide dans les diverses démarches liées à mon travail et qui ont toujours répondu avec sympathie à mes demandes. Un grand merci à Mathilde Lavrilloux, qui avec son soutien au quotidien, son entrain et ses encouragements, m'a guidé sur ce long périple que constitue une thèse. Mathilde, ta passion pour la recherche est contaminatrice et j'espère de tout coeur que tu accompliras tes rêves (mais je n'en doute pas, car pour moi tu es la meilleure!).

Pour finir, je tiens à adresser une pensée à mon père, qui je l'espère, aurait été fier de moi.

Résumé

Au cours des dernières décennies, l'occupation des territoires côtiers s'est intensifiée partout dans le monde (Meur-Ferec & Morel, 2004). Ces espaces ont connu une artificialisation croissante, que ce soit du fait du développement des infrastructures touristiques ou encore de la multiplication des résidences secondaires. Dans un contexte marqué par le changement climatique, se manifestant entres autres par une hausse du niveau marin, ces espaces sont soumis à de nouveaux défis en termes d'adaptation (GIEC, 2019). La question des risques côtiers (submersion et érosion marine) se pose avec acuité et concerne différents pans de la société, que ce soit la sphère économique (ex. maintien de l'offre touristique), le monde politique (ex. gestion de l'urbanisation et des risques) ou encore la société civile (ex. les usagers et habitants de ces espaces). Notre recherche s'intéresse aux représentations sociales de ces risques, mobilisées par les individus qui vivent et/ou travaillent sur ces territoires côtiers. Elle a été menée dans un cadre international, dans plusieurs territoires à risque en France et au Canada. Différentes techniques d'enquête ont été mobilisées : entretien, questionnaire, tâche d'association de mots, analyse de contenu d'articles de presse. Nos résultats montrent, contrairement aux considérations scientifiques dominantes qui affirment donner une évaluation objective et réaliste des dangers, l'existence d'une construction sociale du risque dépendante d'un contexte environnemental et socioculturel.

Mots-clés : Représentations sociales, risques côtiers, construction sociale du risque, triangulation méthodologique

Abstract

Over the last few decades, the occupation of coastal areas has intensified throughout the world (Meur-Ferec & Morel, 2004). These areas have become increasingly artificial, whether due to the development of tourist infrastructures or the multiplication of second homes. In a context marked by climate change, manifested among other things by a rise in sea level, these areas are subject to new challenges in terms of adaptation (IPCC, 2019). The issue of coastal risks (submersion and marine erosion) is a pressing one and concerns different sectors of society, whether it be the economic sphere (e.g. maintaining the tourist offer), the political world (e.g. managing urbanization and risks) or civil society (e.g. the users and inhabitants of these areas). Our research focuses on the social representations of these risks, mobilized by the individuals who live and/or work in these coastal territories. It was conducted in an international context, in several territories at risk in France and Canada. Different survey techniques were used: interviews, questionnaires, word association tasks, and content analysis of press articles. Our results show, contrary to the dominant scientific considerations which claim to give an objective and realistic evaluation of the dangers, the existence of a social construction of the risk dependent on an environmental and sociocultural context.

Keywords: Social representations, coastal risks, social construction of risk, methodological triangulation

Table des matières

Remerciements……..…….. p.2

Résumé…….. p.4

Abstract…….. p.5

Table des matières…… p.6

Liste des tableaux et des figures……... p.9

Introduction générale……... p.11

Chapitre I : Le littoral, un espace source d'enjeux…….. p.15

1 - Le littoral : de quoi parle-t-on ? …….. p.15

2 - Le « désir » de littoral ……. p.17

3 - Le littoral et ses enjeux ……... p.21

4 - Littoral et risques côtiers ……. p.27

Chapitre II : Le risque : définition, approches théoriques et enjeux….. p.40

1 – Le concept de risque …….. p.40

1.1 Aux origines du concept ……. p.40

1.2 L'étude scientifique du risque et ses implications théorico-pratiques ……. p.44

2 - L'étude de la vulnérabilité ……... p.52

2.1 Le concept de vulnérabilité ……... p.52

2.2 La vulnérabilité systémique …….. p.57

3 – Un regard psychosocial sur les risques côtiers……... p.61

3.1 L'approche psychosociale des risques.. …….. p.61

3.2 La théorie des représentations sociales …….. p.64

3.3 Les risques côtiers : un objet de représentation ? …….. p.68

3.4 Représentations sociales et risques côtiers ……. p.74

4 – L'étude des représentations sociales : une question de méthode……. p.79

4.1 L'étude sur le long terme des représentations sociales ……. p.79

4.2 Un dispositif pluri-méthodologique ……. p.85

5 – Problématique ……... p.90

Chapitre III : Cadre méthodologique de la recherche…….. p.97

1 Les terrains d'étude et leur sélection ……... p.97

2 Les techniques d'enquête …….. p.105

2.1 Les entretiens de recherche …….. p.105

2.2 Questionnaire d'associations de mots ……. p.111

2.3 Le questionnaire d'enquête ……... p.115

2.4 L'analyse de contenu d'articles de presse …….. p.120

Chapitre IV : Analyse des résultats……... p.126

Partie I : L'influence du contexte environnemental sur les représentations sociales des risques côtiers…….. p.127

1 Analyse des associations de mots ……. p.127

1.1 Mot inducteur « maison en bord de mer »…….. p.128

1.2 Mot inducteur « mer »…….. p.130

1.3 Mot inducteur « submersion »……. p.132

2 Analyse des questionnaires d'enquête ……. p.137

2.1 Vue d'ensemble sur les enquêtés : les modes d'habiter le littoral……. p.137

2.2 Evaluation, implication et pratique des risques côtiers……. p.141

2.3 Le rapport au cadre de vie littoral et les risques côtiers……... p.159

Partie II – Se représenter les risques côtiers : le croisement des discours……... p.170

1 Le risque du point de vue des individus……. p.170

1.1 L'analyse informatisée du corpus de données…….. p.171

1.2 L'analyse manuelle……. p.181

2 Le risque du point de vue de la presse……... p.183

2.1 Description du corpus……. p.194

2.2 Analyse de contenu thématique……... p.195

Synthèse et mise en relation des résultats……... p.205

Chapitre V : Discussion générale……... p.211

Conclusion, limites et perspectives……... p.226

Bibliographie…… p.233

Annexes……. p.252

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Liste des tableaux

Tableau 1. Caractéristiques des différents sites d'étude…….....p.104

Tableau 2. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés……..…….p.106

Tableau 3. Grille catégorielle issue de l'analyse thématique manuelle……..…...p.110

Tableau 4. Caractéristiques des enquêtés……..…...p.116

Tableau 5. Critères relatifs au choix des répondants concernant leur lieu de vie……..…….p.139

Tableau 6. Les motivations relatives au choix de l'habitation…….....p.140

Tableau 7. Evaluation du degré d'importance de différentes problématiques locales……....p.143

Tableau 8. Evaluation du niveau d'inquiétude concernant les risques côtiers…….p.144

Tableau 9. Evaluation du sens du lieu…….p.146

Tableau 10. Les différents types d'expériences associés aux risques côtiers……..p.148

Tableau 11. Evaluation du niveau de confiance accordé aux différents acteurs du risque…p.149

Tableau 12. Evaluation des mesures collectives de prévention et/ou de protection……...p.152

Tableau 13. Mise en place d'actions de prévention et/ou de protection à titre personnel…..p.154

Tableau 14-a. Corrélation entre indicateurs……...p.156

Tableau 14-b. Corrélation entre indicateurs……...p.157

Tableau 14-c. Corrélation entre indicateurs……...p.158

Tableau 14-d. Corrélation entre indicateurs……...p.160

Tableau 14-e. Corrélation entre indicateurs……...p.161

Tableau 15-a. Résultats significatifs au test de comparaison de moyennes……...p.162

Tableau 15-b. Résultats significatifs au test de comparaison de moyennes……...p.163

Liste des figures

Figure 1. Carte de la densité de population en France……...p.23

Figure 2. Le croisement entre l'occupation des côtes et l'évolution du trait de côte favorisant l'émergence des risques côtiers……..p.26

Figure 3. Schéma de la vulnérabilité systémique……....p.58

Figure 4. Représentation graphique de l'AFC - « maison en bord de mer »…….….p.130

Figure 5. Représentation graphique de l'AFC - « mer »…….p.132

Figure 6. Représentation graphique de l'AFC - « submersion »……...p.134

Figure 7. Représentation graphique de l'AFC relative à la situation des individus vis-à-vis des risques…….p.167

Figure 8. Classification descendante hiérarchique issue de l'analyse Alceste du corpus de données…….p.172

Figure 9. Répartition des publications selon les journaux……..p.194

Figure 10. Répartition des publications par période étudiée……..p.195

Figure 11. Dendrogramme des classes lexicales…….p.196

Introduction générale

Le changement climatique constitue l'un des défis majeurs auquel notre société se trouve aujourd'hui confrontée. Il entraîne un bouleversement de nombreux écosystèmes, des phénomènes climatiques aggravés, des crises diverses (sanitaires, liées aux ressources alimentaires...). Les littoraux constituent des espaces particulièrement sensibles à ses effets. Ils devront à l'avenir faire face à la montée du niveau marin et à l'augmentation du nombre de tempêtes (GIEC, 2014). La pression humaine y étant par ailleurs de plus en plus forte, les territoires côtiers se retrouvent de plus en plus fragilisés. Dans ce contexte, la question des risques côtiers, que cela concerne l'érosion ou la submersion marine, est plus que jamais d'actualité. L'érosion renvoie au recul des falaises, des dunes, des plages, et la submersion correspond à une inondation momentanée des territoires côtiers par la mer. Ces risques constituent une problématique majeure, qui touchent de nombreux territoires à travers le monde. Les territoires qui y sont confrontés sont dès lors amenés à s'adapter et à mettre en place des solutions pour y faire face. Cette situation pose la question plus générale des facteurs de vulnérabilité dans ces territoires, de même que le rôle de l'homme vis-à-vis de ces risques. Les chercheurs de différentes disciplines se sont emparés de cette question, pour proposer diverses approches permettant, d'une part, de mieux connaître ces risques, et d'autre part, d'améliorer leur gestion.

Le projet Osirisc (2016-2021) porté par Alain Hénaff (LETG – UMR6554 - CNRS), au sein duquel s'insère notre travail de thèse, propose une approche originale et novatrice de l'étude des risques côtiers. Ce programme de recherche intègre des géographes, des juristes, des économistes et des psychologues sociaux et se donne pour mission, dans une perspective intégrée, d'étudier sur le long terme

les différentes composantes du risque (aléas, enjeux, gestion et représentation). Ce projet vise la création d'un observatoire intégré des risques côtiers (via une phase préalable d'expérimentation), permettant ainsi d'éclairer le processus décisionnel des gestionnaires locaux sur cette question. Le volet humain de ce projet constitue l'un des éléments clefs de cette démarche, à laquelle notre travail de thèse a pleinement contribué. L'objet de notre thèse est de mettre à jour les représentations sociales des risques côtiers, en nous intéressant notamment aux facteurs qui participent à leur élaboration. Nous identifions le risque avant tout comme une construction sociale, mobilisant diverses cognitions de la part des individus (Le Breton, 2017). La relation aux risques de même qu'au cadre de vie littoral sont des éléments déterminants dans la formation des représentations des risques côtiers. Celles-ci ne sont pas figées, elles peuvent évoluer à la faveur d'un évènement particulier, de nouvelles pratiques ou connaissances. Le contexte pris au sens large (environnemental, politique, socioculturel…) participe donc à façonner ces représentations. En nous intéressant à ce contexte, nous montrerons comment ces représentations en sont tributaires, et pour ce faire, nous nous intéresserons à différents cadres de vie aussi bien en France qu'au Canada (deux pays fortement concernés par les risques côtiers). Dans le cadre général des recherches sur le risque, l'intérêt que représente ce facteur humain est indéniable, que ce soit pour expliquer certains comportements, les modes d'habiter le littoral ou encore les choix en matière de gestion.

Après l'évocation du contexte théorique dans lequel s'inscrit notre recherche, nous présenterons les résultats issus de différentes méthodes. Notre plan méthodologique mêle en effet des approches quantitatives (questionnaire, association de mots) et qualitatives (entretien de recherche, analyse de presse). L'ensemble de nos investigations nous permettront de saisir la représentation

sociale des risques d'érosion/submersion en tenant compte de leur contexte d'élaboration, ce qui sera également l'occasion pour nous de porter un regard critique sur les méthodes d'étude mises en place.

Chapitre I : Le littoral, un espace source d'enjeux

Plan :

1 - Le littoral : de quoi parle-t-on ? …….. p.15

2 - Le « désir » de littoral ……. p.17

3 - Le littoral et ses enjeux ……...…….p.21

4 - Littoral et risques côtiers ……. p.27

4.1. Les risques côtiers en France……...p.30

4.2. Les risques côtiers au Canada…….p.34

Chapitre I : Le littoral, un espace source d'enjeux

1- Le littoral : de quoi parle-t-on ?

De nos jours, le littoral est devenu un espace des plus convoités qui jouit d'une image extrêmement positive dans la société : vivre en bord de mer est considéré comme quelque chose de valorisé et valorisant (Kelly & Hosking, 2008). Pourtant, derrière cette image avantageuse, se cachent de multiples enjeux et défis qui questionnent de façon globale le mode de vie des individus. Discuter de ces problématiques nécessite préalablement de se poser une question essentielle : de quoi parle-t-on réellement lorsqu'on évoque le littoral ? Définir ce terme n'est pas chose aisée, comme en témoigne la loi littorale du 3 janvier 1986, qui pour définir ce terme évoque assez sommairement une « entité géographique », sans donner plus de précision. Les contours parfois flous qui sont donnés à ce terme selon les approches considérées tendent ainsi à en complexifier la lecture.

Si l'on se place à un niveau purement physique, le littoral pourra être défini au sens strict « *comme l'espace compris entre les hautes et les basses mers : c'est l'estran ou zone intertidale* » (Delannoy, Deline & Lhénaff, 2016, p. 143). Cette définition, que d'aucuns qualifient de « réductrice », pose des limites relativement rigides au littoral, en le caractérisant comme un espace fini. La définition proposée de ce terme en géographie se distingue, d'une part, par l'élargissement du domaine correspondant à l'espace littoral : celui-ci comprendrait également l'arrière-côte et une partie des fonds immergés selon Guilcher (1954). D'autre part, l'accent est clairement mis sur son caractère dynamique et mobile : le littoral correspondrait à « *l'espace influencé par les forces marines agissant au contact du continent, c'est la zone où s'affrontent et s'interpénètrent la terre et la mer* » (George & Verger, 2013, p.252). L'approche économique appréhende quant à

elle le littoral comme l'espace des activités humaines permises dans le cadre de l'interface terre-mer, avec par exemple les activités de plaisance, le tourisme balnéaire, la pêche, le transport maritime, etc. (Dachary-Bernard & Lyser, 2016). Si l'on s'intéresse à la définition proposée par le dictionnaire du langage courant, le terme littoral est compris en tant qu'adjectif comme ce « *qui appartient aux bords de la mer, aux côtes* », et en tant que substantif, comme la « zone située en bordure de mer » (Hachette, 2012). Enfin, en ce qui concerne le sens commun, il serait question pour les individus d'après Corlay (1995, p.253) d'un « *finisterre ouvrant sur l'aventure, la liberté, le rêve, la conquête* »[1].

A partir de toutes ces définitions, le premier élément central que nous retiendrons pour définir le terme de littoral est cette notion de mobilité : « *Les espaces proches du trait de côte sont caractérisés par leur mobilité permanente et particulièrement rapide à l'échelle du temps géologique, mais aussi à l'échelle humaine* » (Meur-Ferec & Morel, 2004, p.263). La dérive littorale, qui est un processus naturel de déplacement des sédiments, entraîne en effet une certaine évolution du trait de côte, en modifiant par exemple la morphologie des plages. Le deuxième élément central pour définir le terme de littoral renvoie à la notion de contact entre deux milieux, supposant une certaine interactivité. En effet, le littoral constitue une véritable interface entre, bien sûr, terre et mer, mais aussi entre nature et société, voire entre politiques et pratiques[2]. Dans ce cadre, le littoral est la source d'enjeux multiples : le promoteur immobilier y décèlera une source potentielle de développement pour des infrastructures à caractère touristique, le militant écologiste pourra y voir un espace à protéger pour la diversité des habitats, quand le simple touriste y verra la possibilité de joyeuses vacances en famille, etc. En outre, l'intérêt croissant dans la société pour cet espace se

1 Cette définition s'appuie sur diverses enquêtes d'opinion à partir desquelles cet auteur a élaboré cette proposition.

2 https://www.fun-mooc.fr/courses/UBO/63001S02/session02/about#

conjugue avec une présence très importante de l'homme. Il est donc nécessaire de revenir sur les raisons de l'investissement de l'homme pour cet espace, d'en saisir les déterminants, et ce faisant, de montrer une certaine évolution dans le rapport de l'homme à la mer.

2- Le « désir » de littoral

Si l'engouement des individus pour le littoral aujourd'hui ne se dément pas, il n'en a pourtant pas toujours été ainsi. Par le passé, les espaces côtiers ont été pendant longtemps craints, voire répugnés (Paulet, 2006). La majorité du littoral en Europe se trouvait en réalité peu occupé (Corbin, 2010). Dans ce contexte, le seul intérêt que représentait la côte concernait le domaine économique, que ce soit au travers des activités de pêche, de transport maritime, etc. Ce n'est qu'à partir du début du 19ème siècle que la mer a vu son image changée : « *La mer et le rivage, à l'instar de la montagne, sont magnifiés comme milieux de contact privilégié avec l'illimité, de ressourcement personnel auprès d'une nature que les hommes n'ont pas encore réussi à domestiquer, de développement de nouvelles pratiques corporelles et sportives* » (Cabantou, Lespagnol & Péron, 2005, p.802). Le désir de rivage s'est d'abord manifesté dans la noblesse, qui y a établi de véritables lieux de résidence, pour profiter du « soleil hivernal » et de « la beauté des îles » (Paulet, 2006). D'autres facteurs ont participé à cet engouement naissant pour le littoral. De véritables vertus thérapeutiques lui ont ainsi été prêtées par les médecins de l'époque, encourageant par exemple la pratique des bains de mer (Bavoux & Bavoux, 1998 ; Gamblin, 1998 ; Corbin, 2010 ; Vincent, 2007). En parallèle, le milieu artistique décèlera dans la mer une source d'inspiration pour ses œuvres, considérée dès lors comme objet d'esthétisme (Vincent, 2007). A cela s'ajoute également l'image du littoral comme antithèse de

la ville : loin du bruit et de l'agitation des villes fourmilières et industrialisées, la côte permettait un ressourcement auprès d'une nature encore vierge (Paulet, 2006). C'est donc dans ce terreau fertile qu'au fil des années l'engouement des personnes pour le littoral s'est développé, de même que les usages à son égard (Le Delezir, 2008).

Le 20ème siècle a constitué un véritable tournant dans le rapport des individus au littoral, car avec la démocratisation des moyens de transport et les diverses avancées sociales (congés payés, encadrement du temps de travail…), l'afflux des populations a suivi une croissance exponentielle. Le tourisme, dont dépendent aujourd'hui de plus en plus les communes littorales, a contribué à façonner ces territoires par le biais des services et infrastructures proposés aux touristes (exemple : nautisme, hôtellerie, restauration…). La proposition d'aménités spécifiques, permises par la présence de la mer, constitue le coeur de l'offre touristique. Dans ce contexte, la mer constitue à la fois « *un décor et un espace de jeu* » (Paulet, 2006, p.65). Le tourisme balnéaire, dans son développement, a entraîné dans son sillage un fort tropisme résidentiel. Les aménités proposées en bord de mer sont tout autant appréciées et recherchées par les touristes que par les résidents permanents. Le taux d'occupation des sols et la densité de population dans les territoires côtiers expriment très clairement le désir, si ce n'est un besoin, des individus de vivre en bord de mer. En France, cette tendance se vérifie également : d'après l'observatoire national de la mer et du littoral, sur les 885 communes littorales françaises, on observait en 2010 une densité de 285 habitants au km^2, soit une densité 2,5 fois supérieure à la moyenne nationale[3]. Cette appétence pour le littoral est d'ailleurs amenée à perdurer, car d'après les projections de l'Insee, les départements littoraux français

3 Source internet : http://www.onml.fr/chiffres-cles/cadrage-general/demographie-occupation-du-sol-et-logement/

compteront 4,5 millions d'habitants supplémentaires à l'horizon 2040[4]. En résumé, la mer « *est désirée et les vacances ne suffisent plus : on veut y habiter toute l'année* » (Paulet, 2006, p.61).

Cette évolution au fil du temps du rapport à la mer décrite en Europe, illustrée plus particulièrement par l'exemple français, concerne de nombreux territoires à travers le monde (toutes proportions gardées). Sur le continent américain, et plus particulièrement au Canada, les peuples autochtones vivaient à l'origine dans les régions littorales, la mer apportant les ressources nécessaires à leur subsistance via la pêche. Suite à la colonisation européenne à partir du 17ème siècle, ces territoires sont devenus progressivement le lieu d'importants échanges commerciaux. L'activité économique se centrait ainsi sur la pêche côtière, l'exploitation des ressources naturelles (ex. exploitation forestière) ainsi que le transport maritime, à partir desquels ont prospéré de nombreuses communautés côtières (Héritier, 2012). Cette situation a participé au fil du temps à la création et la fixation de grandes agglomérations sur le littoral concentrant populations et activités économiques (Héritier, 2012). La deuxième moitié du 20ème siècle a constitué un tournant important pour ces territoires côtiers, marqué par le déclin de la pêche côtière et le recul de l'activité industrielle (portuaire, minière, agroalimentaire...) (Noblet, 2015). Les communautés côtières ont dans ce contexte été amenées à se transformer et à se réapproprier leur territoire. Dans un même mouvement de tertiarisation de l'économie, les activités liées à la construction, le tourisme, la plaisance de même que l'offre générale de services se sont développés. Une « reconquête résidentielle » de ces espaces a ainsi été engagée (Héritier, 2012), en partie soutenue par les pouvoirs publics, qui y voyaient un moyen d'apporter un nouveau dynamisme à leur territoire, face

4 Source internet : http://www.onml.fr/onml_f/fiche_complete.php?id_fiche=50&auth=NOK

notamment à la perte de vitesse du secteur industrialo-portuaire. Le développement du tourisme et des offres de villégiature a donc contribué à donner une réelle valeur patrimoniale à ces territoires. D'après les chiffres de Statistique Canada de 2006, on estime à 23 % la part de la population qui réside dans les régions littorales, l'activité économique dans ces dernières représentant près de 135 milliards de dollars (Héritier, 2012).

Ces deux exemples, qui concernent France et le Canada, montrent une évolution certaine quant au rapport à la mer des individus et la place qui lui est désormais accordée en tant que cadre de vie : considérés pendant longtemps sous l'angle de leur valeur économique, les territoires côtiers ont acquis une valeur patrimoniale. Aujourd'hui, la simple présence d'une vue mer est devenue à lui seul un élément capable d'influencer et de façonner l'aménagement des territoires situés sur la côte. A titre d'exemple, le travail de thèse, réalisé par Robert (2009) sur différents territoires côtiers français, montre en effet une relation directe et étroite entre les caractéristiques du paysage (présence d'une vue mer) et l'urbanisation : les individus ont choisi de s'installer préférentiellement là où ils avaient la possibilité de bénéficier d'une vue directe sur la mer. Cela peut se comprendre par l'émoi que procurent les paysages de bord de mer, qui constituent pour l'individu « *des ressources identitaires et esthétiques* » (Kalaora, 1998 p.105). Ce désir de vivre en bord de mer découle également pour beaucoup d'une volonté de déconnexion par rapport au monde urbain, et par la même, d'un retour à la nature. Le milieu urbain se caractérise en effet, dans ses aspects les plus négatifs, par des problèmes sociaux (absence de mixité sociale…), économiques (pauvreté), environnementaux (pollution), etc. ; là où à l'opposé, le cadre de vie littoral renvoie une toute autre image, à travers notamment un rapport renouvelé à la nature, grâce à la présence de la mer (Paulet, 2006).

Plusieurs études récentes ont ainsi démontré les effets positifs de la mer sur la santé, que ce soit à travers le contact direct avec elle ou simplement le fait de la regarder. A titre d'exemple, l'étude réalisée par Nutsford et ses collaborateurs (2016) montre l'effet positif de la vue sur mer sur la santé mentale des personnes enquêtées, se manifestant notamment par un moindre stress. De façon générale, la nature jouit d'une image extrêmement positive dans la société : un sondage réalisé en 2015 dans le cadre de la Fête de la nature par l'institut de sondage OpinionWay[5], montrait que 96 % des Français interrogés percevaient la nature comme un « lieu de bien-être et de ressourcement ». Pourtant, ce désir de nature repose sur un curieux paradoxe : les individus au sein des communes littorales (habitants comme touristes) souhaitent une nature qui soit vraie, authentique et sans artifice, et en même temps, ils aspirent à ce qu'elle soit ordonnée, organisée en fonction de leurs désirs et besoins. En clair, ces personnes recherchent un environnement qui soit naturellement artificialisé (Kalaora, 1998).

En tout état de cause, la présence de l'homme a profondément impacté cet espace naturel : « *Le littoral s'est profondément modifié d'un point de vue physique, spatial, sous l'angle de son occupation démographique, enfin sur le plan culturel et symbolique* » (Kalaora, 1998, p.127). Ces modifications ont entraîné un certain nombre de problématiques liées à la présence de différents enjeux, mettant à l'épreuve l'équilibre des écosystèmes côtiers.

3- Le littoral et ses enjeux

Pour illustrer les enjeux auxquels sont soumis les territoires côtiers, nous prendrons principalement appui sur le cas de la France, en prenant en

5 Source internet : www.fetedelanature.com/espace-presse/resultats- sondage-le-rapport-des-francais-a-la-nature

considération que les problématiques qui seront soulevées dans ce point ne lui sont pas exclusives, ces dernières pouvant concerner à des degrés divers de nombreux territoires côtiers à travers le globe. Pour commencer, il est important de préciser que le littoral est un espace où la présence de l'homme est particulièrement importante : près d'un cinquième de la population mondiale vit à moins de 30 kilomètres des côtes (rapport d'information du Sénat n°14, 2015). En France, le littoral constitue un espace fortement urbanisé : avec 285 habitants au kilomètre carré, la densité moyenne de la population y est 2,5 fois plus élevée, par rapport à la moyenne nationale (Insee, 2017)[6]. De même, alors que les communes littorales ne représentent que 4 % du territoire, elles regroupent 6,2 millions d'habitants (Insee, 2017), soit environ 1/10 de la population française. A cela s'ajoutent les quelques 7,5 millions de lits touristiques que proposent les communes littorales, incluant également les résidences secondaires (Insee, 2017). Toute cette population se concentre principalement à proximité directe de la mer : « La densité de population est de plus de 430 habitants par km^2 à moins d'un kilomètre de la côte, contre 133 sur la bande comprise entre 5 et 10 kilomètres de la mer » (Insee, 2017). La pression de la construction y est aussi très forte, celle-ci étant trois fois plus forte que dans le reste du territoire métropolitain (Insee, 2017). En ce sens, la maîtrise de cette occupation galopante des sols constitue un réel enjeu en termes de maîtrise de la croissance démographique et urbaine (Le Delezir, 2008).

6 https://www.insee.fr/fr/statistiques/3280940?sommaire=3280952, 2017

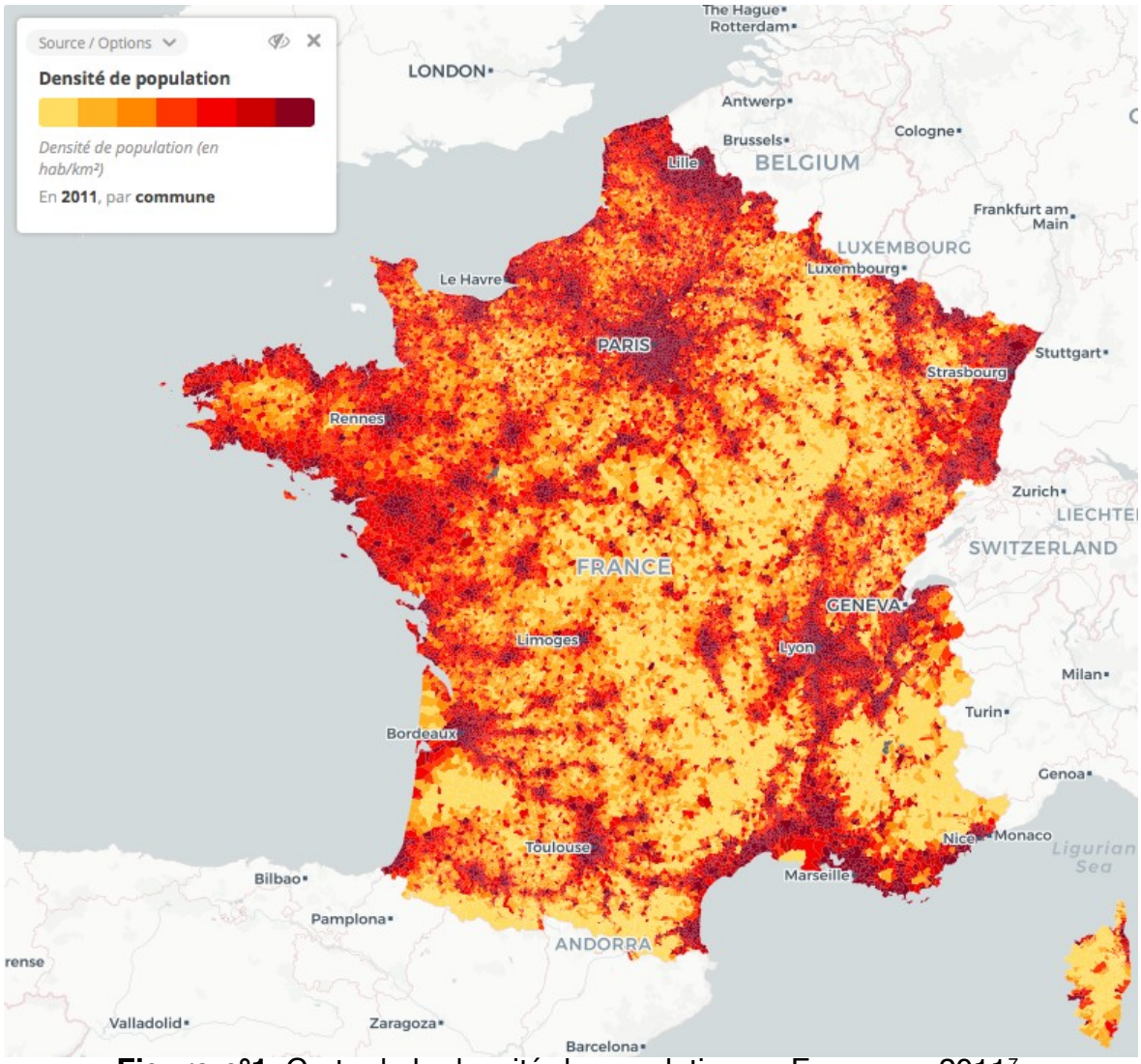

Figure n°1. Carte de la densité de population en France en 2011[7].

Cette attractivité des territoires côtiers se traduit aujourd'hui par une économie littorale de plus en plus orientée vers la sphère résidentielle (commerces, services aux personnes, bâtiment et travaux publics) (Le Delezir, 2008). Ce dynamisme n'empêche cependant pas la précarité, car nombre d'emplois sont en fait saisonniers ou en contrats à durée déterminée (Le Delezir, 2008). En contrepartie de cette expansion du tertiaire, les autres secteurs de l'économie (pêche, construction navale, commerce maritime…) se retrouvent en difficulté faute de main-d'oeuvre nécessaire sur place (Kalaora, 1998). Cette situation est d'ailleurs

7 http://map.datafrance.info/population?d.d1.id=densite-population&d.d1.gr=commune&d.d1.y=2011&d.d1.gp=densite-de-population&d.d1.on=1&d.d1.slug=d1

la source de conflits entre logiques concurrentes, où s'affrontent « *agriculture, urbanisation, développement économique, tourisme, exploitation de la mer et enfin préservation des espaces et milieux naturels* » (Kalaora, 1998, p.125). Se pose ainsi la question d'un arbitrage entre ces différentes logiques, où le politique est amené à jouer un rôle déterminant.

L'attractivité du littoral se traduit également par la hausse des prix du foncier sur tout le littoral français. A titre d'exemple en 2016, selon l'observatoire national de la mer et du littoral, le prix de vente au mètre carré des terrains à bâtir (hors lotissements) était de 127 € dans les communes littorales, soit un prix moyen 54 % plus élevé que sur le reste du territoire. Cette surenchère des prix n'empêche cependant pas l'afflux de nouveaux arrivants. A noter que le profil des acheteurs de biens immobiliers est particulier en bord de mer, car seules les personnes les plus aisées peuvent se permettre aujourd'hui d'habiter en bord de mer au regard des prix prohibitifs du foncier. De fait, les jeunes et les personnes aux revenus modestes, en l'absence de patrimoine et/ou de ressources nécessaires, peuvent difficilement s'offrir une habitation en bord de mer. Selon l'observatoire national de la mer et du littoral, les catégories socioprofessionnelles supérieures et les retraités sont ainsi surreprésentés dans ces territoires par rapport à la moyenne métropolitaine. L'une des conséquences de cette situation est l'augmentation sensible de l'âge moyen des habitants en commune littorale. D'après les chiffres de 2009 de l'observatoire national de la mer et du littoral[8], les plus de 65 ans représentent plus d'une personne sur cinq (21 %) contre 16,8 %, en moyenne, en métropole et 17,1% dans l'arrière-pays. L'autre tendance qu'amène ce type de situation est la « gentrification », les communes littorales tendant d'après leurs gestionnaires à concentrer des populations appartenant aux catégories sociales aisées (Krien, Lalanne & Michel-Guillou, 2015). En ce sens, les prix de

8 http://www.onml.fr/onml_f/fiche_aretenir.php?id_fiche=100&auth=NOK

l'immobilier sur le littoral constituent un véritable frein à la mixité sociale au sein de ces communes, les investisseurs privés investissant par ailleurs peu dans l'habitat social, car moins rentable (Le Delezir, 2008). Certains auteurs évoquent dans ce contexte une véritable ségrégation sociale, le rôle joué par le marché favorisant clairement les inégalités (Miossec, 2004 ; Rey-Valette & Roussel, 2006).

En ce qui concerne la sphère environnementale, il est à noter une artificialisation de plus en plus marquée des sols en France : ces espaces artificialisés représentent 15% des territoires littoraux, soit 2,6 fois plus que la moyenne nationale (Insee, 2017). Cette artificialisation croissante pose la question délicate de la préservation des espaces naturels. Pour qualifier le littoral, la DATAR (délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et l'attractivité régionale) évoque un espace certes « convoité », mais surtout « menacé » (Datar, 2012). L'occupation croissante des sols tend en effet à fragiliser des espaces caractérisés par leur mobilité, en même temps qu'elle participe à rompre leur équilibre naturel. Face à ces espaces menacés, le pouvoir législatif a tenté d'apporter des « remèdes », comme en témoigne la loi littorale de 1986 qui vise à mieux encadrer l'aménagement des territoires côtiers. Cette volonté de protection était le fruit d'une nouvelle conception du littoral, lui conférant une valeur patrimoniale, qui peu à peu s'était propagée dans la société sous l'impulsion des milieux associatifs et scientifiques (Kalaora, 1998). Pourtant, cette loi n'a eu que peu d'effet sur l'urbanisation et sa maîtrise, comme en témoigne « *le nombre important de constructions illégales, phénomène ancien et récurrent dans les espaces proches de la mer, comme les lotissements construits dans les zones manifestement dangereuses* » (Le Louarn, 2012, p.71). Les nombreux enjeux présents sur la côte (qu'ils soient humains, immobiliers, etc.) se retrouvent de

facto soumis à ses aléas (cf. figure n°2), dans un contexte de dérèglement climatique qui exacerbe leurs effets (Meur-Ferec & Morel, 2004). Il est important de rappeler qu'il n'y a pas de risques sans société, c'est-à-dire sans la présence des hommes et des femmes qui, en raison de leurs modes de vie et pratiques, façonnent ces derniers en leur donnant une signification particulière. Au premier chef de ces risques, se trouve ce qu'on appelle les risques côtiers, qui renvoient aux phénomènes de submersion et d'érosion marine.

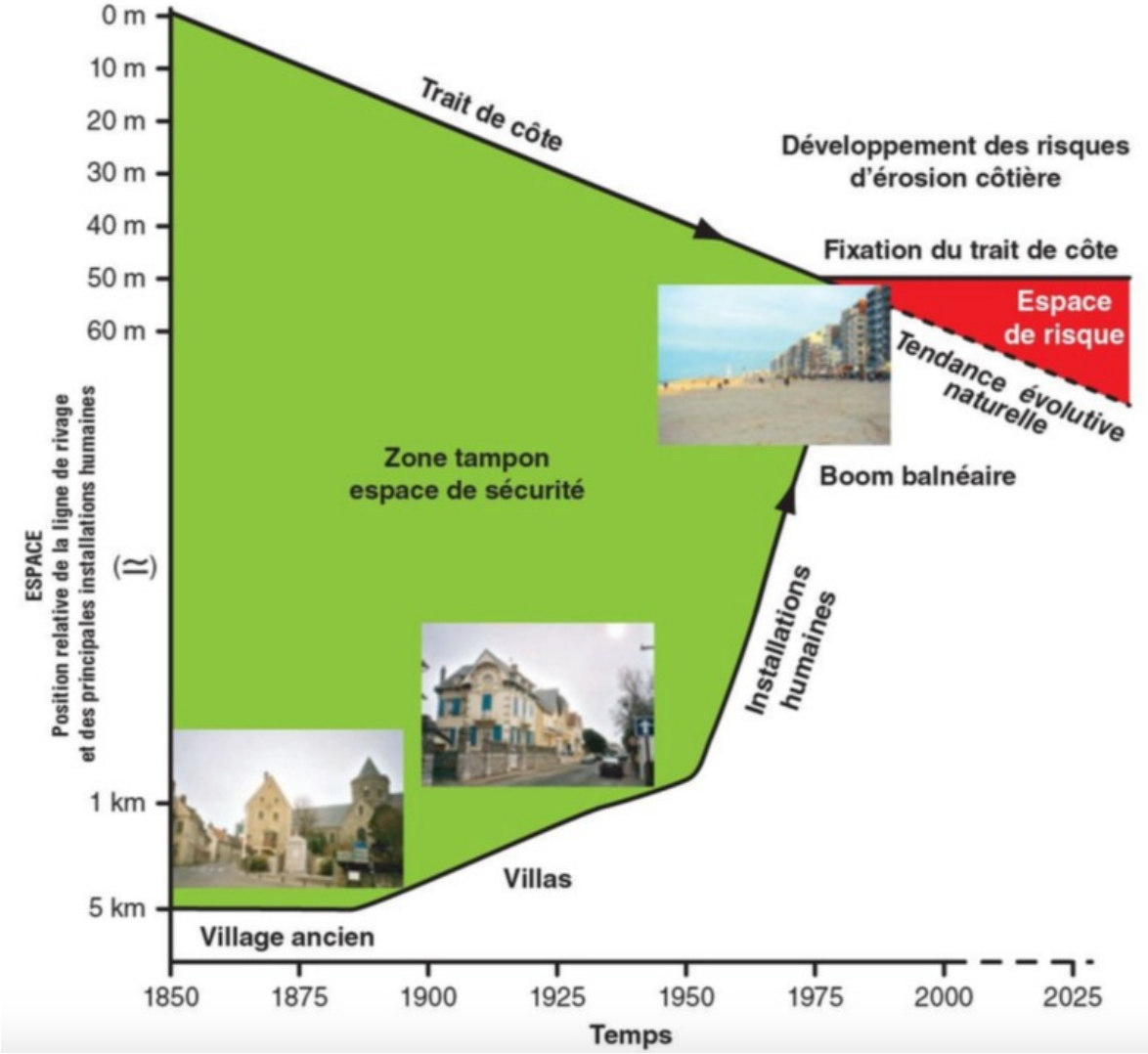

Figure n°2. Le croisement entre l'occupation des côtes et l'évolution du trait de côte favorisant l'émergence des risques côtiers (Meur-Ferec & Morel, 2004).

4- Littoral et risques côtiers

Comment définir les risques côtiers de submersion et d'érosion marine ? Les submersions marines sont « *des inondations temporaires de la zone côtière par la mer dans des conditions météorologiques (forte dépression et vent de mer) et marégraphiques sévères. Elles envahissent en général des terrains situés en dessous du niveau des plus hautes mers, mais aussi parfois au-dessus si des projections d'eaux marines franchissent des ouvrages de protection* »[9].

Photo 1 : Submersion marine à la Faute-sur-Mer, après la tempête Xynthia (février 2010)[10]

L'érosion du littoral renvoie quant à elle à un « *recul du trait de côte, soit, un*

9 Source internet : https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Connaissance-des-risques-dans-le-P-d-C/Les-risques-naturels/Le-risque-littoral/La-submersion-marine

10 https://www.sudouest.fr/2014/09/17/xynthia-les-images-choc-des-ravages-de-la-tempete-a-la-faute-sur-mer-1673290-4700.php

déplacement vers l'intérieur des terres de la limite entre le domaine maritime et continental suite à la perte de matériaux (sables, roches, sédiments). »[11]

Photo 2 : érosion de la dune menaçant une habitation à Soulac-sur-Mer (janvier, 2014)[12]

Si ces aléas constituent des phénomènes naturels à la base, l'action de l'homme semble clairement avoir un impact sur leur survenue. L'érosion, qui survient naturellement sous l'action du vent et/ou des vagues, peut être aggravée par l'action humaine que ce soit à travers l'extraction de matériaux ou encore la surfréquentation des cordons dunaires (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, 2012). De même, les protections côtières mises en place pour limiter les effets de l'érosion (l'enrochement) peuvent au

11 Source internet : http://fr.oceancampus.eu/cours/u2y/les-risques-derosion-et-de-submersion

12 https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/02/28/les-dommages-lies-a-l-erosion-du-littoral-seront-plus-frequents-et-plus-eleves_4374950_3244.html

contraire l'accentuer localement, par la déstabilisation qui est induite du système hydrosédimentaire (Robin, 2002). En ce qui concerne la submersion, de la même manière, le rôle joué par l'homme est notable. L'impact des activités humaines dans l'accélération du dérèglement climatique n'est plus à démontrer, ne serait-ce qu'au regard des alertes lancées à répétition par la communauté scientifique. Or, ces dérèglements ont notamment pour conséquence d'entraîner une hausse du niveau de la mer. De façon presque mécanique, les territoires côtiers seront ainsi soumis à un risque accru d'inondation côtière : d'après le GIEC (2014) une hausse du niveau marin de l'ordre de 0,5 mètre dans le siècle en cours augmenterait de 10 à 100 fois la fréquence des submersions, précisons-le, en l'absence de mesures adaptatives. In fine, l'homme semble créer par ses propres actions les conditions de sa mise en danger, de par ses activités en général et de par son usage du littoral en particulier.

Ces risques constituent une menace, d'autant plus exacerbée par la montée du niveau marin et l'augmentation du nombre de tempêtes (GIEC, 2019). Bien qu'il s'agisse d'un phénomène global, tous les Etats côtiers ne sont pas concernés au même degré par ces risques ; il existe une certaine variabilité dépendante pour beaucoup de la pression anthropique et de l'usage des littoraux (Robin, 2002). La Chine par exemple, avec ses quelques 18 000 km de littoral, par ailleurs densément peuplé, est durement touchée par les inondations côtières, comme de nombreux autres pays d'Asie du Sud-Est (Bangladesh, Vietnam…) (Qian, Yanli & Hou, 2013). En Afrique de l'Ouest, on estime à 500 000 personnes le nombre de personnes touchées par an par les phénomènes de submersion et/ou d'érosion côtière[13]. Autre exemple concernant le continent américain : au Canada, la province du Nouveau-Brunswick est particulièrement concernée par le recul du trait de côte, avec un taux d'érosion marine estimé à 70 % (Noblet, 2015). En ce

13 Source internet : https://www.banquemondiale.org/fr/results/2017/12/01/resilient-coasts

qui concerne la France, près de 22 % du littoral métropolitain recule du fait de l'érosion marine et pas moins d'1,5 million d'habitants vivent en zone potentiellement inondable du fait des submersions marines[14]. Ces quelques exemples nous révèlent à quel point la question des risques côtiers est posée de manière spécifique à chaque territoire côtier, ou dit autrement, les Etats côtiers ne sont pas concernés au même degré par ces phénomènes.

Face à des risques qui se présentent de façon disparate, les réponses apportées pour lutter contre ces phénomènes varient elles-mêmes selon les Etats. Plusieurs facteurs contribuent à cette hétérogénéité des réponses, que ce soit le niveau de développement socio-économique, culturel ou encore politique du pays concerné (D'Ercole & Metzger, 2011). En clair, un pays où la population est majoritairement pauvre, où l'accès à la culture et aux informations est difficile, avec de surcroît une structure étatique défaillante, peut difficilement faire face aux défis que représentent ces risques. Pourtant, en l'absence même de ces conditions défavorables, la gestion des risques côtiers est complexe et pose de nombreux problèmes : pour mieux comprendre cette assertion, nous nous appuierons sur deux exemples concrets, qui concernent la France et le Canada.

4.1. Les risques côtiers en France

Il faut tout d'abord préciser qu'en France la gestion des risques côtiers est assurée principalement par la collectivité. Cette prise en charge s'opère, d'une part, par la maîtrise de l'urbanisation sur les territoires côtiers. La loi littorale du 3 janvier 1986 régule et restreint les constructions sur le littoral, à travers notamment la mise en place d'une bande de 100 mètres à partir du rivage classée comme zone inconstructible. En outre, cette loi vise la préservation des

14 Source internet : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/risques-littoraux

espaces naturels du bétonnage, promu et souhaité par les promoteurs immobiliers dans le cadre du tourisme balnéaire. Bien que faisant l'objet de discussion au parlement autour de possibles dérogations, le principe d'une bande de 100 mètres non constructible à partir du rivage reste à l'heure actuelle pleinement effectif.

D'autre part, la prise en charge des risques en France s'exprime par la mise en place de plan de prévention. En 1995, les Directives Territoriales d'Aménagement (DTA) prévoient l'élaboration de plans de prévention des risques (PPR) pour les communes à risque. Ces PPR sont les outils opérationnels de gestion des risques, qui visent d'une part, à prévenir en amont les effets négatifs induits par l'aléa sur les citoyens et les infrastructures, et d'autre part, à définir les modalités d'action/de prévention applicables au sein des communes à risque. Dans le prolongement de cette loi, la loi Bachelot (2003) impose la mise en place d'une vigilance plus poussée des aléas, de même que l'obligation d'information des futurs propriétaires ou locataires d'un bien immobilier situé en zone à risque au regard du PPR. Concernant ce cadre réglementaire, on peut également citer la directive 2007/60 du Parlement européen et du conseil de l'Union européenne qui impose à l'État français la surveillance et l'entretien des ouvrages de protection sur le littoral.

Ces quelques textes de loi constituaient dans les grandes lignes, le socle réglementaire sur lequel s'appuyait la gestion des risques en France jusqu'en 2010. En effet, cet arsenal législatif a été renforcé par la suite, après la tempête Xynthia qui a entraîné la mort de plusieurs dizaines de personnes. Différentes circulaires ont ainsi vu le jour pour à la fois renforcer le périmètre des zonages à risque et accélérer la mise en place des plans de prévention des risques au sein des communes concernées. Dans le prolongement de ces mesures, la mise en

place de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte (MEDDE, 2012) préconise ce qu'on pourrait appeler un changement de paradigme, à travers la délocalisation future des enjeux le long du littoral.

Malgré l'intervention des pouvoirs publics pour tenter d'endiguer les risques côtiers, il existe comme nous l'évoquions précédemment, différentes entraves qui parasitent leur gestion. Premièrement, il faut noter que de nombreuses communes sont réfractaires à la mise en place de plan de prévention, qui limite les possibilités de construction et/ou la présence d'infrastructures de loisirs, et qui de ce fait, nuit à la vitalité économique de ces communes où par ailleurs la population vieillit. Nombre de communes littorales vivent, voire survivent, grâce à l'activité résidentielle et touristique, toute restriction est dès lors mal perçue. De même, l'application des plans de prévention diminuant fortement la valeur foncière des biens immobiliers situés en zone à risque, les gestionnaires de ces communes peuvent être amenés à les remettre en question, notamment sous la pression des habitants mécontents. L'élaboration des plans de prévention des risques se faisant obligatoirement en concertation avec les élus locaux, leurs réticences éventuelles freinent donc grandement leur mise en place. Un rapport du ministère de la transition écologique et solidaire datant du 20 février 2018, illustrent ces difficultés : 645 communes sont sans PPR approuvé, dont 303 communes avec un PPR prescrit et 342 sans démarche engagée[15]. Ces chiffres montrent ainsi toute la difficulté de l'État à imposer la mise en place de plan de prévention aux communes à risque.

Deuxièmement, en l'absence même de toute réticence de la part des élus locaux, la complexité de l'appareil administratif français gêne l'application des PPR. En effet, selon les textes de loi, les dispositions prises dans le cadre du PPR doivent

15 Source internet : http://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO20183/met_20180003_0000_0067.pdf.

être intégrées au plan local d'urbanisme (PLU). Le plan local d'urbanisme devient ainsi une sorte de document de synthèse, qui doit intégrer « *les intérêts d'environnement, de sécurité et de développement territorial* » (Le Louarn, 2012, p.72) ; or cette intégration est loin d'être évidente, car dans sa rédaction, il doit prendre en compte « *une accumulation considérable d'outils qui ne sont pas de la même valeur et ne poursuivent pas le même objectif* » (Le Louarn, 2012, p.72). En clair, il est difficile pour les gestionnaires locaux d'élaborer un tel document, tant ils doivent « jongler » avec de nombreux paramètres, difficiles à prendre en compte.

Troisièmement, si après Xynthia il y a bien eu une volonté politique manifeste de prendre à bras le corps le problème des risques côtiers, on constate que la majorité des financements ont servi à réhabiliter les digues de protection (Veyret, 2016). Or, ces techniques de mitigation dite lourdes ne constituent pas une solution durable face aux risques côtiers (Bradford, O'Sullivan, Van der Craats, Krywkow & Rotko, 2012). D'une part, les digues peuvent céder en l'absence d'entretien régulier, et d'autre part, en cas de risque majeur, elles peuvent tout simplement être débordées (Allens, Fressoz, Giacomazzi, Aubry & Marcondes, 2013). De plus, la présence d'une telle structure encourage l'oubli du risque par les habitants, leur donnant le faux sentiment qu'ils sont à l'abri pour de bon (Allens et al., 2013 ; Lima, Luís, Pinho, Roseta-Palma, Martins & De Almeida, 2016).

La dernière critique concernant le système de gestion des risques en France concerne son inadaptation. Le gouvernement a légiféré sur la question des risques côtiers alors que le mal était déjà fait, dans la mesure où de nombreuses infrastructures (maisons, hôtel, etc.) se situaient déjà en zone à risque, que ce soit par négligence ou sous-estimation du danger (Le Louarn, 2012). Cette

donnée explique d'ailleurs sans doute en partie la volonté actuelle de l'État de relocaliser les enjeux.

4.2. Les risques côtiers au Canada

Au Canada (et plus particulièrement la province du Nouveau-Brunswick), il est important de noter que les pouvoirs publics en matière de gestion des risques littoraux suivent dans les faits une logique peu interventionniste. Avant d'en décrire les contours, il est important d'apporter certaines précisions concernant le cadre réglementaire au Canada. Les territoires côtiers sont gérés conjointement par le gouvernement fédéral et provincial. Ces deux entités politico-administratives ont d'après la loi constitutionnelle de 1867 des domaines d'intervention spécifiques : les activités maritimes (pêche, transport maritime, etc) sont gérées au niveau fédéral et les espaces côtiers (en ce qui concerne l'urbanisation, les constructions, etc.) sont gérés au niveau provincial (Noblet, 2015). Cette co-gestion repose ainsi sur une division organisée des tâches entre le pouvoir central et provincial, l'un s'occupant exclusivement de ce qui relève du domaine maritime et l'autre du domaine terrestre. Dans ce cadre, le gouvernement fédéral ne s'implique que très peu dans la gestion des territoires côtiers vis-à-vis des risques. Le seul élément notable à son actif concerne son engagement dans un programme national d'atténuation des catastrophes, permettant à chaque province de disposer d'un fond d'urgence (Lane, 2012).

Dans la province du Nouveau-Brunswick, la fin des années 90's constitue une période importante, marquée par la volonté des pouvoirs publics d'insuffler une nouvelle politique concernant les espaces côtiers. A partir de 1996, le gouvernement provincial pose les principes d'une politique de protection de la zone côtière, notamment pour lutter contre l'aménagement sauvage de la côte

(Noblet, 2015). A ce titre, il est question de l'application d'un zonage particulier dans les territoires côtiers, visant à encadrer les activités et les constructions. Or, dans les faits, cette politique côtière dont la version officielle a été finalisée en 2002, est inopérante dans la mesure où celle-ci n'a aucune portée contraignante pour les territoires côtiers : les pouvoirs publics locaux sont laissés libres de l'appliquer ou non selon leur bon vouloir (Fox & Daigle, 2012). Malgré la présence des risques de submersion et/ou d'érosion, ces conditions ne facilitent pas « *la tâche des urbanistes, qui ne peuvent que difficilement refuser d'émettre des permis pour des constructions* » (Weissenberger, Noblet, Plante, Chouinard & Guillemot 2016, p.21). Toute tentative d'opposer un refus est rendue d'autant plus difficile, par la possibilité de recours juridique de la part des individus ou des entreprises qui s'estimeraient lésés par des décisions contraires à leurs intérêts. Les autorités publiques locales, ou provinciales le cas échéant, sont réduites à émettre un avis consultatif, le dernier mot appartenant aux acquéreurs fonciers et autres entreprises. Par ailleurs, une autre difficulté, soulevée par cette politique côtière non contraignante, concerne le faible taux de municipalisation des communautés côtières. En l'absence de structure municipalisée, les territoires côtiers sont gérés par des DSL (Districts de Services Locaux) qui couvrent 70 % du territoire (Finn, 2008). Ces dernières constituent des organes décentralisés de la province, mais sans pouvoir administratif, financier ou contractuel (Noblet, 2015). En l'absence de lois contraignantes et de structures publiques organisant la gestion des territoires à risque, ce sont donc en bout de chaîne aux agents privés et autres propriétaires terriens d'assumer la responsabilité de la protection de leurs biens et/ou activités. Dans ce cadre, les individus se tournent principalement vers les techniques dites en dur pour protéger leurs terrains : au Nouveau-Brunswick le taux artificialisation de la côte est de 40 %, du fait

principalement des enrochements (Weissenberger et al., 2016).

La situation décrite ci-dessus révèle que la logique de préservation et de protection des espaces littoraux souhaitée au niveau provincial entre en réalité en conflit avec d'autres intérêts de la part d'acteurs aux opinions divergentes : « *malgré l'ambition affichée de la province lors de la création de cette politique de protection, le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'est pas parvenu à dépasser les intérêts économiques qui se jouent autour des propriétés en zone côtière pour mettre en application cette politique à travers une lo*i » (Noblet, 2015, p.37). En raison du déclin des secteurs primaires et secondaires, les territoires maritimes ont cherché de nouvelles possibilités de développement, et c'est dans ce contexte que le secteur de l'immobilier, les offres de services ainsi que le tourisme ont vu leur importance croître. Or ces différents secteurs s'accommodent mal des réglementations restrictives en matière d'aménagement, au vu de la manne financière que représentent ces activités (Weissenberger et al., 2016). Il s'agit de l'un des facteurs qui explique l'échec de la mise en place d'une politique côtière contraignante au niveau provincial.

Malgré un cadre réglementaire qui dessert la mise en place d'une gestion intégrée des risques côtiers, certaines démarches au niveau local se développent. Ces dernières s'appuient principalement sur le réseau associatif local, avec en soutien le milieu de la recherche, qui mettent en place des démarches d'information et de concertation avec les principaux acteurs concernés par les risques. En palliant ce cadre réglementaire limité, ces démarches tentent d'accroître les connaissances sur les risques, de faire émerger une conscience de ces derniers dans la population, de même qu'elles participent au développement d'initiatives concrètes de prévention et/ou de protection au niveau local (Noblet 2015). Néanmoins, ces démarches relèvent de l'exception

en l'absence de réelle politique intégrée, le changement des cadres juridiques, des pratiques et même des mentalités en matière de risque se révélant être un processus très lent (Savard, Bernatchez, Morneau & Saucier, 2008).

Ces deux pays, la France et le Canada, partagent donc le point commun de privilégier une approche principalement techniciste pour solutionner les problèmes, à travers la mise en place quasi systématique de digues et d'enrochement. Cet état de fait est la résultante d'une conception particulière du risque (issue des sciences de la nature), qui conduit à privilégier des solutions principalement techniques pour s'en préserver. Ce type d'approche ne constitue cependant pas la panacée, et l'inertie des pratiques peut constituer un véritable frein à la mise en place de solution durable, face à un problème amené à perdurer. L'exemple de la tempête Xynthia en France montre à quel point une politique de gestion des risques qui ne se limiterait qu'à la mise en place de solutions techniques est inefficace, puisqu'en l'espèce, la hauteur de la digue protectrice s'est révélée largement insuffisante. Quand ce type d'approche vient à échouer, l'inadéquation des réponses oblige à une réflexion plus approfondie sur le risque en lui-même, mais aussi de façon plus générale sur les conditions de vulnérabilité d'un territoire. L'exemple de la tempête Xynthia a montré en ce sens l'impréparation des habitants de la Faute-sur-mer, qui d'après leurs témoignages ne se vivaient pas « à risque » avant la survenue de cet évènement (De Vanssay, Colbeau Justin, Marchand, Vallette, Bakhache & Poumadère, 2011). Cela révèle l'importance de la question des points de vue, car selon sa position sociale, ses croyances, son lieu de vie, etc., l'appréhension des situations par les individus ne sera pas la même (D'Ercole & Metzger, 2011). Dans une approche holistique, il ne saurait y avoir de grille de lecture des risques qui n'intègre pas cette dimension sociale, et qui pose la question du rôle joué par le facteur humain en

général (qu'il s'agisse des modes de pensée et des comportements des individus). Cette réflexion est rendue d'autant plus nécessaire que ces risques interrogent nos sociétés, tant vis-à-vis de son organisation, de ses valeurs que vis-à-vis du mode de vie des individus. Notre travail de thèse pose ainsi la question de ce facteur humain dans l'appréhension des risques côtiers, tant vis-à-vis de son importance que de son rôle. Dans le chapitre suivant, nous préciserons le champ conceptuel dans lequel s'inscrit notre réflexion, en explicitant notamment certaines notions clefs (risque, vulnérabilité, représentations sociales, etc.), et nous définirons également la ligne directrice de notre travail.

Chapitre II : Le risque : définition, approches théoriques et enjeux

Plan :

1 – Le concept de risque …….……..…p.40
1.1 Aux origines du concept ……... p.40
1.2 L'étude scientifique du risque et ses implications théorico-pratiques : le cas des risques naturels ……... p.44

2 - L'étude de la vulnérabilité ……p.52
2.1 Le concept de vulnérabilité ……p.52
2.2 La vulnérabilité systémique ……...p.57

3 – Un regard psychosocial sur les risques côtiers……....p.61
3.1 L'approche psychosociale des risques.. ……..p.61
3.2 La théorie des représentations sociales ……..p.64
3.3 Les risques côtiers : un objet de représentation ? …….p.68
3.3.1 Les conditions d'émergence des représentations sociales ……p.68
3.3.2 Le cas des risques côtiers ……...p.71
3.4 Représentations sociales et risques côtiers ……....p.74

4 – L'étude des représentations sociales : une question de méthode….p.79
4.1 L'étude sur le long terme des représentations sociales ……p.79
4.2 Un dispositif pluri-méthodologique ……...p.85

5 – Problématique …….……..p.90

Chapitre II : Le risque : définition, approches théoriques et enjeux

1 Le concept de risque

1.1 Aux origines du concept

Que nous révèle l'étymologie du terme "risque" sur sa signification ? L'une des origines de ce mot renvoie à l'italien « risco » (Magne, 2010). Il s'agit d'un terme qui est apparu au 14ème siècle lors de l'expansion du commerce par voie maritime, pour désigner notamment les dangers qui menaçaient les navires transportant leurs marchandises en mer. A l'époque, le risque était à la fois associé à une volonté d'innover, d'entreprendre, de développer son commerce, tout en ayant le souci de prévenir les coups du sort : ce mot marquait ainsi le développement d'un système d'assurance maritime, permettant aux travailleurs de ce secteur de s'offrir une garantie, au cas où leur navire viendrait à sombrer (Peretti-Watel, 2003). Néanmoins, pour que cette assurance fonctionne, il fallait remplir une condition particulière : la cause de l'accident en mer devait être exclusivement fortuite et non imputable à l'erreur humaine (Peretti-Watel, 2003). En clair, un accident en mer d'origine naturelle, par exemple lors d'une grosse tempête, était couvert par l'assurance, là où une avarie imputable à un ou plusieurs marins sur le navire ne l'était pas. On distinguait ainsi la notion de faute, qui était due à l'erreur humaine, de celle de risque, qui elle renvoyait à un danger sans cause, accidentel et imprévisible (Peretti-Watel, 2003).

Cette origine étymologique du mot « risque » révèle, à notre sens, deux aspects fondamentaux concernant la compréhension de ce terme. Premièrement, cette étymologie nous renseigne sur le caractère profondément ambivalent du mot

risque. Dans son versant positif, le risque est associé à l'idée de développement, de réussite, de gain, alors que dans son versant négatif, il évoque des notions de dommage, de perte ou encore d'accident. Comme le souligne Magne (2010) le risque possède bien « *cette dimension abstraite et originale de « potentiel » positif ou négatif non encore actualisé* » (p.12). Deuxièmement, l'idée de hasard semble clairement indissociable du concept de risque, puisque les évènements qui conduisent à sa réalisation sont par nature aléatoires et incertains.

Cette conception du risque d'origine maritime trouvera un écho des siècles plus tard, notamment en France, dans un contexte marqué par l'industrialisation croissante des sociétés, où elle trouvera une application concrète. Cette industrialisation, bien que source de progrès, entraînait dans son sillage de nombreux accidents sur les lieux de travail. L'utilisation croissante de machines et de nouvelles techniques de production industrielles s'accompagnait en effet de nombreuses victimes. La prise en compte de ce contexte de travail spécifique a ainsi conduit le pouvoir législatif à modifier les règles sur le plan du droit. La loi de 1898 sur les accidents de travail, en évinçant la notion de faute au profit de celle de risque, permis aux victimes de bénéficier automatiquement d'une indemnisation, en faisant fi des causes à l'origine de l'accident (Ewald, 1986). Les accidents étaient ainsi considérés comme inhérents à tout environnement de travail (Peretti-Watel, 2003). Dans ce cadre, il est intéressant de noter, premièrement, que l'utilisation du concept de risque a permis une avancée sociétale majeure pour les travailleurs, « gravée dans le marbre » sous la forme d'une loi. Deuxièmement, cette acception du terme « risque » semble clairement s'appuyer sur les bases posées par l'origine maritime de ce mot : on retrouve l'idée d'un important potentiel de développement, dans un cadre de travail

pouvant potentiellement occasionner des dommages et/ou des accidents, justifiant ainsi la mise en place d'un système d'assurance.

Le 20ème siècle constitue une phase importante dans l'évolution du concept de risque, tant au niveau de son appropriation que de son acceptabilité sociale. La question du risque sous différentes formes est ainsi devenue « *l'une des préoccupations principales de nos sociétés contemporaines* » (Le Breton, 2017, p.58). Cette attention particulière pour les risques s'est paradoxalement enracinée dans un contexte marqué par l'amélioration générale des conditions d'existence (Le Breton, 2017). En effet, à titre d'exemple, l'espérance de vie a progressivement augmenté en France : de 50 ans au début du 20ème siècle, puis à 66 ans dans les années 1950, elle se situe aujourd'hui aux alentours des 82 ans[16]. Les progrès de la médecine, l'amélioration des mesures d'hygiène et des conditions de travail ne sont évidemment pas étrangers à cette situation (Lascoumes, 1996). Pourtant, de façon paradoxale, cette amélioration des conditions de vie a rendu les individus davantage sensibles *« aux reliquats du risque* » (Le Breton, 2017, p.55). Le moindre risque n'est plus supporté par les individus, ils en sont devenus « averses » (Peretti-Watel, 2007). L'une des stratégies retenues pour lutter contre ces « indésirables » a consisté à s'assurer de la mise en place de procédures efficaces d'identification et d'évaluation prédictive des risques (Lascoumes, 1996). Dans ce cadre, les représentations du risque portées par les experts, c'est-à-dire les scientifiques, ont clairement dominé, pour ne pas dire monopolisé, le champ de l'évaluation des risques. L'espoir d'éliminer tous les risques est ainsi né grâce aux avancées scientifiques et technologiques. En tout état de cause, le risque est devenu indissociable de son évaluation : « *la nature du risque est fondamentalement un potentiel à évaluer et à partager* » (Magne, 2010, p.17). La notion de probabilité est par

16 https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/graphiques-cartes/graphiques-interpretes/esperance-vie-france/

conséquent devenue centrale, en conférant aux risques une certaine prévisibilité, préalable nécessaire à la mise en place d'actions préventives (Fabiani & Theys,1987).

Ce mécanisme d'évaluation témoigne d'une réelle « *volonté de contrôle* » du risque (Le Breton, 2017, p.73), répondant au besoin croissant de sécurité des hommes. Ce besoin est classé en seconde position sur la pyramide de Maslow (1954)[17]. Aussi, pour assurer la sécurité des individus, c'est tout un système d'assurance et de prévention qui a été mis en place. L'Etat est devenu le garant de la sécurité des citoyens, à travers toutes « *les politiques d'assistance, la sécurité sociale, l'assurance-chômage, en plus des politiques explicites de prévention des risques* » (D'Ercole & Metzger, 2011, p.4). Dans ce système, l'assurance permet finalement de prendre en charge les éventuelles conséquences financières, humaines et/ou matérielles de tel ou tel risque : on parle alors de risque « couvert » par l'assurance. Ce système dans sa globalité a ainsi largement entretenu l'idée que les risques étaient sous contrôle, en raison de leur évaluation par les scientifiques, gage de sérieux et de rigueur, et par leur prise en charge sociétale via le système d'assurance.

Pourtant, cette volonté de contrôle du risque a dans les faits été confrontée à certaines limites. L'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1986 a mis à mal la fiction d'un risque entièrement maîtrisé, et surtout maîtrisable, grâce aux avancées scientifiques et technologiques. Beck (2001) évoque une science devenue à la fois complice, impuissante et mensongère : en contribuant activement au développement « aveugle » de nouvelles technologies, sans être réellement capable d'en connaître les effets et de les mesurer, elle fait peser une réelle menace sur les citoyens. Lagadec (2003) dénonce également la collusion

17 Il s'agit d'une pyramide qui répertorie les principaux besoins humains : physiologique, sécurité, appartenance, estime et accomplissement.

entre la sphère scientifique et le monde économique, les premiers servant ainsi les seconds dans le but de promouvoir l'acceptabilité sociale de leur activité.

Dans ce contexte où la science a pu montrer certaines limites, cette volonté de maîtrise totale des risques s'est muée : il s'agira désormais d'essayer de les gérer (Peretti-Watel, 2010). Néanmoins, l'impact de la science dans l'appréhension du risque est resté très fort : elle est le principal « *médium de définition* » (Beck, 2001, p.341). A ce titre, il est pertinent de revenir sur les approches développées dans le domaine scientifique pour étudier les risques.

1.2 L'étude scientifique du risque et ses implications théorico-pratiques : le cas des risques naturels

Il est à l'heure actuelle globalement entendu que le terme « risque » renvoie à quelque chose de négatif, et ce, malgré l'ambivalence intrinsèque de ce terme révélé par son étymologie. Dans le langage courant, le risque est principalement défini en termes de « danger ». A titre d'exemple, dans le dictionnaire en ligne Larousse[18], sur les quatre définitions proposées pour définir ce terme, trois le définissent en termes de danger, de dommage ou encore d'inconvénient.

En ce qui concerne les sciences de la nature, la définition proposée en géographie envisage le risque comme le produit d'un aléa, c'est-à-dire un évènement potentiellement dangereux, et d'une vulnérabilité, qui renvoie ici à la sensibilité du milieu face à cet aléa (Pigeon, 2003). Selon cette conception, plus l'aléa a une forte probabilité d'apparition et plus le milieu est fragile, plus le risque est important. En ces termes, la vulnérabilité renvoie plus à un niveau d'endommagement possible d'un milieu ou d'un territoire. Cette conception se

18 https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/risque/69557

base sur le principe qu'il existe un risque « réel », « objectif » et qui serait mesurable dans le cadre d'une évaluation probabiliste.

Dans la littérature en sciences humaines et sociales, notamment en sociologie, la notion de risque est rattachée à celle de danger : le risque correspondrait ainsi à un « *danger sans cause* » (Peretti-Watel, 2003, p.61). Cette définition a la particularité de se focaliser davantage sur les conséquences du danger que sur ses causes, qui selon cet auteur seraient indéterminées (c'est-à-dire dues au hasard) ou alors multifactorielles (Peretti-Watel, 2010). Selon cette conception, tout évènement pouvant conduire à une situation dommageable ou à des conséquences négatives peut ainsi être considéré comme un risque. En ce sens, on considère que « l*a pente naturelle du risque est de proliférer partout ; le risque a un mode d'existence allusif ; à la fois présent et absent, il se loge en toute chose* » (Ewald, 1986). Par ailleurs, une seconde définition proposée par Leplat (2006), qui complète la première, intègre en plus une dimension de probabilité. Le risque renverrait ainsi à « *la possibilité qu'un danger s'actualise, c'est-à-dire entraîne (…) des dommages, dans des conditions déterminées. La possibilité est souvent formalisée en termes de probabilité* » (Leplat, 2006, p.24). Il est important de préciser qu'il y a une distinction franche à opérer entre les termes « risque » et « danger », le premier ne se réduisant pas au second : si le danger correspond bien à une menace à laquelle on est exposé, le risque renvoie quant à lui à la probabilité d'être exposé à cette menace (Leplat, 2006).

A ce stade de notre réflexion, il est important de revenir sur certaines spécificités des risques qui intéressent plus particulièrement le cadre de notre de thèse. De source officielle[19], il existe cinq grandes catégories de risques majeurs : sanitaires, technologiques, naturels, cyber et terroristes. Notre propos concerne plus spécifiquement les risques naturels. De façon générale, il s'agit de risques

19 https://www.gouvernement.fr/risques

liés à des phénomènes naturels : ce sont par exemple des avalanches, des feux de forêt, des inondations, des mouvements de terrain, des cyclones, des tempêtes, des séismes, etc. Ces risques possèdent ainsi certaines particularités, qui les différencient d'autres types de risques (Meur-Ferec & Michel-Guillou, 2016).

Tout d'abord, ce sont des risques qui impliquent une inéluctable dimension temporelle : ce sont à la fois des risques présents, mais qui en même temps pèsent sur les générations futures (D'Ercole & Metzger, 2011). Ce sont également des risques qui ne sont pas clairement manifestes, c'est-à-dire immédiatement visibles dans l'environnement, contrairement par exemple à un risque d'accident nucléaire, qui peut être matérialisé par la présence d'une centrale nucléaire sur un territoire donné. Ensuite, il s'agit de risques qui « *sont ancrés spatialement* » (Navarro-Carrascal & Michel-Guillou, 2014, p.272), dans le sens où ils concernent plus particulièrement un territoire donné, quelle que soit sa taille (ville, région, pays...). Néanmoins, le caractère territorialisé de ces risques, qui est connu, n'empêche pas la difficulté de les localiser ponctuellement dans l'espace. Par exemple, en ce qui concerne le risque d'inondation, il est à ce jour très difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer précisément à l'avance à quel moment et à quel endroit un tel phénomène se produira. Dans tous les cas, les risques naturels restent très difficiles à anticiper. Par ailleurs, ces risques présentent la particularité de n'avoir ni aucune utilité sociale ni aucune réelle acceptabilité (Navarro-Carrascal & Michel-Guillou, 2014). En effet, en l'absence de tout bénéfice de quelque nature que ce soit en rapport avec leur survenue, ces risques sont difficilement tolérés par les individus, contrairement à d'autres types de risques, par exemple de nature technologique, qui eux apportent malgré tout certains avantages aux sociétés. Dernière remarque, on

parle de risques « naturels », pour autant ils ne le sont pas intégralement, car l'homme à travers son activité contribue pour partie à l'émergence de ces risques. Ce que D'Ercole et Pigeon (2000, p.32) appellent par là une « *évidente anthropisation des aléas dits naturels* » signifie que les individus de par leurs pratiques façonnent les risques : en clair, la manière dont l'homme aménage le territoire et la façon dont il y mène ses activités influence leur importance. La place de l'homme doit ainsi être prise en considération dans l'analyse des risques naturels. A ce titre, une des particularités des risques naturels côtiers vient du fait qu'ils touchent des territoires à forte valeur patrimoniale pour les individus : le risque doit être compris et analysé dans ce cadre. En méconnaissant le rôle joué par l'homme, l'évaluation de ces risques et leurs impacts éventuels, de même que l'élaboration de stratégie de protection, sont rendues d'autant plus difficile.

Les risques naturels ont fait l'objet de nombreuses études. Dans ce cadre, l'influence des sciences de la nature a été notable, elles ont contribué à donner une orientation particulière, tant d'un point de vue théorique que pratique, à l'étude de ces risques. En ce qui concerne l'aspect théorique, cette conception a influencé la définition même de ce qu'était un risque dans les autres disciplines. Quand par exemple les sciences humaines et sociales se sont emparées de cette question, le risque a principalement été défini en termes de probabilité, ce qui renvoie à l'idée d'un risque qui serait réel, objectif. Cette approche a d'ailleurs conduit certains chercheurs à faire la distinction entre un risque expert (défini et validé par les scientifiques) et un risque profane (qui renvoie aux connaissances de sens commun, donc peu fiables) (Slovic & Peters, 2006 ; Sjöberg, 1999). Ainsi, tout au long du 20ème siècle, les recherches sur le risque ont ainsi été majoritairement menées selon l'approche « risque = aléa x vulnérabilité » (Veyret & Reghezza, 2005). La plupart des études scientifiques qui traitaient de cette

thématique ont presque toujours eu comme point de départ l'étude de l'aléa (Gilbert, 2009). Dans ce cadre, l'aléa était non seulement ce qui allait « *orienter, déterminer toute la démarche, mais également délimiter l'espace pertinent pour l'analyse du risque* » (D'Ercole & Metzger, 2011, p.6). La vulnérabilité telle qu'appréhendée dans ce paradigme était clairement reléguée au second plan. Cet état de fait peut en partie s'expliquer par le caractère polysémique du terme de vulnérabilité, qui en faisait un terme très difficile à saisir et à opérationnaliser (Veyret & Reghezza, 2006).

Au niveau pratique, cette conception issue des sciences de la nature a eu un impact important sur les politiques de gestion mises en œuvre pour lutter contre les risques. A titre d'exemple, les premiers Plans de Prévention des Risques (PPR) en France n'affichaient que des cartes d'aléas (Dauphiné & Provitolo, 2007). Pour lutter contre les aléas, ces politiques se sont principalement orientées vers une approche technocentriste (Lhomme, Serre, Laganier & Diab, 2013). En clair, « *les sociétés ont privilégié la protection et les solutions techniques* » (Veyret & Reghezza, 2006, p.9). Dans les faits, cela a conduit le plus souvent à la mise en place de « *politiques d'évitement ou de contention de l'aléa* » (D'Ercole & Metzger, 2011, p.6), et ce, de façon cohérente au regard du poids porté par ce facteur dans l'analyse des risques. L'approche la plus répandue du risque étant centrée sur l'aléa, on conçoit aisément que « *la gestion du risque soit avant tout une réponse à ce dernier, à son intensité, à sa fréquence* » (Veyret, Reghezza, 2006, p.9). Un exemple concret de ce type de politique renvoie à la gestion des risques côtiers en France, qui s'est traditionnellement orientée vers la mise en place de techniques de protection lourdes, pour lutter contre les aléas de submersion et d'érosion marine (Meur-Ferec, Lageat & Hénaff, 2013).

Cependant, ce type d'approche « *aléa centré* » conduit à un certain nombre de

limites dans la gestion des risques (Cartier, Vinet & Gaillard, 2009). Le premier problème qui se pose concerne la définition du niveau de protection. En réalité, toute politique d'évitement / contention de l'aléa se base sur une évaluation probabiliste, pour déterminer un niveau de risque. Or, comme nous l'évoquions précédemment, il est particulièrement difficile de prévoir et d'anticiper la survenue de ces aléas, et pourtant, c'est bien à partir de ces évaluations probabilistes que s'établissent les politiques de gestion (Lenoble, Chantelauve & Debray, 2010). Dans les faits, s'il est tout à fait possible de se prémunir contre les aléas de faible intensité et de probabilité assez élevée, il en est tout autrement pour des aléas d'une extrême violence et peu fréquents (Lhomme, Serre, Laganier & Diab, 2013). Toute la difficulté pour le gestionnaire consiste donc à savoir où placer le curseur, c'est-à-dire à faire les bons arbitrages pour mettre en place le niveau de protection adéquat : un niveau trop élevé de protection conduirait à des contraintes trop importantes pour les individus, là où un niveau trop faible les soumettrait à un danger aux conséquences potentiellement dévastatrices.

Un autre effet potentiellement « nuisible » engendré par cette approche « aléa centré », renvoie au fait qu'elle entretient la croyance d'une totale maîtrise possible « *des éléments naturels grâce aux progrès constants des connaissances techniques et scientifiques* » (Veyret, Reghezza, 2006, p.9). Or, la foi dans la technique (Habermas, 1993), entretenue par les experts scientifiques et autres ingénieurs, peut se révéler problématique à plus d'un titre. L'usage de la technique peut constituer ce que d'aucuns appellent une fuite en avant, dans le sens où les ouvrages de protection risquent à un moment donné de ne plus être suffisamment efficaces (en raison par exemple de leur usure), nécessitant soit de les consolider perpétuellement, soit d'en créer davantage (Ledoux, 2006). Une illustration concrète de l'effet parfois contre-productif de la technique nous est

donnée par la présence des digues, mises en place pour lutter contre les phénomènes de submersion marine, qui procurent un sentiment de sécurité, encourageant ainsi « *l'oubli du risque, les populations se pensant "à l'abri"* » (Allens et al., 2013, p.46).

Dernier élément de critique, en se limitant exclusivement à l'étude de l'aléa, ce type d'approche néglige d'autres paramètres tout aussi importants dans la gestion des risques : « *pour protéger efficacement les biens et les personnes, il ne suffit pas que de s'intéresser à la vulnérabilité technique des infrastructures.* » (Leone & Vinet, 2006, p.9). L'emphase mise sur l'aspect technique ne devrait constituer qu'un type de réponse possible au problème posé parmi d'autres types de solutions (Veyret & Reghezza, 2006). Dans cette approche « aléa centré », le facteur humain n'est pas véritablement pris en compte. Ce dernier étant incertain et difficilement saisissable, l'homme s'est trouvé réduit à une simple entité soumise aux aléas de la nature (Pigeon, 2002). En clair, « *la logique générale initiale de cette approche « aléa x vulnérabilité » exprime l'idée qu'on a d'un côté un aléa actif, qui agit, qui fait le risque, qui produit des dommages, de la destruction, et de l'autre une vulnérabilité qui renvoie aux conséquences de l'aléa sur des éléments passifs*. » (D'Ercole & Metzger, 2011, p. 6). Pourtant, au-delà des mesures techniques de protection, le comportement des individus est un élément susceptible d'accroître, comme de diminuer, l'exposition aux risques. A titre d'exemple, la connaissance des mesures de sécurité en cas de submersion (ne pas prendre sa voiture, fermer les portes et fenêtres de sa maison, avoir à sa disposition du matériel de secours…) constitue un facteur important concernant la sécurité des personnes. Un autre élément négligé dans ce type d'approche renvoie à l'aspect économique. Une politique basée sur la contention de l'aléa représente un coût économique très important. Pour continuer à protéger

efficacement les biens et les personnes, tout système de protection se doit d'être mis aux normes et entretenu régulièrement, nécessitant ainsi des investissements importants sur le long terme. De même, après chaque catastrophe naturelle, les différentes indemnisations, la remise en état des biens matériels et du système de protection, alourdissent encore plus la facture. Dans ce cadre, se posent avec acuité différents problèmes, concernant à la fois la capacité financière à assumer de telles dépenses et les institutions et/ou les personnes qui devront en payer le prix. Le troisième élément, non pris en compte dans ce type d'approche, concerne l'aspect politique. Il est ici question du rôle joué par l'État et les pouvoirs publics, notamment dans sa capacité à mener à bien une politique de gestion des risques qui soit globalement efficiente. Cela suppose au préalable une réelle volonté politique de prendre à bras-le-corps le problème des risques, sans quoi aucune démarche sérieuse ne peut être entreprise. Cependant, même en présence d'une réelle impulsion politique, cette tâche peut s'avérer délicate, particulièrement dans un contexte où l'agenda sécuritaire du pouvoir politique peut nuire à certains intérêts privés. Toute la difficulté est de réussir à imposer des normes de sécurité parfois contraignantes à tous les acteurs concernés par les risques. La prévention des risques passant également par la mise à disposition d'informations, le rôle du pouvoir politique est là aussi important pour impliquer et mobiliser les citoyens concernant les risques.

En résumé, la non-prise en compte des dimensions humaines, économiques et politiques constitue en quelque sorte les angles morts de l'approche « alé centré », qui de ce fait en limite la portée. Face à ces différentes limites, de nouvelles approches ont ainsi vu le jour pour étudier les risques qui intègrent ce facteur humain, et quelque part une dose d'incertitude. Ces approches portent notamment sur l'étude de la vulnérabilité, dont la relecture, où mieux dit la

réappropriation, par les sciences humaines et sociales a permis l'ouverture d'un champ d'investigation particulièrement pertinent dans l'analyse des risques.

2 L'étude de la vulnérabilité

2.1 Le concept de vulnérabilité

La vulnérabilité, telle que conceptualisée par les sciences de la nature, constitue l'une des composantes du risque : celui-ci est en effet le produit d'un aléa et d'une vulnérabilité (Pigeon, 2003). La vulnérabilité renvoie ici à la sensibilité du milieu face à l'aléa, et s'exprime en termes de niveau d'endommagement possible des infrastructures (Thouret & D'Ercole, 1996). Comme nous l'avons vu précédemment, au sein de ce paradigme la vulnérabilité occupe une place secondaire : « *dans l'analyse classique, le risque associe aléa et vulnérabilité, cette dernière apparaissant comme le parent pauvre alors que les aléas ont retenu toute l'attention* » (Veyret & Reghezza, 2006, p.9). Pourtant, ce type d'approche soulève intrinsèquement un certain nombre de problèmes, pour ne pas dire d'incohérences, dans sa concrétisation même par le biais de mesures essentiellement techniques : si des aléas similaires ont des conséquences différentes selon les contextes et les sociétés (Veyret & Reghezza, 2006), comment considérer que la seule réponse possible à apporter au problème doit être de nature exclusivement technique ?

C'est dans ce contexte que les sciences sociales ont cherché à porter un nouveau regard sur le sujet, en s'écartant du schéma dichotomique classique « aléa x vulnérabilité », avec comme projet de mener une réflexion plus globale sur les processus d'émergence des risques (Fabiani & Theys, 1987). Une réflexion visant à développer une conception qui réunisse nature et société au

lieu de les séparer (D'Ercole & Pigeon, 1999). Dans ce cadre, ces auteurs considéraient que tout système à protéger avait « *une part de vulnérabilité intrinsèque qui est fonction des caractéristiques spécifiques du système.* » (Veyret, Reghezza, 2006, p.9). En s'intéressant ainsi à ces caractéristiques spécifiques, il s'est opéré une sorte de changement de centre de gravité : le point de départ de l'analyse ne serait plus l'aléa, mais les enjeux. Dans cette perspective, il s'agit de s'intéresser de façon prioritaire à « *ce que l'on peut perdre* », que cela renvoie à des enjeux humains, matériels ou encore opérationnels (D'Ercole & Metzger, 2011, p. 9). S'intéresser à ces enjeux conduit à se questionner sur les raisons et les circonstances dans lesquels ils seraient mis en danger, ou autrement dit, à s'intéresser à leur fragilité inhérente (Veyret, Reghezza, 2006). Ce changement de perspective permet ainsi une lecture différente, mais aussi novatrice des risques, en les identifiant « *par exemple par la simple présence d'enjeux vulnérables* » (D'Ercole & Metzger, 2011, p. 9). Il est également possible d'en étendre l'échelle : « *le territoire du risque n'est plus automatiquement confondu avec celui de l'aléa (on peut être affecté par les conséquences d'une inondation sans avoir forcément les pieds dans l'eau)* » (Veyret & Reghezza, 2006, p.13). Par ailleurs, cette nouvelle approche suit un objectif au potentiel opérationnel certain, car « *l'identification des enjeux majeurs au sein d'une société, c'est-à-dire des éléments essentiels qui permettent son fonctionnement* » (D'Ercole & Metzger, 2011, p. 9) peut conduire à la mise en place d'un système de prévention et/ou de protection qui est adapté à l'importance des enjeux en présence. De plus, « *on peut également réintégrer les temporalités du risque et de la crise : l'amont (prévention), le temps de l'urgence (gestion de crise), l'après-crise (reconstruction)* » (Veyret & Reghezza, 2006, p.13).

Cette rupture avec le paradigme « aléa centré » découle d'une réappropriation du terme de vulnérabilité, dont l'acception a progressivement évolué dans un sens « *plus large que la simple vulnérabilité technique des infrastructures* » (Leone & Vinet, 2006, p.9). Cette perspective ouvre ainsi sur une conception élargie et multidimensionnelle de la vulnérabilité, en s'intéressant aux différents pans de la société (D'Ercole & Pigeon, 1999). La vulnérabilité n'est plus tant appréhendée comme un « *caractère attribué à des bâtiments, des systèmes politiques économiques ou techniques, des infrastructures, des territoires, etc. », que comme « la capacité des individus et des sociétés à faire face à ces catastrophes, à savoir faire face aux situations de crise* » (D'Ercole & Metzger, 2011, p. 8-9). La dimension nouvelle prise par la notion de vulnérabilité se situe clairement au niveau du caractère « dynamique », qui lui est désormais attribué. En ce sens, la vulnérabilité renvoie à la possibilité, voire la capacité des sociétés à « engendrer, infléchir ou encore supporter les évènements dangereux » (Blaikie, Cannon, Davis & Wisner, 1994). De ce fait, « la vulnérabilité circule, se déplace, se transmet », selon des schémas difficiles à évaluer (Metzger & D'Ercole, 2011). L'objectif poursuivi dans cette approche est la reconnaissance des facteurs de vulnérabilité, ou dit autrement, des conditions sociétales « *préalables à l'évènement qui rendent plus ou moins importante la propension à subir des dommages* » (D'Ercole, 1994, p.88). Concrètement, les facteurs de vulnérabilité sont multiples, et peuvent concerner : l'âge des personnes et leur niveau de revenu, le niveau de connaissance du risque des individus (représentation du risque, mémoire du risque…), des caractéristiques techniques et organisationnelles (comme la qualité du bâti, l'organisation des secours et des réseaux de communication...) ou encore certaines variables culturelles et institutionnelles (Provitolo, 2007 ; Thouret & D'Ercole, 1996). Dans ce cadre

certaines études ont tenté de montrer comment les réactions individuelles et collectives pouvaient impacter la vulnérabilité (aussi bien dans le sens d'une aggravation que d'une atténuation). L'étude de cas réalisée par Thouret & D'Ercole (1996) dégage ainsi différents types de situations ou de comportements en réponse à une situation de crise. Tout d'abord, « l'absorption passive de l'endommagement répété » renvoie à une prise de conscience minimale, voire nulle, du risque de la part des individus, ainsi qu'une préparation à la catastrophe quasi absente, accentuant de ce fait dramatiquement le niveau d'endommagement possible. Ensuite, « l'acceptation d'endommagement » se traduit par une prise de conscience du danger de la part des individus, et un mode de réponse basé sur une certaine accommodation, s'exprimant par de la solidarité entre sinistrés, l'aide aux secours et l'utilisation de moyen de protection à court terme. Ce type de réponse s'applique plus particulièrement aux risques prévisibles. « La réduction de l'endommagement » correspond à la mise en place de plan de prévention des risques au niveau collectif, visant à réduire les conséquences négatives en cas de survenue d'une catastrophe. Ce type de réponse s'inscrit ici dans le cadre d'un risque socialement acceptable, c'est-à-dire qui reste en dessous du seuil du refus de la population. Enfin, le dernier stade se caractérise par « la modification radicale du comportement en cas de crise », et se concrétise dans une sorte de repli stratégique face aux risques. Le seuil de tolérance au risque étant franchi, les moyens d'action retenus sont ici plus conséquents, sous l'impulsion notamment du pouvoir politique, et renvoient par exemple à une nouvelle politique d'aménagement du territoire, voire une délocalisation des enjeux. Ce type d'étude montre clairement comment le facteur social, et notamment le type de réponse individuelle et collective, joue un rôle fondamental dans l'exposition aux risques.

Finalement, l'intérêt de l'approche de la vulnérabilité est d'ouvrir le champ de la prévention des risques, et de ne plus cantonner leur prise en charge à de simples mesures techniques. Différentes mesures, telle la mise en place de campagne d'information et/ ou prévention en direction des populations, la réalisation d'exercice de simulation en cas de catastrophe majeure, ou encore l'évaluation régulière des procédures de gestion de crise (etc.), sont autant de pistes à même de réduire la propension à subir des dommages. En ce sens, la gestion des risques doit se situer aussi bien « *dans le développement social et économique, la démocratie et la justice, dans des politiques du logement et d'aménagement du territoire, dans des politiques de santé et d'équipements.* » (D'Ercole & Metzger, 2011, p. 1). Néanmoins, dans les faits, ce type d'approche véritablement porteuse peut se retrouver confrontée à différents obstacles, qui en limitent l'intérêt. Par exemple, en présence d'enjeux économiques majeurs, les facteurs de vulnérabilité peuvent être sous-estimés, voire complètement ignorés, car leur prise en compte constituerait un frein au développement des espaces concernés par le risque (Veyret & Reghezza, 2006).

La vulnérabilité est donc progressivement devenue un élément central et déterminant dans l'évaluation et de la gestion des risques naturels (Becerra & Peltier, 2009 ; Gilbert, 2009). En plus d'enrichir l'étude des risques, cette conception de la vulnérabilité a favorisé le recours à l'interdisciplinarité, particulièrement utile pour appréhender les sujets de recherche complexes, comme les risques naturels (Hellequin, Flanquart, Meur-Ferec & Rulleau, 2013 ; Vanloqueren & Baret, 2009). Les recherches sur la vulnérabilité se sont ainsi intensifiées, ouvrant la voie à la constitution de différents modèles théoriques, tel celui de la « vulnérabilité systémique ».

2.2 La vulnérabilité systémique

Le modèle de la « vulnérabilité systémique » aborde la question des risques dans une perspective globalisante : ce modèle intègre, entre autres, les éléments naturels et anthropiques au sein d'un seul et même système (Meur-Ferec, Deboudt & Morel, 2008). Aléas et vulnérabilité ne sont plus dissociés, au contraire, les aléas sont considérés comme un élément constitutif du « système vulnérabilité » (Flanquart, Meur-Ferec, Deboudt, Morel & Longuépée, 2009). Ces derniers, en engendrant l'exposition aux risques, impactent directement le niveau de vulnérabilité d'un territoire (Flanquart et al., 2009). C'est sur ces fondements qu'a été développé au début des années 2000 ce modèle théorique, en s'inspirant notamment des travaux de D'Ercole (1994) en lien avec l'étude des risques côtiers d'érosion et de submersion marine. Ce modèle a été conçu dans un cadre de recherche interdisciplinaire, alliant sciences de la nature et celles de la société dans l'appréhension d'un même objet, l'étude des facteurs de vulnérabilité requérant indéniablement un diagnostic partagé par les disciplines attenantes à l'objet étudié (Hellequin, Flanquart, Meur-Ferec & Rulleau, 2013 ; Thouret, D'Ercole, 1996).

Concrètement, ce modèle comprend quatre composantes principales, chacune en interaction avec les autres. Ces composantes, qui sont au fondement de la vulnérabilité systémique, renvoient aux aléas, aux enjeux, à la gestion et la perception (Hellequin et al., 2013). Ces quatre composantes peuvent se décrire ainsi :

- Les aléas, ce sont les phénomènes naturels, parfois influencés par l'action humaine, comme l'érosion des falaises, la rupture des cordons dunaires, la submersion, etc. ;

- Les enjeux font référence aux personnes et aux biens exposés aux aléas et à la valeur accordée à ce qui pourrait être perdu ;

- La gestion concerne les politiques publiques de prévention, de protection et de gestion de crise, les équipements de défense contre la mer, etc. ;

- La perception renvoie à la conscience et la mémoire du risque, les usages et l'attachement aux lieux exposés, la connaissance des mesures de sauvegarde, etc.

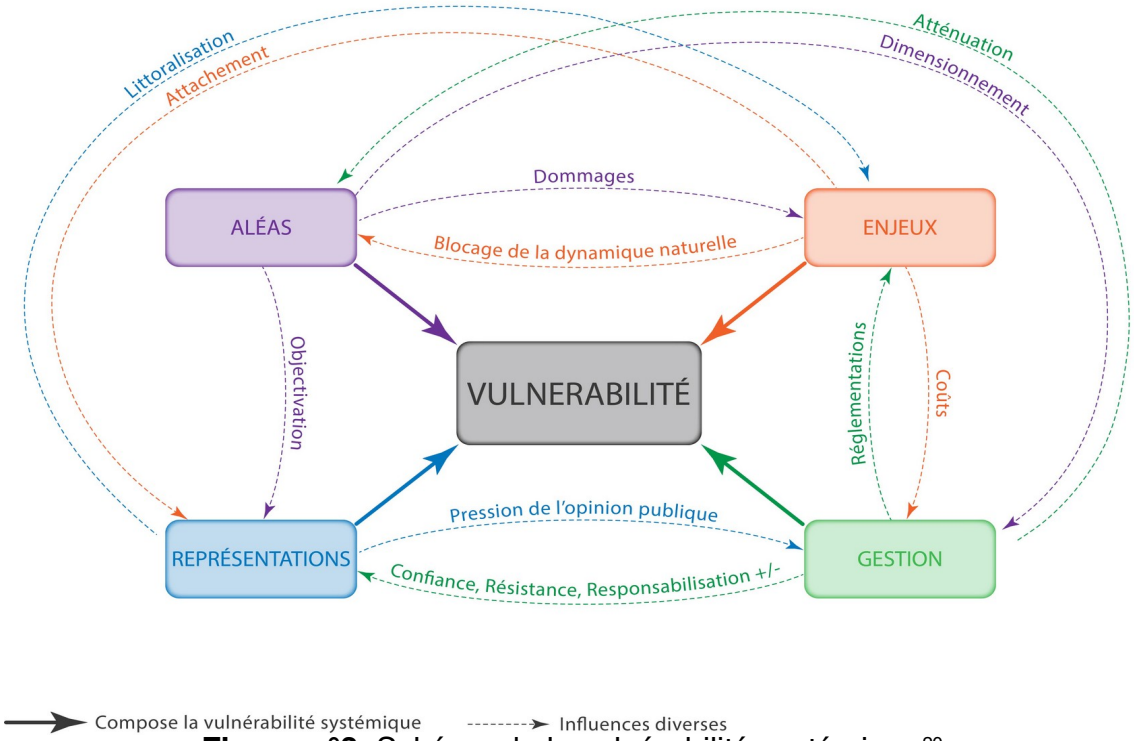

Figure n°3. Schéma de la vulnérabilité systémique[20]

Selon ce schéma, les deux composantes « aléas » et « enjeux » forment le risque : les aléas ne peuvent constituer un risque à eux seuls sans la présence d'enjeux sociétaux en face. Les composantes « gestion » et « représentation » occupent une place à part au sein du système vulnérabilité, dans la mesure où elles constituent les leviers susceptibles de réduire la vulnérabilité. En ce qui concerne la composante gestion, qu'il s'agisse de la maîtrise de l'urbanisme ou

20 Meur-Ferec, Le Berre, Cocquempot, Guillou, Henaff, Lami, Le Dantec, Letortu, Philippe & Noûs (2020)

de l'application d'un plan de prévention, les gestionnaires des communes à risque constituent des acteurs importants dans la réduction de la vulnérabilité (Hellequin et al., 2013). De la même façon, en ce qui concerne les représentations, déterminer quels sont les connaissances et les avis des individus concernant la question des risques côtiers peut s'avérer crucial. En effet, si la mise en place de mesures de prévention et/ou de protection n'est pas comprise, voire même rejetée par tout ou partie de la population, elles peuvent se révéler totalement inefficaces (Hellequin et al., 2013). En clair, meilleur sera le niveau de connaissance des risques des individus et meilleures seront leur adaptation et leur préparation, réduisant ainsi la vulnérabilité (Giec, 2014). Ce modèle peut s'avérer particulièrement utile pour les gestionnaires, car il permet d'éclairer « *leurs décisions par des études montrant la contribution à la vulnérabilité globale de chacun des paramètres qui la composent* » (Renard & Chapon, 2010, p44). De même, il ouvre la possibilité d'aborder « la question des stratégies de gestion à long terme des côtes » (Hellequin et al., 2013).

Ce modèle présente en outre l'intérêt majeur d'inclure un aspect peu étudié par les chercheurs, à savoir les « représentations » (Peretti-Watel, 2003). L'intégration de cet aspect s'est là aussi effectuée en rupture avec le paradigme « aléa x vulnérabilité », au sein duquel la place de l'homme, voire de la société en général, dans les risques n'était pas systématiquement révélée (Pigeon, 2002). Pourtant, à l'heure d'aujourd'hui, il se trouve peu de chercheur, même au sein des sciences de la nature, à remettre en cause le principe selon lequel « *il n'y a risque que s'il y a société.* » (D'Ercole & Metzger, 2011, p. 10). Cette évolution marque l'intégration de la question cruciale des points de vue dans la problématique des risques et constitue ainsi la reconnaissance de « *la dimension sociale irréductible du risque* » (D'Ercole & Metzger, 2011, p.9). La représentation

des risques est tributaire de l'ancrage social et territorial des individus : se représenter les risques côtiers selon que l'on soit scientifique, gestionnaire ou simple habitant, et selon que l'on habite à 10 mètres, 1 kilomètre ou même 100 kilomètres du bord de mer, impactent l'appréhension de ces risques, et par la même, les pratiques à leur égard.

Par ailleurs, il est important de préciser que dans sa première mouture, le modèle de la vulnérabilité systémique pour évoquer cette dimension humaine utilisait le terme de « perception », et non celui de « représentation ». Ce positionnement originel était loin d'être neutre, car il impliquait une grille de lecture spécifique : de nombreux travaux dans ce domaine aboutissaient à l'identification des biais de perception concernant les risques, qui révélaient par exemple « *une tendance très générale de l'individu à estimer que les dangers qui guettent les autres nous épargnent personnellement ou nous touchent à un degré moindre* » (Hellequin et al., 2013, p.388). Ce type de travaux présentait à notre sens deux écueils principaux. Premièrement, ils sont ancrés dans l'idée qu'il existe un risque réel et objectivable par le biais d'une évaluation scientifique.

Dans ce cadre, le mode de pensée des sujets profanes est disqualifié, ces derniers étant « accusés » de commettre des erreurs de jugement dans l'identification des risques. Deuxièmement, ces travaux échouent à rendre compte de la complexité des phénomènes étudiés, à saisir les logiques sociales qui leur sont propres, dans la mesure où elles se limitent bien souvent à l'étude des données sociodémographiques (du type âge, sexe, revenus...). En un mot comme en mille, ce type de travaux échoue à concevoir le risque comme une construction sociale. C'est entre autres pour ces raisons que le modèle de la vulnérabilité systémique a évolué : le terme de « perception » a été remplacé par celui de « représentation ». Ce changement de terminologie marque ainsi un

important recadrage conceptuel, les représentations faisant référence à un champ théorique particulier en psychologie sociale. Dans la partie suivante, nous expliciterons le concept de représentation, nous déterminerons quels en sont les tenants et les aboutissants au regard de l'appréhension du concept de risque, et nous verrons également comment ce champ théorique apporte un nouvel éclairage à l'étude des risques côtiers.

3 Un regard psychosocial sur les risques côtiers

3.1 L'approche psychosociale des risques

Dans les précédentes parties, nous nous sommes attelé à réaliser un état de l'art relatif aux études sur les risques naturels, en définissant notamment quels étaient les conceptions et modèles dominants. Cet état de l'art nous semblait important et nécessaire, pour premièrement « savoir d'où l'on part » en contextualisant notre travail, et deuxièmement, pour mieux nous positionner par la suite dans ce champ de recherche sur les risques, au regard de notre discipline qu'est la psychologie sociale.

Pour comprendre et définir notre posture analytique générale, revenons un instant sur la conception « aléa centré » qui a constitué pendant de nombreuses années le socle principal des recherches menées sur les risques. Cette conception se base sur une grille de lecture binaire des risques : d'un côté, il y a l'aléa qui menace les biens et les personnes, et de l'autre, un niveau d'endommagement possible, que les mesures de protection et/ou de prévention viennent contenir. Il est possible avec cette approche de faire un parallèle avec le paradigme béhavioriste en psychologie cognitive (très influent dans la première moitié du 20ème siècle), qui pour appréhender le fonctionnement cognitif humain s'appuyait

sur le schéma « stimulus – réponse ». Par rapport à notre objet d'étude, le stimulus renverrait aux risques côtiers et la réponse à la mise en place de mesures de protection et/ou de protection adéquates, correspondant à une conception finalement assez simpliste des risques et de leur gestion. Or, cette approche, qui conduit fondamentalement à des solutions de nature techniciste, néglige, voire oublie, le facteur humain, c'est-à-dire la société et son organisation, ses normes et valeurs sociales, de même que les individus et leurs comportements. C'est précisément ce point qui fait la spécificité de notre posture analytique, c'est-à-dire la prise en compte de cette dimension humaine à travers « une lecture ternaire des faits et des relations » (Moscovici, 2011, p.9). Ce que cette lecture ternaire montre, c'est qu'entre les phénomènes de submersion et/ou d'érosion (le stimulus) et les mesures de prévention et/ou de protection mises en place pour y faire face (la réponse), il y a le « sujet ». Qu'entendons-nous précisément par « sujet » ? Il ne s'agit évidemment pas du sujet parfois étudié dans les expériences en psychologie, réduit à un simple automate (Gergen, 2001). Dans le cadre de notre recherche, il s'agit plus d'un sujet « pensant » inséré dans un réseau de relations sociales, aux prises avec les normes et valeurs sociales de la société à laquelle il appartient, qui s'inscrit dans une histoire personnelle, mais aussi propre à son territoire, et qui tout au long de sa vie au travers de ses expériences personnelles a construit une certaine vision du monde. Un sujet également « agissant », c'est-à-dire qui est pleinement acteur du monde dans lequel il vit, et qui de par son activité en société participe à développer de nouvelles façons de pensée, des nouvelles normes et pratiques sociales. Mieux que le terme de « sujet », il s'agit d'un « être social » par nature, en contact donc avec les autres, et qui est modelé par la société dans laquelle il vit (De Visscher, 2001). Dans ce cadre, « *les autres et leurs influences sont les*

médiateurs nécessaires par lesquels le sujet peut se constituer en tant que tel et élaborer un rapport au monde » (Laurens, 2006, p.56).

Pour en revenir aux risques côtiers, cette vision de l'homme a des conséquences directes sur la façon dont ils sont appréhendés. Effectivement, il existe un certain nombre de phénomènes - évènements - aléas (ex. les risques côtiers) par rapport auxquels les hommes et les femmes ont à se prononcer, que ce soit pour les définir, les expliquer ou bien trouver des solutions pour y faire face. Un risque n'est jamais considéré comme tel, sans ce travail d'appropriation de la réalité par les individus. Il n'y a donc pas de « risque objectif », puisque ce sont les individus eux-mêmes qui définissent ce qui constitue un risque ou non. Dans ce contexte, la dimension sociale intervient pleinement, puisque selon son statut socioprofessionnel, sa culture, ses croyances, son orientation politique, etc., la grille de lecture appliquée à un même phénomène (ex. submersion et/ou érosion marine) ne sera pas la même. Comme le souligne Le Breton (2017, p. 34) : « *Chaque type d'organisation sociale isole dans la série des risques potentiels ceux auxquels il est sensible* ». L'approche psychosociale des risques s'intéresse ainsi à cette appropriation de la réalité par les individus, non pour dire si tel phénomène doit être appréhendé comme un risque ou non, mais bien pour rendre compte de la manière dont les individus se positionnent, mais aussi de ce que ces positionnements impliquent.

Il est important d'insister sur l'idée qu'en prenant en considération cet être social, on ne s'intéresse pas uniquement aux relations interpersonnelles, mais également au contexte socioculturel, politique, économique et historique dans lequel il évolue. C'est tous ces éléments qui conditionnent le rapport aux risques côtiers des individus et qui influencent la vulnérabilité des territoires soumis à ces phénomènes. Au-delà de la définition de cette posture analytique générale, nous

allons dans les parties suivantes définir plus en détail les éléments théoriques sur lesquels nous nous sommes appuyés pour construire notre travail de thèse.

3.2 La théorie des représentations sociales

La théorie des représentations sociales a été élaborée et développée par Serge Moscovici (1961). Le fondement de cette théorie est le caractère profondément social attribué aux modes de pensée des individus : « *dans la vie mentale, au-delà des simples réactions de nos sens, tout est nécessairement social par nature* » comme le souligne Moscovici (1986, p.62). Pour dire les choses autrement, il s'agit de l'idée selon laquelle le fonctionnement cognitif des individus est infléchi selon les régulations sociales qui opèrent dans un contexte donné (Doise, 1986). D'après Jodelet (2003, p.54), les représentations sociales se rattachent à « *un acte de pensée par lequel un sujet se rapporte à un objet* » du monde social pris au sens large. En effet, cet objet représenté « *peut être aussi bien une personne, une chose, un évènement matériel, psychique ou social, un phénomène naturel, une idée, une théorie, etc. ; il peut être aussi bien réel qu'imaginaire ou mythique...* » (Jodelet, 2003, p.53). Les représentations sociales constituent pour les individus une sorte de « *vision fonctionnelle de la réalité* » (Abric, 2011). En tant que système d'interprétation de la réalité, elles façonnent notre rapport aux autres et au monde, en ce sens qu'elles « *orientent et organisent les conduites et les communications sociales* » (Jodelet, 2003, p.53). Les représentations sociales trouvent leur traduction à travers une multitude d'expressions, qu'il s'agisse d' « *éléments informatifs, cognitifs, idéologiques, normatifs, croyances, valeurs, attitudes, opinions, images, etc.* » (Jodelet, 2003, p. 52). Pour résumer, une représentation sociale peut se définir comme « *ensemble de connaissances, croyances, schèmes d'appréhension et d'action à*

propos d'un objet socialement important. Elle constitue une forme particulière de connaissance de sens commun qui définit la réalité pour l'ensemble social qui l'a élaborée dans une visée d'action et de communication » (Gaffié, 2004, p. 7).

Les représentations sociales présentent la caractéristique d'être socialement construites (Moscovici, 1961). Leur élaboration dépend du contexte socioculturel, politique et historique dans lequel elles s'inscrivent et se transforment, de même que leur signification dépend du contexte discursif au sein duquel elles s'actualisent (Abric, 2011). En ce sens, le rôle joué par les rapports de communication est primordial, car c'est à travers eux que les personnes vont construire leur système de représentation : « *À travers la communication, les représentations engagent aussi des processus de construction de la réalité sociale.* » (Valence, 2010, p.43). Ainsi, les échanges au sein de la famille, entre amis, entre collègues de travail (etc.), de même que les informations diffusées dans les médias (presse, radio, télévision...) sont autant de points d'appui à l'élaboration des représentations. Toutes les informations, les opinions, les croyances, les connaissances scientifiques (etc.) circulant dans la société façonnent ainsi notre système de représentation. Dans ce cadre, il est important de noter que la dynamique des rapports de communication fait apparaître une certaine concordance entre les prises de position des individus et les relations particulières d'influence (Moscovici, 1961). A titre illustratif, l'étude sur la psychanalyse de Moscovici (1961) montre comment des styles de communication différents façonnent les prises de position des individus à l'égard d'un objet nouveau, tout en leur permettant de se situer dans un ensemble de rapports sociaux. Il s'agit là d'un point particulièrement important, la pensée représentationnelle est ancrée dans la vie des groupes, dans le sens où « *le groupe exprime ses contours et son identité par les sens dont il investit sa*

représentation » (Jodelet, 2011, p.378). Chaque représentation sociale « *porte la marque de l'appartenance sociale des individus qui en sont porteurs, ce qui garantit leur identité sociale, et ce qui leur permet de distinguer et de catégoriser les autres* » (Rateau, 2000, p.81).

De façon générale, deux processus majeurs sont à l'oeuvre dans l'élaboration et le fonctionnement des représentations sociales, à savoir l'objectivation et l'ancrage (Moscovici, 1961). Ces processus « *rendent compte de la façon dont le social transforme une connaissance en représentation et de la façon dont cette représentation transforme le social* » (Valence, 2010, p.35). De même, ils « *éclairent une propriété importante du savoir : l'intégration de la nouveauté qui apparaît comme une fonction de base de la représentation sociale* » (Jodelet, 2011, p.373). Premièrement, l'objectivation est une opération de « *mise en images des notions abstraites* » (Jodelet, 2011, p.373). Cette opération imageante « *donne une texture matérielle aux idées, fait correspondre des choses aux mots, donne corps à des schémas conceptuels* » (Jodelet, 2011, p.373). Cette mise en image de l'objet facilite ainsi la communication (Doise, Clémence & Lorenzi-Cioldi, 1994). Concrètement, le processus d'objectivation se scinde en 3 phases. Il y a tout d'abord une phase de « construction sélective », où l'individu sélectionne, fait le tri parmi les informations disponibles par rapport à l'objet, pour n'en retenir que les plus pertinentes. Les critères de sélection de l'information sont à la fois culturels (en rapport à l'accès à l'information) et normatifs (en lien avec le système de valeur) (Jodelet, 2011). Il s'agit là d'une véritable réappropriation des informations par l'individu. Ensuite, il y a la phase de formation du « noyau figuratif », où les éléments retenus à l'étape précédente sont formalisés dans un schéma conceptuel, imageant et structurant. Ces éléments, qui constituent la clef de voûte du noyau figuratif, ont un sens

particulièrement important et déterminant pour la représentation sociale de l'objet en question. Enfin, dans la phase de « naturalisation », les éléments du noyau figuratif sont « naturalisés », dans le sens où ils deviennent une réalité concrète pour l'individu, voire même une évidence. En acquérant un caractère commun, cette structure imageante facilite pour l'individu l'appréhension de la réalité (Abric, 2011).

Deuxièmement, l'ancrage est le processus par lequel l'objet de représentation est intégré dans le cadre de pensée préexistant. Il s'agit ici de « *l'enracinement social de la représentation et de son objet* » (Jodelet, 2011, p .377). Ce processus permet de situer la représentation et son objet au regard du système de normes et de valeurs sociales, tout en leur donnant une certaine cohérence (Valence, 2010). L'ancrage comprend trois modalités particulières (Jodelet, 2011). La première d'entre elles concerne l'assignation de sens. Concrètement, l'individu va accorder une signification particulière à l'objet représenté, qui sera fonction des normes, des valeurs et encore des croyances du groupe social auquel il appartient. La signification attribuée à la représentation devient de ce fait le marqueur de la position sociale de l'individu (au regard de son groupe d'appartenance), révélant par là même l'importance des rapports sociaux dans le phénomène représentatif. Deuxièmement, le processus d'ancrage permet l'assimilation de l'objet de représentation dans le cadre de pensée préexistant (Jodelet, 2011). Par ce biais, l'objet de représentation est pleinement intégré dans le système de connaissances de l'individu, qui s'en trouve ainsi transformé et en quelque sorte modernisé, pour pouvoir intégrer ce nouvel élément. Cette intégration de la représentation permet de la rendre directement mobilisable par l'individu. Troisièmement, l'ancrage permet et autorise « l'instrumentalisation du savoir ». En effet, une fois la représentation incorporée dans le cadre de

référence familier de l'individu, celle-ci va pouvoir lui servir de grille de lecture du monde, lui permettant à la fois d'adapter ses conduites et d'orienter ses communications (Deschamps & Moliner, 2008). La représentation joue finalement le rôle de médiation entre l'individu et son environnement physique et social (Jodelet, 2011).

La théorie des représentations sociales, telle qu'elle est définie, constitue un cadre conceptuel suffisamment général pour appréhender le fonctionnement sociocognitif de la pensée humaine, en ce qui concerne aussi bien sa genèse que son expression. Cette théorie montre toute la complexité du phénomène représentationnel, qui est « toujours activé et agissant dans la vie sociale des individus » (Jodelet, 2003). Néanmoins, il est aussi important de préciser que tout objet du monde social ne fait pas nécessairement l'objet d'une représentation sociale (Moscovici, 1961). Les mécanismes et processus de la pensée représentative présentés ci-dessus ne se mettent en place que sous certaines conditions. Dans la partie suivante, nous traiterons donc des conditions sous lesquelles un objet peut devenir objet de représentation, que nous mettrons en relation avec le sujet qui nous intéresse plus particulièrement dans le cadre de notre thèse, à savoir les risques côtiers.

3.3 Les risques côtiers : un objet de représentation ?

3.3.1 Les conditions d'émergence des représentations sociales

Avant d'aborder la question des risques côtiers en tant qu'objet de représentation, il est important de revenir sur les conditions générales qui amènent les individus et/ou les groupes sociaux à élaborer un système de connaissance. D'après Moscovici (1961), il existe trois critères pour qu'un objet soit considéré comme

objet de représentation. Premièrement, il doit s'agir d'un objet complexe, qui pose question aux individus. Les multiples informations qui circulent, à propos de cet objet complexe, nécessitent de ce fait un important travail d'appropriation de la part des individus, entraînant leur distorsion en raison des critères d'ordre principalement social utilisés pour les assimiler. Deuxièmement, il doit s'agir d'un objet qui sollicite une prise de position de la part des groupes qui s'en emparent. Selon l'intérêt pour l'objet en question, les groupes sociaux et les individus qui en font partie, sont amenés à se positionner à son endroit, au regard de leur système de normes et valeurs sociales. En ce sens, un objet qui ne focaliserait pas l'attention des groupes sociaux a peu de chance de déboucher sur l'élaboration d'une représentation sociale. Troisièmement, il doit s'agir d'un objet qui suscite une certaine émulation, c'est-à-dire qui génère des débats et des discussions intenses à son propos. En clair, il doit s'agir d'un objet source de polémiques (Flament & Rouquette, 2003), qui poussent les différents groupes sociaux à clarifier leur position à son égard, structurant ainsi le champ des opinions le concernant. Ces différentes conditions favoriseraient ainsi l'émergence d'une représentation sociale.

Les trois conditions développées ci-dessus font globalement l'objet d'un consensus auprès des chercheurs s'inscrivant dans ce champ théorique. Toutefois, certains auteurs ont affiné et développé les conditions nécessaires à l'émergence d'une représentation sociale proposées par Moscovici. Moliner (1993, 1996) précise que deux autres conditions interviennent elles aussi dans l'élaboration d'une représentation sociale. D'une part, l'objet de représentation doit être la source d'enjeux, qui nécessitent de ce fait la mise en place d'un système de connaissances à son propos, permettant aux individus de se positionner (Moliner, 1993, 1996). Cet auteur note que la nature des enjeux en

question concerne pour partie la sphère identitaire. D'autre part, l'élaboration représentationnelle doit se situer dans un cadre ouvert, c'est-à-dire au sein de groupes sociaux qui ne soient ni contraints ni soumis à un mode de pensée unique, par une instance de contrôle social de quelque nature que ce soit (Moliner, 1993, 1996). Le processus représentationnel étant fondamentalement un processus vivant et créatif, celui-ci ne peut se déployer que dans une société démocratique, ouverte aux débats et à la discussion. En résumé selon cet auteur : « *Il y aura élaboration représentationnelle, quand, pour des raisons structurelles ou conjoncturelles, un groupe d'individus est confronté à un objet polymorphe dont la maîtrise constitue un enjeu en termes d'identité ou de cohésion sociale. Quand, en outre, la maîtrise de cet objet constitue un enjeu pour d'autres acteurs sociaux interagissant avec le groupe. Quand, enfin, le groupe n'est pas soumis à une instance de régulation et de contrôle définissant un système orthodoxe.* » (Moliner, 1993, p.13).

Guimelli (1994), quant à lui, insiste sur la question des pratiques sociales : l'objet de représentation doit être à l'origine de pratiques et de comportements nouveaux et spécifiques, qui nécessiteraient la mise en cohérence entre le domaine conceptuel et le domaine de l'action. A cette liste de conditions non exhaustive, on peut encore rajouter l'utilité sociale de l'objet en question (Bonardi & Roussiau, 1999). En guise de synthèse, il semblerait que ce soit le caractère profondément social de l'objet qui déclencherait le processus représentatif : « *il est toujours question d'objets insérés dans le débat social pour lesquels les groupes ont à se positionner en fonction de leurs systèmes de croyances et d'ancrages idéologiques, eux-mêmes régis par les rapports de pouvoir (économiques et symboliques) qui structurent la société.* » (Valence, 2010, p.31-32).

3.3.2 Le cas des risques côtiers

Les risques côtiers possèdent certaines caractéristiques qui légitiment certaines interrogations, notamment celle de pouvoir ou non les considérer comme objet de représentation. En effet, il est important de rappeler qu'ils constituent des risques naturels « territorialisés », c'est-à-dire qui ne concernent spécifiquement que certains espaces donnés quelle que soit leur envergure (Navarro-Carrascal & Michel-Guillou, 2014). Par ce terme de « territoire », nous entendons « *un lieu de ressources au regard d'un tressage entre des facteurs naturels, des facteurs humains compte tenu d'un contexte social, institutionnel, politique et culturel, voire ethnique (ou même infra-ethnique) dans une perspective plus ou moins déterministe* » (Pesqueux, 2014, p.55). Le territoire, dans son acception active, est « *le lieu d'expression de la volonté d'acteurs, c'est aussi ce qui permet de parler du territoire à la fois dans les logiques d'un marqueur identitaire et celles d'un espace de normes* » (Pesqueux, 2014, p.56). Les risques côtiers se déploient donc dans un espace qui est approprié par les individus, dans lequel il existe une certaine façon de « l'habiter » socialement construite. Penser les risques côtiers nécessite ainsi de prendre en compte cette dimension territoriale, car les « modes d'habiter » à l'intérieur des territoires soumis à ces aléas conditionnent leur appréhension par les individus.

Par ailleurs, nous rappelons que ce sont des risques qui ne sont pas tangibles, c'est-à-dire immédiatement visibles dans l'environnement (Navarro-Carrascal & Michel-Guillou, 2014). Dans ce contexte, pour que les individus se forment une représentation des risques côtiers, il est nécessaire que se mette en place un travail de mise en visibilité (Lemieux, 2008). Celui-ci consiste en un « *travail collectif de discernement, fait de mises en évidence et de mots, de visibilités qui existaient déjà, quoi qu'étant moins ou pas visibles en tant que telles* » (Lemieux,

2008, p.141). Dans ce cadre, « *la communication joue un rôle prépondérant dans la lecture du risque qu'opèrent les gens* » (Joffe, 2005, p.121). La mise en visibilité des risques côtiers participerait ainsi à leur émergence dans l'univers représentationnel des individus, de même qu'à leur matérialisation concrète dans leur lieu de vie. Elle peut potentiellement susciter chez les personnes des changements d'attitudes, voire de comportements (Lemieux, 2008).

La question de la territorialité ainsi que de la mise en visibilité des risques, ont montré toute leur importance dans la construction d'un système de représentation relatif aux risques, dans l'étude de cas ethnographique réalisée par Durand (2014). Celle-ci, qui a été réalisée à Lattes (située dans le sud-est de la France), illustre certaines circonstances dans lesquelles l'élaboration représentationnelle du risque peut être « contrariée ». L'une des principales entraves repérée concernait la communication locale autour du risque, qui était axée sur la défense et la maîtrise possible des aléas. Cette communication était notamment verrouillée et marquée du sceau de l'expertise par les élus locaux (qui s'appuyaient sur les études réalisées par les ingénieurs), ce qui influençait les habitants dans le sens d'une relativisation, voire d'une invisibilisation du risque. Précisons-le dans ce cadre, « *rendre public ne signifie pas nécessairement rendre visible* » (Lemieux, 2008, p.138) : la mise en forme de l'information, ses modalités de diffusion, sa récurrence, sans oublier bien sûr son contenu, sont autant d'éléments qui participent à sa visibilité. Si l'information sur le risque circulait, elle ne mobilisait en réalité pas les individus : le message selon lequel la gestion des risques était assurée par des experts qui prenaient les mesures adéquates (également relayé dans la presse), n'incitait pas les habitants à s'emparer de ce sujet ou à s'interroger davantage. Il est aussi à souligner le contexte local où les habitants valorisaient le côté naturel de leur cadre de vie, sa

tranquillité et les différentes aménités qu'il offrait, soit autant d'arguments pour un mode de vie à préserver en l'état (Durand, 2014). Le risque n'était finalement pas considéré comme un facteur de disqualification du cadre de vie (Durand, 2014). A noter également que dans ce contexte local particulier, le risque d'inondation se retrouvait « noyé » dans d'autres préoccupations, notamment en matière de tranquillité publique. Il est important de rappeler que les résultats de cette étude de cas ne sont évidemment pas généralisables à l'ensemble des territoires soumis aux risques côtiers, ce dont il n'était pas question ici. Pour autant, ils sont très éclairants concernant les conditions dans lesquelles les risques naturels côtiers peuvent (ou non) émerger dans le champ représentationnel des individus. Ils révèlent ainsi le rôle clef joué par le travail de mise en visibilité des risques : « *L'inondation s'offre d'autant mieux comme matière à discussion que son traitement s'avère comme tel : discutable. Le sujet de l'inondation vient d'autant mieux quand il offre l'occasion de spécifier sa position dans un champ polémique.* » (Durand, 2014, p.335). Cette mise en visibilité du risque fait à notre sens écho à la troisième condition posée par Moscovici (1961) concernant la construction d'une représentation sociale, à savoir la pression à l'inférence. De plus, ce contexte territorial particulier (dans lequel s'exprime un certain nombre de logiques sociale, économique, culturelle, etc.) qui ne stimulait pas des prises de position des individus et des groupes sociaux concernant les risques, et qui ne les incitaient pas à former un système de connaissances stable à leur propos, a vraisemblablement constitué un frein au processus représentatif.

L'objet de cette partie n'est évidemment pas de montrer que les risques côtiers ne constituent pas un objet de représentation, loin s'en faut. Diverses études ont d'ailleurs montré qu'il s'agissait bien d'un objet de représentation (Goeldner-Gianella & Bertrand, 2014 ; Michel-Guillou, Lalanne, & Krien, 2015 ; Guillou &

Meur-Ferec, 2017). Le sens de notre propos était d'attirer l'attention sur les conditions sociales et territoriales particulières pouvant entourer cet objet, illustrées par une étude de cas ethnographique, pouvant impacter son émergence en tant qu'objet de représentation.

La théorie des représentations sociales permet en outre d'appréhender le mode de pensée des individus en tant que tel, et d'en saisir quelle en est la logique sociale : « *Étudier la pensée sociale, c'est donc abandonner le projet d'établir un catalogue d'erreurs, de biais, d'inconséquences et de manquements de toutes sortes à l'aune comparatif de la logique normative des sciences, mais considérer au contraire que ces « erreurs » font corps et sens.* » (Rateau, Ernst-Vintila & Delouvée, 2012, p.55). Cette théorie permet ainsi de saisir la complexité inhérente aux mécanismes sociocognitifs de la pensée des individus, en ne les réduisant pas à de simples erreurs de jugement. Il n'est plus question ici de hiérarchisation des savoirs entre les experts et les profanes, mais simplement de différents types de connaissance qui cohabitent entre eux au sein de la société (Guimelli, 1999 ; Meur-Ferec, Deboudt & Morel, 2008). Dans la partie suivante, nous illustrons par des études concrètes les apports de cette théorie du sens commun à l'étude générale des risques côtiers dans sa dimension humaine.

3.4 Représentations sociales et risques côtiers

Au sein de la vulnérabilité systémique, la composante « représentation » qui nous intéresse plus particulièrement, vise de façon générale à identifier les facteurs physiques, psychologiques, sociaux et culturels qui peuvent jouer sur les représentations du risque (Navarro-Carascal & Michel Guillou, 2014). L'accent est ici mis sur le contexte, les conditions de vie et la relation au lieu (proximité et expérience de risques) dans la construction de ces représentations (Krien &

Michel-Guillou, 2014 ; Michel-Guillou, Krien & Meur-Ferec, 2017 ; Michel-Guillou, Lalanne & Krien, 2015). Ces différents facteurs participent à une meilleure connaissance de ce que certains auteurs nomment la « vulnérabilité perçue » (Moser, 2004), c'est-à-dire l'évaluation que les personnes se font des situations à risque et de leur capacité de réponses sociales et individuelles. Plusieurs auteurs se sont ainsi intéressés aux représentations sociales de cet objet, dont nous présenterons de façon synthétique les principaux résultats, ou tout du moins, ceux qui nous semblent les plus pertinents.

De façon générale, les études sur les représentations sociales des risques côtiers montrent qu'il s'agit d'un objet de sens commun complexe aux multiples facettes. En effet, des études ont montré que les représentations sociales de cet objet renvoyaient à une construction sociocognitive, réalisée « *à partir des représentations sociales du risque et d'autres notions du sens commun associées aux aléas d'érosion/submersion (ex : la mer, les tempêtes, etc.)* » (Krien, 2014, p.58). En clair, la représentation des risques côtiers tire sa signification d'un réseau de connaissances et de croyances plus vaste (Rouquette & Rateau, 1998). D'autres études ont montré un rapprochement entre les savoirs experts et les savoirs profanes concernant les risques côtiers, en raison d'une médiatisation plus importante de ces phénomènes et d'une sensibilité environnementale croissante des individus (Rocle, Bouet, Chasseriaud & Lyser, 2016). En tout état de cause, il semblerait que se représenter le risque servirait une fonction particulière, qui est la protection psychologique contre le danger. Le processus représentationnel permettrait ainsi aux individus de l'assumer symboliquement (Joffe, 2003). C'est en construisant une représentation acceptable du risque que les individus pourraient continuer à vivre avec dans leur lieu de vie (Baggio & Rouquette, 2006).

Certains travaux, issus de la psychologie environnementale, montrent à quel point le positionnement des individus face aux risques auxquels ils sont soumis peut être infléchi par la représentation de leur environnement de vie (Weiss, Colbeau-Justin & Marchand, 2006 ; Bonaiuto, De Dominicis, Fornara, Ganucci Cancellieri & Mosco, 2011; Michel-Guillou & Meur-Ferec, 2017). A cet égard l'attachement au lieu (Hidalgo & Hernandez, 2001; Debenedetti, 2005 ; Lewicka, 2011 ; Anton & Lawrence, 2014) semble constituer une variable importante dans le rapport au risque des individus. Bien que la définition générale de l'attachement au lieu, qui renvoie à « *un lien affectif positif entre un individu et un lieu spécifique* » (Debenedetti, 2005, p.153), semble faire consensus dans la communauté scientifique, les dimensions que recouvre ce concept, ainsi que les outils nécessaires pour le mesurer, font l'objet de vives divergences d'appréciation entre les auteurs (Clayton, Devine-Wright, Stern, Whitmarsh & Carrico, 2015 ; Anton & Lawrence, 2014). Outre les difficultés opérationnelles reliées au concept d'attachement au lieu, les études menées dans ce cadre amènent à des résultats contradictoires. En effet, si de nombreuses études s'accordent pour dire qu'il existe une étroite relation entre l'attachement au lieu et le rapport aux risques des individus, le sens de cette relation n'est pas toujours très clair. Certains auteurs ont montré qu'un lien fort avec son lieu de vie contribuait à sous-estimer les risques qui pourraient survenir sur celui-ci (Billig, 2006 ; Burningham, Fielding & Thrush, 2008 ; Willis, Natalier & Revie, 2011 ; Hellequin et al., 2013) ; d'autres en revanche, ont suggéré qu'un attachement fort, pouvaient s'accompagner d'une "meilleure" prise en considération des risques par les individus, à travers notamment l'acceptation d'une responsabilité individuelle et l'adoption de comportement de prévention et/ou de protection (Castro, Batel, Devine-Wright, Kronberger, Mouro, 2010 ; Anton & Lawrence, 2014 ; Clayton et al., 2015).

Ces résultats différents montrent bien que l'attachement est un phénomène complexe à saisir, qui implique non seulement un aspect émotionnel, mais également des dimensions cognitives et comportementales (Debenedetti, 2005). La relation au lieu de vie des individus apparaît toutefois comme une donnée cruciale : « S*elon la manière dont les usagers du littoral appréhendent et utilisent leur environnement, autrement dit selon leurs projets personnels sur la commune et les activités qu'ils pratiquent, selon leur rapport à la mer mais également selon l'image qu'ils ont de leur commune et de ses gestionnaires, leur rapport aux risques, et par là même, aux actions de prévention, sera différent.* » (Krien & Michel-Guillou, 2014, p.120). Le lieu de vie de l'individu a sa propre histoire (notamment vis-à-vis des risques) ainsi qu'une certaine « culture » supposant l'existence de normes, de valeurs et de pratiques communément partagées, qui contribue également à façonner les représentations sociales des risques côtiers dans un sens prédéterminé (Baggio & Rouquette, 2006).

Par ailleurs, les comportements de protection et/ou de prévention, qui renvoient de façon générale aux mesures prises pour lutter contre les risques côtiers, apparaissent comme un élément non négligeable de la représentation des risques : « *parler des risques sur un espace défini n'implique pas seulement de parler des aléas qui menacent les enjeux, cela implique, plus largement, de parler de la manière dont ces risques sont gérés : des acteurs comme des actions susceptibles d'impacter cet espace* » (Krien, 2014, p.209). L'importance prise par l'évaluation des individus des risques côtiers (ainsi que de leur gestion), se mesure à l'aune de son impact sur les comportements des individus et les stratégies de prévention mises en place : « *On observe clairement que les positions les plus interventionnistes, quelle que soit la stratégie, concernent davantage les personnes qui sont les plus inquiètes face au risque côtier et qui*

estiment que ces risques existent et que leur aggravation future est prouvée. Ce résultat n'a rien de surprenant, mais il permet de démontrer que les représentations des risques influencent nettement les avis des habitants sur les politiques d'adaptation à mener. » (Michel-Guillou & Meur-Ferec, 2014, p.349-350). Dernier élément, la pratique du risque, ou mieux dit l'expérience du risque, constitue un élément clef de sa représentation. Avoir connu à de multiples reprises les phénomènes d'érosion et/ou de submersion sur son lieu de vie, favoriserait leur conscientisation par les individus (Michel-Guillou, Krien & Lalanne, 2015). Cela se traduirait notamment par une représentation du risque qui serait plus structurée et plus orientée vers la pratique (Gruev-Vintila & Rouquette, 2007). En ce sens, il a été montré que « *dans des départements régulièrement touchés et ayant pris conscience de leur vulnérabilité, les inondations successives ont permis à la population de se construire des « modèles d'activité » permettant une réactivité immédiate face à l'annonce de l'évènement.* » (De Vanssay, Colbeau Justin, Marchand, Vallette, Bakhache & Poumadère, 2011, p.45-46).

Au final, il ressort des études menées sur les représentations sociales des risques côtiers différents intérêts. D'une part, elles permettent de rendre compte de l'état de l'opinion et de faire apparaître les positions majoritaires concernant les risques côtiers, et par la même, de donner du sens aux discours et aux comportements des individus. D'autre part, elles autorisent une meilleure compréhension des choix de stratégies de prévention et/ ou protection, et offrent des pistes d'optimisation concernant la gestion des risques par la prise en compte des opinions des habitants (ex. mise en place de campagne de sensibilisation).

Si comme nous l'avons vu, l'étude des représentations sociales des risques côtiers présente un intérêt scientifique important, elle soulève un certain nombre

d'interrogations quant à leurs conditions de recueil (ex. attachement au lieu), notamment vis-à-vis des techniques utilisées. Il est aussi important de rappeler que notre travail de thèse s'inscrit dans le cadre du projet Osirisc, qui de par sa nature, amène une réelle réflexion sur les méthodologies employées. Dans la partie suivante, nous aborderons d'un point de vue théorique les différentes approches méthodologiques retenues, en montrant notamment en quoi ces dernières posent question par rapport à l'étude des représentations sociales des risques côtiers.

4 L'étude des représentations sociales : une question de méthode

4.1 L'étude sur le long terme des représentations sociales

Pour rappel, en parallèle de notre thèse nous participons dans le cadre du projet Osirisc à l'étude des représentations sociales des risques côtiers dans un cadre de recherche particulier. Ce projet ambitionne notamment leur saisie sur le temps long, soulevant un certain nombre d'interrogations d'ordre théorico-méthodologique dont nous souhaitons nous emparer ici. Cette réflexion est rendue nécessaire, tant il apparaît que les conditions de production des données peuvent impacter la recherche dans son ensemble.

Dans le cadre du suivi de l'évolution des représentations sociales sur le long terme, le choix du dispositif d'enquête est éminemment important. Pour répondre à cet objectif de suivi sur le long terme des représentations sociales, il y a principalement deux options qui se présentent, entre soit un protocole d'enquête transversal ou soit un protocole d'enquête longitudinal. En quelques mots, la première méthode consiste à interroger x fois différents groupes indépendants

d'individus à propos d'un même sujet. La seconde, quant à elle, consiste à suivre les mêmes individus à différents moments de leur vie à propos là aussi d'une même enquête. Au-delà du simple constat quasi unanime de leur coût important (en termes de temps, de logistique, etc.), ce type de méthodologie soulève plusieurs questionnements. Ces derniers concerneront, de façon générale, la place prise par les différentes protagonistes de la recherche (chercheur et enquêtés) au sein même du dispositif de recherche. Il sera aussi question des attitudes et des comportements adoptés à la fois par le chercheur et ses « enquêtés », dans leur relation mutuelle, de même que de l'impact des méthodes utilisées auprès des enquêtés.

Dans le cadre d'une enquête sur le long terme, où le chercheur est potentiellement amené pour les besoins de la recherche à solliciter à plusieurs reprises les enquêtés, de surcroît sur les mêmes thématiques, la question qui peut se poser est la suivante : « *Comment, alors, susciter chez le sujet une motivation initiale suffisante pour permettre à l'enquêteur d'avancer dans sa recherche ?* » (Festinger, Katz, & Lesage, 1974, p.393). L'écueil mis en évidence par plusieurs auteurs consisterait justement à occulter ce questionnement, c'est-à-dire à considérer que « *le choix des méthodes d'enquête ne se pose qu'en termes de recueil ou de collecte* » (Mondain & Bologo, 2009, p.177). La problématique du chercheur est moins de savoir quel pourcentage de participation il a atteint au regard de ses objectifs de recherche, que de comprendre ce qui a engendré la participation des enquêtés, mais aussi ce qui l'a freiné. En ce sens, une information complète fournit aux enquêtés sur les buts, les étapes et les avancées de l'enquête semble constituer l'un des premiers impératifs du chercheur, s'il veut s'assurer la participation de la population enquêtée (Pirus, Bois, Dufourg, Lanoë & Vandentorren, 2010). Ainsi, il

semblerait que la compréhension des objectifs et des étapes de recherche de la part des enquêtés favorise leur engagement tout au long du processus d'enquête, mais qu'à l'inverse l'absence de communication de la part du chercheur favoriserait « l'attrition », c'est-à-dire « *la perte d'observations au cours de la procédure de collecte de données* » (Safi, 2011, p.170). Or, « *toute érosion du groupe d'origine générera ses propres distorsions qu'il est difficile d'éliminer* » (Philogène & Moscovici, 2003, p.46), notamment en termes de représentativité de l'échantillon.

Cet effort de communication de la part du chercheur, tout au long du processus de recherche, apparaît comme le complément du devoir éthique de restitution des résultats d'une enquête (Véronique, 2012). Par conséquent, pour le chercheur « *l'enjeu de la communication avec la population est alors non seulement éthique mais aussi scientifique car la validité de la démarche repose sur la continuité de la participation des enquêtés au fil des années.* » (Véronique, 2012, p.1). Par ailleurs, si cette volonté de communiquer avec les enquêtés apparaît comme primordiale dans le cadre d'une enquête sur le long terme pour le chercheur, elle n'est pas non plus sans poser de problème, que ce soit aussi bien au niveau de la forme de cette communication qu'au niveau de sa finalité. En effet, si l'effort de communication résulte bien sur une participation accrue des enquêtés, toute « *la difficulté est de parvenir à les motiver avec des arguments scientifiques solides tout en restant compréhensibles.* » (Pirus et al., 2011, p.661). Outre ces difficultés de vulgarisation, le risque pour le chercheur serait qu'il impose, même sans le vouloir, ses propres catégories de pensée aux enquêtés, c'est-à-dire une manière de penser l'objet qui serait la « bonne ». Se pose ainsi la question de l'impact de la communication du chercheur et de sa propension à transformer le rapport à l'objet des enquêtés. Il ne faut pas non plus oublier que c'est « *la relation sociale*

enquêteur / enquêté, qui constitue le cadre de (co)production de l'information » (Couppié & Demazière, 1995, p.5). Si l'on se place du côté de l'enquêté, on peut donc supposer qu'il s'agit d'une production adressée à un enquêteur au statut particulier, « *ses caractéristiques personnelles étant utilisées par le sujet pour construire sa pensée* » (Haas & Masson, 2006, p.81). En clair, il s'agit d'un discours (celui produit par l'enquêté) qui est adressé à quelqu'un en particulier, mais c'est aussi cela même qui conditionne le contenu qui est délivré : « *La confrontation du chercheur et de l'enquêté met finalement en jeu deux types d'attentes de part et d'autre : les attentes qui portent sur l'autre (et sur ce que l'autre peut apporter) et celles qui portent sur soi (et sur ce que l'on est prêt à transmettre).*» (Véronique, 2012, p.4). Il est pour le chercheur crucial de prendre en compte le jeu des communications interpersonnelles et de tenter de saisir son impact aussi bien pendant la passation de l'enquête que lors des restitutions.

Au-delà du questionnement relatif aux rapports de communication, se pose en réalité la question de la place occupée par les différents protagonistes dans le processus de recherche. En clair, soit le chercheur se situe dans la posture du savant, c'est-à-dire celui qui sait et qui apporte les réponses, soit il se situe dans un tout autre registre, où il serait simplement le reflet des connaissances détenues par les enquêtés, dans le cadre d'une véritable co-construction des données avec les enquêtés (Mondain & Bologo, 2009). La poursuite de cette seconde logique permet d'envisager la possibilité pour les enquêtés d'être partie prenante du processus de recherche. Il serait alors question de s'interroger sur l'appropriation du dispositif de recherche par les répondants et des éventuels avantages que ces derniers pourraient en tirer. C'est sans doute bien en ces termes que serait assuré un meilleur investissement des répondants sur le temps long, dans l'hypothèse où leur appropriation du cadre fourni par la recherche leur

serait utile. Par conséquent, on peut dire que : « *A long term data collection project that fails to involve the community will not be able to produce high-quality data. Conversely, a project that takes community involvement seriously is likely to produce data that is internally consistent, accurate in reflecting local processes, and relevant to the people being studied.* » (Madhavan, Collinson, Townsend, Kahn, & Tollman, 2007, p.370).

Un autre élément qui pose question, toujours dans le cadre de la relation générale entre chercheur(s) – enquêtés, concerne l'existence d'effets spécifiques à la technique utilisée, c'est-à-dire induits par le principe même d'une enquête répétée dans le temps. Dans un premier cas, le chercheur peut se retrouver confronté à la situation où le répondant ne modifie volontairement pas ses réponses entre les différentes mesures, notamment dans un souci de cohérence (Lynn, 2009). Dans un second cas, l'individu peut à l'inverse être amené à modifier ses réponses. En effet, soit l'enquête a tellement suscité l'intérêt de l'enquêté qu'il en est venu à s'informer davantage, jusqu'à en devenir un expert du thème étudié (Philogène & Moscovici, 2003), soit elle a conduit l'enquêté à réfléchir sur le bien-fondé de ses représentations et/ou de ses comportements, jusqu'à finalement les modifier, chose qui ne se serait peut-être pas produite autrement, c'est-à-dire sans cette enquête (Lynn, 2009). Par conséquent, le chercheur et l'outil de recueil de données qu'il utilise à destination des enquêtés peut produire certains effets notables, ce qui pose finalement la question plus globale de la réception de l'outil en lui-même par les répondants. En effet, le suivi sur le long terme de représentations sociales implique nécessairement un dispositif de recherche assez lourd pour les personnes enquêtées, puisqu'elles seront potentiellement amenées à être sollicitées à de nombreuses reprises. Dans ce cadre, « *se pose alors le double problème de la disponibilité*

d'instruments d'enquête adéquats et de leur acceptation par les populations enquêtées. » (Pollak & Schiltz, 1991, p.33). L'acception du principe de l'enquête par les enquêtés devient donc cruciale, car le risque de désinvestissement, mis en évidence par de nombreux auteurs, est grand. En effet, « *la méthode de collecte définit en soi des contraintes particulières pour la population, soumise à des questions identiques à chaque passage, d'où un risque de lassitude et d'incompréhension.* » (Véronique, 2012, p.2). Ainsi, « *la pression liée à la répétition des enquêtes doit cependant être reconnue comme un risque de désinvestissement qu'il s'agit d'anticiper.* » (Véronique, 2012, p.2).

Au travers du risque de désinvestissement, c'est encore une fois la question du sens que donne la personne à sa participation au dispositif d'enquête qui se pose, d'autant plus si celui-ci demande un important investissement. Il apparaît que « *les circonstances qui incitent les gens interviewés à participer à une enquête, déterminent, dans un sens très précis, la nature des résultats éventuels de la recherche. L'enquêteur et son « client » », qu'ils le sachent ou non, jouent, l'un et l'autre, des rôles.* » (Festinger, Katz, & Lesage, 1974, p.9). Dans ce jeu de rôle se pose la question du bénéfice que tirera l'individu à se soumettre aux contraintes d'une recherche. Certains auteurs notent que les réponses données par les enquêtés ne sont évidemment pas neutres, en ce sens que « *la production d'une parole sociale n'est pas simplement description et reproduction de ce qui est, mais communication sur le devoir être des choses et moyen d'échanges entre individus* » (Blanchet & Gotman, 1992, p.17). Dans cet ordre d'idées, « *un des mobiles qui pousse un individu à communiquer avec un autre est le désir d'influencer* » (Festinger, Katz, & Lesage, 1974, p.395). On voit ici apparaître le risque d'une parole qui serait finalement "monopolisée" par quelques groupes d'intérêt particulier, et qui feraient jouer uniquement leurs

propres orientations (Philogène & Moscovici, 2003). En somme, le risque serait que les répondants utilisent l'enquête comme un moyen de revendication, et que de ce fait les résultats obtenus reflètent moins l'opinion générale de la population que celle de groupes d'intérêt particulier.

Ces diverses remarques et réflexions s'appliquent aux études des représentations sociales sur le long terme, pour autant il nous semble que même en dehors de ce cadre de recherche spécifique, les questions soulevées restent valides. L'outil utilisé par le chercheur, sa réception par les enquêtés, de même que le type de relation entretenue entre le chercheur et les enquêtés impactent clairement la recherche. Une réflexion approfondie en amont sur la définition du dispositif de recherche est par conséquent rendue nécessaire, dans le cadre d'une analyse réflexive de sa pratique. Par ailleurs, un autre axe de réflexion méthodologique, mis à jour par l'étude des représentations sociales des risques côtiers, concerne la mise en place d'une stratégie de triangulation.

4.2 Un dispositif pluri-méthodologique

Dans le cadre de notre thèse, nous avons fait le choix de recourir à un dispositif pluri-méthodologique. Il nous semble de ce fait important de revenir sur la logique qui sous-tend son utilisation, sans occulter les questions qui se posent dans sa mise en place concrète.

Il est important de préciser au préalable que la triangulation correspond à une « *stratégie inductive de recherche (partir d'un phénomène particulier et observé sur le terrain pour le décrire et le comprendre) se donnant pour objectif général de construire un savoir pertinent et consistant sur le phénomène à partir des différentes opérations de croisement sur les plans théorique, méthodologique et/ou de production des données.* » (Apostolidis, 2006, p.216). De façon

générale, l'utilisation d'une stratégie de triangulation peut suivre différentes directions. Dans la littérature, on distingue classiquement quatre types de triangulation (Denzin,1978) :

- Triangulation des données : qui consiste à utiliser différentes sources de données (en termes d'espace, de temps et de personne) au sein d'une même étude, dans l'optique notamment de se confronter à la diversité des points de vue ;

- Triangulation du chercheur : il s'agit ici de recruter différents chercheurs, qui collaborent aussi bien dans le recueil que le traitement des données ;

- Triangulation théorique : qui vise à utiliser différents concepts ou champs théoriques dans l'interprétation des résultats ;
- Triangulation méthodologique : qui se définit comme l'emploi de différentes techniques ou méthodes d'enquête dans l'étude d'un seul et même objet.

Dans le cadre de notre recherche, un de nos axes de réflexion concerne plus particulièrement la triangulation méthodologique. Son utilisation repose principalement sur l'idée que l'emploi d'une seule méthode n'est pas suffisant pour étudier la représentation sociale d'un objet (Apostolidis, 2006 ; Berger, Crescentin, Galeandro & Crohas, 2010). En effet, si les matériaux sur lesquels s'appuie le chercheur pour décrire le réel sont insuffisants, on peut difficilement considérer ses conclusions comme fondées (Quidu, 2011). Par conséquent, seule « *l'utilisation d'instruments différents pour récolter des informations sur un même phénomène permet d'en avoir une connaissance plus complète et différenciée.* » (Berger et al., 2010, p.2). Les représentations sociales étant des « *phénomènes complexes toujours activés et agissant dans la vie sociale* » (Jodelet, 2003, p.52), la mise en place d'un dispositif pluri-méthodologique

apparaît comme particulièrement adéquate pour appréhender cette complexité (Guilbert & Lancry, 2007). De surcroît, « *s'agissant d'un objet multidimensionnel, la triangulation offre la possibilité de mettre en perspective ces dimensions, de les confronter et d'affiner les résultats et les observations allant dans le même sens.* » (Ferrière, Bacro, Florin & Guimard, 2016, p.363). Dans ce contexte, elle permet d'enrichir et d'affiner l'analyse des résultats, notamment « *par la complémentarité des différentes méthodes de recueil en combinant leurs avantages et en réduisant leurs limites* » (Apostolidis, 2006, p.35). Cette stratégie de recherche vise notamment à dépasser l'opposition, profondément ancrée en sciences sociales, entre l'approche quantitative et qualitative (Péladeau & Mercier, 1993). Par ailleurs, la triangulation constitue un véritable moyen de valider les résultats d'une recherche, par la confrontation des données obtenues par les différentes méthodes employées (Tochon, 1996). L'obtention de résultats convergents permet d'accroître la vraisemblance des conclusions de l'étude menée (Péladeau & Mercier, 1993). En constituant ainsi « *un puissant facteur de robustesse pour les assertions produites* » (Quidu, 2011, p.277), la triangulation permet d'approcher au mieux la « *vraie valeur des informations recueillies* » (Créno & Cahour, 2014, p.132).

Cette stratégie de recherche soulève cependant un certain nombre d'interrogations, qui se posent également dans notre étude sur les représentations sociales des risques côtiers. Premièrement, la mise en place de cette stratégie pose la question, en ce qui concerne l'analyse des résultats, du sort réservé aux résultats qui apparaissent comme discordants entre eux (au regard des différentes méthodes utilisées). Sans être inhérent à la triangulation des méthodes, ce type de problème semble néanmoins pouvoir plus facilement se rencontrer quand différentes méthodologies sont utilisées (Weyers, Strydom &

Huisamen, 2008). Ces dernières ont chacune leur spécificité pouvant entraîner dès lors certaines variations au niveau des résultats (Wheaton, 2003). Or, « *dans une telle situation, les chercheurs ne disposent souvent pas de règles précises et impartiales pour trancher en faveur de l'une ou l'autre des interprétations* » (Péladeau & Mercier, 1993, p.116-117). Obtenir des résultats contraires selon les méthodes utilisées est donc à même de compliquer la recherche et de lui faire perdre toute sa pertinence (Ferrière, Bacro, Florin & Guimard, 2016). On constate ainsi une tendance des chercheurs à privilégier les résultats de l'une des approches utilisées, au détriment de l'autre (Péladeau & Mercier, 1993). Il s'agit pourtant là d'une vraie question, et l'on peut se demander si l'optique de validation des résultats qui préside classiquement au choix d'une stratégie de triangulation n'est justement pas ce qui pousse les chercheurs à ne pas considérer les résultats discordants. Dans ce cas de figure, ce type de stratégie perd de son intérêt, si elle « rejette », ou tout du moins, ne prend pas en compte la complexité des phénomènes étudiés, et en étant finalement réduite à une simple mesure de corrélation entre résultats (Flick, 1992). Pourtant, de tels résultats discordants pourraient tout à fait être intéressants à « creuser », en essayant notamment de déterminer comment ils peuvent malgré tout faire sens dans le cadre de la recherche.

Deuxièmement, ce type de stratégie conduit à des coûts relativement plus importants (en termes de temps, de logistique, etc.), et suppose de surcroît une expertise plus poussée : « *Triangulation is a time-consuming process and, because it usually requires more data collectors and data preparation, quite expensive. It also demands that the researcher should have expertise in each of the research methods that are used.* » (Weyers, Strydom & Huisamen, 2008, p. 210). Au-delà de la maîtrise concrète de différentes techniques, le choix (voire

l'injonction) du chercheur de s'inscrire exclusivement soit dans une tradition de recherche « qualitativiste », soit « quantitativiste » peut s'avérer dommageable. Sans les surestimer, il existe certaines cultures de recherche, selon le champ d'investigation dans lequel le chercheur se situe, qui poussent à l'emploi privilégié de certaines techniques, et ce, pour telle ou telle raison (épistémologique, politique, financière…) (Wheaton, 2003). S'inscrire dans l'une ou l'autre de ces écoles, et céder quelque part à l'inertie des pratiques, restreint de facto le champ de la recherche en limitant la richesse des analyses, et ce, même s'il peut exister certaines difficultés à « combiner » ces deux types d'approches (Flick, 2002). Par conséquent, la mise en place d'un dispositif pluri-méthodologique devrait uniquement « *être guidée par l'objet et le cadre théorique de l'étude* » (Apostolidis, 2006, p.214), de même que par son caractère adapté au public visé (Créno & Cahour, 2014).

Pour en revenir à notre objet d'étude, ce choix de recourir à la triangulation méthodologique dans le cadre de l'étude des représentations sociales des risques côtiers a été guidé par deux éléments. En premier lieu, nous cherchions en recourant à ce procédé une connaissance plus riche des phénomènes étudiés. En second lieu, ce choix a été dicté par notre conception même du risque. Nous défendons l'idée d'une construction sociale du risque, il est dès lors nécessaire de recueillir une diversité des points de vue. En multipliant les angles d'analyse grâce aux différentes techniques d'enquête utilisées nous visions à saisir les représentations sociales in situ, en prenant en considération leurs multiples déterminants (ex. ancrage territorial et social, contexte socioculturel...) pour mettre en avant la question centrale des points de vue dans l'appréhension des risques (D'Ercole et Metzger, 2011).

Dans le contexte de l'étude de la dimension humaine de la vulnérabilité, la saisie

des représentations sociales sur le long terme, de même que l'utilisation d'un dispositif de recherche pluri-méthodologique constituent des éléments importants dans notre réflexion. Au regard de l'importance prise par la dimension humaine dans l'étude de la vulnérabilité, poser le cadre de notre réflexion sur le plan théorico-pratique nous semblait particulièrement opportun. Dans ce cadre, nous affirmons que poser la question de la représentation sociale des risques, par les populations qui y sont directement confrontées, fait de plus en plus sens : la représentation que se font les personnes des risques côtiers sur leur territoire impacte leur comportement et leur choix de stratégie de protection sur celui-ci (Michel-Guillou, Lalanne & Krien, 2015 ; Michel-Guillou & Meur-Ferec, 2017). En outre, la connaissance de ce que pensent les gens à propos des risques devrait permettre d'optimiser leur gestion, à travers par exemple la mise en place d'actions de prévention si elles apparaissent comme nécessaires. L'intérêt porté pour la dimension humaine de la vulnérabilité se situe également au niveau théorique, à travers l'amélioration des connaissances sur les représentations des risques côtiers. Ceci étant posé, nous allons maintenant préciser la ligne directrice de notre travail.

5 Problématique

L'ensemble des éléments présentés jusqu'ici dans ce chapitre ont donné un aperçu de différents courants de recherche qui ont traversé l'étude sur les risques. Courants par rapport auxquels nous nous sommes positionnés, en inscrivant notre travail dans le champ théorique des représentations sociales. En développant notre approche, nous avons réalisé une esquisse des différents enjeux théorico-pratiques de notre recherche, qu'il est maintenant temps d'expliciter plus clairement.

Notre objet d'étude concerne les risques côtiers, et comme énoncé précédemment (dans le point 3.2 de ce chapitre), pour être considérés comme objet de représentation certaines conditions sont nécessaires. Il doit s'agir d'un objet polymorphe et complexe, qui suscite débats et discussions au sein des groupes sociaux qui s'en emparent, et qui de par son caractère polémique, oblige les individus à prendre position à son égard (Moscovici, 1961). La question du statut des risques côtiers en tant qu'objet de représentation est une question importante. Nous avons pu voir que différents facteurs comme la présence de structure de protection ou encore l'étalement dans le temps des aléas peuvent favoriser l'oubli du risque (Allens, Fressoz, Giacomazzi, Aubry, & Marcondes, 2013 ; Lima et al, 2016). Ce type de situation ne favorise pas les discussions et les débats autour des risques, qui obligeraient les individus à prendre position à leur égard et donc à s'en construire une représentation. Toutefois, les individus qui vivent en zone à risque (au regard notamment des plans de prévention des risques littoraux) et qui s'informent à leur sujet, de même qu'à propos des mesures de protection à prendre, en clair qui constituent pour eux un enjeu, ceux-là se forment une représentation sociale des risques côtiers (Michel-Guillou & Meur-Ferec, 2014). Dans ce cadre, il est à noter l'importance du contexte communicationnel (notamment les médias) qui participe à mettre en visibilité les risques côtiers auprès des individus (De Dominicis, Crano, Cancellieri, Mosco, Bonnes & Hohman 2014). En clair, c'est parce que ces problématiques liées aux risques côtiers sont dans le « champ de vision » (Clemence, 2003) des individus, qu'ils en parlent et qu'ils entretiennent une relation particulière avec ceux-ci, qu'on pourra alors parler de représentation sociale des risques côtiers. Ces quelques considérations montrent que « *le risque est socialement construit et dépend de la perception des acteurs* » (Le Breton, 2017, p.29).

Dans le cadre de ce travail de thèse, nous avons étudié les représentations sociales des risques côtiers en ciblant les populations des départements maritimes français et canadiens. Nous nous sommes particulièrement intéressé aux individus qui ont des enjeux sur ces espaces côtiers (qu'ils soient d'ordre professionnel, patrimonial, familial, etc) et/ou qui vivent en zone à risque de submersion et/ou d'érosion. Il est difficile de rendre compte de la manière dont les individus se représentent et agissent vis-à-vis des risques côtiers, sans prendre en considération le contexte particulier qui façonne la formation des représentations sociales de cet objet. Pourtant, cette dimension contextuelle est souvent absente des études en psychologie sociale sur les risques, qui l'abordent bien souvent en termes de biais cognitifs (ex. biais d'optimisme). Que recouvre cette dimension contextuelle ? Nous avons retenu deux éléments en particulier, le premier d'entre eux touche à la sphère environnementale, qui renvoie de manière générale à la relation de l'individu à son environnement physique et social. Dans ce cadre, l'intérêt est porté aux effets « *des conditions environnementales sur les comportements et conduites de l'individu qu'à la manière dont l'individu perçoit (perceptions, attitudes, évaluations et représentations) et agit sur l'environnement.* » (Moser, 2009, p.19). Cela touche aussi bien aux liens émotionnels qui relient l'individu à son lieu de vie, la façon dont il se définit par rapport à lui, l'image qu'il s'en fait, ou encore la manière dont l'environnement répond à ses besoins. Cela concerne également les relations interpersonnelles et les appartenances groupales de l'individu, à travers le vécu et l'histoire partagée sur un même territoire. Le deuxième élément notable concernant cette dimension contextuelle se réfère au contexte socioculturel. Il s'agit de s'intéresser aux valeurs et normes sociales de la société à laquelle les individus appartiennent, les modes de pensée dominants, mais également aux rapports de communication

dans la société. Ce contexte socioculturel est difficilement saisissable dans sa globalité, c'est pourquoi nous nous sommes plus particulièrement centré sur les aspects afférents à notre objet d'étude. Nous nous sommes ainsi intéressé aux « sens » dont sont investis les territoires côtiers, à travers l'image de la mer dans la société et les pratiques qui lui sont associées, la perception du cadre de vie littoral et du mode de vie de ses habitants, le discours médiatique sur l'espace littoral et les phénomènes d'érosion et/ou de submersion marine, etc. Une autre manière d'appréhender ce contexte socioculturel se situe dans la comparaison entre la France et le Canada. Dans le chapitre n°1, nous avons notamment décrit un certain nombre d'éléments relatifs aux deux contextes nationaux, que cela concerne le rapport au littoral, la culture du risque, etc. Ces éléments peuvent dès lors constituer des pistes d'explication concernant les différences observées dans ces deux pays. Dans ce cadre général, notre objectif principal est de saisir comment l'objet « risques côtiers » est représenté, tout en évaluant l'impact de ces deux éléments contextuels. Nous pensons que mener une recherche sur les représentations sociales des risques côtiers a cela de spécifique, qu'il ne s'agit pas tant de saisir leur contenu que d'étudier le contexte dans lequel elles émergent, car à notre sens, c'est bien in fine ce contexte qui permet de saisir leur construction et les contours qui lui sont donnés par les individus.

Cette analyse d'ordre théorique se doit d'être accompagnée d'un retour réflexif sur notre propre pratique de recherche. Le choix de privilégier telle ou telle technique d'enquête n'est pas neutre, dans la mesure où chaque méthode utilisée repose sur un certain nombre de préconceptions qui impacte le type de résultats obtenus. En ce sens, « *ce que nous voyons est fonction des méthodes que nous utilisons* » (Wheaton, 2003, p.19). C'est ce qui d'ailleurs explique qu'il existe autant de façons d'aborder l'attachement au lieu qu'il y a d'auteurs (Anton &

Lawrence, 2014). Cette réflexion sur notre propre pratique de recherche est rendue d'autant plus nécessaire, que nous avons eu recours à la triangulation méthodologique pour saisir les représentations sociales de l'objet étudié. Ce type de dispositif se base sur l'idée qu'accéder à l'ensemble du contenu de la représentation d'un objet par le biais d'une seule méthode peut se révéler insatisfaisant (Apostolidis, 2006). La triangulation des méthodes sied parfaitement à l'étude d'objet de recherche complexe (Ferrière, Bacro, Florin & Guimard, 2011), ce qui est le cas, à notre sens, des risques côtiers qui « *nécessitent d'être contextualisés dans leur environnement, à la fois physique et social, et dans un espace-temps* » (Michel-Guillou & Krien, 2014, p.108). De façon générale, on retrouve dans la littérature scientifique deux positionnements concernant l'utilisation de ce type de procédure. Dans un premier cas, de nombreux auteurs ont utilisé la triangulation des méthodes dans une optique de validation des résultats (Flick, 1992 ; Tochon, 1996 ; Weyers, Strydom & Huisamen, 2008 ; Ferrière, Bacro, Florin & Guimard, 2011). Cette stratégie pose néanmoins question, notamment lorsqu'elle aboutit à la découverte de résultats discordants (Péladeau et Mercier, 1993). Ces situations conduisent les auteurs, en l'absence de règles spécifiques, à privilégier les résultats de l'une des approches au détriment des autres, et ce dans l'optique de garantir la cohérence et la validité des conclusions (Péladeau et Mercier, 1993). Dans le deuxième cas, ce procédé est utilisé pour la richesse des données qu'elle permet d'obtenir, dans une démarche compréhensive des phénomènes étudiés (Fierdepied, Sturm & Baubet, 2016). Dans ce cadre, la découverte de résultats discordants entre les différentes techniques d'enquête utilisées peut être considérée comme quelque chose de cohérent, dans la mesure où chaque méthode permettrait de mesurer différentes facettes de l'objet (Denzin, 2010). En clair, trouver des résultats différents selon

les méthodes n'invaliderait pas les résultats entre eux. Dans ce cadre, notre objectif secondaire, n'est pas tant de trancher entre ces deux positionnements, que de s'interroger sur la valeur des résultats obtenus à travers l'image globale qu'ils nous renvoient de notre objet d'étude. Il s'agit de nous questionner à la fois sur la complémentarité des différentes méthodes utilisées, ainsi que sur l'intérêt et la pertinence que représente la triangulation méthodologique dans l'étude des représentations sociales des risques côtiers.

En résumé, à travers ce travail de thèse nous nous sommes fixé un double objectif. Premièrement, celui de saisir les représentations sociales des risques côtiers, et ce, en se détachant de la considération scientifique dominante qu'il existe un risque réel et objectif, en prônant au contraire l'existence d'une construction sociale du risque dépendante d'un contexte donné. Deuxièmement, celui d'analyser l'impact des modalités mêmes de la saisie de ces représentations, dans le cadre d'une réflexion plus générale sur l'apport de la triangulation méthodologique.

Chapitre III : Cadre méthodologique de la recherche

Plan :

1 Les terrains d'étude et leur sélection ……....p.97
1.1 L'Île-Tudy ……..…p.98
1.2 Dieppe ……...…...p.99
1.3 Camaret-sur-Mer ……...…....p.100
1.4 Grande-Digue ……..…p.101
1.5 Tracadie-Sheila ……..….p.102

2 Les techniques d'enquête ……...p.105
2.1 Les entretiens de recherche …….p.105
2.1.1 La population étudiée …….…….p.106
2.1.2 Construction du guide d'entretien …….…….p.107
2.1.3 Procédure d'analyse des données …….……..p.109

2.2 Questionnaire d'associations de mots …….p.111
2.2.1 Population étudiée ……..p.112
2.2.2 Construction de l'outil et passation ……...p.113
2.2.3 Procédure d'analyse ……...p.114

2.3 Le questionnaire d'enquête ……p.115
2.3.1 La population étudiée ……...p.115
2.3.2 Construction du questionnaire ……...p.116
2.3.3 Passation des questionnaires …….p.119
2.3.4 Procédure d'analyse …….p.120

2.4 L'analyse de contenu d'articles de presse ……...p.120
2.4.1 Constitution du corpus ……..p.122
2.4.2 Procédure d'analyse ……..p.123

Chapitre III : Cadre méthodologique de la recherche

1 Les terrains d'étude et leur sélection

Notre travail d'enquête a été réalisé auprès de différentes communes littorales françaises (l'Île-Tudy et Camaret-sur-Mer en Bretagne, Dieppe en Normandie) et canadiennes (Grande-Digue et Tracadie-Sheila, toutes deux situées dans la province du Nouveau-Brunswick)[21]. Le choix de sites de recherche internationaux a été guidé par la volonté de saisir quel serait l'impact de contextes différents (d'un point de vue environnemental, social, culturel, etc.) sur l'élaboration des représentations sociales des risques côtiers. Pour appréhender ces représentations, nous avons mené notre recherche sur des sites exposés aux risques d'érosion et/ou de submersion. Sur ces différents sites littoraux (français et canadiens), nous avons ciblé des personnes possédant des enjeux sur ces espaces à risque (qu'ils soient humains, économiques, affectifs et/ou politiques) ainsi que des individus travaillant dans le domaine maritime. Dans notre échantillon, se retrouvent ainsi des habitants (en résidence principale ou secondaire), des gestionnaires, des professionnels de la mer... Nous avons ainsi mené notre enquête auprès de personnes susceptibles d'être concernées à des degrés divers par les risques côtiers, en incluant également des personnes qui ne vivent pas expressément en zone à risque dans les communes cibles (d'après notamment les plans de prévention des risques littoraux). Ce choix de retenir des personnes hors zone à risque s'explique par le fait qu'elles peuvent être impactées par les décisions prises au niveau de la commune en matière de

21 Le choix de ces communes, concernant le territoire français, a été effectué en concertation avec les géographes du projet Osirisc auquel nous avons participé. Pour sélectionner les terrains dits « à risque » au Canada, nous nous sommes appuyé sur la connaissance pratique du terrain des chercheurs canadiens.

protection et/ou prévention vis-à-vis des risques. Cela permet en outre d'établir des comparaisons entre les personnes exposées aux risques et celles pour qui ce n'est pas le cas. Nous allons maintenant revenir plus en détail sur les différents sites sélectionnés.

1.1 L'Ile-Tudy

Photo 3 : Ile-Tudy sous la tempête (février 2011)[22]

L'Île-Tudy, autrefois véritable île, est une commune littorale située dans le sud Finistère (France). Cette presqu'île, constituée en grande partie d'espaces gagnés sur la mer, c'est-à-dire poldérisés, bénéficie d'une surface totale de seulement 1 km² et possède 5 km de plages. La densité de population y est relativement importante : 591,3 habitants/km² (INSEE, 2015[23]). En 2015, l'Île-Tudy comptait 1 417 logements, dont 71,1% de résidences secondaires et 28,8 % de résidences principales (INSEE, 2015). La population recensée sur la commune

22 https://www.letelegramme.fr/ig/generales/regions/bretagne/submersion-les-mesures-font-des-vagues-03-02-2011-1195257.php

23 https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-29085

compte 745 habitants permanents (INSEE, 2015[1]). Il s'agit d'une commune très touristique, puisque le commerce, les transports et les services représentent 76,8 % de son activité, les autres secteurs d'activité (ex. agriculture) étant très marginaux (INSEE, 2015). L'Île-Tudy est fortement exposée aux risques d'érosion de la dune et de submersion de son polder, avec notamment plusieurs centaines d'habitations situées en zone à risque. Les mesures de prévention y sont par ailleurs très importantes : projet de construction d'une digue en arrière du cordon dunaire dans le cadre du programme d'action et de prévention des risques d'inondations (PAPI), rechargement en sable du cordon dunaire, édition d'un plan communal de sauvegarde (PCS)… A côté de ces mesures, la mairie communique de manière régulière sur le sujet à travers les bulletins municipaux, le site internet de la mairie, etc.

1.2 Dieppe

Photo 4 : Erosion menaçant une habitation à Dieppe (février 2016)[24]

Dieppe est une commune littorale située le long des côtes de la Manche dans le nord-ouest de la France (département de Seine-Maritime), plus précisément à

24 https://immobilier.lefigaro.fr/article/il-doit-evacuer-sa-maison-avant-qu-elle-ne-s-effondre-avec-la-falaise_73c8ea56-cb25-11e5-a571-3491ef50ab57/

l'embouchure du fleuve de l'Arques. Cette commune, qui a une superficie totale de 11,7 km², est située à une altitude moyenne de 10 mètres[25]. La façade littorale de Dieppe est caractérisée par ses plages de galets et ses falaises de craie. Concernant sa démographie, Dieppe compte 29 965 habitants, pour une densité de l'ordre de 2 567,7 habitants/km² (INSEE, 2015[26]). Cette commune littorale comprend 19 076 logements, dont 78,3 % de résidences principales et 8,9 % de résidences secondaires (et 12,8 % de logements vacants) (INSEE, 2015). La vie économique de la commune est centrée sur le commerce, les transports et les services divers, qui représentent environ 71 % de son activité (INSEE, 2015). Par ailleurs, vis-à-vis de son exposition aux risques, on estime à 11 200 habitants résidant en zone potentiellement soumise aux submersions marines[27]. Dieppe est également concernée par l'érosion progressive de ses falaises, qui menace différentes infrastructures (habitations, terrains de sport…). Depuis 2007, Dieppe est soumise à un plan de prévention des risques naturels, qui vise notamment à une meilleure maîtrise de l'urbanisme ainsi qu'à une surveillance accrue des aléas.

1.3 Camaret-sur-Mer

Camaret-sur-Mer est une commune littorale du Finistère (France), située à l'extrême ouest de la Presqu'île de Crozon. Cette commune bénéficie d'une surface totale de 11,6 km² et la densité de population est de 220 habitants/km² (INSEE, 2015[28]). En 2015, cette commune comptait 2 351 logements, dont 55,6 % de résidences principales et 39,2 % de résidences secondaires (INSEE, 2015). La population recensée est de 2 570 habitants (INSEE, 2015). Il s'agit d'une

25 http://www.cartesfrance.fr/carte-france-ville/76217_Dieppe.html#ixzz5jTMbUDNu
26 https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-76217
27 http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/TRI_DIEPPE_RapportV1_annexes_cle513c28.pdf
28 https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-29022

commune très touristique, où le commerce, les transports et les services représentent 68,3 % de son activité (INSEE, 2015). En ce qui concerne les risques côtiers, un plan de prévention des risques littoraux a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 30 juin 2017[29], en vue d'adapter, entre autres, les règles de l'urbanisme.

Photo 5 : Camaret-sur-Mer sous la tempête (février 2020) [30]

1.4 Grande-Digue

Grande-Digue est un village côtier du sud-est de la province du Nouveau-Brunswick (Canada). Il possède une superficie de 4604 km², pour 2 182 habitants, soit une densité de 47 habitants au kilomètre² (Statistiques Canada, 2011[31]). On dénombre 52,8 % de logements occupés de façon permanente (Statistiques Canada, 2011[5]). Concernant son environnement naturel, le village

29http://www.finistere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Plans-de-prevention-des-risques-PPR/Plans-de-prevention-des-risques-submersion-marine-PPRSM-et-risques-littoraux-PPRL/PPR-littoraux-approuves/PPRL-3-Camaret-sur-Mer

30 https://www.letelegramme.fr/finistere/brest/tempete-ciara-les-degats-dans-les-pays-de-brest-landerneau-et-chateaulin-10-02-2020-12500543.php

31http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=DPL&Code1=130169&Geo2=PR&Code2=60&Data=Count&SearchText=Grande-Digue&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=130169&TABID=1

est entouré d'eau, d'un côté par la mer (Golfe du Saint-Laurent) et de l'autre par rivière Cocagne. Son économie repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles, principalement l'agriculture, la pêche et la foresterie. En ce qui concerne les risques côtiers, ce territoire est soumis aux phénomènes d'inondation côtière et d'érosion, touchant routes et infrastructures (Chouinard, Weissenberger & Lane, 2015). En tant que DSL (district de services locaux), la commune de Grande-Digue ne possède pas le statut légal qui aurait permis la mise en place d'une politique de gestion des risques. Pour autant, il est à noter l'investissement des milieux universitaires (ex. Laboratoire de Maîtrise en Etude de l'Environnement, Université de Moncton) et associatifs, qui tentent de pallier ces insuffisances.

Photo 6 : Inondation d'une route à Grande-digue (décembre 2010)[32]

1.5 Tracadie-Sheila

Tracadie-Sheila est une ville côtière du nord-est du Nouveau-Brunswick (Canada). La superficie de cette ville est de 6 km^2 et y résident 3 184 personnes,

32 https://www.elgegl.gnb.ca/0001/fr/Inondation/Photos/320

soit une densité de 527 habitants au kilomètre^2 (Statistiques Canada, 2011[33]). On compte 1 388 logements occupés de façon permanente (Statistiques Canada, 2011[6]). Du point de vue de son environnement naturel, cette ville, encadrée par les rivières Tracadie et Petit-Tracadie, donne directement sur le Golfe du Saint-Laurent. Tracadie-Sheila est principalement une ville de services (santé, éducation, construction…), mais qui tire aussi profit de la présence de la mer (pêche, tourisme). Vis-à-vis de sa situation concernant les risques, cette ville est principalement touchée par le risque d'inondation côtière[34]. A la demande de la municipalité, des études ont été réalisées sur ce territoire pour établir des zonages à risque, en vue de planifier le développement de l'urbanisme. Encore une fois, il est à noter l'implication du milieu universitaire et de la recherche dans la gestion des risques (ex. Institut de recherche sur les zones côtières).

Photo 7 : Port de Tracadie-Sheila (mai 2011)[35]

Le tableau ci-dessus récapitule les principales caractéristiques des 5 sites étudiés :

33http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=POPC&Code1=0946&Geo2=PR&Code2=13&Data=Count&SearchText=Tracadie-Sheila&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=0946&TABID=1

34 http://www.adaptationpa.ca/images/PDF_-_Progression/R-Infrastructures_%C3%A0_risque_%C3%A0_Tracadie.pdf

35 https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Port_Tracadie-Sheila.jpg

	Île-Tudy	Dieppe	Camaret-sur-Mer	Grande-Digue	Tracadie-Sheila
Situation géographique	Bretagne (Sud Finistère)	Normandie (Nord Seine-Maritime)	Bretagne (Ouest Finistère)	Sud Est du Nouveau-Brunswick	Nord Est du Nouveau-Brunswick
Superficie, densité, logements	1 km², 591 hab/km², 1417 habitations pour 745 habitants, 29% de résidences principales	11,7 km², 2568 hab/km², 19076 habitations pour 29965 habitants, 78% de résidences principales	11,6 km², 220 hab/km², 2351 habitations pour 2570 habitants, 56% de résidences principales	46 km², 47 hab/km², habitations, 2182 habitants, 53% de logements permanents	6 km², 527 hab/km², habitations, 3184 habitants, 1388 logements permanents (62%)
Principales activités économiques	Tourisme	Commerce, transport et services divers	Commerce, transport et services divers	Exploitation des ressources naturelles (agriculture, foresterie…)	Services (santé, éducation, construction…), pêche, tourisme
Risque côtier	érosion de la dune (5 km de plages) et submersion du polder (ancienne presqu'île)	submersion marine (plage de galets, 11200 habitants concernés) et érosion progressive (falaises)	submersion marine (dans les zones basses de la ville (le port, le Sillon…), érosion	inondation côtière (entourée par la mer et la rivière Cocagne) et érosion	inondation côtière (entourée par le golfe du Saint-Laurent et les rivières Tracadie et Petit-Tracadie)
Mesures de prévention	Projet de construction d'une digue en arrière du cordon dunaire, rechargement en sable du cordon dunaire, édition d'un plan communal de sauvegarde	Plan de prévention des risques naturels pour une meilleure maîtrise de l'urbanisme	Plan de prévention des risques naturels pour une meilleure maîtrise de l'urbanisme	Pas de statut légal permettant la mise en place d'un politique de gestion des risques coordonnée, investissement des milieux universitaires	Etude des zones à risques à la demande la municipalité pour la planification du développement de l'urbanisme, investissement des milieux universitaires

Tableau n°1. Caractéristiques des différents sites d'étude

Sur ces différents sites, nous avons employé différentes méthodologies d'enquête. Dans la partie suivante, nous présenterons plus en détail ces différents outils, et ce, dans un souci de cohérence, par ordre chronologique d'utilisation.

2 Les techniques d'enquête

Nous avons prioritairement ciblé des populations concernées par les risques côtiers dans les différentes communes étudiées, que ce soit les habitants vivant en zone à risque ou encore les gestionnaires en charge des mesures de prévention et/ou de protection. Pour répondre à nos objectifs, nous avons mis en place différentes méthodologies : des méthodes qualitatives (entretien de recherche, analyse de contenu de presse) ainsi que quantitatives (questionnaire d'enquête, tâche d'association de mots). La multitude des méthodes employées nous permettra, entre autres, de nous questionner sur l'apport de la triangulation méthodologique, tant au regard du contenu recueilli que de la pertinence de l'assemblage de techniques différentes d'un point de vue épistémologique. Dans les paragraphes qui suivent, nous expliciterons les conditions d'utilisation de ces différentes méthodes, de même que les modalités d'analyse.

2.1 Les entretiens de recherche

La réalisation des entretiens de recherche a constitué notre tout premier contact avec les terrains ciblés. Nous avons privilégié cette méthode en raison de la richesse des données qu'elle permet d'obtenir, mais aussi parce qu'elle autorise une meilleure compréhension du discours de l'autre (Gauthier & Bourgeois, 2016). Cette technique permet en effet d'accéder à la signification profonde que les interviewés donnent à leurs modes de pensée et comportements, et elle leur

offre la possibilité de contextualiser leur prise de position, chose difficilement permise par les techniques d'enquête quantitatives. Cette phase d'enquête qualitative a été menée sur la période de janvier à juin 2016, auprès d'un public concerné à différents degrés par les risques côtiers sur plusieurs communes littorales (Ile-Tudy, Camaret-sur-Mer, Grande-Digue et Tracadie-Sheila). Sur ces différents territoires, nous nous sommes ainsi focalisé sur la façon dont les personnes enquêtées envisageaient leur lieu de vie et quel était leur rapport avec les risques.

2.1.1 La population étudiée

31 entretiens semi-directifs ont été menés, dont 16 en France et 15 au Canada. Ces entretiens ont été réalisés auprès d'un public diversifié, comprenant des habitants, des professionnels de la mer, des élus locaux en charge de la gestion des risques, ou encore des personnes issues du milieu associatif[36]. Les caractéristiques sociodémographiques des personnes enquêtées sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°2 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (effectif)

	France	Canada	Total
Statut enquêté			
Habitant *dont*	8	8	16
Professionnel de la mer	4	3	7
Gestionnaire	4	4	8
Total	16	15	31
Sexe			
Féminin	8	4	12

36 Pour ce qui est des personnes interrogées en lien avec le milieu associatif, toutes exclusivement d'origine canadienne, nous avons fait le choix de les comptabiliser en tant que gestionnaires. En effet, en l'absence de cadre réglementaire stricte dans la gestion des risques côtiers, ces personnes sont amenées à jouer un grand rôle dans la mise en place de politiques de protection et/ou de prévention pour lutter contre les risques côtiers.

Masculin	8	11	19
Age			
Moyenne	53	56	54,5
Activité			
Actif	11	12	23
Inactif	5	3	8
Type de résidence			
Principale	9	10	19
Secondaire	3	1	4
Autre*	4	4	8

*Personnes possédant un enjeu sur la commune étudiée, autre qu'une habitation (exemple : local pour une activité professionnelle…)

La passation des entretiens s'est effectuée entre janvier 2016 et février 2016 pour le terrain français et entre mai et juin 2016 pour le terrain canadien. Les entretiens, d'une durée comprise entre 45 minutes et 1h45, se sont déroulés soit au domicile de la personne interviewée, soit sur son lieu de travail. Les personnes enquêtées, en ce qui concerne la France, ont été recrutées via les associations implantées dans les territoires ciblés. Il s'agissait d'associations de riverains, sportives (orientées vers les activités nautiques) ou encore de préservation de l'environnement. Ce mode de recrutement renvoie à la méthode de l'échantillonnage en boule de neige (Gauthier & Bourgeois, 2016). Pour le Canada, nous avons bénéficié pour le recrutement des interviewés, du concours du laboratoire de la Maîtrise en Etudes de l'Environnement (MEE) de l'Université de Moncton.

2.1.2 Construction du guide d'entretien

La revue de la littérature sur laquelle nous nous sommes appuyé pour construire notre recherche a grandement facilité l'élaboration de notre guide d'entretien (cf. annexe A.1 – p.III). Celui-ci comprend quatre grandes thématiques : 1) le rapport

au cadre de vie des habitants 2) le rapport à la mer 3) l'image des communes littorales 4) représentation des risques côtiers.

- La première thématique s'intéressait au parcours résidentiel de l'interviewé et à ses motivations à venir vivre (et/ou travailler) dans la commune étudiée. Il était aussi question des avantages et des inconvénients de la commune cible, et des activités que les interviewés y menaient.
- La seconde thématique se centrait sur le thème de la mer au sens large. L'enquêté devait décrire ses différents « usages » du littoral et ce que la proximité avec la mer impliquait comme atout et comme inconvénient concernant son cadre de vie. De plus, nous demandions à l'interviewé de préciser son degré d'attachement à ce type d'environnement littoral.
- Avec le troisième thème, qui concernait l'image des communes littorales, nous cherchions à connaître quelle valeur donnait l'interviewé au fait d'habiter une commune littorale. L'interviewé devait se positionner et exprimer si pour lui vivre en bord de mer était valorisé ou non dans la société. Ensuite, le répondant était amené à commenter la manière dont les médias en général parlaient du bord de mer.
- Le dernier thème abordait la question des risques côtiers. Nous tentions dans cette thématique de dresser le portrait le plus complet possible du rapport aux risques côtiers des interviewés, au travers de leur appréhension sur leur commune, de leur ressenti, de leur propre expérience, de leur connaissance des mesures de prévention et/ou de protection, des sources d'information dont ils disposaient, etc. Le guide décrit ci-dessus a fait l'objet d'une légère adaptation pour le terrain canadien, notamment en ce qui concernait la thématique des risques côtiers. Les fondations du cadre réglementaire en matière de gestion des risques étant très fragiles au Nouveau-Brunswick, nous demandions l'avis des interviewés à ce sujet et ce qu'il faudrait faire selon eux pour l'améliorer.

2.1.3 Procédure d'analyse des données : analyse de contenu informatisée et analyse de contenu manuelle

Après retranscription intégrale des entretiens (cf. annexes A.2, A.3 - p.V, p.XVI), nous avons procédé à des analyses de contenu. Ce type d'analyse permet d'identifier les éléments clefs qui structurent la représentation des individus concernant l'objet étudié (Bardin, 2013). Nous avons dans un premier temps soumis notre corpus de données à une analyse informatisée, au moyen du logiciel d'analyse de données textuelles Alceste (Reinert, 2003). Ce logiciel procède par classification des éléments de vocabulaire d'après leurs liens de cooccurrence. Après délimitation des UCE (unités de contexte élémentaires) au sein du corpus, le logiciel analyse chacune d'entre elles et recense les fréquences d'apparition de chaque mot dans son contexte d'apparition grâce à ses liens de cooccurrence. Le résultat de cette opération est la constitution de différentes classes, regroupant les cooccurrences de mots les plus fortes (calculées à partir du Chi^2), permettant ainsi d'étudier le vocabulaire utilisé et de le replacer dans son contexte sémantique. Le travail du chercheur consiste ensuite à interpréter ses différentes classes, c'est-à-dire à leur donner du sens. Les résultats mettent également en évidence si une ou plusieurs variables (les « mots étoilés ») sont associées à une classe en particulier. Les variables prises en compte dans le cadre de notre recherche sont : la nationalité, l'âge, le sexe, l'activité et le type de résidence. Pour approfondir cette analyse informatisée, nous avons procédé à une analyse manuelle de contenu thématique (Bardin, 2013). Cette dernière permet de compléter les résultats de l'analyse informatisée, celle-ci ne constituant qu'une approche à caractère exploratoire des données communicationnelles recueillies. L'analyse de contenu thématique effectuée consiste en une série « d'opérations telles que les classements, condensations,

rassemblements, comptages, indices… » (Bardin, 2003, p.246). L'intégralité du discours a été découpée en unités thématiques (idées exprimées), puis réparties dans une grille catégorielle. Celle-ci comprend 4 grandes thématiques (la grille catégorielle complète est présentée en annexe A.4 - p.XXIV) :

1ère catégorie : La description de l'environnement de vie des interviewés
1.1 La description l'environnement résidentiel des interviewés, ses principales caractéristiques et son appréciation 1.2 Description de l'environnement social et économique 1.3 Le rapport à la mer
2ème catégorie : Revendications identitaires et spécificité des communes littorales
2.1 Un « mieux-être » en commune littorale 2.2 La mer privilégiée à la campagne
3ème catégorie : L'image de la mer et des communes littorales
3.1 Dans les médias 3.2 Pour les touristes
4ème catégorie : La perception des risques en lien avec la mer
4.1 Le cas des tempêtes 4.2 Les risques d'érosion et de submersion 4.3 La gestion des risques 4.4 L'information sur les risques 4.5 Les techniques de protection

Tableau n°3 : Grille catégorielle issue de l'analyse thématique manuelle

Au sein de la 1ère catégorie, les interviewés décrivent de façon générale leur lieu de vie et ses caractéristiques, tant d'un point de vue économique, social,

environnemental, etc. Ils explicitent la nature de la relation à leur lieu de vie, mais également à la mer.

Concernant la 2ème catégorie, à travers l'appréciation qu'ils expriment à l'égard de leur environnement de vie, les interviewés posent la question de sa valorisation sociale. Il est également question de la manière dont cet environnement de vie impacte leur identité, c'est-à-dire comment ils se définissent par rapport à lui.

Dans la 3ème catégorie, les interviewés se positionnement vis-à-vis de l'image des communes littorales dans la société et les médias, qui est définie d'après leur discours comme globalement positive.

Dans la dernière catégorie, les interviewés évoquent les aléas auxquels sont soumis leur territoire, comment ils sont gérés, les informations dont ils disposent, les techniques mises en place pour s'en prémunir, etc. Ils expriment ainsi leurs opinions sur les risques, tant vis-à-vis de leur importance que de la manière dont ils doivent être gérés.

2.2 Questionnaire d'associations de mots

Le principe de cette technique d'enquête est de demander aux enquêtés quels sont les mots (et/ou les expressions) qui leur viennent à l'esprit, suite à la présentation d'un mot ou d'une expression inductrice (qui correspond ici au stimulus). L'utilisation de cette technique visait à saisir le contenu de la représentation étudiée, c'est-à-dire les éléments qui en constituent l'univers sémantique (Pianelli, Abric & Saad, 2010). Cette technique permet ainsi d'accéder aux connaissances de sens commun à propos d'un objet en particulier, et notamment aux « *éléments implicites ou latents qui seraient noyés ou masqués dans des productions discursives.* » (Abric, 2003, p.63). Dans ce cadre, nous nous sommes intéressé à certains objets associés à la thématique

des risques côtiers, en lien avec les caractéristiques du cadre de vie littoral. Les mots inducteurs retenus pour cette association de mots étaient « maison en bord de mer », « mer » et « submersion ». Nous précisons que pour le Canada l'expression inductrice « inondation côtière » a été utilisée en lieu et place du terme « submersion », ce dernier étant peu utilisé pour désigner l'aléa qui nous intéresse plus particulièrement ici[37]. Nous nous sommes par ailleurs limité à quatre mots ou expressions à produire pour les répondants, afin notamment de rendre plus homogènes leurs productions (Flament & Rouquette, 2003). Le recours à cette technique nous a par ailleurs permis d'interroger des effectifs plus importants et au profil diversifié au regard de leur lieu de vie. En effet, à côté des habitants de communes littorales à risque, nous avons interrogé des habitants de communes urbaines (ne disposant pas de zone de contact avec la mer). L'objectif poursuivi par le biais de cette méthode était de comprendre comment impactait le rapport différencié des diverses populations enquêtées avec le cadre de vie littoral sur la représentation des objets étudiés. En clair, il s'agissait pour nous de déterminer comment le contexte environnemental jouait sur les prises de position des enquêtés à l'égard des différents objets étudiés. En outre, cela devrait nous permettre d'apporter de nouveaux éléments de réponses concernant l'existence d'une valorisation sociale de ce type d'environnement (il s'agit d'un aspect abordé dans les entretiens de recherche).

2.2.1 Population étudiée

Dans une optique de comparaison, nous nous sommes intéressé à différentes populations : des habitants de commune littorale à risque (français et canadiens)

37 Lors des entretiens de recherche, il est apparu que le terme de submersion était méconnu pour la plupart des interviewés. Cette assertion a été confirmée par les chercheurs du laboratoire de maîtrise en études de l'environnement (Université de Moncton), pour qui ce terme n'est clairement pas utilisé pour désigner l'aléa qui intéresse notre enquête.

ainsi que des habitants de commune urbaine (français et canadiens). Ce choix de population a été dicté par notre objectif de déterminer quel peut être l'impact de contextes résidentiels différents sur la représentation d'objets associés au cadre de vie littoral. Plus précisément, en ce qui concerne les communes littorales à risque, il s'agissait des mêmes communes étudiées lors de la passation des entretiens de recherche. Concernant les communes rurales ou urbaines[38], nous avons ciblé des territoires qui ne disposaient pas de zone en contact avec la mer et qui étaient assez éloignés du littoral.

Nous avons obtenu 100 questionnaires d'association de mots complétés pour cette phase quantitative, dont 52 répondants pour le terrain français et 48 répondants pour celui canadien. Pour la France, on dénombre 26 habitants de commune littorale à risque et 26 habitants de commune rurale ou urbaine. Pour le Canada, 24 habitants de commune littorale à risque et 24 habitants en commune urbaine ont été interrogés. La moyenne d'âge de l'échantillon français est de 40 ans, et il est composé majoritairement de femmes (61%). Pour le Canada, la moyenne d'âge est de 45 ans, et l'on dénombre 25 femmes et 23 d'hommes. En France comme au Canada, l'échantillon est constitué d'individus de divers horizons professionnels. Cette phase d'enquête quantitative a été menée sur la période de mai à août 2016.

2.2.2 Construction de l'outil et mode de passation

L'outil de recueil de données que nous avons construit comprenait, outre la tâche d'association de mots, des questions relatives à l'âge, le sexe, la profession et le lieu d'habitation des répondants (cf. annexe C.1 – p.XL). En vue d'obtenir un nombre plus important de réponses, nous avons eu recours à différents modes de

38 Pour la France, il s'agit de Guipavas et Gouenou (région Bretagne) et au pour le Canada de la ville de Moncton (province du Nouveau-Brunswick).

passation. Premièrement, nous avons élaboré une version numérique du questionnaire, que nous avons déposé en ligne. Pour augmenter le nombre de réponses, nous avons créé un flyer, précisant le but de l'enquête et indiquant le lien internet permettant d'accéder au questionnaire en ligne. Ce flyer a été déposé directement dans les boîtes aux lettres des habitants des communes cibles. Nous avons également contacté le milieu associatif local, pour nous aider à diffuser le plus largement possible notre questionnaire. Deuxièmement, de façon beaucoup moins récurrente, une passation en face à face a eu lieu avec des répondants, recrutés dans notre propre réseau de contacts dans les communes étudiées. Troisièmement, nous avons diffusé notre questionnaire par voie postale, procédé qui a principalement été utilisé au Canada.

2.2.3 Procédure d'analyse

Etant donné la grande hétérogénéité des mots recueillis, nous avons procédé au préalable à des regroupements, ce qui nous a permis d'obtenir un nombre plus restreint de catégories par mot inducteur, et ce, dans le but d'accroître la lisibilité des résultats. La liste de catégories utilisées pour chaque mot inducteur est présentée en annexe (cf. C.2 – p.XLII). Pour l'analyse des données, nous avons procédé à une Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) par le biais du logiciel Statistica. Il s'agit d'une méthode d'analyse qui permet de comprendre comment les données sont structurées de façon générale, ainsi que de déterminer quel est l'impact des diverses variables catégorielles utilisées (Deschamps, 2003). Au regard de notre objectif qui est de déterminer comment les groupes sélectionnés se représentent les divers objets étudiés, cette méthode nous semblait donc la plus adéquate.

2.3 Le questionnaire d'enquête

Le questionnaire est un outil intéressant pour dresser l'inventaire des opinions (et/ou des attitudes, des croyances...) d'un groupe de personnes à propos d'un sujet donné. Notre questionnaire a été construit pour saisir la représentation sociale des risques côtiers dans ses différentes facettes. Dans sa logique même, il a été conçu pour renseigner un certain nombre d'indicateurs, offrant une vision quantifiable des phénomènes observés. Dans le cadre d'une approche globalisante, l'utilisation de cette méthode fournit ainsi une lecture synthétique des différentes facettes de notre objet d'étude. Outre une certaine facilité d'utilisation également prise en compte (en termes de passation, d'effectif de répondants plus important, etc), le choix de cette technique devait également nous permettre dans le cadre de notre recherche de combiner les résultats issus d'approches qualitatives et quantitatives. Concrètement, l'enquête par questionnaire a été menée sur la période de mai à juillet 2018, auprès d'un public concerné par les risques côtiers sur plusieurs communes littorales à risque françaises et canadiennes (Ile-Tudy et Dieppe pour la France, Grande-Digue et Tracadie-Sheila pour le Canada). Cette phase d'enquête s'est focalisée sur la manière dont les répondants percevaient de façon générale leur environnement de vie et quelle était également leur appréciation des risques côtiers.

2.3.1 La population étudiée

Concernant le recueil des données, un total de 190 questionnaires ont été complétés (France : N=96 ; Canada : N=94). Plus précisément, 53 personnes de la commune de Dieppe ont répondu à notre questionnaire, 43 personnes de la commune de l'Île-Tudy, 54 personnes de la commune de Tracadie-Sheila et enfin

40 personnes de la commune de Grande-Digue. Notre échantillon est composé de personnes aux profils très diversifiés (habitants en résidence principale ou secondaire, des gestionnaires, des professionnels de la mer, etc.) et de différents horizons professionnels. Le tableau ci-dessous recense les caractéristiques principales des personnes enquêtées.

Tableau n°4 : Caractéristiques des enquêtés

	France	Canada	Total/ Moyenne
Statut			
Propriétaire	62	83	145
Locataire	34	11	45
Type de résidence *(concernant les propriétaires uniquement)*			
Principale	44	76	120
Secondaire	18	7	25
Temps vécu sur la commune *(en nombre d'années)*			
Moyenne	31	27	29
Ecart-type	± 18	± 20	/
Présence d'une vue mer			
Présence	26	47	73
Absence	70	47	117
Distance de l'enjeu vis-à-vis de la mer *(en mètre)*			
Moyenne	869 m.	723 m.	796 m.
Activité professionnelle			
Actif	68	65	133
Inactif	28	29	57

2.3.2 Construction du questionnaire

Le questionnaire a été construit à partir des données fournies par les entretiens de recherche, qui nous ont orientés dans le choix du vocabulaire, la construction des questions, le choix des items, etc. Les travaux antérieurs à notre thèse menés dans notre laboratoire de recherche de rattachement (LP3C) ont

également contribué à sa création (ex. le programme de recherche CoCoRisCo (2011- 2015), le travail de thèse de N. Krien (2014)). Ce questionnaire a fait l'objet de nombreux prétests, d'abord réalisés dans différentes communes à risque de Bretagne, puis sur quelques sites au Canada. Ils visaient notamment à s'assurer de la cohérence générale du questionnaire, concernant aussi bien l'élaboration des questions (vocabulaire adapté, choix des items…) que leur agencement. Ce questionnaire (cf. annexe B.1 - p.XXVII) aborde 4 grandes thématiques, à savoir :

- Les modes de vie, modes d'habiter : sont recherchées des informations concernant la commune d'appartenance de l'enquêté, les caractéristiques de son habitation (ex. présence d'une vue mer ou non), son statut (ex. locataire / propriétaire), la durée de résidence, etc. Ces informations permettent de connaître la situation des répondants vis-à-vis de leur environnement de vie.
- La trajectoire de vie résidentielle : l'intérêt se porte sur l'expérience résidentielle passée du répondant (ex. a-t-il toujours vécu en bord de mer ou non), mais également sur ses motivations à vivre en bord de mer.
- La relation au lieu de vie : pour appréhender cette dernière, nous nous sommes inspiré du modèle "sense of place" (sens du lieu) élaboré par Jorgensen et Stedman (2001, 2006). Ce modèle comprend 3 dimensions : l'attachement au lieu, l'identité de lieu et la dépendance au lieu. La première concerne les liens affectifs, émotionnels qui relient une personne à son lieu de vie. La deuxième renvoie aux aspects identitaires, l'identité d'une personne étant liée à un environnement particulier. La troisième dimension concerne l'aspect conatif, et se réfère au degré auquel les personnes peuvent se satisfaire des usages permis par le lieu d'habitation.
- Les risques côtiers : les différentes questions posées au travers de cette thématique visent à saisir le rapport des enquêtés aux risques côtiers dans ses

différentes dimensions, qu'il s'agisse de leur expérience personnelle, leur niveau d'inquiétude, les pratiques mises en place, etc.

A travers ce questionnaire, nous souhaitons, entre autres, montrer comment l'ancrage territorial des individus influençait la construction des représentations sociales des risques côtiers. Dans ce cadre, nous nous attendons à ce que la durée de résidence, la présence d'une vue mer, l'investissement foncier, etc., (soit les divers facteurs « des modes de vie, modes d'habiter »), impactent le rapport au risque des enquêtés de même que leur relation au cadre de vie littoral. Nous sommes également parti du postulat que la trajectoire de vie influence leur rapport aux risques, en particulier les répondants qui n'ont connu que le bord de mer. Nous attendons à ce que ces personnes, qui de par une vie essentiellement passée en bord de mer ont une connaissance pratique de ce milieu (Oiry, 2012), soient moins enclins à s'engager davantage dans la recherche d'information et/ou la mise en place d'actions spécifiques concernant les risques côtiers. A l'inverse, nous supposons que les individus qui se sont nouvellement installés en bord de mer, en raison d'une expérience et/ou d'un savoir moins importants (voire inexistants), soient plus enclins à se saisir de ce sujet. En ce qui concerne le rôle joué par l'attachement au lieu sur la représentation des risques, nous avons mis en évidence qu'il existe deux positions diamétralement opposées dans la littérature scientifique. Certains travaux montrent qu'un lien fort avec son lieu de vie contribuerait à sous-estimer les risques qui pourraient survenir sur celui-ci (Billig, 2006 ; Burningham, Fielding & Thrush, 2008 ; Willis, Natalier & Revie, 2011 ; Hellequin et al., 2013), quand d'autres mettent en avant une « meilleure » prise en considération des risques par les individus, à travers notamment l'acceptation d'une responsabilité individuelle et l'adoption de comportement de prévention et/ou de protection (Castro, Batel, Devine-Wright, Kronberger, Mouro, 2010 ; Anton & Lawrence, 2014 ; Clayton et al., 2015). A partir des données

recueillies, l'un de nos objectifs est de déterminer comment cette variable joue sur le rapport aux risques des individus. Pour finir, nous voulons déterminer le rôle joué dans l'évaluation des risques côtiers par différentes variables, telle l'expérience personnelle des individus en ce qui concerne les phénomènes d'érosion et/ou de submersion, leur niveau d'information ou encore le niveau de confiance accordé aux gestionnaires des risques. Nous essaierons de montrer le lien qui existe entre l'inquiétude ressentie des individus concernant les risques côtiers et la mise en place de pratiques pour s'en prémunir.

2.3.3 Passation des questionnaires

La passation des questionnaires s'est déroulée entre mai et juillet 2018 pour le terrain canadien et entre juillet et septembre 2018 pour le terrain français. La durée de passation du questionnaire, principalement en ligne, est comprise entre 10 et 20 minutes. Nous avons utilisé le logiciel d'enquête LimeSurvey, mis à disposition par l'Université de Bretagne Occidentale, qui permet la complétion, la conservation et l'analyse des questionnaires créés. Pour le recrutement des enquêtés (en France comme au Canada), nous avons bénéficié du concours d'associations locales, sollicitées pour diffuser notre questionnaire. Disposant par ailleurs de notre propre réseau de connaissances dans certaines communes ciblées, nous avons recruté un certain nombre de répondants par leur entremise. Pour maximiser les possibilités de recrutement, nous avons également utilisé les réseaux sociaux. Certains groupes Facebook mettent en avant leur appartenance à leur lieu de vie[39]. Ces groupes sont des lieux de partage et d'échange dans lesquels les habitants s'expriment librement autour de la vie de leur commune. Nous avons diffusé notre questionnaire sur la page d'actualité de ces groupes.

39 Exemple de l'Ile-Tudy : pour la diffusion du questionnaire en ligne nous avons contacté le groupe facebook « Tu es de l'Ile-Tudy si... ».

Cette procédure de recrutement présente l'intérêt de pouvoir potentiellement toucher un public différent que celui visé par les deux précédents procédés de recrutement cités plus haut, mais aussi d'obtenir un nombre relativement plus important de répondants (certains groupes Facebook ciblés comptaient des centaines membres). Concernant le terrain canadien, certains questionnaires ont été distribués par voie postale, et ce auprès du réseau de connaissances établi par les membres du laboratoire de la Maîtrise en Etudes de l'Environnement (MEE) de l'Université de Moncton.

2.3.4 Procédure d'analyse

Les données que nous avons recueillies par questionnaire ont été codées, puis analysées par le biais du logiciel de statistiques « Statistica ». Dans un premier temps, différentes statistiques descriptives ont été réalisées, tels des tableaux d'effectif, des calculs de moyennes (etc.). Dans un second temps, nous avons procédé à certains tests statistiques, tels des tests de calcul de corrélation, des tests de comparaison de moyennes entre groupes et/ou entre variables. Diverses analyses factorielles ont également été menées afin de déterminer comment les réponses des individus sont organisées au regard des différentes variables cibles. Ces diverses analyses présentent l'intérêt de donner une vision synthétique et quantifiable des différentes facettes de la représentation sociale des risques côtiers, mais également de voir les relations entre celles-ci. Cette vision « quanti » des données offre de plus la possibilité d'une réflexion plus globale sur le phénomène étudié, par sa mise en relation avec les résultats d'ordre qualitatif.

2.4 L'analyse de contenu d'articles de presse

Dans le cadre d'une recherche sur les représentations sociales d'un risque naturel, la question qu'on peut se poser, est pourquoi s'intéresser aux médias ? Ces derniers jouent un rôle important de diffusion d'informations, ces dernières étant essentielles dans l'élaboration des connaissances de sens commun (Moscovici, 1961). Il est important de noter que, pour reprendre les termes de Joffe (2005, p.125), « le premier contact de l'homme de la rue avec un danger potentiel passe via les informations médiatiques. ». A ce titre, les médias jouent ainsi un rôle important aussi bien dans la formation que dans l'évolution des représentations sociales (Castel, Salès-Wuillemin & Lacassagne, 2011). En tant que sources d'informations diverses et variées, les médias participent à l'organisation du climat idéologique dans lequel l'objet représenté sera compris et interprété (Joffe, 2005). Ces quelques considérations nous ont amenées à nous intéresser aux rapports de communication, en nous focalisant plus précisément sur la presse écrite. Ce type de presse reste l'un des moyens privilégiés d'information pour les individus, comme en témoignent les plus de 3 milliards d'exemplaires vendus en 2018[40]. L'objectif poursuivi est notamment d'avoir un aperçu de la prégnance de la thématique des risques côtiers dans la presse écrite, ou dit autrement, de voir dans quelle proportion et en quel sens cette thématique est traitée. L'intérêt d'une telle démarche se situe précisément dans le fait que les matériaux de recherche « récoltés » ne sont pas directement adressés à un chercheur, limitant ainsi les biais liés à ce type de production (ex. désirabilité sociale). Le matériel qualitatif recueilli, en nous permettant de déterminer le type d'information diffusé dans la presse ainsi que son évolution temporelle, nous donne un aperçu du cadre socioculturel dans lequel est

40 https://www.acpm.fr/Les-chiffres/Observatoire-2019-de-l-ACPM-Syntheses-2018/Presse-Grand-Public-Professionnelle

appréhendé l'objet « risques côtiers ». En ce sens, une telle démarche est susceptible d'apporter un certain éclairage sur les résultats obtenus par le biais des autres méthodes de collecte de données.

2.4.1 Constitution du corpus

En ce qui concerne l'alimentation de notre base de données, nous avons pris le parti de nous centrer sur la presse écrite généraliste. Ce type de presse, qui vise un public large, est principalement caractérisé par un mode de communication envers ses lecteurs pouvant s'assimiler à la « diffusion » (Moscovici, 1961). Il s'agit d'un type de presse qui, en diffusant des informations d'ordre général, restitue aux lecteurs les éléments leur permettant librement de s'approprier et penser les thématiques abordées, et ce, en totale opposition à une presse offrant du « prêt à penser » (ex. propagation, propagande). Nous précisons également que nous avons sélectionné les journaux les plus vendus dans les territoires cibles, et de ce fait, les plus susceptibles d'être lus par les personnes interrogées. En ce qui concerne les terrains français, nous nous sommes basé sur le journal *Ouest-France* pour l'Île-Tudy (648 485 exemplaires vendus en moyenne par mois dans le Grand Ouest pour l'année 2018[41]) et pour Dieppe sur le journal *Paris-Normandie* (44 340 exemplaires vendus en moyenne par mois dans l'ancienne Haute-Normandie pour l'année 2018[42]), soit les titres les plus vendus dans leur zone de diffusion respective. Ces journaux appartiennent à la catégorie de la presse quotidienne régionale, qui traite également de sujets locaux. Grâce à la base de données Europresse, nous avons pu avoir accès aux archives de ces deux journaux pour mener notre analyse. Les articles ont été sélectionnés à partir de mots clefs, en lien direct avec notre thématique de recherche, à savoir : risque,

41 https://www.acpm.fr/Support/ouest-france
42 https://www.acpm.fr/Support/paris-normandie

submersion, érosion et plan de prévention. Les trois premiers termes retenus faisaient naturellement sens par rapport à notre sujet de recherche, quant à la dernière expression, elle a été choisie en raison de son importance dans le discours des répondants (ex. interviews menées lors de la première phase de recherche). Ces termes, associés au nom des communes étudiées (Ile-Tudy et Dieppe), nous ont permis de constituer notre corpus de données. Les articles sélectionnés recouvrent une période de 4 ans (entre 2014 et 2018), période qui n'a évidemment pas été choisie par hasard. Pour rappel, nos diverses enquêtes ont été réalisées en deux phases : la première au cours de l'année 2016 et la deuxième au cours de l'année 2018. Cette période de 4 ans retenue pour la sélection des articles englobe donc nos deux phases d'enquête, et nous offre ainsi la possibilité de saisir le contexte médiatique concernant la question des risques côtiers pendant et en amont de la réalisation de ce travail d'enquête. Cela sert un de nos objectifs de recherche qui est la mise en relation de l'analyse de presse avec les résultats des autres techniques d'enquête utilisées, dans un cadre temporel cohérent. Par ailleurs, en l'absence d'accès direct à la presse généraliste en ce qui concerne les terrains canadiens (publiée de plus majoritairement en anglais), l'analyse de contenu des articles de presse est basée exclusivement sur les sites français (nous revenons sur ce point dans la dernière partie de la thèse « conclusion, limites et perspectives »).

2.4.2 Procédure d'analyse

Notre analyse vise à déterminer la nature de ce contexte médiatique concernant les risques côtiers, et de le mettre en relation avec les représentations sociales de cet objet, mesurées par d'autres techniques. En termes de procédure, le logiciel d'analyse Europresse nous a fourni l'accès aux archives des journaux ciblés, en

plus d'un certain nombre de données quantitatives les concernant, offrant un aperçu général du traitement de la thématique des risques côtiers. L'ensemble du contenu recueilli par le biais d'Europresse a par la suite fait l'objet d'une analyse informatisée par le biais du logiciel Iramuteq (Ratinaud & Marchand, 2012). L'analyse de ce logiciel se base sur la méthode de classification des données textuelles Alceste (Reinert, 2003), qui fonctionne sur le principe de la classification hiérarchique descendante (CHD). Ce type d'analyse permet l'accès à la structure et au contenu du matériel verbal recueilli, et suit globalement la même logique que celle décrite pour l'analyse des entretiens de recherche.

Chapitre IV : Analyse des résultats

Plan :

Partie I : L'influence du contexte environnemental sur les représentations sociales des risques côtiers……..……..…….p.127

1 Analyse des associations de mots …….……..……..……..p.127
1.1 Mot inducteur « maison en bord de mer »……..……p.128
1.2 Mot inducteur « mer »……..……...p.130
1.3 Mot inducteur « submersion »……..……..….p.132
Conclusion……..……p.134

2 Analyse des questionnaires d'enquête ……..……..…...p.137
2.1 Vue d'ensemble sur les enquêtés : les modes d'habiter le littoral……p.137
2.2 Evaluation, implication et pratique des risques côtiers….……p.141
2.3 Le rapport au cadre de vie littoral et les risques côtiers….……....p.159
Conclusion……p.167

Partie II – Se représenter les risques côtiers : le croisement des discours……....p.170

1 Le risque du point de vue des individus……..……..p.170
1.1 L'analyse informatisée du corpus de données……....p.171
1.2 L'analyse manuelle…….….p.181
Conclusion……...p.190

2 Le risque du point de vue de la presse…….……p.193
2.1 Description du corpus…….….p.194
2.2 Analyse de contenu thématique…….…...p.195
Conclusion……..….p.202

Synthèse et mise en relation des résultats……p.205

Chapitre IV : Analyse des résultats

En guise de préambule à cette partie, il est nécessaire d'expliciter la logique de présentation de nos résultats. Les réponses seront apportées à une question constituant l'un des fils rouges de ce travail, à savoir : quelle est la représentation sociale des risques côtiers ? Outre l'intérêt pour le contenu de cette représentation, une attention toute particulière sera portée au contexte dans lequel elle est façonnée. L'analyse sera notamment conduite dans le cadre d'une comparaison interculturelle, où très concrètement, il s'agira de mettre en lumière à la fois les points communs, mais aussi les différences en termes de représentation entre les deux pays étudiés. Par ailleurs, il est bien question de « réponses » au pluriel apportées à la question présentée ci-dessus, au regard des multiples méthodes de recherche utilisées, offrant un réel regard composite sur l'objet étudié. En l'espèce, les résultats présentés sont issus d'approches quantitatives (questionnaire d'enquête, tâche d'association de mots) et qualitatives (entretien de recherche, analyse de contenu d'articles de presse). Dans ce contexte, au regard du plan méthodologique mis en place, l'intérêt de la triangulation méthodologique sera questionné dans le cadre de notre étude. Les apports et les limites de chaque méthode utilisée seront discutés par rapport à l'étude de l'objet « risques côtiers ». Enfin, au-delà de l'emphase mise sur l'articulation entre les différentes méthodes de recherche, nous n'occulterons pas le fait que différentes techniques d'analyse pour le même type de données ont été utilisées, correspondant par là même à une forme de triangulation « intra-méthode » (Caillaud, 2010), qui elle aussi sera discutée dans le cadre d'une réflexion globale sur la multiplication des points de vue sur l'objet étudié.

Partie I – L'influence du contexte environnemental sur les représentations sociales des risques côtiers

Dans cette partie, nous nous intéresserons au rapport des personnes enquêtées aux risques côtiers et au cadre de vie littoral, en nous centrant plus particulièrement sur la manière dont ce rapport est impacté par le contexte environnemental. La prise en compte du contexte dans lequel l'individu évolue apparaît comme essentielle, à la fois pour mieux comprendre ses croyances et ses comportements, notamment vis-à-vis des risques (Moser, 2009). Pour ce faire, nous analyserons les résultats de différentes méthodologies (association de mots et questionnaire d'enquête).

1 Analyse des associations de mots

Nous nous sommes intéressé à l'impact du milieu de vie sur les représentations de divers objets en lien avec le cadre de vie littoral (ex. « mer », « maison en bord de mer »…). Pour ce faire, nous avons eu recours à une tâche d'association de mots, qui nous a permis d'explorer l'univers sémantique relatif à ces objets. Nous avons sélectionné à dessein des populations très différenciées vis-à-vis de leur environnement résidentiel, notamment vis-à-vis de la présence (ou l'absence) de zone de contact avec la mer. Il s'agit de surcroît de population de nationalités différentes (françaises et canadiennes). Les populations enquêtées sont donc les suivantes :

- un groupe composé de répondants français[43] résidant en communes urbaines
- un groupe composé de répondants canadiens[42] résidant en communes urbaines
- un groupe composé de répondants français résidant en communes littorales à risque

43 Les termes « français » et « canadiens » sont utilisés pour simplifier l'écriture, mais ce sont bien des régions/communes spécifiques des pays concernés qui ont été enquêtées.

- un groupe composé de répondants canadiens résidant en communes littorales à risque

Nous nous intéressons ainsi aux réponses de ces populations aux profils spécifiques, notre objectif étant de comparer les prises de position de personnes vivant en commune littorale à risque de celles de personnes qui ne résident pas à proximité directe de la mer, tout en tenant compte de leur pays de résidence. Les données recueillies ont été traitées par le biais d'une analyse factorielle des correspondances (AFC), qui permet d'accéder à l'organisation du contenu d'une représentation selon certaines variables cibles (dans notre cas il s'agit des différents lieux de vie) (Benzécri, 1976).

1.1 L'impact du lieu de vie sur la représentation de l'objet « maison en bord de mer »

L'analyse factorielle des correspondances révèle l'existence de deux facteurs : le premier rend compte de 78% de la variance totale, quant au second, 14% (les tableaux de contribution sont présentés en annexe (cf. C.3 – p.XLV).

Le facteur n°1 oppose les répondants français de communes urbaines aux répondants canadiens de communes littorales à risque. Les urbains français associent à l'expression inductrice cible (maison en bord de mer) les catégories « urbanisation excessive », « résidences secondaires » et « cadre de vie d'exception ». Cette expression inspire chez ces répondants des termes en rapport avec la multiplication des résidences secondaires, en relation avec l'urbanisation des territoires côtiers qu'ils jugent par ailleurs très importante. Il n'en reste pas moins qu'ils associent le bord de mer à un cadre de vie particulièrement attractif. En ce qui concerne le second groupe (les répondants canadiens de communes littorales à risque), ils expriment leur appréciation de

l'environnement côtier et de ses paysages à travers la catégorie « grandeur et paysage ». Il est important de noter que ces répondants se distinguent par l'expression d'une forme de danger, en lien avec les « risques côtiers » qu'ils mentionnent : des aspects à la fois positifs et négatifs sont donc mentionnés en rapport à cette expression inductrice.

Le facteur n°2 voit cette fois-ci l'opposition entre, d'une part, les répondants français de communes littorales à risque, et d'autre part, les répondants canadiens de communes littorales à risque ainsi que les répondants français de communes urbaines. En ce qui concerne les premiers, ils évoquent leur appréciation de ce type de cadre de vie, notamment d'un point de vue émotionnel, à travers l'expression d'un bien-être associé à la présence de la mer. Sur le plan architectural, ils associent ce terme inducteur à des maisons anciennes, datées, toutefois typiques du bord de mer. Ils mentionnent également les nombreux éléments qui constituent le bord de mer (ex. plage, rocher, falaise, etc), dans un registre plus descriptif. Concernant les répondants canadiens de communes littorales à risque et les répondants français des communes urbaines, ils se retrouvent sur l'évocation des nombreuses activités permises par la présence de la mer (ex. plongé, surf, etc.). Cette expression inductrice inspire également chez ces répondants des termes en rapport avec la multiplication des résidences secondaires, cette attractivité du bord de mer apparaissant en lien avec l'augmentation du prix des biens immobiliers qu'ils évoquent en parallèle.

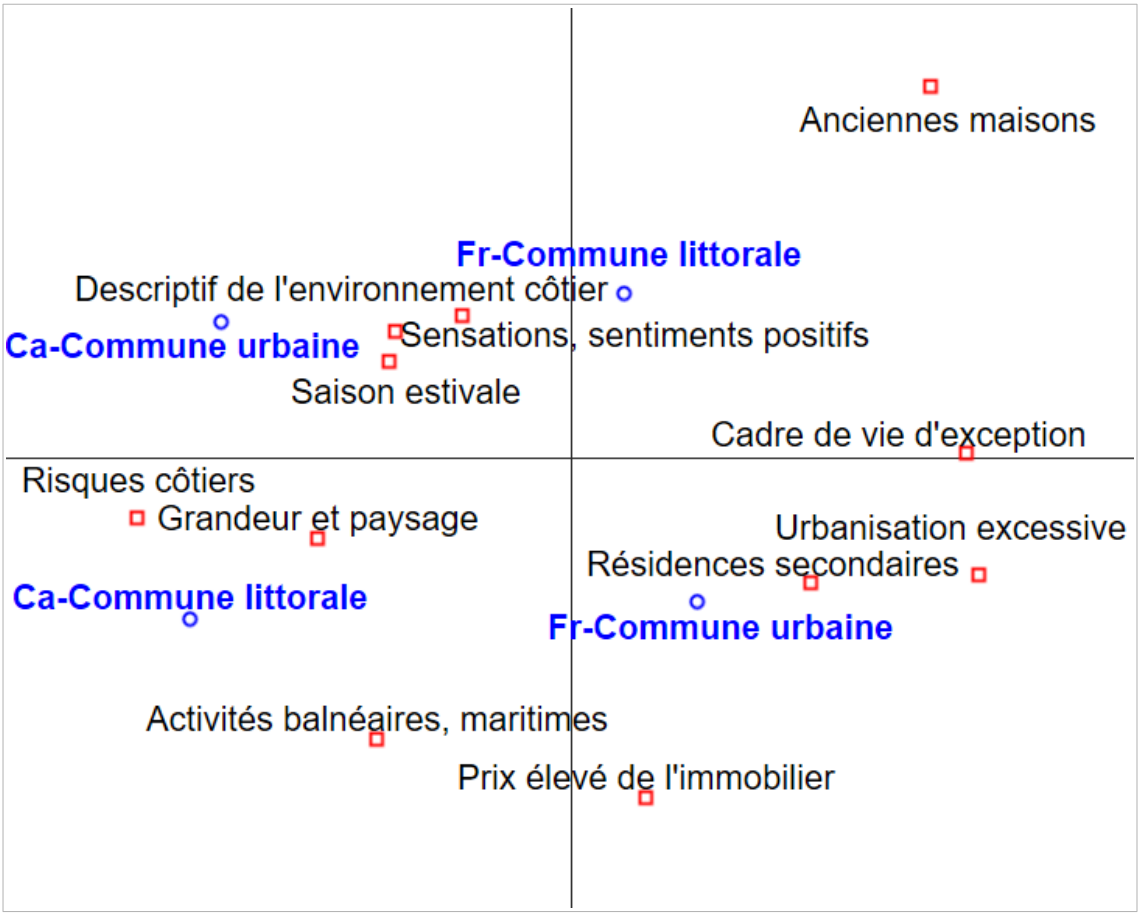

Figure n°4 : Représentation graphique de l''AFC pour le mot inducteur « maison en bord de mer »

1.2 L'impact du lieu de vie sur la représentation de l'objet « mer »

L'analyse effectuée montre l'existence de deux facteurs : le premier rend compte de 75% de la variance totale, quant au second, 15% (cf. annexe C.3 – p.XLV).

Le facteur n°1 met en opposition les répondants français (quel que soit leur lieu de vie) aux répondants canadiens (quel que soit leur lieu de vie également). A l'évocation du mot inducteur « mer », les Français produisent de nombreux termes visant à décrire de manière générale l'environnement marin, tels que sable, vagues, poissons, etc. Ils mettent également en avant la saison estivale et la venue des vacanciers, période indiquée comme étant très importante pour l'activité économique dans ces communes. Ces répondants mettent ainsi l'accent

sur la vocation touristique du littoral, ces communes bénéficiant de l'attrait exercé par la mer. Les répondants canadiens quant à eux décrivent la mer comme un élément naturel qui serait « indomptable », c'est-à-dire non maîtrisable par l'homme. Ils livrent par ailleurs une conception très utilitaire de la mer en tant que ressource importante, la pêche étant dans ce cadre pointée comme une activité économique essentielle. Nous remarquons que les répondants français et canadiens se retrouvent d'une certaine manière dans leur conception de la mer, puisque celle-ci est appréhendée du point de vue de sa fonction économique. Pourtant, il semble difficile de mettre sur le même plan ces deux activités économiques et ce qu'elles impliquent pour les territoires concernés, dans la mesure où le tourisme repose en partie sur une mise en valeur patrimoniale, là où la pêche implique la reconnaissance d'un certain savoir-faire vis-à-vis de la qualité des produits vendus. A notre sens, cette focalisation sur ces activités différentes est révélatrice d'une certaine spécificité relative au pays considéré.

Le facteur n°2 oppose les répondants français de communes urbaines et ceux de communes littorales à risque. Les urbains ont une approche très descriptive de la mer, puisqu'ils énumèrent les nombreux éléments qui la constituent (les vagues, la houle, les algues, etc.). Ils mentionnent par ailleurs la beauté des paysages côtiers à travers la catégorie « grandeur et paysage », la mer étant appréhendée comme une source importante d'aménités visuelles. Concernant les habitants de communes littorales à risque, dans leurs associations se retrouvent les catégories « sensations et sentiments positifs » et « risques côtiers ». Ils évoquent ainsi, dans un registre d'ordre émotionnel, les sensations et émotions à caractère positif que leur inspire la mer, telles des idées d'évasion, de liberté, de plaisir... La question des risques côtiers est mentionnée par ces répondants, révélant par là que la mer est également associée à l'idée d'une forme de danger. Il se dégage

des termes produits par ce groupe une position ambivalente face à la mer, puisqu'il ressort de leurs associations à la fois une appréciation certaine, mais aussi une forme de préoccupation.

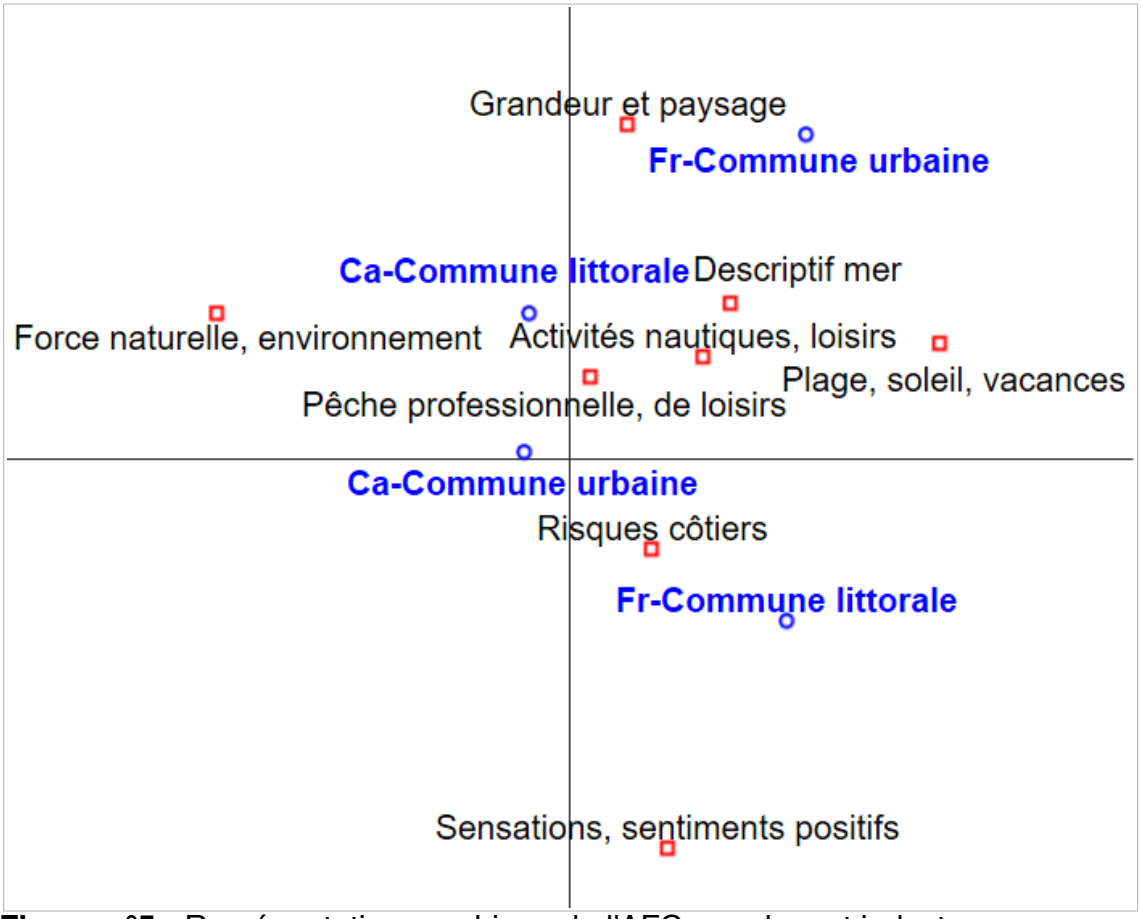

Figure n°5 : Représentation graphique de l'AFC pour le mot inducteur « mer »

1.3 L'impact du lieu de vie sur la représentation de l'objet « submersion »

L'analyse factorielle des correspondances révèle l'existence de deux facteurs : le premier rend compte de 77% de la variance totale, et quant au second, 20% (cf. annexe C.3 – p.XLV).

Le facteur n°1 met en opposition les répondants canadiens de communes littorales à risque aux répondants français de communes urbaines. Les répondants canadiens relient le phénomène de submersion à des

« problématiques environnementales » (ex. changement climatique), qui apparaissent d'ailleurs comme des explications concernant leur apparition. Il est également fait mention des « pertes et conséquences humaines et matérielles » : une notion de danger est donc associée à ce terme, pour l'homme et son mode de vie. En ce qui concerne les répondants français de communes urbaines, à travers la catégorie « interface terre-mer », ils évoquent la côte de façon de générale en décrivant ses différents éléments (marée, plage, odeur iodée…). Ils associent aussi le terme de submersion à des activités nautiques (ex. plongée sous-marine) et aux différents types de navires de la marine. Il est important de noter que pour ce groupe la notion de risque est absente de leur association : pour eux, ce terme renvoie à l'idée d'être submergé, d'être sous l'eau (ex. plongé sous-marine) mais sans qu'il ne soit fait référence à un danger.

Le facteur n°2 distingue les répondants français de communes urbaines aux répondants français de communes littorales à risque. Chez les urbains, leurs évocations tournent essentiellement autour de la description du littoral en général et des éléments qui lui sont reliés (ex. plage, dune, marée, sentier côtier…). A travers leur association ils font le rapprochement entre le littoral avec le phénomène de submersion, mais sans en préciser le sens. Il s'agit pour eux d'un terme aux contours flous où la notion de danger est absente. En ce qui concerne les répondants qui vivent en zone à risque de submersion et/ou d'érosion, ils mentionnent les « moyens de prévention, de protection » ainsi que la « mauvaise gestion du risque ». Les divers moyens de lutte à leur connaissance contre les risques côtiers sont ainsi listés (ex. digue, enrochement…). De surcroît, les répondants de ce groupe adressent une critique globale du système de gestion de ces risques, en relevant notamment l'absence problématique de maîtrise de l'urbanisation sur le littoral. Le cas de la Faute-sur-mer est également souvent cité

par ce groupe, soulevant par la même la question de la gestion des risques. Il apparaît donc que pour ce groupe la question de la gestion des risques, mais aussi celle des mesures de protection et/ou de prévention, constituent une véritable préoccupation.

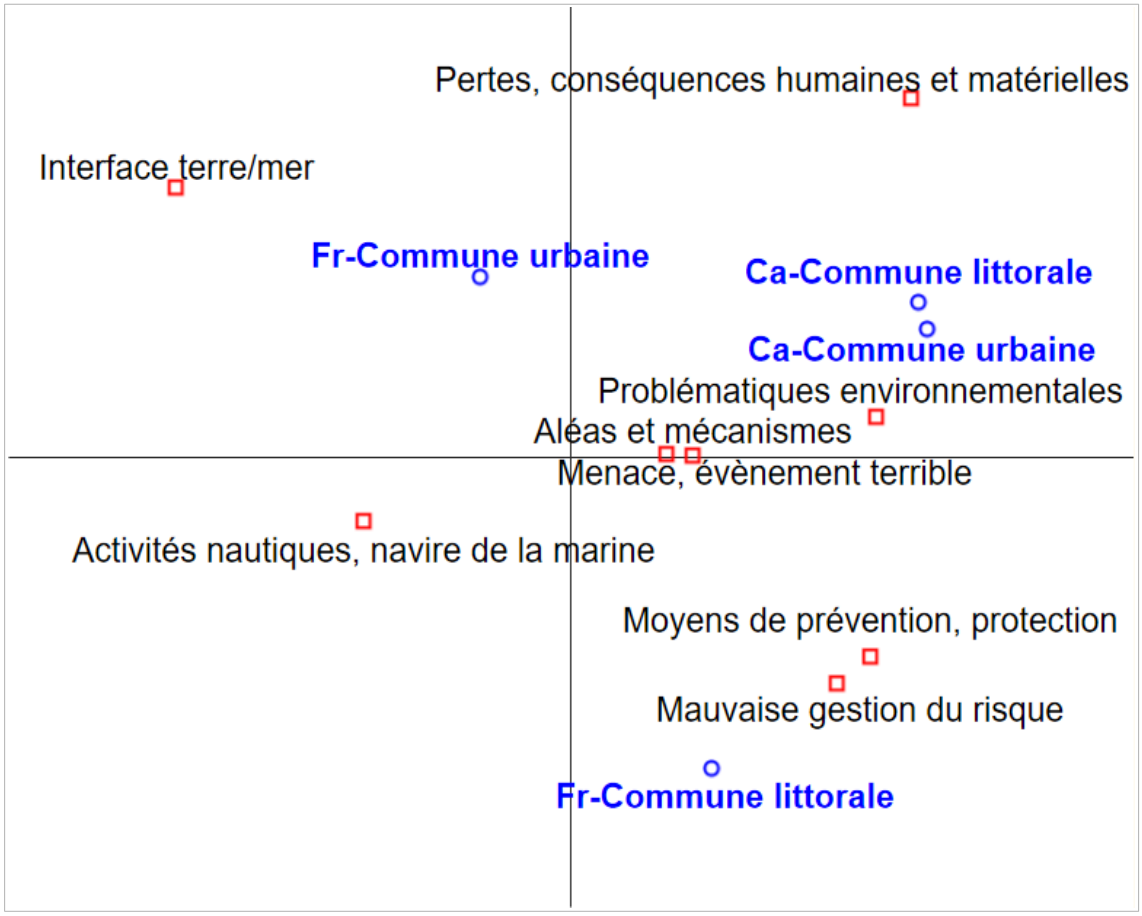

Figure n°6 : Représentation graphique de l'AFC pour le mot inducteur « submersion »

Conclusion

Il ressort de l'analyse des résultats des 3 mots inducteurs ciblés (« maison en bord de mer », « mer » et « submersion ») que certains éléments sont consensuellement partagés par les différents types de populations interrogés, mais qu'il existe également certains points de divergence.

Premièrement, le cadre de vie littoral possède du point de vue de l'ensemble des répondants de nombreux atouts, en lien avec la beauté des paysages, un sentiment de bien-être lié à la présence de la mer ou encore la possibilité de pratiquer des activités nautiques diverses. Cette description très positive, partagée par tous les groupes interrogés et concernant les mêmes éléments, permet d'aboutir au constat d'une forme de valorisation sociale du cadre de vie littoral.

Au-delà de ces points de repère communs, le lieu de vie des répondants impacte la façon de se représenter les divers objets étudiés, certaines spécificités émergent clairement. La première d'entre elles concerne la manière dont la mer est appréhendée. Les répondants français insistent plus sur la vocation touristique du bord de mer à travers leurs associations, quand les répondants canadiens mettent en avant l'importance de l'industrie de la pêche. La mer est appréhendée sous l'angle de son utilité sociale, différente selon les pays étudiés. Le pays de résidence des enquêtés impacte donc la façon dont ils envisagent cet objet, les pratiques différentes du littoral dans ces deux pays expliquant au moins en partie ces différences d'approche.

Une deuxième spécificité concerne les répondants de communes littorales à risque, qui se distinguent par l'évocation des risques côtiers. Ces derniers sont les seuls à mentionner en rapport avec les expressions inductrices « maison en bord de mer » et/ou « mer », des termes relatifs aux risques côtiers. En parallèle des aspects positifs précédemment évoqués, ces habitants mettent ainsi en avant des termes faisant référence à une notion danger : ils décrivent une menace pour les biens (ex. les habitations), mais aussi pour les personnes. Pour ces individus, des éléments à valence positive et négative cohabitent dans leur représentation du cadre de vie littoral, attestant l'existence d'une forme d'ambivalence. Les

prises de position des habitants de communes littorales à risque contrastent de façon assez nette avec celle des habitants de communes urbaines. Chez cette population, les notions de danger ou de risque sont quasi absentes de leurs évocations. En résumé, dans le sens commun la mer est perçue de façon attractive, cette conception étant néanmoins sensiblement différente pour les habitants de communes littorales à risque qui lui associent également l'idée de danger.

Le troisième élément notable concerne l'appréhension du risque de submersion, où diverses prises de position sont exprimées. Les répondants français de communes urbaines se distinguent par le fait que le phénomène de submersion n'est pas associé à un danger menaçant potentiellement les habitations en bord de mer (ce terme est souvent associé à des activités marines, comme la plongée). A l'opposé, les répondants français des communes littorales à risque associent la submersion à l'idée d'une menace pour les habitations, cela transparaît notamment par l'évocation des moyens de protection et/ou de prévention (sans danger, il n'y aurait a priori pas de termes en rapport avec les façons de s'en prémunir). Ce groupe se différencie également par une représentation axée sur la question de la gestion des risques. En ce qui concerne les répondants canadiens (quel que soit leur lieu de vie), ce terme est associé à un danger potentiellement nuisible pour l'homme, dont les causes sont notamment mises en relation avec le changement climatique. Ce groupe se distingue ainsi dans leurs associations par des termes visant à décrire les phénomènes sources du danger, leurs causes ainsi que leurs conséquences.

Cette analyse nous a permis de révéler l'existence de certaines spécificités propres au groupe étudié, notamment cette ambivalence du rapport à la mer pour les habitants de communes littorales à risque. Il ressort donc de ces différents

éléments que le lieu de vie joue sur la façon dont les enquêtés se représentent le cadre de vie littoral et les phénomènes à risque.

2 Analyse des questionnaires d'enquête

L'objectif poursuivi à travers l'analyse des données recueillies par cette méthode est de caractériser le rapport des individus enquêtés au cadre de vie littoral, ainsi qu'aux risques côtiers. Nous nous intéresserons également à l'intrication des deux, c'est-à-dire à comment la relation au cadre de vie littoral impacte le rapport aux risques côtiers des répondants. En termes de données, un total de 190 questionnaires a été recueilli sur l'ensemble des terrains étudiés (français et canadiens). La grande majorité de ces questionnaires a été complétée en ligne, seuls 7 questionnaires ont été complétés en face à face. 367 personnes se sont connectées sur le site internet hébergeant le questionnaire pour le consulter, cependant parmi elles, seules 183 l'ont complété jusqu'au bout. Notre analyse se base uniquement sur les questionnaires intégralement remplis. A partir de ces données, nous avons réalisé un certain nombre de statistiques descriptives (ex. tableaux d'effectif...), complétées par différents tests (ex. tests de corrélation…).

2.1 Vue d'ensemble sur les enquêtés : les modes d'habiter le littoral

Pour rappel, 53 habitants de la ville de Dieppe (Normandie, France), 43 habitants de l'Ile-Tudy (Bretagne, France), 54 habitants de Tracadie-Sheila (Nouveau-Brunswick, Canada) ainsi que 40 habitants de Grande-Digue (Nouveau-Brunswick, Canada) ont répondu à notre questionnaire. Notre échantillon comprend une grande majorité de propriétaires (n= 145), soit les trois quarts de la population enquêtée. Parmi ces 145 personnes, 120 indiquent qu'il s'agit de leur

résidence principale, et pour les personnes restantes (n=25) de leur résidence secondaire. Pour une grande majorité, le rapport des enquêtés avec leur lieu de vie s'est inscrit dans la durée, puisqu'ils déclarent y avoir passé en moyenne 29 ans (avec un écart-type de plus ou moins 19 ans). 99 enquêtés précisent avoir toujours vécu en bord de mer et 74 répondants indiquent bénéficier d'une vue mer.

Pour appréhender les modes d'habiter le littoral, nous nous sommes tout particulièrement intéressé aux motivations des enquêtés relatives à leur choix de lieu de vie. Il s'agissait avant tout d'essayer de mieux comprendre le ou les profils d'habitants qui résident en bord de mer. Nos données montrent que la proximité de la mer était le critère le plus important pour eux (critère retenu par 105 répondants). Les deuxième et troisième critères les plus importants pour les répondants étaient le caractère agréable du lieu de vie (item choisi par 87 répondants) et sa localisation, fortement appréciée du fait de sa proximité avec le centre-ville, les commerces (n=74). En quatrième position est évoquée la proximité de la famille (n=62) et le dernier élément notable concerne le caractère tranquille et serein du lieu d'habitation (n=69). Ces différents critères mettent en avant l'importance d'une certaine qualité de vie recherchée par les répondants, ainsi qu'un lien d'attachement à ces territoires. Celui-ci se manifeste par la recherche d'une proximité avec le cercle familial, mais aussi et surtout, en relation avec la présence de la mer.

Choix du lieu de vie	Effectif global	Pourcentage
C'est un bon investissement	37	19,5 %
Il offre tranquillité et sécurité	**59**	**31,1 %**
J'y ai toujours vécu	40	21,1 %
Il est bien placé	**74**	**38,9 %**
Il est proche de ma famille	**62**	**32,6 %**
Il est proche de mon travail	49	25,8 %
Je souhaitais y passer ma retraite	39	20,5 %
Il est fonctionnel	44	23,2 %
C'est un héritage de famille	29	15,3 %
Il est agréable	**87**	**45,8 %**
Je souhaitais retourner dans ma communauté d'origine	16	8,4 %
Il est proche de la mer	**105**	**55,3 %**
Je souhaitais disposer d'une maison de vacances	15	7,9 %
Il est situé dans un endroit très prisé	10	5,3 %

Tableau n°5. Critères relatifs au choix des répondants concernant leur lieu de vie

Afin d'observer d'éventuelles spécificités entre les pays étudiés quant aux motivations liées au choix du lieu de vie, nous avons effectué un test de Chi2. Nous avons regroupé entre elles certaines modalités de réponse afin de dégager un nombre plus restreint de catégories relatives aux motivations des enquêtés : « valorisation sociale », « qualité de vie », « lien affectif », « fonctionnalité », « repos » et « mer ». Bien que de façon générale il y a peu de différences entre les répondants français et canadiens, la proximité de la mer étant toujours leur principale source de motivation, il subsiste certaines spécificités. La tranquillité et la sécurité du lieu de vie (Chi2 = 4,08724, df=1, p=.043208) de même que la volonté de posséder un bien situé en bord de mer pour la retraite (Chi2 = 8,84835, df=1, p=.002934), sont significativement plus choisies comme source de motivation par les répondants canadiens.

Motivations des enquêtés	Canada (effectif)	France (effectif)	Test Chi²
Valorisation sociale			
C'est un bon investissement	22	13	ns
Il est situé dans un endroit très renommé	2	8	ns
Qualité de vie			
Il offre sécurité et tranquillité	33*	21	p<.05
Il est agréable	43	38	ns
Lien affectif			
J'y ai toujours vécu	21	19	ns
Il est proche de ma famille	30	32	ns
C'est un héritage de famille	9	17	ns
Je souhaitais retourner dans ma communauté d'origine	9	6	ns
Fonctionnalité			
Il est bien placé (proche du centre-ville, des commerces...)	39	33	ns
Il est proche de mon travail	25	22	ns
Il est fonctionnel	21	19	ns
Repos			
Je souhaitais y passer ma retraite	27*	11	p<.005
Je souhaitais disposer d'une maison de vacances	6	9	ns
Mer			
Il est proche de la mer	47	54	ns

Tableau n°6. Les motivations relatives au choix de l'habitation

Pour finir sur ce point, il nous semblait important de revenir sur la situation des individus vis-à-vis des risques côtiers :

- 49 personnes déclarent vivre en zone à risque d'érosion et/ou de submersion ;
- 12 personnes déclarent ne pas savoir si elles sont en zone à risque ou non
- 108 personnes déclarent ne pas être en zone à risque (nous précisons que 21 personnes n'ont pas souhaité se prononcer).

En ce qui concerne l'existence de programme de gestion de risques côtiers sur leur territoire, 73 personnes déclarent en avoir connaissance, 84 personnes déclarent ne pas savoir si oui ou non il y en a, et 14 personnes déclarent qu'il n'y a pas de tel programme (26 personnes n'ont pas souhaité se prononcer sur cette question). Dernier élément, 20 enquêtés dans notre échantillon déclarent avoir une activité en lien avec la gestion des risques côtiers : ces personnes travaillent soit dans le milieu de la recherche, celui du monde politique local, dans l'aménagement du territoire ou encore dans des associations écologistes.

2.2 Evaluation, implication et pratique des risques côtiers

Nous allons au travers de ce point définir plus précisément quel est le positionnement des individus face aux risques côtiers. Nous nous intéresserons à divers aspects tels que le niveau d'expérience, d'inquiétude ou encore d'implication des répondants face aux risques côtiers. Pour appréhender l'impact de ces différents aspects sur le rapport aux risques des individus, nous avons eu recours à plusieurs tests statistiques, notamment des tests de comparaison de moyennes (ex. le U de Mann-Whitney).

2.2.1 Evaluation des risques

Les répondants ont été amenés à se prononcer sur différentes échelles pour déterminer leur niveau d'appréhension des risques côtiers. Une première échelle en 7 points s'intéressait à la manière dont les répondants évaluaient la situation de leur commune vis-à-vis de différentes problématiques (ex. de nature économique, sanitaire, sécuritaire, etc.). Les résultats de cette échelle doivent permettre l'établissement d'une hiérarchie entre les différentes problématiques proposées, avec comme objectif sous-jacent de déterminer quel poids sera donné

aux risques côtiers.

D'après le tableau n°7, la problématique jugée la plus importante au niveau local par l'ensemble des répondants est celle liée aux risques côtiers (submersion - érosion) avec une moyenne de 4,5 (écart-type = 2,2), puis arrive ensuite en seconde position, celle relevant de la sphère économique (chômage, fermeture des commerces) avec une moyenne de 4,3 (écart-type = 2,1). En troisième position se trouve la question de l'insécurité avec une moyenne de 3 (écart-type = 1,6). Ces moyennes sont proches de l'intervalle neutre, ce qui laisse entendre que les enquêtés considèrent que leurs communes sont modérément concernées. Les écarts-types, relativement élevés pour les deux premières problématiques, révèlent une certaine disparité dans les opinions exprimées.

Des tests statistiques ont été réalisés pour vérifier l'existence de différences dans l'évaluation des problématiques, et ce, à l'intérieur de chaque pays (test de Wilcoxon) mais également entre les pays (test de Mann-Whitney) (cf. annexe B.2 - p. XXXVI). Il apparaît ainsi qu'en France, en comparaison aux autres problématiques, celle liée aux risques côtiers ressort significativement ($Z = 2,49$; $p<.05$). En ce qui concerne le Canada, les problématiques économiques et liées aux phénomènes naturels côtiers sont évaluées de la même manière ($Z = 0,79$; $p>.05$), mais se distinguent néanmoins toutes les deux des autres problématiques (ex. M Phénomènes naturels côtiers = 4 ; M Insécurité = 2.8 ; $Z = 3,94$; $p<.01$). La comparaison entre les pays ne révèle pas de différence concernant l'évaluation de la problématique économique ($U=4130$; $p>.05$). En revanche, l'évaluation des phénomènes naturels côtiers est significativement plus importante pour les Français ($U=3108$; $p<.01$). D'autres divergences sont constatées entre les deux pays concernant des problématiques jugées moins sérieuses : les Français estiment leur commune plus concernée que les

Canadiens par l'insécurité, la pollution ou encore par les dangers que représentent l'activité industrielle, alors que les Canadiens sont plus préoccupés que les Français par les phénomènes naturels « autres » (ex. séisme, incendies, etc.).

Evaluation de la problématique	France Moyenne (écart-type)	Canada Moyenne (écart-type)	Moyenne globale
Economique	4,4 (2)	4,2 (2,3)	**4,3 (2,15)**
Submersion - Erosion	5,1 (2,1)	4 (2,2)	**4,55 (2,25)**
Technologique	3,5 (2,6)	2,2 (1,8)	**2,85 (2,33)**
Sanitaire	2,4 (1,9)	2,2 (1,9)	**2,3 (1,9)**
Phénomène naturel autre	1,6 (1,4)	2,7 (2)	**2,1 (1,8)**
Insécurité	3,3 (1,5)	2,8 (1,8)	**3 (1,6)**
Pollution	3,5 (2)	2,3 (1,9)	**2,9 (2)**

Tableau n°7. Evaluation du degré d'importance de différentes problématiques locales

Pour affiner le niveau d'appréhension des répondants, une deuxième échelle en 7 points s'intéressait au niveau d'attention qu'ils portaient personnellement aux risques côtiers. Les répondants ont obtenu à cette échelle une moyenne de 4,5 (écart-type = 2,3), indiquant que concernant ces risques, ils se sentent dans leur globalité modérément concernés. L'écart-type relativement élevé indique tout de même une certaine hétérogénéité des opinions exprimées. La comparaison des résultats entre les répondants français et canadiens ne montre pas de différence d'appréciation d'après le test de Mann-Whitney (U= 3172 ; p>.05) (cf. annexe B.2 - p. XXXVI).

Nous nous sommes ensuite intéressé au niveau d'inquiétude des enquêtés

concernant les risques côtiers (cf. tableau n°8). Ce dernier a été mesuré sur une échelle numérique en 7 points. La moyenne obtenue sur l'échantillon global est de 2,9, révélant une inquiétude relativement faible à l'égard de ces risques. Au niveau des résultats par pays, il apparaît que la moyenne des enquêtés français (moyenne = 2,86) est similaire à celle des enquêtés canadiens (moyenne = 2,89). Le test de comparaison de moyennes effectuée ne relève ainsi pas de différence significative (U=3581 ; p>.05) (cf. annexe B.2 - p. XXXVI).

Niveau d'inquiétude	Moyenne	Ecart-type
Terrains français	2,86	1,9
Terrains canadiens	2,89	2
Ensemble des répondants	2,87	2

Tableau n°8. Evaluation du niveau d'inquiétude concernant les risques côtiers

2.2.2 Niveau d'implication et expérience des risques

Pour appréhender le niveau d'implication des répondants, nous nous sommes basé sur deux éléments en particulier. Nous nous sommes tout d'abord intéressé au rapport au lieu de vie des répondants, en nous appuyant sur le concept de "sense of place" (sens du lieu) élaboré par Jorgensen et Stedman (2001, 2006). Dans la mesure où la relation au lieu de vie impacte le rapport aux risques des individus, il s'agissait d'une donnée intéressante à obtenir pour appréhender le niveau d'implication des répondants, en complément d'autres questions. Concrètement, à partir de l'échelle que nous avons construite, les répondants devaient donner leur accord avec une série de propositions, permettant de caractériser leur relation à leur lieu de vie dans ses dimensions affective, identitaire et fonctionnelle. Pour la dimension affective, nous soumettions des

propositions du type « je me sentirais très triste si je devais quitter mon habitation », pour la dimension identitaire « ma commune peut aisément être recommandée aux touristes », et enfin pour la dimension fonctionnelle « une grande part de ma vie s'organise autour de cette commune ».

Pour l'ensemble des répondants, le calcul de l'indice « sens du lieu » donne une moyenne de 5,4, révélant ainsi une relation très forte à leur lieu de vie (cf. tableau n°9). Les résultats par dimension sont les suivants : une moyenne de 5,6 relative à l'attachement au lieu, une moyenne de 5,5 concernant l'identité de lieu et une moyenne 5 pour la dépendance au lieu. Les écarts-types relativement faibles indiquent une certaine homogénéité dans les réponses des enquêtés.

Par le biais de différents tests statistiques, nous avons repéré un certain de différences. En ce qui concerne la relation au lieu de vie pour le Canada, la dimension émotionnelle est particulièrement prégnante, puisque l'attachement au lieu se distingue significativement de l'identité de lieu ($Z = 2.76$; $p<.01$) et de la dépendance au lieu ($Z = 3.99$; $p<.01$). Pour les répondants français, il s'agit de la dimension identitaire qui se démarque (M Identité de lieu > M Attachement au lieu, $Z = 2.09$, $p<.05$; M Identité de lieu > M Dépendance au lieu, $Z = 4.21$, $p<.01$). En comparant les résultats des pays entre eux, il apparaît que Canadiens et Français se distinguent uniquement par rapport à l'attachement au lieu, les premiers expriment un degré d'attachement plus fort à l'égard de leur lieu de vie ($U = 3316$; $p<.01$). Dans tous les cas, les résultats montrent que le lieu de résidence représente un élément important dans la vie des répondants, qui les touche personnellement (cf. annexe B.2 - p. XXXVI).

Dimension du sens du lieu	Moyenne globale (écart-type)	France Moyenne (écart-type)	Canada Moyenne (écart-type)
Attachement au lieu	5,6 (1,39)	5,3 (1,36)	5,9 (1,37)
Dépendance au lieu	5 (1,48)	4,9 (1,42)	5,2 (1,53)
Identité de lieu	5,5 (1,30)	5,6 (1,36)	5,5 (1,24)
Score « sens du lieu »	5,4 (1,41)	5,3 (1,40)	5,5 (1,41)

Tableau n°9. Evaluation du sens du lieu

Toujours dans l'optique de déterminer ce niveau d'implication, nous nous sommes ensuite attelé à déterminer le niveau d'intérêt des répondants vis-à-vis des risques côtiers. Différentes questions ont été posées pour déterminer si les enquêtés ont éventuellement recherché de l'information sur le sujet, et si oui, auprès de quelle(s) source(s). Identifier les sources nous permettait en outre de savoir quels sont les principaux relais d'information et à qui les répondants accordent le plus de crédit.

Les résultats montrent que 47 % de l'ensemble des répondants déclare avoir recherché de l'information sur le thème des risques côtiers. Leurs principales sources d'information étaient les suivantes :

1) les médias (presse écrite, TV, internet…) ;

2) les relations personnelles (famille, amis…) ;

3) les revues / écrits scientifiques ;

4) les bulletins / sites internet météos ;

5) la municipalité / services des districts locaux.

En s'intéressant uniquement aux personnes qui ont recherché de l'information, les données montrent qu'en moyenne elles disposent 1,4 source d'information. Ces quelques chiffres révèlent une appropriation et un intérêt peu importants de

la part des répondants concernant les risques côtiers. Il est toutefois intéressant de noter que les médias ressortent comme le principal vecteur d'information. Sans présumer de leur qualité, les médias en diffusant les informations jouent un rôle clef dans la formation des opinions que les individus se font à l'égard des risques côtiers.

Concernant le niveau d'expérience des risques côtiers des répondants, différentes questions leur ont été posées. Tout d'abord, nous leur demandions de se prononcer par rapport à la situation de leur commune. Concernant le risque d'érosion, les résultats sont les suivants :

- 72,5 % des enquêtés déclarent que ce risque est déjà survenu dans leur commune ;
- 14 % déclarent que ce risque n'est jamais survenu ;
- 13,5 % ne savent pas si oui ou non ce risque s'est déjà produit.

Par rapport au risque de submersion, les pourcentages sont moins importants :

- 51,5 % des répondants déclarent que ce risque est déjà survenu dans leur commune ;
- 31,5 % déclarent que ce risque n'est jamais survenu ;
- 17 % ne savent pas si oui ou non ce risque s'est déjà produit.

Que ce soit dans le cas de l'érosion ou de la submersion, au moins 1 personne enquêtée sur 2 déclare être au courant de leur survenue dans leur commune. Le faible taux de personnes ne sachant pas quelle est la situation de leur commune vis-à-vis de ces risques, indique que dans leur majorité les enquêtés ont une certaine connaissance de ces risques. Afin de déterminer la nature précise de cette connaissance, une nouvelle question a été posée aux répondants visant à déterminer la manière dont ils ont été confrontés à ces risques. Les résultats du

tableau n°10 montrent que les répondants ont principalement été les témoins directs de la survenue de ces risques sur leur commune (61% des répondants). Les communications interpersonnelles (55 % des répondants) ainsi que les médias (45% des répondants) sont les deux autres biais par lesquels ils ont eu connaissance de ces risques. Seuls 5 % de l'échantillon global ont eu une expérience directe de ces risques, au travers de l'endommagement de leur habitation personnelle. Ces chiffres donnent à voir que les enquêtés ont majoritairement une expérience indirecte de ces risques, c'est-à-dire médiatisée par le biais des voisins, de la presse ou alors en tant que simple témoin.

Type d'expérience	Pourcentage global	France	Canada
Mon habitation a subi des dégâts suite à l'un de ces phénomènes.	5 %	4 %	5 %
J'ai moi-même observé ces phénomènes sur ma commune.	61 %	62,5 %	59 %
En parlant avec d'autres habitants, j'ai appris que ces phénomènes avaient été observés sur la commune.	55 %	61 %	49 %
En consultant les médias (presse, TV, internet ...) j'ai appris que ces phénomènes avaient été observés sur la commune.	45 %	53 %	37 %

Tableau n°10. Les différents types d'expériences associés aux risques côtiers

2.2.3 Les pratiques face aux risques

Concernant les pratiques à l'égard des risques côtiers, nous nous sommes tout d'abord intéressé au niveau de confiance que les répondants accordent aux

acteurs (aussi bien publics que privés) concernés par la prise en charge des risques côtiers. Une échelle numérique en 7 points a été utilisée pour mesurer ce niveau de confiance. Nous précisons également que ces "acteurs" sont différenciés selon le niveau de proximité avec les enquêtés : sont ainsi distingués les acteurs locaux (ex. élus municipaux) des acteurs situés à un échelon plus élevé (ex. au niveau régional, national...). Le tableau ci-dessous présente les scores de confiance (en moyenne) pour chaque acteur en tenant compte de ce paramètre.

Niveau d'interaction	Acteurs - Institutions	Score de confiance France	Score de confiance Canada	Moyenne globale
Interactions locales	Associations locales	4,6	5,5	5,05
	Municipalité	4,5	4,8	4,65
	Soi-même, ses propres connaissances et pratiques	4,6	5,5	5,05
	Habitants en résidence principale	4,5	4,7	4,6
	Habitants en résidence secondaire	3,3	4,1	3,7
Interactions médiatisées	Assurance	3	3,8	3,4
	Préfecture / Province	4,1	4,1	4,1
	Région / Commission des services régionaux	4,1	4,7	4,4

	Etat / Gouvernement fédéral	3,2	4,4	3,8
	Scientifiques	5,7	6	5,85

Tableau n°11. Evaluation du niveau de confiance accordé aux différents acteurs du risque

En ce qui concerne la France, parmi l'ensemble des acteurs concernés, ce sont les scientifiques et le milieu associatif local qui sont le plus plébiscités dans la gestion des risques côtiers : les tests statistiques montrent que ces derniers se démarquent significativement des autres. A l'inverse, ce sont l'État, les assurances et les habitants en résidence secondaire à qui les répondants français accordent le moins de crédit. Concernant le Canada, à côté des scientifiques et des associations locales également placés au premier plan, les répondants font plus confiance à leurs propres connaissances et pratiques. A l'opposé, ce sont les assurances, les habitants en résidence secondaire et la province, à qui les répondants canadiens font le moins confiance. Ces résultats marquent ainsi un certain discrédit vis-à-vis de ces structures institutionnalisées importantes (les assurances, l'État en France, la province au Canada). En parallèle, une distinction semble s'opérer entre les habitants en résidence principale et ceux en résidence secondaire, ces derniers étant consensuellement admis comme étant moins légitimes à s'emparer de ce sujet. Les scientifiques jouissent en revanche d'un important niveau de confiance de même que le milieu associatif local, ils bénéficient tous deux d'une forte légitimité par rapport à la gestion des risques.

En comparant les résultats des pays entre eux, nous avons relevé certaines différences, toutes en faveur du Canada. Le niveau de confiance est plus significativement plus élevé pour : le milieu associatif local (U = 1802 ; p.<05), le

pouvoir central (U = 1569 ; p.<01), les assurances (U = 1738 ; p.<01), les habitants en résidence secondaire (U = 2520 ; p.<05), les répondants, leurs propres connaissances et pratiques (U = 1369 ; p.<01) et les services régionaux (U = 2014 ; p.<05). Il ressort, d'une part, que certaines moyennes sont certes plus importantes côté canadien, mais pour des acteurs à qui la confiance accordée reste tout de même modérée (gouvernement, services régionaux), voire faible (ex. habitants en résidence secondaire, les assurances). D'autre part, et il s'agit là d'une différence importante avec la France, les répondants canadiens à travers leurs résultats s'estiment être légitimement partie prenante dans la gestion des risques. Dans le cadre de la politique non interventionniste menée dans les territoires canadiens étudiés, cette prise de position peut constituer un levier intéressant sur lequel s'appuyer dans la gestion des risques côtiers, avec en appui le milieu associatif local qui est fortement plébiscité (cf. annexe B.2 - p. XXXVI).

Nous nous sommes ensuite intéressé à l'évaluation des individus des mesures collectives de prévention et/ou de protection. Les répondants devaient évaluer le degré d'efficacité sur une échelle en 7 points des pratiques habituellement mises en œuvre au niveau collectif pour limiter les risques côtiers. Les mesures proposées étaient de 3 types : les mesures de renforcement, les mesures de repli (ex. éloignement ou restriction des enjeux) et enfin celles concernant les procédures d'évacuation.

Catégories de mesure	Mesures collectives	France	Canada	Moyenne globale
Renforcement des protections	Consolidation des ouvrages de protection	4,9	4,6	4,75
	Construction d'ouvrages de protection	4,9	4,4	4,65
	Entretien et restauration des dunes	5,5	5,9	5,7
	Rechargement des plages en sable	4,2	4,6	4,4
Impact sur l'existant	Démolition et recul des habitations	4,2	5,1	4,65
	Réouverture de terrains sur la mer	3,6	3,1	3,35
	Interdiction de construction en zone à risque	5,9	6,4	6,15
Evacuation	Alerte et évacuation lorsque le risque survient	5,4	5,3	5,35
	Apprentissage des consignes de sécurité	5,4	5,2	5,3
	Amélioration des procédures de gestion de crise	5,4	5,4	5,4

Tableau n°12. Evaluation des mesures collectives de prévention et/ou de protection

Ce tableau montre que la mesure jugée la plus efficace par l'ensemble des répondants est l'interdiction de construction en zone à risque (moyenne de 6,15). En deuxième et troisième position se retrouvent l'entretien et la restauration des dunes (moyenne de 5,7) et l'amélioration des procédures de gestion de crise (score de 5,4). A l'opposé, la mesure jugée la moins efficace est celle concernant la « réouverture des terrains sur la mer » (moyenne de 3,35). L'analyse générale des catégories de mesures montre que les répondants jugent plus favorablement la mise en place de procédures d'évacuation (moyenne de 5,4), ce sont ensuite les mesures de renforcement des protections qui sont le plus considérées

(moyenne de 4,87), et enfin les mesures impactant l'existant obtiennent les notes les plus basses en termes d'efficacité (moyenne de 4,56). Ces moyennes révèlent ainsi un risque pour lequel les répondants sont prêts à apprendre à comment le gérer en urgence (cf. mesures d'évacuation), voire à renforcer les moyens de défense actuels (cf. renforcement des protections), mais tant que cela n'affecte pas les conditions actuelles d'existence en bord de mer (cf. mesures impactant l'existant).

Que nous montrent les résultats des tests effectués sur ces données ? En analysant les données par pays, nous retrouvons une réelle symétrie au niveau des résultats obtenus. En effet, en France comme au Canada, ce sont les mesures d'entretiens des dunes, d'interdiction de construction en zone à risque et d'amélioration des procédures de gestion de crise, qui se distinguent significativement des autres. A l'opposé, la mesure la moins plébiscitée est celle concernant la réouverture de terrains sur la mer, tous les autres types de mesures lui étant systématiquement préférés. Ces résultats confirment que les répondants, quel que soit leur pays de résidence, sont plus en faveur de mesures qui maintiennent l'aménagement du territoire en l'état, par rapport à des mesures qui le chambouleraient. En comparant cette fois-ci les résultats des pays entre eux, nous avons repéré une seule différence significative. Les répondants canadiens jugent plus favorablement la mesure de « démolition et de recul des habitations » que les répondants français ($U = 2134$; $p<.05$). Ces derniers, à travers ce résultat, semblent accorder une plus grande valeur patrimoniale au bord de mer (cf. annexe B.2 - p. XXXVI).

Enfin, nous nous sommes focalisé sur les mesures de protection et/ou de prévention mises en place par les répondants eux-mêmes, ainsi que de leur niveau d'efficacité. Le tableau ci-dessous présente pour chaque mesure identifiée

le nombre de personnes y ayant recours, ainsi que l'évaluation de son degré d'efficacité.

Liste des pratiques individuelles	France	Canada	Effectif total	Score d'efficacité
Surélévation de l'habitation	9	17	26	5,7
Mise hors d'eau des installations électriques	6	7	13	4,9
Mise hors d'eau de la chaudière	2	6	8	6,5
Rehaussement du vide sanitaire	4	4	8	5,8
Installation de matériaux résistant à l'eau	3	8	11	5,1
Décision d'habiter au 1er étage	4	3	7	5,9
Installation d'une ouverture sur le toit pour faciliter l'évacuation	4	1	5	7
Création d'un espace refuge dans l'habitation	0	1	1	7
Pose de batardeaux	0	6	6	5
Installation de clapets anti-retours	1	15	16	6

Tableau n°13. Mise en place d'actions de prévention et/ou de protection à titre personnel

Les résultats montrent que 43 % des enquêtés (N = 89) ont mis en place à titre personnel une (ou plusieurs) mesure(s) de protection. Celle la plus utilisée par les répondants est la surélévation de l'habitation (n= 26), et en deuxième position, il s'agit de l'installation de clapets anti-retours (n= 16). La troisième mesure la plus utilisée concerne la mise hors d'eau des installations électriques (n= 13). Parmi ces trois mesures, c'est la seconde qui est jugée la plus efficace (moyenne d'efficacité de 6). En dehors de ces trois types de pratique, les autres mesures mises en place présentent des effectifs moins importants. La prise en compte de

la nationalité des répondants montre que les répondants français comme canadiens privilégient la surélévation de l'habitation. En dehors de cette mesure de protection particulière, les répondants français et canadiens ne mettent pas nécessairement en place les mêmes types de mesures. Les Français préfèrent la mise hors d'eau des installations électriques et le fait d'habiter au 1er étage, quand les Canadiens se positionnent plutôt en faveur de l'installation de clapets anti-retours ainsi que de matériaux résistant à l'eau.

2.2.3 Quel positionnement à l'égard des risques côtiers ?

Nous nous sommes intéressé à comment s'influençaient entres elles les réponses des personnes enquêtées, afin de dégager la logique qui concourt à l'organisation des données. Pour ce faire, nous avons eu recours à un test de corrélation, en l'occurrence le R de Spearman.

Plusieurs éléments notables ressortent des tests effectués. Tout d'abord, il apparaît une corrélation positive entre l'attention portée aux risques côtiers et 5 autres indicateurs, à savoir : l'expérience personnelle des risques côtiers, le niveau d'inquiétude, la recherche d'information sur les risques, la mise en place de pratique de prévention et/ou de protection et enfin l'évaluation des mesures d'évacuation. Ces résultats montrent que le fait de se sentir particulièrement concernés par les risques côtiers est en relation avec une expérience plus importante de ces mêmes risques, et s'accompagne de plus d'un sentiment d'inquiétude exacerbé à leur égard. Cette attention spécifique portée aux risques côtiers se révèle également être liée aux comportements déclarés, que ce soit à travers la recherche d'information sur le sujet ou encore l'engagement à titre personnel dans des mesures concrètes de protection et/ou de prévention. L'attention personnelle portée aux risques côtiers peut en outre être mise en

relation avec l'évaluation des mesures d'évacuation, ce qui signifie que les enquêtés les plus concernés par les risques seraient ainsi les plus favorables à ce type de mesure.

Corrélations de Spearman					
Attention personnelle portée aux risques côtiers	Expérience personnelle des risques	Niveau d'inquiétude concernant les risques côtiers	Mise en place de pratique individuelle de prévention et/ou de protection	Recherche d'information sur les risques côtiers	Approbation des mesures d'évacuation
	0,24*	0,47*	0,19*	0,37*	0,17*

Test de corrélation : * P <.05

Tableau n°14-a. Corrélation entre indicateurs

Ensuite, une autre corrélation positive apparaît entre la mise en place à titre personnel de pratiques de protection et/ou de prévention et le sens du lieu, la recherche d'information sur les risques côtiers, l'attention personnelle portée aux risques côtiers et le niveau d'inquiétude. Il est intéressant de noter que les enquêtés qui sont le plus attachés à leur lieu de vie, c'est-à-dire pour qui il a une signification très importante, sont ceux qui mettent le plus en place à titre personnel des mesures de protection. Le niveau d'information est également en lien avec cet indicateur, les répondants recherchant le plus d'information sur les risques côtiers étant ceux qui mettent le plus en oeuvre de pratiques de prévention et/ou de protection. Par ailleurs, cet indicateur est aussi à mettre en relation avec un niveau d'attention plus élevé porté aux risques côtiers, ainsi qu'à une inquiétude déclarée plus importante les concernant.

Corrélations de Spearman				
Mise en place de pratique individuelle de prévention et/ou de protection	Sens du lieu	Recherche d'information sur les risques côtiers	Attention personnelle portée aux risques côtiers	Niveau d'inquiétude concernant les risques côtiers
	O,17*	O,28*	O,19*	O,18*

Test de corrélation : * P <.05

Tableau n°14-b. Corrélation entre indicateurs

Enfin, nous obtenons une corrélation positive entre l'évaluation des mesures de renforcement, l'évaluation des mesures de repli ainsi que celles concernant l'évacuation. Il est important de préciser que les mesures concernant le repli et le renforcement constituent des stratégies différentes dans la gestion des risques côtiers, voire même à certains égards opposées. D'un côté, les mesures de renforcement visent à maintenir et à préserver les mesures de protection mises en place afin de pouvoir continuer à habiter en zone à risque (ex. digue, enrochement...) ; de l'autre côté, les mesures de repli visent à limiter l'urbanisation dans les zones dangereuses, voire à délocaliser les enjeux (les biens et les personnes) hors de ces espaces. En résumé, le premier type de mesures vise le maintien des enjeux en zone à risque, quand le second type se donne pour objectif le déplacement des enjeux hors des zones à risque, soit en effet deux approches bien distinctes dans la gestion des risques. Malgré cela, les enquêtés évaluent ces stratégies de la même manière, c'est-à-dire plutôt positivement, exprimant vraisemblablement par là une demande, pour que plus de moyens et/ou des mesures concrètes soient mis en œuvre pour lutter contre les risques.

Corrélations de Spearman		
Approbation des mesures de renforcement	Approbation des mesures de repli	Approbation des mesures d'évacuation
	O,25*	O,34*

Test de corrélation : * P <.05

Tableau n°14-c. Corrélation entre indicateurs

Ces différents résultats obtenus révèlent globalement une appréhension contrastée des risques côtiers. En effet, il apparaît que ces risques ne sont pas exclus du cadre de vie des répondants, ils sont même clairement identifiés comme une source potentielle de danger (ex. indicateur « problématique locale »). Malgré tout, le sentiment d'implication ainsi que le niveau d'inquiétude concernant ces risques sont peu importants, de même que le niveau de pratique ou encore de recherche d'information sur le sujet, qui sont quant à eux très faibles. En clair, bien que les risques côtiers soient bien identifiés et reconnus par les individus, ils sont de façon générale faiblement pris en compte par ces derniers, c'est-à-dire d'une certaine manière mis à distance. Il est par ailleurs important de noter que cette attitude se retrouve aussi bien du côté des répondants canadiens que français, les résultats des tests de comparaison ne montrant pas de différence majeure entre ces deux populations dans leur rapport aux risques. Cependant, il est possible d'apporter certaines nuances à ce propos, en particulier au regard des tests de corrélation effectués. Ces derniers révèlent une certaine configuration dans laquelle les répondants sont plus impliqués à l'égard des risques côtiers, qui se distingue nettement de l'attitude générale mise à jour sur notre échantillon. En effet, il apparaît que les individus qui se sentent particulièrement concernés par les risques côtiers, qui sont très inquiets à leur égard et même qui s'informent davantage à leur sujet, sont aussi ceux qui déclarent s'engager le plus dans des actions de prévention et/ou de protection. Ce résultat illustre ainsi une relation étroite entre les représentations et les

pratiques, et met en lumière le fait que c'est finalement la concordance entre ces différents facteurs qui façonne la relation des individus à l'égard de ces risques.

2.3 Le rapport au cadre de vie littoral et les risques côtiers

Nous poursuivons notre analyse des données par la mise en relation de certaines caractéristiques du milieu de vie des individus avec leur rapport aux risques. Nous nous intéresserons à différentes variables : la distance physique de l'habitation par rapport à la mer, la présence d'une vue mer, le fait d'avoir toujours résidé en bord de mer ou encore la situation personnelle des répondants vis-à-vis des risques. Pour appréhender l'impact de ces différentes variables, nous avons eu recours à plusieurs tests statistiques, tels des tests de corrélation (le R de Spearman), de comparaison de moyennes (le U de Mann-Whitney) ou encore une analyse factorielle de correspondance.

2.3.1 La distance à la mer

Le premier aspect relatif au contexte environnemental que nous avons interrogé concerne la distance physique entre le lieu de vie des enquêtés et la mer. En nous appuyant sur les données issues du questionnaire, nous souhaitions déterminer quelle relation entretenait cette variable avec les résultats obtenus aux différents indicateurs. Pour ce faire, nous avons eu recours à un test de corrélation.

D'une part, la distance à la mer apparaît corrélée négativement à différents indicateurs (cinq au total), à savoir :

- le sens du lieu
- l'attention personnelle portée aux risques côtiers

- le niveau d'inquiétude relatif aux risques côtiers

- la recherche d'information sur les risques côtiers

- la mise en place de pratiques de prévention et/ou de protection.

La corrélation négative avec le sens du lieu signifie que plus les enquêtés vivent éloignés de la mer, et moins l'appréciation qu'ils expriment à l'égard de leur lieu de vie est importante. Concernant l'attention personnelle, les résultats montrent que plus les répondants vivent loin de la mer, et moins ils se sentent personnellement concernés par les risques côtiers. En ce qui concerne l'inquiétude, il apparaît que plus la distance entre la mer et l'habitation du répondant est grande, et moins ils se sentent inquiets par ces risques. Pour la recherche d'information, l'éloignement du lieu de vie de la mer va de pair avec un comportement de recherche d'information sur les risques qui est moindre. Enfin, la dernière corrélation négative entre la mise en place de pratique individuelle de prévention et/ou de protection et la distance à la mer, montre que les personnes vivant à bonne distance de la mer s'engagent de manière moins importante dans des actions visant à réduire risques.

Corrélations de Spearman					
Distance à la mer	Sens du lieu	Attention personnelle portée aux risques côtiers	Niveau d'inquiétude concernant les risques côtiers	Recherche d'information sur les risques côtiers	Mise en place de pratique individuelle de prévention et/ou de protection
	-O,15*	-0,28*	-0,32*	-0,20*	-0,38*

Test de corrélation : * P <.05
Tableau n°14-d. Corrélation entre indicateurs

D'autre part, le test de corrélation indique une seule corrélation positive entre la distance à la mer et l'approbation des mesures de repli. Concrètement, cela veut dire que ce sont les enquêtés qui sont les plus éloignés de la mer, qui déclarent

être les plus favorables aux mesures visant à délocaliser les enjeux. Il est important de noter que les personnes qui jugent le plus favorablement ce type de mesures (en termes d'efficacité) sont aussi celles qui sont les moins susceptibles d'y être directement confrontées.

Corrélations de Spearman	
Distance à la mer	Approbation des mesures de repli
	O,17*

Test de corrélation : * P <.05

Tableau n°14-e. Corrélation entre indicateur

2.3.2 La vue mer

Le deuxième aspect auquel nous nous sommes intéressé concernant le contexte environnemental, renvoie à la présence ou non d'une vue mer sur le lieu d'habitation des enquêtés. Cette fois encore, nous avons cherché à savoir quel était l'impact de cette variable sur les résultats obtenus aux questionnaires. Nous avons utilisé un test de comparaison de moyennes (le U de Mann-Whitney), dans l'optique de pouvoir comparer les réponses des individus dont leur habitation possède une vue sur mer, avec les réponses de ceux pour qui ce n'est pas le cas. Les résultats à ce test ont révélé la présence de trois différences significatives.

Premièrement, les personnes qui ont une vue mer depuis leur habitation déclarent se sentir plus concernées par la question des risques côtiers (U=2650, p<.05). Deuxièmement, ces personnes expriment une inquiétude plus importante à l'égard des phénomènes d'érosion et/ou d'érosion (U= 2374, p<.001). En ce sens, la jouissance d'une vue mer donne la possibilité aux habitants d'observer les phénomènes sources de danger, de même que les dégâts éventuellement

occasionnés, participant de ce fait à leur conscientisation. Troisièmement, les répondants possédant une vue mer sur leur lieu de vie sont ceux qui mettent le plus en place des pratiques de prévention et/ou de protection (U= 2687, p<.05). Dans ce cadre, bien que fortement appréciée par les répondants (c'est le critère n°1 quant à leur choix de lieu de vie), cette proximité directe avec la mer a des implications à la fois sur leur perception des risques, mais aussi sur leurs comportements relatifs à ces derniers. Il est important de préciser que parmi les enquêtés qui disposent d'une vue mer (N=74), seul le tiers déclare résider en zone à risque. Ainsi, au-delà même de la situation personnelle des enquêtés vis-à-vis des risques, la présence d'une vue mer comme la proximité physique avec la mer sont des données importantes à prendre en considération. Comme le montrent les résultats, certaines caractéristiques physiques du lieu de vie participent fortement à façonner le rapport aux risques des individus.

Groupe / Indicateur	Habitation avec vue mer		Habitation sans vue mer		Valeur U
	Moyenne	Ecart-Type	Moyenne	Ecart-Type	
Attention personnelle portée aux risques côtiers	5	2,1	4,1	2,4	2650*
Niveau d'inquiétude concernant les risques côtiers	3,8	1,8	2,9	1,7	2374*
Mise en place de pratique individuelle de prévention et/ou de protection	1	1,5	0,5	1	2687*

Test de Mann-Whitney : * P <.05

Tableau n°15-a. Résultats significatifs au test de comparaison de moyennes

2.3.3 Le passé résidentiel

Le troisième élément auquel nous nous sommes intéressé concerne le passé

résidentiel des enquêtés, et renvoie plus précisément au fait qu'ils aient ou non toujours vécu en bord de mer. En reprenant les différents indicateurs élaborés, nous avons cherché à déterminer l'impact de cette variable par le biais d'un test de comparaison de moyennes (le U de Mann-Whitney). Certaines différences significatives d'un point de vue statistique ont pu être observées.

Les résultats montrent que ce sont les personnes dont le lieu de vie n'a pas toujours été situé en bord de mer, qui mettent le plus en place des pratiques de prévention et/ou de protection (U=3958, p<.001), de plus, ce sont celles qui recherchent le plus d'informations sur les risques côtiers (U=4051, p<.05). Ces mêmes personnes déclarent également être les plus favorables aux mesures d'évacuation en cas de risque imminent (U=3226, p<.05).

Groupe / Indicateur	A toujours vécu en bord de mer		N'a pas toujours vécu en bord de mer		Valeur U
	Moyenne	Ecart-Type	Moyenne	Ecart-Type	
Mise en place de pratique individuelle de prévention et/ou de protection	0,4	1,1	1	1,3	3958*
Recherche d'information sur les risques côtiers	1,1	1,6	1,9	2	4051*
Approbation des mesures de d'évacuation	4,4	1,6	4,9	1,7	3226*

Test de Mann-Whitney : * P <.05

Tableau n°15-b. Résultats significatifs au test de comparaison de moyennes

Ces quelques résultats laissent apparaître une distinction en termes de comportement entre, d'une part, les personnes qui n'ont connu que le bord de mer dans leur vie résidentielle, et ceux pour qui ce n'est pas le cas (qu'on pourrait appeler d'une certaine manière les « nouveaux arrivants »), les seconds se

montrant plus actifs par rapport à la question des risques côtiers (ex. recherche d'information). Cette situation soulève ainsi une réelle interrogation quant à ses origines. A titre d'hypothèse, il semblerait que les « nouveaux arrivants », en raison d'une expérience et/ou d'un savoir moins importants que « les anciens » par rapport aux risques côtiers, seraient plus enclins à se saisir de ce sujet, et ce, d'autant plus dans un contexte sociétal où la question des risques côtiers est de plus en plus visible.

2.3.4 La situation personnelle des vis-à-vis des risques côtiers

Nous nous sommes enfin intéressé à la situation individuelle des enquêtés vis-à-vis des risques côtiers, c'est-à-dire s'ils vivent en zone de submersion et/ou d'érosion ou non. Concernant cette variable, trois groupes ont été formés :

- un premier groupe constitué de répondants qui déclarent avoir leur habitation située en zone à risque ;
- un second groupe de personnes qui n'ont pas connaissance de leur situation personnelle vis-à-vis des risques côtiers ;
- un dernier groupe qui déclare ne pas résider en zone à risque.

L'objectif est de saisir comment se positionnent ces groupes aux situations particulières, au regard des différentes facettes mesurées de la représentation sociale des risques côtiers. Une analyse factorielle des correspondances a été utilisée pour répondre à cet objectif.

L'analyse effectuée révèle l'existence de deux facteurs : le premier rend compte de 88% de la variance totale, et quant au second 12% (les tableaux de contribution sont présentés en annexe (cf. B2 - p.XXXVI)).

Le facteur n°1 oppose les répondants déclarant vivre en zone à risque aux répondants qui ne savent pas si oui ou non ils sont en zone à risque. Les

premiers se distinguent par une attention et un sentiment d'inquiétude plus forts concernant la question des risques côtiers, de même que par la mise en place d'actions de protection et/ou de prévention plus importante. Pour ce groupe, la connaissance de leur situation à risque a des répercussions tant au niveau cognitif (attention portée à ce problème) qu'au niveau comportemental (engagement dans des mesures de protection et/ou de prévention). En ce qui concerne les seconds (les répondants qui ne savent pas si oui ou non ils résident en zone à risque), ils se différencient quant à eux par un niveau de confiance plus important accordé aux acteurs non locaux du risque (ex. Etat, préfecture...). Il est intéressant de noter que pour ce groupe, le fait ne pas savoir s'ils sont en zone à risque ou non se traduit par l'expression d'une confiance plus importante à l'égard des gestionnaires, comme si d'une certaine manière ils se distanciaient de cette question en laissant les autorités compétentes gérer le problème.

Le facteur n° 2 voit cette fois-ci l'opposition entre les répondants déclarant ne pas vivre en zone à risque et ceux qui ne savent pas si oui ou non ils sont en zone à risque. Ces derniers témoignent d'une certaine expérience des risques côtiers et d'une recherche d'information plus importante sur le sujet. Ce dernier élément pose question concernant ce groupe en situation d'incertitude par rapport aux risques : en déclarant avoir recherché de l'information sur le sujet, ces répondants ne sont pourtant pas en mesure de dire si oui ou non ils sont en zone à risque. Il semble donc que ces personnes ont recherché des informations générales sur les risques, sans vraisemblablement chercher à savoir quelle était leur situation personnelle par rapport à ces derniers. Il est possible d'y voir là aussi une forme de mise à distance des risques, dans le sens où ces personnes s'y sont intéressées, mais sans s'impliquer personnellement. En ce qui concerne enfin les habitants déclarant ne pas résider en zone à risque, ils se distinguent par

l'approbation qu'ils expriment à l'égard des mesures de repli. Ce résultat est à mettre en relation aux études qui montrent que les personnes qui vivent en zone à risque sont généralement contre ce type de mesure (Meur-Ferec et al., 2014). Le constat peut donc être fait que les individus peuvent être favorables aux mesures de repli, à partir du moment où ils ne sont pas directement touchés par elles.

En résumé, cette analyse factorielle révèle certaines spécificités liées à la situation individuelle déclarée des répondants vis-à-vis des risques :

- les répondants résidant en zone à risque expriment à travers leurs réponses une certaine conscience des risques, de plus, ce sont eux qui mettent le plus en place à titre personnel des mesures pour s'en prémunir.
- les répondants en situation d'incertitude vis-à-vis des risques expriment une attente vis-à-vis des autorités compétentes pour qu'elles s'emparent de ce sujet, tout en le mettant à distance.
- les répondants qui ne résident pas en zone à risque se distinguent en se prononçant clairement en faveur d'une solution en matière de gestion des risques, à travers la relocalisation des enjeux.

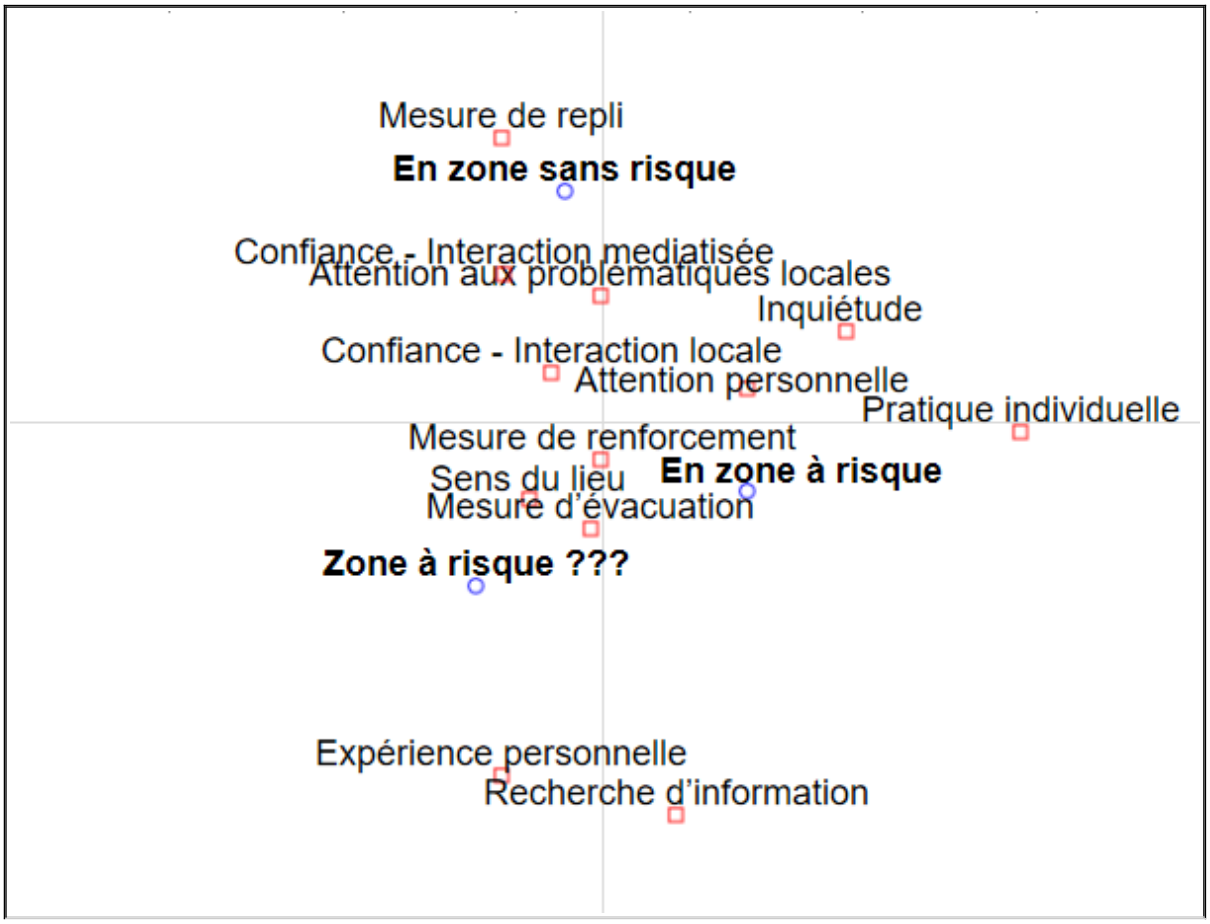

Figure n°7 : Représentation graphique de l'AFC relative à la situation des individus vis-à-vis des risques

Conclusion

A la lecture de ces différents résultats, il est possible de dégager certaines tendances concernant le rapport aux risques côtiers et au cadre de vie littoral des personnes enquêtées. Nos résultats mettent en évidence que les répondants ont une relation forte à l'égard de leur lieu de vie. Cette relation s'exprime à travers une identification au lieu de vie, celui-ci constitue un point d'ancrage à partir duquel ils se réfèrent pour se définir, et d'autre part, à travers un sentiment d'attachement très important. En ce qui concerne plus particulièrement les risques, les répondants manifestent une certaine connaissance des phénomènes de submersion et/ou d'érosion. A titre d'exemple, plus de la moitié de l'effectif

enquêté a déjà rencontré ces phénomènes sur leur commune. Cependant, cette connaissance des risques ne se traduit pas par une implication des enquêtés plus importante sur ce sujet, ou bien encore, par la mise en place de mesures de prévention et/ou de protection. Bien que clairement identifiés, les risques côtiers ne font pas l'objet de comportement et/ou d'une attention particulière de la part des enquêtés français comme canadiens.

Pourtant, notre analyse révèle que certains facteurs participent à moduler les prises de position des répondants concernant les risques. Premièrement, si la proximité physique de la mer se traduit par un sentiment d'attachement plus important, elle est également associée à une certaine forme de sensibilité à l'égard des risques côtiers. Cette dernière se révèle par un sentiment d'inquiétude plus élevé, par la mise en place plus d'actions de prévention / protection ou encore par une recherche d'information sur le sujet plus importantes. Ces résultats indiquent la présence d'un rapport ambivalent à la mer de la part de ces répondants, car en parallèle de l'appréciation qu'ils expriment à l'égard du cadre de vie littoral, la proximité de la mer est aussi associée dans leur esprit à l'idée de danger. Deuxièmement, nos résultats laissent apparaître une différence de comportement concernant les répondants qui n'ont pas passé l'intégralité de leur vie résidentielle en bord de mer. En effet, ces derniers se montrent plus actifs par rapport à la question des risques côtiers, en recherchant de l'information sur le sujet et en mettant en place des actions de prévention / protection. Troisièmement, les enquêtés qui déclarent vivre en zone à risque se démarquent par une considération plus importante des risques côtiers, qui s'exprime à la fois par une attention plus importante portée à cette question et par les mesures prévention et/ou de protection qu'ils mettent en place. L'identification de sa situation personnelle vis-à-vis des risques impacte donc le rapport au littoral, que

ce soit en termes de conscience des risques et/ou des pratiques mises en place.

En résumé, nos résultats montrent que les différents facteurs environnementaux étudiés jouent sur le rapport à la mer des individus, mais aussi sur leur conscience des risques côtiers. Le contexte environnemental dans lequel les individus évoluent, de même que la manière dont ils s'inscrivent dans cet environnement, participent à façonner leur représentation des risques.

Partie II – Se représenter les risques côtiers : le croisement des discours

Dans cette partie, nous nous intéresserons aux discours sur les risques portés par les individus eux-mêmes, mais également dans la presse. D'une part, le discours des individus que nous avons recueilli par le biais des entretiens de recherche, nous a permis d'accéder à la signification profonde que les individus donnent à leur discours, mais aussi à leurs pratiques. Se placer du point de vue de l'individu permet une meilleure compréhension de leurs prises de position, mais aussi de mieux de les situer au regard de leur contexte de production. D'autre part, le discours issu de la presse offre quant à lui un aperçu du contexte médiatique dans lequel s'actualise la représentation sociale des risques côtiers. Les rapports de communication sont un élément important dans la formation et la transformation de ces représentations. Le discours des interviewés ainsi que celui issu de la presse écrite nous donnent deux niveaux de lecture différents de notre objet d'étude, qui seront également mis en relation. Dans ce cadre, notre objectif est de rendre compte des modes de pensée et des comportements des individus à l'égard des risques côtiers, tout en saisissant comment le contexte socioculturel participe à les façonner.

1 Le risque du point de vue des individus

Nous avons réalisé sur l'ensemble de nos terrains d'étude (français et canadiens) 31 entretiens semi-directifs, ces derniers constituant le corpus de données à analyser. Pour répondre à l'objectif que nous nous sommes fixé, il était nécessaire de s'intéresser à des territoires soumis à des normes et valeurs sociales différentes, ce qui a été rendu possible du fait du caractère international de notre recherche. En complément, une partie de nos questions adressée aux

interviewés s'intéressait à certains aspects spécifiques du contexte dans lequel se construit leur rapport aux risques. Ces aspects concernent entre autres l'image des communes littorales dans la société, la question de la valorisation sociale du bord de mer en tant que cadre de vie ou encore le discours médiatique sur la mer et les problématiques propres aux territoires côtiers. Dans un premier temps seront présentés les résultats issus de l'analyse informatisée réalisée à l'aide du logiciel d'analyse textuelle Alceste, puis dans un second temps ceux fournis par l'analyse manuelle.

1.1 L'analyse informatisée du corpus de données

Nous avons procédé à une analyse par double classification des unités de contexte élémentaire (UCE) par le biais du logiciel Alceste, qui a abouti à un découpage en cinq classes représentant 75% du corpus global. La classification descendante hiérarchique opérée à partir de ce logiciel montre, au-delà des 5 classes organisant le discours issu des entretiens de recherche, la présence de deux sous-ensembles comprenant chacun un certain de nombre de classes que nous allons préciser.

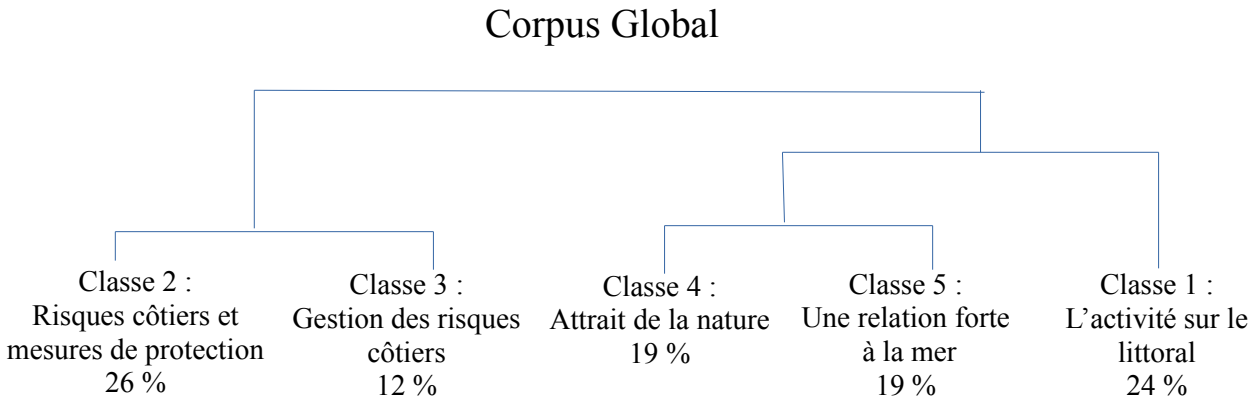

Présence	Chi2	Présence	Chi2	Présence	Chi2	Présence	Chi2	Présence	Chi2
risque	209	gouvernement	234	vivre	197	mer	231	île	279
tempête	172	communauté	203	ville	195	regarder	149	Tudy	169
érosion	115	municipalité	138	vie	184	vent	81	action	131
terrain	112	loi	132	nature	128	Thalassa	78	venir	120
mettre	105	provincial	127	aimer	84	baignade	76	Camaret	119
enrochement	105	côtier	126	vécu	73	plage	73	jeune	77
protéger	87	province	126	paris	63	émission	70	club	71
maison	86	travail	118	lieu	54	promener	65	retraite	70
dune	83	université	106	manquer	54	beau	56	association	66
inonder	82	politique	104	Québec	50	pied	56	secondaire	66
mur	76	recherche	101	Moncton	50	parler	56	Crozon	65
problème	64	règlement	99	besoin	49	plaisir	54	vacances	65
submersion	64	adaptation	93	espace	47	ramasser	50	résidence	54
roche	61	information	93	quitter	43	bruit	49	îlien	50
inondation	57	territoire	90	Montréal	43	pollution	49	voile	49
grosse	55	changement	86	grand	40	aimer	48	port	46
		climatique	83	tranquille	40	vague	45	Brest	46

Figure n°8 : Classification descendante hiérarchique issue de l'analyse Alceste du corpus de données

Le premier ensemble comprend les classes n° 5, 4 et 1 qui représentent à elles seules environ les deux tiers du corpus analysé (62%). Ces classes se réfèrent plus particulièrement à la manière dont les interviewés perçoivent leur environnement de vie. Le deuxième sous-ensemble regroupe quant à lui les classes n°2 et 3 (représentant 38 % du corpus analysé), et est centré sur la manière dont les risques côtiers et leur gestion sont appréhendés par les individus. Dans les paragraphes qui suivent, nous décrirons plus précisément ces

deux sous-ensembles du point de vue de leur contenu.

1. L'environnement de vie des interviewés et sa description

Classe n°5 : Une relation forte à la mer

Au sein de cette classe, sont présents de manière significative les termes suivants : « mer » (Chi2=231), « regarder » (Chi2=149), « vent » (Chi2=81), « Thalassa » (Chi2=78), « baignade » (Chi2=78), « plage » (Chi2=73), « émission » (Chi2=70), « promener » (Chi2=65), « beau » (Chi2=56), « pied » (Chi2=56), « parler » (Chi2=56), « plaisir » (Chi2=54), « ramasser » (Chi2=50), « bruit » (Chi2=49), « pollution » (Chi2=49), « aimer » (Chi2=48), « vague » (Chi2=45).

Au sein cette classe il est question du rapport à la mer des répondants, qu'ils déclarent apprécier fortement pour de multiples raisons. Elle est considérée du point de vue des différentes activités qu'elle permet (ex. baignade, balade sur la plage…), mais aussi d'un point de vue « esthétique » en tant qu'élément permettant de sublimer leur cadre de vie. Certains interviewés évoquent également un sentiment de bien-être à son contact.

« Ben parce que c'est magnifique hein. C'est vrai que moi j'habite proche de la mer, donc tous les jours je vais voir la mer, qui change tout le temps. Je ramasse des bois flottés à chaque fois que je vais à la plage l'hiver. Et puis ça permet de s'aérer, de se détendre, de chasser le stress parce qu'on en a aussi. » (Entretien N°1, Ile-Tudy, Chi2=32).

D'autres répondants évoquent l'appréciation des « sons de la mer » :

« *Bon l'air il est toujours bon, plus frais, plus parfumé et plus meilleur pour ta santé finalement qu'ailleurs. Y a aussi le plaisir d'être parmi une beauté, de*

qu'est-ce qu'on voit, qu'est-ce qu'on a. Pouvoir marcher le soir, et puis les sons, c'est une autre chose que je n'ai pas mentionnée, les sons ici sont magnifiques, c'est très musical, c'est très dramatique aussi. » (Entretien N°22, sud-est du Nouveau-Brunswick, Chi2=21).

Au-delà de ce rapport singulier à la mer, les interviewés évoquent une image globalement positive de la mer dans la société, notamment relayée dans les médias. A titre d'exemple le terme « Thalassa », qui fait référence à une émission diffusée sur une chaîne nationale en France traitant régulièrement du thème de la mer, participe à la diffusion d'une image positive de l'environnement littoral. Le seul élément négatif dans ce discours sur la mer renvoie à la présence du terme de « pollution », celle-ci nécessite en ce sens d'être préservée :

« *Donc je trouve que c'est dommage ces histoires de pollution, que ce soit par le plastique, les marrées noires et tout ça, mais il faut en parler.* » (Entretien N°4, Presqu'île de Crozon, Chi2=21).

De tous ces éléments, il ressort du discours des interviewés que la mer constitue un élément primordial dans leur cadre de vie, avec lequel ils entretiennent une relation particulièrement forte.

Classe n°4 : L'attrait de la nature

Les occurrences significativement présentes au sein de cette classe sont les suivantes : « vivre »(Chi2=197), « ville » (Chi2=195), « vie » (Chi2=184), « nature » (Chi2=128), « aimer » (Chi2=84), « vécu » (Chi2=73), « Paris » (Chi2=63), « lieu » (Chi2=54), manquer » (Chi2=54), « Québec » (Chi2=50), « Moncton » (Chi2=50), « besoin » (Chi2=49), « espace » (Chi2=47), « quitter » (Chi2=43), « Montréal » (Chi2=43), « grand » (Chi2=40), « tranquille » (Chi2=40).

De manière générale, les interviewés associent le cadre de vie littoral à une certaine qualité de vie, de par la présence de la nature et de grands espaces qui

offrent une certaine tranquillité.

« *La sérénité, la paix, le bien-être et puis l'enchantement, pour moi c'est ça la nature. Moi ça fait que j'ai toujours été quelqu'un qui aime la tranquillité et dans la nature tu trouves la tranquillité. Je me sens mieux dans la nature qu'en grande ville, ça me correspond mieux.* » (Entretien n°27, nord-est du Nouveau-Brunswick Chi2=21).

Du point de vue des répondants, le mode de vie en bord de mer se distingue singulièrement de celui offert en ville.

« *Pour moi ça serait comme être en prison, je ne me vois pas vivre à Montréal. Je suis déjà allé là-bas, c'est une belle ville, mais pas pour y vivre. Nan moi je suis un gars de la campagne, je pourrais pas là. Je pense que si j'étais malade et puis que j'avais pas le choix de vivre près d'un grand centre, peut-être que je perdrais même le goût de me battre, de vivre. Parce que j'aime beaucoup le matin, je suis un gars qui se lève tôt, et puis j'aime beaucoup voir le soleil se lever, voir le soleil sortir de l'eau, parce qu'on dirait vraiment qu'il sort de l'eau. J'aime l'odeur de la mer, j'aime l'odeur de la nature, j'aime voir les animaux, tout ça c'est important pour moi et je pense pas que tu trouveras ça dans un grand centre.* » (Entretien n°29, nord-est du Nouveau-Brunswick Chi2=29).

L'environnement urbain est ainsi fortement déprécié par certaines personnes interrogées. Il inspire chez elles l'image de villes fourmilières, polluées et bétonnées. En ce sens, pour les individus qui déclarent avoir fait l'expérience des grandes villes, ils évoquent leur choix assumé de ne pas y être restés, notamment pour retrouver un environnement correspondant plus à leur aspiration en termes de proximité avec la nature.

Classe n°1 : L'activité sur le littoral

Les termes suivants sont les plus caractéristiques de cette classe : « île » (Chi2=279), « Ile-Tudy » (Chi2=169), « activité » (Chi2=131), « venir » (Chi2=120), « Camaret-sur-Mer » (Chi2=119), « jeune » (Chi2=77), « club » (Chi2=71), « retraite » (Chi2=70), association » (Chi2=66), « secondaire » (Chi2=66), « Crozon » (Chi2=65), « vacances » (Chi2=65), « résidence » (Chi2=54), « ilien » (Chi2=49), « voile » (Chi2=43), « port » (Chi2=46).

Le discours des interviewés est ici axé sur l'importance du milieu associatif et sportif dans la vie de leur commune :

« Il y a les classes de mer, les activités sportives et les activités de club que l'on mène avec les gens du coin, que ce soit de la voile, la planche à voile ou la marche aquatique aussi qu'on a bien développée. » (Entretien N°12, Ile-Tudy, Chi2=25).

Les activités mentionnées sont principalement orientées vers le domaine de la mer, qu'il s'agisse des loisirs ou des activités professionnelles. Dans ce cadre, le tourisme apparaît comme le secteur le plus important en termes d'activité économique. Malgré l'atout que représente la présence de la mer, les interviewés partagent cependant le constat d'une forme de dévitalisation des communes, provoquée à la fois par le vieillissement de la population et par la multiplication des résidences secondaires.

« Oh ben oui y en a plein de résidences secondaires, à Morgat, au Menhir et tout ça, y a pleins de maisons fermées l'hiver dans tous les coins de la presqu'île. » (Entretien N°4, Presqu'île de Crozon, Chi2=22).

Les interviewés notent également que la très forte dépendance au tourisme a comme principal revers une activité économique qui se réduit à quelques mois de l'année. Dans ce contexte, certains interviewés expriment des craintes quant à

l'avenir de leur commune. Par ailleurs, il est important de noter cette classe concerne davantage les interviewés français (« Pays-France », Chi2=487), les interviewés canadiens évoquant des problématiques sensiblement différentes sur leur territoire (en lien avec le déclin de la pêche, nous y reviendrons dans la partie concernant l'analyse manuelle).

Pour rappel, les 3 premières classes décrites ci-dessus sont liées entre elles d'après la classification descendante hiérarchique. Globalement, ces classes traitent du rapport au cadre de vie littoral des interviewés, notamment en ce qui concerne les aspects positifs en lien avec la présence de la mer. La notion de risque (et en particulier les risques côtiers) est complètement absente dans la description que font les répondants de leur cadre de vie. La non-évocation de la thématique des risques est confirmée par les chiffres fournis par l'analyse Alceste : le terme « risque » fait par exemple parti des absences significatives de la classe n°1 (Chi2 = -48). Les classes n°2 et 3 (représentant 38 % du corpus analysé), qui constituent le deuxième sous-ensemble que nous allons maintenant décrire, se focalisent au contraire sur cette notion.

2. Les risques côtiers et leur gestion

Classe n°2 : Les risques côtiers et les mesures de protection

Les occurrences significativement présentes au sein de cette classe sont les suivantes : « risque » (Chi2=209), « tempête » (Chi2=172), « érosion » (Chi2=115), « terrain » (Chi2=112), « mètre » (Chi2=105), « enrochement » (Chi2=105), « protéger » (Chi2=87), « maison » (Chi2=86), « dune » (Chi2=83), « inonder » (Chi2=82), « mur » (Chi2=76), « problème » (Chi2=64),

« submersion » (Chi2=64), « roche » (Chi2=61), « inondation » (Chi2=57), « grosse » (Chi2=55), « mettre » (Chi2=55).

Les interviewés décrivent les aléas en lien avec la mer (tempête, érosion, submersion…) en précisant leurs conséquences :

« *Ben c'est sûr, avec les dernières grosses tempêtes, les pertes de terrain c'est…, en décembre 2010 là, y a eu une grosse tempête là, et la marée est beaucoup montée, alors il y a eu beaucoup de dommages qui sont arrivés. Mais ça prend des affaires comme ça, des événements comme ça, pour que les gens réalisent qu'il y a un problème.* » (Entretien n°19, sud-est du Nouveau-Brunswick Chi2=31).

Les conséquences évoquées par les interviewés concernent les enjeux qu'ils estiment prioritaires (« maison » (Chi2=86), « chalet » (Chi2=26…), un vocabulaire lié à la destruction est d'ailleurs très utilisé (ex. « dégâts » (Chi2=34), « catastrophe » (Chi2=34)…). En parallèle de la description des risques côtiers, les répondants mentionnent les diverses mesures de protection/prévention permettant de lutter contre ces risques. Certains évoquent ainsi les mesures concrètes qu'ils ont pu mettre en place :

« *Mais nous aussi on le sent, la maison qu'on a au bord de l'eau, on a été mettre des pierres là-bas, sur le bord de la falaise. Ben si tu veux on est en train de protéger la falaise qui tombe quoi. Oh ouais y a de l'érosion, on perd du terrain, on a perdu 5 mètres de terrain là, je crois.* » (Entretien N°6, Presqu'île de Crozon, Chi2=27).

<u>Classe n°3 : La gestion des risques côtiers</u>

Au sein de cette classe, sont présents de manière significative les termes suivants : « gouvernement » (Chi2=234), « communauté » (Chi2=203), « municipalité » (Chi2=138), « loi » (Chi2=132), « provincial » (Chi2=127),

« côtier » (Chi2=126), « province » (Chi2=126), « travail » (Chi2=118), « université » (Chi2=106), « politique » (Chi2=104), « recherche » (Chi2=101), « règlement » (Chi2=99), « adaptation » (Chi2=93), « information » (Chi2=93), « territoire » (Chi2=90), « changement » (Chi2=86), « climatique » (Chi2=83).

Les interviewés évoquent la nécessité d'une plus grande implication des pouvoirs publics dans la gestion des risques côtiers, et plus particulièrement les interviewés de nationalité canadienne. Ces derniers expriment ainsi l'attente que de nouvelles réglementations voient le jour, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire.

« *Moi c'est ce que j'ai pu observer ici, parce qu'avec les moyens qu'on a localement, on va pas pouvoir aller très loin. On peut faire un bout là, mais faut que ça suive derrière au niveau politique, les gens doivent se sentir épaulés dans ce processus-là d'adaptation. Parce que là tu changes les façons de faire un petit peu, tu changes les règles du jeu un petit peu en tenant compte du changement climatique…* » (Entretien n°26, nord-est du Nouveau-Brunswick Chi2=27).

Les propos tenus se focalisent sur l'idée qu'une gestion globale et efficiente des risques côtiers est nécessaire, passant notamment par une meilleure coordination entre les différents acteurs concernés, qu'il s'agisse des pouvoirs publics, mais aussi des scientifiques et des populations locales. Les scientifiques sont ainsi mis en avant de par leur rôle important dans l'apport de nouvelles connaissances, susceptibles d'éclairer les prises de décision en matière de gestion de risque. Concernant les populations locales, certains interviewés évoquent la nécessité de la mise en place de campagnes d'information à leur intention, afin de les sensibiliser à la question des risques côtiers pour éventuellement leur faire changer de comportement.

« *Donc ça je pense qu'au niveau municipal c'est important de…, de sensibiliser*

les gens à ces questions-là. D'ailleurs, ça a été fait à Shippagan assez récemment là, il y a eu un nouveau zonage de…, une nouvelle réglementation de zonage, qui n'interdit pas à quelqu'un de construire dans une zone à risque, mais qui demande par exemple de surélever la maison de tant de mètres. Donc ça fait que les gens au moins sont plus conscients de ces problèmes-là, et puis comme ils vont avoir cette information-là, peut-être qu'ils ne voudront plus construire dans ces endroits-là. Donc ça, ça fait déjà une conscientisation. » (Entretien n°24, sud-est du Nouveau-Brunswick, Chi2=41).

Par ailleurs, les mesures de prévention et/ou de protection relatives aux risques côtiers sont mises en débat, que ce soit pour évoquer leurs coûts ou leur efficacité au regard de leur viabilité sur le long terme (concernant par exemple l'enrochement).

« *Après ça, t'as aussi la façon de les poser qui compte, parce que c'est pas la quantité de cailloux qui fait que c'est une bonne protection ou non. Mais y a que deux solutions, soit on laisse l'érosion se faire et les gens déménagent, soit ils mettent des roches partout, mais arrêtons de gaspiller de l'argent pour des études et prenons une décision claire avec les scientifiques.* » (Entretien n°30, nord-est du Nouveau-Brunswick Chi2=35).

Il est important de noter cette classe concerne davantage les interviewés canadiens (« Pays-Canada », Chi2=224). Pour rappel, ces derniers s'expriment dans le cadre d'une gestion des risques non-interventionniste de la part des pouvoirs publics.

Selon les deux dernières classes présentées ci-dessus, il apparaît que les interviewés ont une certaine connaissance des risques côtiers : ils sont en capacité de décrire les phénomènes naturels à risque et leurs éventuelles conséquences. Dans ce cadre, la gestion constitue un sujet indissociable des

risques en eux-mêmes : les évoquer amène quasi systématiquement les interviewés à discuter de la manière dont ils sont, ou éventuellement doivent, être gérés.

Cette première analyse qualitative révèle qu'il existe dans le discours des interviewés une sorte de dichotomie : d'un côté, il y a leur cadre de vie, très apprécié, qui jouit d'une image très positive et de l'autre côté, il y a le problème des risques côtiers qui se pose en rapport avec la question de la gestion. Dans leur appréhension des risques côtiers, le discours est clairement centré sur la manière dont ces risques sont (ou doivent être) gérés, de même que sur la nécessité des autorités (politiques, administratives) de s'en charger. Afin d'enrichir et compléter cette première approche des résultats, nous avons également effectué une analyse manuelle de contenu thématique (Bardin, 2003).

1.2 L'analyse manuelle

L'analyse manuelle de contenu effectuée porte également sur le corpus global, c'est-à-dire composé des entretiens réalisés en France et au Canada. Ce travail manuel sur les données nous a permis de compléter l'analyse informatisée, de mieux identifier la structure globale du corpus et de repérer certaines spécificités liées au pays de résidence des interviewés. Nous avons synthétisé notre analyse en quatre grands points présentés et explicités ci-dessous.

1.2.1 Le cadre de vie littoral

Le cadre de vie des interviewés est décrit globalement de façon très positive par la majorité des interviewés qui énumère sans la moindre difficulté ses nombreux

atouts. Au premier rang de ces avantages se trouve la proximité avec la nature, et notamment la mer, qui est particulièrement appréciée par les interviewés (mentionnée par 26 personnes sur 31) :

« Donc je me sens hyper privilégié d'habiter dans un endroit où la richesse elle est là, dans la nature, la mer et tout ça. » (Habitant, France, entretien n°6).

Le cadre de vie des interviewés est ainsi apprécié pour sa beauté, mais aussi pour le calme, la tranquillité et la sécurité qu'il procure (mentionnées par 24 personnes sur 31), et ce hors période estivale, plutôt décrite comme animée. Cette proximité avec la nature participe à la constitution d'un cadre de vie « à part », au sens littéral du terme, du fait de son éloignement des grands centres urbains et de leur agitation. Les interviewés décrivent un environnement de vie à protéger et à préserver, et pour lequel nombre d'interviewés se déclarent très attachés (mentionnée par 21 personnes sur 31) :

« Oui, ben c'est en train de devenir un autre point d'ancrage et comment dire…, je me suis attaché à cet endroit, j'ai développé des liens d'affection là, c'est ça. Donc avec le temps qui passe, avec les choses que j'ai faites là, avec l'aménagement que l'on a fait tranquillement autour, je ressens de plus en plus comme un attachement, un enracinement. » (Habitant, Canada, entretien n°21).

Cet attachement découle en partie d'un lien familial au territoire, depuis plusieurs générations pour certains interviewés :

« Moi ma femme elle est d'ici, sa grand-mère a une des maisons en bordure du bois du Kador, c'était une des premières maisons, donc c'est une histoire de génération presque, c'est-à-dire que depuis toujours cette famille vit ici. » (Professionnel de la mer, France, entretien n°2).

Par ailleurs, à côté de cette description du cadre de vie littoral communément partagée, certaines spécificités sont apparues dans le discours des interviewés

en fonction de leur nationalité. Du côté français, certains interviewés associent leur cadre de vie aux vacances, avec ce que cela implique comme idée de détente, de repos voire de loisirs. En clair, ces interviewés attribuent un caractère récréatif à leur lieu de vie. Il est possible de voir à travers cette perception une certaine congruence avec l'image touristique des communes littorales françaises. En ce qui concerne les Canadiens, le point particulier mis en avant dans leur discours renvoie aux conditions climatiques propres à leur territoire. Il est notamment question de la saison hivernale, et ce que la neige et le froid imposent comme nécessaire adaptation dans leur vie, notamment en termes de déplacement (qui se trouve parfois restreint). Certains interviewés canadiens décrivent lors de la saison hivernale un mode de vie qui s'adapte à la nature et les contraintes qu'elle impose.

1.2.2 L'environnement socio-économique

La description très positive qui est faite du cadre de vie littoral par les interviewés concerne également la sphère sociale. Ils mettent ainsi en avant le caractère sociable des personnes qui résident sur ces territoires, et qui se concrétisent par des relations de voisinage qui sont excellentes (mentionnées par 20 personnes sur 31) :

« Sinon l'entraide entre les gens est agréable aussi, les gens s'entraident beaucoup entre amis, j'ai un bon réseau d'amis là qui sont toujours prêts à m'aider. C'est très convivial ici, et puis si quelqu'un a vraiment besoin d'un coup de main, c'est pas difficile de trouver l'aide qu'il faut.» (Gestionnaire, France, entretien n°8).

Dans ce contexte, certains interviewés évoquent un fort sentiment d'appartenance à leur territoire :

« Et puis y a des activités culturelles, sociales, les gens sont proches, les réseaux familiaux, d'entraide, informels, sont forts. Le sentiment d'appartenance est fort, tu sais y a une identité culturelle forte qui est liée à la mer. » (Gestionnaire, Canada, entretien n°23).

Ce fort sentiment d'appartenance débouche parfois sur ce que certains interviewés appellent une forme de communautarisme, dans le sens où les personnes très attachées à leur territoire ne resteraient qu'entre elles, et ce, en contradiction avec le caractère sociable mis en avant.

« Ben l'esprit presqu'îlien c'est…, on ne rentre pas comme ça dans une communauté quoi. Après je dirais pas qu'ils vivent en autarcie, mais on ne rentre pas dans une communauté si facilement que ça, voilà. » (Habitant, France, entretien n°4).

Par ailleurs, même si le tableau des conditions de vie dépeint semble clairement positif, certains interviewés déplorent une certaine forme de dévitalisation, en lien notamment avec la prolifération des résidences secondaires ou encore le vieillissement de la population (mentionnés par 20 personnes sur 31) :

« Donc en fait la population vieillit, donc parmi ceux qui vivent ici y a beaucoup de retraités, et y a beaucoup de retraités aussi qui viennent se réinstaller ici à la retraite. Donc les 3/4 de la population c'est ça… » (Habitant, France, entretien n°7).

Cette dévitalisation est pour certains interviewés aussi en partie liée au contexte économique. Du point de vue des interviewés français, ils notent que de nombreux secteurs économiques sont en déshérence (ex. la pêche, les commerces de proximité…), contrairement au tourisme seul secteur véritablement porteur de l'économie (mentionné par 13 personnes sur 16) :

« Le moteur économique de toutes ces communes c'est le tourisme qui est quand

même très fort, parce qu'il y a pas beaucoup de grosses entreprises en presqu'île, donc c'est surtout ça. » (Gestionnaire, France, entretien n°8).

En ce qui concerne les interviewés canadiens, ils constatent que même si les secteurs primaire et secondaire restent prédominants (notamment l'industrie de la pêche), ils subissent un certain déclin (mentionnés par 12 personnes sur 15) :

« Parce qu'historiquement, c'est ce qui a fait en sorte que les gens se sont installés ici, c'est pour la pêche. Mais c'est plus aussi important comme activité économique, que ça ne l'a été par le passé, mais tout tourne encore autour de la pêche quand même dans nos villages côtiers. » (Gestionnaire, Canada, entretien n°23).

Dans ce contexte, la mise en avant de la vocation touristique du littoral pour les interviewés français constitue une réelle spécificité, notamment par rapport aux répondants canadiens où le tourisme littoral reste un secteur relativement marginal. Cependant, avec le déclin de la pêche au Nouveau-Brunswick et un usage du littoral et de la mer qui est amené à évoluer dans un contexte marqué par la prégnance de plus en plus forte des enjeux climatiques, il serait intéressant de suivre l'impact de ces changements en terme représentationnel chez les habitants de ces communes littorales.

1.2.3 Le rapport à la mer

Les interviewés, dans leur grande majorité, déclarent avoir une relation privilégiée avec la mer (mentionnée par 29 personnes sur 31) :

« Non, ça a une autre valeur qui…, c'est pas que financier, même si sur le marché de l'immobilier c'est des biens qui ont une certaine valeur, mais c'est plus esthétique, c'est spirituel, c'est une qualité de vie, c'est…, c'est toutes ces

choses-là. Oui, c'est…, c'est beau la mer, ça a un effet calmant, apaisant, le son, les odeurs…» (Gestionnaire, Canada, entretien n°23).

Cette relation particulière avec la mer s'exprime dans « l'action », les interviewés déclarant ainsi pratiquer de nombreuses activités fortement appréciées : les sports nautiques, les promenades en bord de mer, la pêche à pied… Dans ce contexte, la vie en bord de mer est souvent comparée par les interviewés à la vie urbaine, dans le but notamment de mettre en valeur les qualités de la vie littorale (mentionné par 25 personnes sur 31) :

« Oh ben ici c'est très cool quoi. C'est sûr que si vous allez sur Paris et que vous revenez ici, ben…, y a un vrai contraste. C'est vrai qu'en travaillant ici, on ne se rend pas toujours compte de la chance qu'on a, parce qu'on est quand même dans un lieu très privilégié à tout point de vue, par rapport à l'environnement, par rapport à…, à la qualité de vie aussi, donc y a pas de nuisance sonore, ou même de…, de pollution aussi, parce que ça c'est énorme, et puis y a une certaine tranquillité et sécurité aussi. » (Professionnel de la mer, France, entretien n°10).

Par ailleurs, au-delà de l'expression d'une qualité de vie jugée supérieure, les interviewés affirment que l'image sociétale du bord de mer est globalement positive. La côte, de par la beauté de ses paysages et les nombreuses activités qu'elle permet, bénéficierait d'un véritable attrait aussi bien pour les habitants que pour les touristes (mentionné par 19 personnes sur 31), et ce, malgré l'évocation de certaines problématiques environnementales (ex. pollution). Certaines spécificités apparaissent là aussi dans le discours des interviewés en lien avec leur nationalité, en ce qui concerne notamment les usages du littoral. Certains interviewés français mettent en avant une certaine dimension culturelle associée à la mer, qu'il s'agisse d'exposition/manifestation à destination du grand public ou encore d'activités artistiques (photographie, peinture…). Par ce biais, ces

interviewés mettent l'accent sur la valeur patrimoniale du cadre de vie littoral. Les interviewés canadiens mettent quant à eux en avant les sports d'hiver. Les conditions climatiques hivernales qu'ils évoquent sont pour eux difficiles et exigent certaines adaptations, mais restent malgré tout propices à différentes activités, comme par exemple le ski de piste. Une dimension récréative est également associée à cette période hivernale.

1.2.4 Les risques côtiers

Dans le rapport aux risques côtiers, nous pouvons distinguer deux catégories de personnes : sur l'ensemble des interviewés français et canadiens, 20 ont fait l'expérience directe des risques côtiers sur leur propre lieu de vie, que nous nommerons « expérience des risques côtiers », et 11 n'ont jamais été confrontés à ces risques « non-expérience des risques côtiers ». Cette distinction entre ces deux catégories de personnes est importante sur l'appréhension de notre objet d'étude.

Dans la première catégorie « expérience des risques côtiers », pour 17 personnes les risques sont relativisés, banalisés. Pour ces interviewés, leur territoire n'est que très peu concerné par ces risques qui revêtent un caractère « exceptionnel » et surtout très éloigné dans le temps.

« *C'est vrai que nous à l'échelle d'une vie, on ne va pas non plus voir la mer monter si vite, et puis recouvrir toute la Bretagne tout de suite. Les hommes auront le temps de s'adapter progressivement, même si ça s'accélère, on aura le temps de…, enfin en tout cas chez nous, parce que dans d'autres endroits on n'aura pas le temps. Donc ça ne m'inquiète pas plus que ça, parce que c'est un phénomène quand même naturel à la base. » (entretien n°8, habitant, France)*.

Certains interviewés appuient leur propos en notant l'absence de grande

catastrophe sur leur territoire (du type de Xynthia en 2010), qu'ils interprètent comme une preuve supplémentaire qu'ils sont préservés de ces risques. D'autres évoquent un risque maîtrisé par des mesures adéquates mises en place. A l'opposé, les trois dernières personnes, en minorité, au sein de cette catégorie, témoignent d'une réelle inquiétude face aux phénomènes de recul du trait de côte et de submersion. Elles remettent tout particulièrement en cause un mauvais aménagement du territoire, qui entraîne aujourd'hui des difficultés. Une de ces personnes (de nationalité canadienne) déplore également l'absence de prise en compte de ces risques par le pouvoir politique sur son territoire.

Dans la deuxième catégorie « non-expérience des risques côtiers », pour deux personnes ces risques ne renvoient pas aux phénomènes de submersion et/ou d'érosion, mais à d'autres risques comme les noyades ou encore le fait de chuter du haut d'une falaise. Pour le reste de cette catégorie, on retrouve deux positionnements distincts face aux risques, liés à la nationalité des répondants. Du côté français, les interviewés (n = 5) évoquent un phénomène tout fait marginal, ainsi que l'idée que d'autres risques sont plus importants à prendre en compte.

« *Le problème ça sera plutôt dans d'autres domaines, ça va être l'arrivée de plantes, l'arrivée d'insectes, l'arrivée d'une faune qui vient du sud et pour laquelle on n'est pas forcément en état de lutter. Il risque d'avoir des dégâts au niveau de la diversité faunistique et floristique de la presqu'île de Crozon. Donc la question est plutôt là, plutôt qu'une question de hausse du niveau marin… » (entretien n°3, gestionnaire, France).*

Du côté canadien (n = 4), ces risques sont jugés très importants et ces interviewés déplorent un manque de considération générale à leur égard dans la population.

Le discours des personnes de la catégorie « non-expérience des risques côtiers » contraste avec celui tenu par les personnes appartenant à la catégorie « expérience des risques côtiers », notamment par l'emploi d'un vocabulaire alarmiste.

« *Moi j'ai vu des gens s'installer, mettre des grosses maisons là dans des endroits où il n'aurait jamais fallu mettre de maisons, et c'était des gens qui n'étaient pas de la région. Non, et puis ils voulaient profiter du fait que la mer c'est beau et tout ça, mais eux autres ils avaient juste la connaissance de ce que c'était l'été, mais l'automne, l'hiver, y a beaucoup de vent, y a des tempêtes, c'est impressionnant et tout ça. » (entretien n°25, gestionnaire, Canada).*

Néanmoins, il est important de noter que, au sein de ce groupe, certains membres ont une activité professionnelle en lien avec l'étude des risques côtiers (dont un Français et trois Canadiens), ce qui a pu influencer leur positionnement vis-à-vis des risques en tant qu' « expert » de la question.

Au-delà de cette dimension relative à l'expérience des risques côtiers, il est à noter l'existence de certaines spécificités ayant trait aux terrains étudiés concernant l'appréhension des risques côtiers. Il est important de savoir que le système de gestion des risques au Nouveau-Brunswick suit une logique particulière. En effet, la situation décrite par les habitants indique que le pouvoir en place n'intervient pas directement dans la gestion des risques, ce qui complexifie sa prise en charge, dans la mesure où il n'existe pas de cadre réglementaire clair et précis sur la question. Le constat est ainsi fait que le soin de gérer les risques est bien souvent laissé aux communautés côtières, c'est-à-dire in fine aux individus eux-mêmes, qui pour se protéger se tournent principalement vers l'enrochement par « effet de mode ». En résumé, pour les Canadiens comme pour les Français interrogés, la thématique de la gestion apparaît comme

un point central du discours sur les risques, à la différence près que les propos des interviewés canadiens n'est pas tant centré sur les actions entreprises que sur les modalités d'interventions des différents acteurs concernés, dans un cadre politico-administratif, encore une fois, aux contours relativement flous. En clair, ce qui constitue une réelle spécificité, c'est ce « méta-discours » sur la gestion des risques côtiers du côté des interviewés canadiens : concrètement, cette question s'insère dans une réflexion plus globale sur l'intervention des différents acteurs concernés par les risques côtiers (en particulier les instances politico-administratives) et la place qui est laissée à l'individu au sein de ce système politique.

Conclusion

Il ressort de l'analyse effectuée à partir des entretiens de recherche, une mise en arrière-plan des risques côtiers de l'univers de représentation associé à leur cadre de vie, ces derniers étant principalement évoqués lorsque la question leur est directement posée. En effet, lorsque les interviewés français et canadiens décrivent spontanément leur environnement de vie, il n'est de prime abord pas associé à un risque naturel potentiellement nuisible et dommageable. Au contraire, il est décrit en des termes très positifs, voire élogieux. La mer apparaît ici comme un élément central dans l'environnement de vie des interviewés, elle est même décrite comme une sorte de « compagnon » de vie : elle est source d'aménités que les habitants apprécient et recherchent en même temps qu'elle constitue un agrément visuel très apprécié sur leur lieu de vie. En parallèle de cette description très positive de leur lieu de vie, il apparaît dans le discours des interviewés une très nette opposition entre leur cadre de vie littoral et le milieu

urbain (éloigné du littoral). Ce type d'environnement urbain offre ici un moyen de comparaison fort intéressant pour les habitants en communes littorales, qui en profitent pour se démarquer et se valoriser. En effet, l'image du caractère naturel de l'environnement et du mode de vie sociable des habitants des communes littorales contraste avec l'image d'une ville urbaine intense, polluée et bétonnée. En outre, ce rapport privilégié à la mer et cette valorisation du cadre de vie littoral en général participe à une construction identitaire positive pour les personnes interrogées. Les répondants évoquent un certain « privilège » de résider dans un tel cadre de vie, et de le partager entre habitants qui se connaissent et s'apprécient. Ce sentiment d'être « privilégié » est renforcé par l'image positive de ce cadre de vie qui leur est renvoyée, que ce soit par les touristes ou même dans les médias. Il se dessine ainsi une vision normative du bord de mer, axée sur sa dimension récréative, le lien avec la nature, la beauté du cadre de vie littoral, etc. A travers le discours des interviewés, il ressort que le littoral n'est pas appréhendé comme un espace à risque dans la société.

Dans cette description du cadre de vie, la thématique des risques côtiers n'est pas abordée spontanément. Lorsque le sujet est évoqué, une attitude similaire se retrouve sur les deux territoires étudiés. Dans la majorité des cas, les personnes relativisent les risques côtiers en justifiant leur position par l'absence de grande catastrophe, leur caractère diffus et éloigné dans le temps, etc. Les techniques de protection utilisées sur les sites concernés (ex. digue, enrochement…) participent à la mise à distance de ces risques, dans la mesure où elles donnent le sentiment aux interviewés d'être pleinement protégés des dangers de la mer. Les interviewés se sentent ainsi en sécurité et vivent sereinement dans ces zones dites « à risque ». A l'opposé, seule une minorité de personnes dans notre échantillon porte un regard alarmiste sur les risques côtiers, notamment ceux qui

n'en ont pas fait l'expérience. Il apparaît ici que les images circulant dans les médias lors de la survenue de ces phénomènes, souvent « spectaculaires », présentant par exemple des maisons complètement inondées, servent de point d'ancrage à la construction d'une représentation négative de ces risques. De même, l'expertise de certaines personnes interrogées relative à la question des risques côtiers (du fait de leur activité) contribue également à cette tonalité alarmiste.

Par ailleurs, lorsque le sujet des risques côtiers est abordé, les interviewés évoquent systématiquement la question de leur gestion. Cette gestion concerne de façon assez large les politiques, les outils et les mesures de prévention, de protection et de réparation. Parler des risques côtiers revient à évoquer en priorité la manière dont ils sont gérés, c'est-à-dire avec quels acteurs, sur quelle échelle temporelle, à partir de quelles mesures et/ou techniques et avec quel impact territorial. A ce propos, il existe de fortes disparités entre la France et le Canada. Concernant le terrain canadien, au Nouveau-Brunswick, le système de gestion des risques côtiers suit au mieux une logique de décentralisation, où ce sont les autorités locales qui prennent en charge leur gestion (Chouinard, Weissenberger & Lane, 2015), ou au pire, une logique « individualiste », où les habitants sont laissés seuls maîtres de la protection de leur terrain. Dans ce contexte marqué à la fois par l'effacement du pouvoir politique et par la grande liberté qui est laissée à l'individu, un certain mimétisme apparaît entre les individus dans le choix des mesures de protection. Il se manifeste notamment par la prégnance de l'utilisation de techniques dites « en dur » (enrochement, digue, etc.).

En France, la prise en charge des risques suit une logique opposée à celle mise en place au Nouveau-Brunswick, puisqu'ils sont gérés par la collectivité. En effet, selon les réglementations en vigueur, l'État se doit d'assurer la gestion et la

prévention des risques, par le biais de ses différents représentants (préfets, maires…). En termes de pratiques, ce sont traditionnellement les techniques dites « en dur » qui sont le plus utilisées, les méthodes alternatives restant encore marginales (Lambert, Rey, Provansal, Samat & Sabatier, 2007). Bien que les systèmes de gestion des risques soient différents en la France et le Canada, ils cristallisent l'attention des individus de la même manière, les risques côtiers étant finalement traités comme une question relevant du domaine politique (c'est-à-dire relevant des moyens mis en œuvre collectivement et individuellement pour gérer une problématique donnée sur un territoire).

2 Le risque du point de vue de la presse

Nous avons procédé par le biais du logiciel Iramuteq (Ratinaud & Marchand, 2012) à une analyse de contenu d'articles de presse. La presse constitue un canal important de diffusion d'informations générales, notamment concernant les risques, qui participe à l'organisation du climat idéologique dans lequel l'objet représenté sera compris et interprété (Joffe, 2005). En ce sens, les médias à travers le contenu qu'ils diffusent, peuvent être analysés « comme une sorte de culture objective » qui participe à construire la réalité des individus (Caillaud, 2010, p.174) Nous nous sommes intéressé aux représentations médiatiques des risques côtiers, en ciblant plus particulièrement la presse quotidienne régionale, qui traite régulièrement de problématiques locales. En ciblant les journaux les plus lus dans les communes littorales à risque étudiées (le Ouest-France pour l'Ile-Tudy et le Paris-Normandie pour Dieppe), nous avons relevé pour notre corpus les articles qui traitaient de la thématique des risques côtiers sur une période de 4 ans (de 2014 à 2018). Ces articles ont été récupérés dans la base

de données Europresse, les mots inducteurs utilisés pour leur sélection dans cette base étaient les suivants : « risque », « submersion », « érosion » et « plan de prévention ». Notre objectif est de déterminer la nature du contexte médiatique concernant l'objet « risques côtiers » et de suivre l'évolution de son traitement dans la presse écrite diffusée dans les territoires étudiés.

2.1 Description du corpus

La figure n°9 précise quelle part représente chaque journal dans notre corpus : le Ouest-France a publié 49 articles en lien avec les mots clefs sélectionnés, et quant au Paris-Normandie, 64 articles. Sur la période de 4 ans qui a été prise en compte, le Ouest-France a publié en moyenne 12,25 articles par an sur les risques côtiers et le Paris-Normandie 16 articles. Malgré une fréquence plus élevée pour le Paris-Normandie, les deux quotidiens régionaux sélectionnés restent relativement proches en termes de nombre de publications.

Figure n°9 : répartition des publications selon les journaux

Le graphique ci-dessous s'intéresse à la répartition des articles dans le temps concernant la période analysée (juillet 2014 à août 2018).

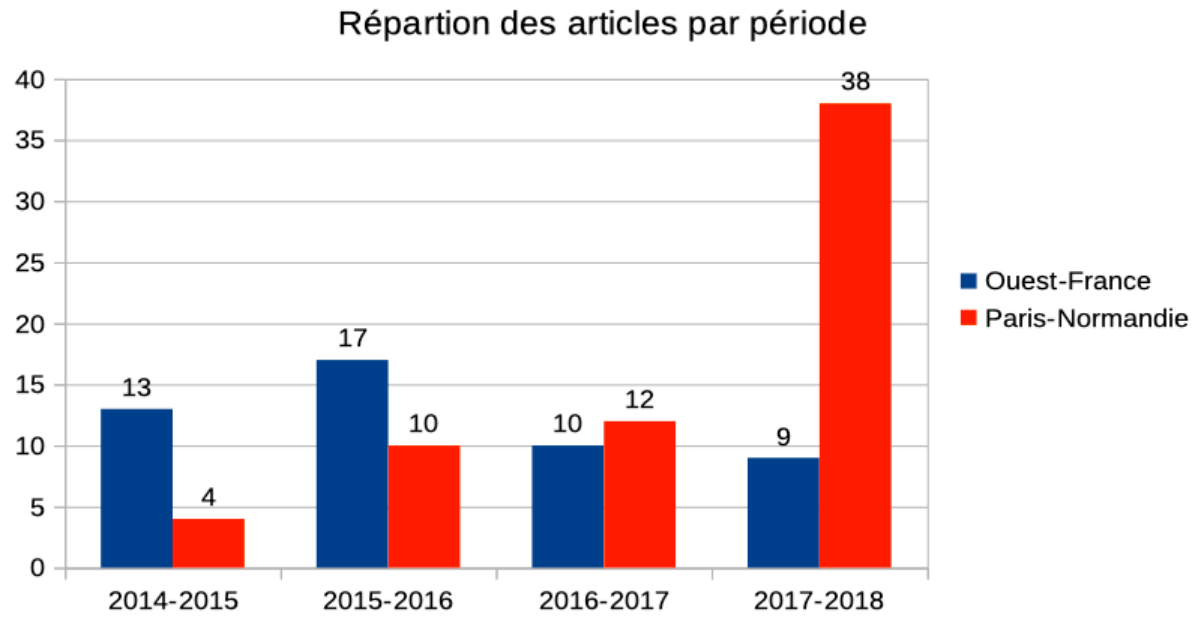

Figure n°10 : répartition des publications par période étudiée

Ce graphique montre une situation contrastée entre les deux quotidiens concernant le nombre de publications. Pour le Ouest-France, le nombre de publications connaît une augmentation, avant de décliner progressivement. Concernant le Paris-Normandie, le nombre de publications est en augmentation constante, avec un très net pic pour la période 2017-2018. Ce pic s'explique par la survenue d'un évènement tempétueux (tempête Eléanor), qui a entraîné une forte augmentation du traitement médiatique autour de la thématique des risques côtiers.

2.2 Analyse de contenu thématique

A partir de notre corpus d'articles de presse, nous avons procédé par le biais du logiciel Iramuteq à une classification simple sur segments de texte, qui se base sur les liens de cooccurrence entre les différentes formes lexicales. L'analyse a

été effectuée sur 86,80 % du corpus de données, ce qui représente 1263 segments de texte classés sur 1455. Cette analyse a permis d'aboutir à 5 classes, qui résument et synthétisent le contenu de l'ensemble des articles de presse retenus. La figure ci-dessous offre un aperçu de l'organisation du contenu des articles dans son ensemble, par le biais de la classification hiérarchique descendante (CHD).

Corpus global

Classe 4 : 20 %	Classe 1 : 29 %	Classe 5 : 19 %	Classe 3 : 21 %	Classe 2 : 11 %
Présence	**Présence**	**Présence**	**Présence**	**Présence**
Ile-Tudy	risque	Nicolas	Seine-Maritime	santé
Combrit	zone	Langlois	département	hospitalier
Sivom	submersion	maire	rentrer	hôpital
Bigouden	marine	cinéma	organisation	patient
communauté	mer	produire	région	maladie
Jousseaume	aléa	cocaïne	annonce	médical
Kermor	phénomène	Dieppe	collège	soin
dunaire	naturel	joueur	Rouen	sénior
mairie	Pourville	vivre	également	médecin
Treustel	tempête	député	social	professionnel
cordon	conséquence	départ	parent	emploi
Pont-l'Abbé	littoral	ancien	agent	taux
PAPI	enquête	usine	scolaire	clinique
Treffiagat	ouvrage	côté	aide	structure
dune	ruissellement	démolition	élève	interne
Esteva-Kermel	élévation	retrouver	établissement	toucher
Penmarc	rupture	procureur	primaire	suicide
vert	imposer plan	opposition	mobiliser	malade
île	marée	exprimer	collège	chronique
voie	étude		pêche	problématique
Gemapi	construction		effectif campagne	
			association	

Figure n°11 : Dendrogramme des classes lexicales

Ce schéma montre la présence de deux sous-ensembles. Le premier ensemble comprend les classes n° 1 et 4, qui représentent à elles seules un peu moins de la moitié du corpus (49,7%). Elles se rapportent plus particulièrement à la question des risques côtiers. Le deuxième sous-ensemble regroupe les classes n° 2, 3 et 5 (50,3 % du corpus), et concerne l'ensemble des risques auxquels sont soumis les communes ciblées.

2.2.1 Les risques côtiers dans la presse

Au sein de la **classe n°1**, les propos exprimés se centrent sur la description des phénomènes naturels côtiers sources de danger, les mécanismes en jeu sont expliqués, ses causes, de même que les facteurs aggravants. Les risques côtiers sont décrits tant du point de vue de leur importance, de leurs conséquences éventuelles que du point de vue des zones principalement exposées.

« Le phénomène est dû à l'effet conjugué des fortes pluies de ces dernières semaines qui ont fragilisé la falaise et d'une légère élévation du niveau de la mer qui est venue en attaquer le pied. Les falaises chutent. C'est un phénomène naturel que certains facteurs viennent accélérer, comme la tempête Eleanor en ce début d'année. » (Paris-Normandie, 2017-2018).

« Au total, 118 communes littorales sur 283, soit plus d'un dixième des communes littorales françaises, et 1 273 km de côtes, soit près d'un quart du littoral français, sont concernés. » (Ouest-France, 2014-2015)

La question de la gestion des risques est également abordée. L'aménagement du territoire est ici discuté, au regard des différentes zones à risque présentes sur les territoires concernés, dans le cadre de l'élaboration de plan d'action (ex. PAPI). Le zonage à risque et l'inconstructibilité des terrains qu'elle entraîne, est parfois source de conflits, notamment pour les habitants soumis à ces restrictions. Les

diverses mesures concrètes (envisagées ou déjà mises en place) visant à prévenir ces risques sont présentées aux lecteurs.

« Conséquence directe, le PPRL interdit toute implantation nouvelle dans les zones submersibles. Les aléas de référence ont donné lieu à l'élaboration d'un zonage pour la commune. Celui-ci laisse apparaître de vastes surfaces en risque fort, voire très fort de submersion. » (Ouest-France, 2015-2016)

« Nous avons été alertés par la municipalité de Dieppe en juillet dernier de cet effondrement dans une zone où rien n'avait été répertorié jusqu'alors. Cet été, un trou d'une trentaine de centimètres s'était en effet formé sur la route à la suite de fortes intempéries. Par mesure de sécurité, la municipalité a interdit la circulation occasionnant des gênes certaines aux riverains. » (Paris-Normandie, 2014-2015).

Par ailleurs, diverses démarches de communication à destination du public sont présentées, qu'il s'agisse de réunions publiques d'information ou encore de la mise en place d'enquête visant à recueillir l'opinion des usagers du littoral concernant la question des risques côtiers.

La classe n°1 met ainsi en lumière la présence d'un discours très général sur le risque. Les auteurs de ces articles ont recours à une certaine pédagogie, pour expliquer les phénomènes sources de danger, et en quoi les habitants de ces communes littorales peuvent être concernés. En parallèle de cette description des risques, le thème de leur gestion est aussi beaucoup abordé, tant pour expliciter l'appréciation de la situation par les autorités publiques que les mesures envisagées ou déjà mises en place.

La **classe n°4** traite de l'implication et de l'intervention du monde politique local dans la gestion des risques côtiers. Les élus locaux des communes concernées s'expriment pour expliciter leur vision des risques, c'est-à-dire comment ils

appréhendent ce sujet qui touche les administrés. Une réflexion d'ordre général autour de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire est ici menée, en tenant compte de cette dimension de risque. Dans ce cadre, les diverses mesures prises pour lutter contre les phénomènes de submersion et/ou d'érosion sont précisées :

« Le maire de Loctudy, Éric Jousseaume, juge qu'il faut être « vigilant mais pas trop anxiogène. Il ne faut pas imaginer, sans arrêt, chaque nuit, qu'on est soumis au risque d'être inondé. Le risque doit être mesuré. À l'Île-Tudy, il existe depuis toujours. » » (Ouest-France, 2015-2016)

« En attendant, cette portion de littoral si fragilisée sera entretenue et d'éventuels travaux d'urgence seront effectués dans le cadre de l'actuel Papi. Un entretien et un renforcement de la dune qui passe par l'abattage d'environ 380 cyprès et pins, plantés il y a une quarantaine d'années. » (Ouest-France, 2014-2015)

Les acteurs politiques locaux sont d'ailleurs secondés dans leur action par des structures spécialisées, notamment les syndicats. Ces derniers précisent là aussi qu'elle est leur champ d'action, tant dans l'amélioration des connaissances sur les risques que par rapport au suivi des mesures de protection mises en place. Le coût des mesures prises est porté à connaissance du public, notamment en ce qui concerne les modalités de financement.

« Le comité syndical émet un avis favorable à la demande du maire de l'Île-Tudy qui souhaite la création d'une nouvelle fiche action concernant la protection du vieux bourg de l'Île-Tudy contre le risque de submersion marine. » (Ouest-France, 2014-2015)

« Les travaux d'urgence ont porté sur la coupe de cyprès, les rechargements de sable et la pose de barrières qui avaient été endommagés ou retirés durant la tempête. Le montant total des travaux est de 76 365. Ces opérations sont finançables par l'État et le conseil général. » (Ouest-France, 2014-2015)

Le contenu de cette classe se centre sur la manière dont au niveau local, la problématique des risques côtiers est abordée et traitée par les pouvoirs publics. Il est toutefois important de noter que cette classe concerne plus particulièrement les articles du Ouest-France : en effet la variable externe relative au journal étudié, montre que la modalité « Paris-Normandie » n'est pas typique de cette classe. En clair, cette classe illustre une appropriation spécifique de la thématique des risques côtiers par le quotidien Ouest-France, les articles de ce quotidien concernant spécifiquement l'Ile-Tudy.

2.2.2 Les risques dans la presse

Ce deuxième sous-ensemble a cela de spécifique qu'il ne traite pas spécifiquement de la question des risques côtiers, mais des risques en général qui touchent les communes ciblées. De ce fait, nous n'en ferons tout d'abord qu'une présentation succincte, puis nous reviendrons sur les raisons de la présence de tels discours de même que sur leur relation avec les risques côtiers.

La **classe n°2** fait référence aux risques liés à la santé et à l'organisation de l'offre de soin sur le territoire. Il est fait mention de multiples problématiques sanitaires (vieillissement , alcoolisme, suicide, maladies chroniques…) auxquelles sont confrontés les personnels soignants. Les moyens de prévention sont souvent mentionnés, de même que les différents acteurs en charge de ces problématiques (dont le milieu associatif). Dans ce cadre, le contexte dans lequel opère le personnel de santé est aussi évoqué, notamment pour relater les difficultés liées à l'organisation des soins. Le secteur hospitalier est décrit comme étant confronté à différents types de problème, en lien avec la qualité des soins fournis et l'érosion des effectifs de soignants.

La **classe n°3** renvoie aux problématiques rencontrées par le secteur socio-

éducatif. Il est question de l'organisation du réseau scolaire sur les territoires concernés, et pose globalement la question du maintien des effectifs dans le personnel enseignant. La question de la prévention en milieu scolaire, et chez les jeunes en général, est mentionnée par rapport à différents risques (addictions, décrochages scolaires, harcèlement…). Par ailleurs, d'autres problématiques dans le domaine social sont évoquées (ex. insertion professionnelle, le mal-logement, etc.). Cette classe, comme celle précédemment décrite, met en lumière la multiplicité des champs d'application du domaine de la prévention. La question de l'intervention des pouvoirs publics se trouve dans ce contexte bien souvent posée, faisant de la gestion des risques un enjeu éminemment politique.

La dernière **classe (n°5)** concerne l'exposition de diverses problématiques locales d'ordre politico-économique. Concrètement, elle renvoie à la description de la situation de différents secteurs économiques sur les territoires concernés, qu'il s'agisse du secteur industriel ou encore l'offre de services, et il fait état tantôt des difficultés rencontrées par ces secteurs que des possibilités de développement. La question du développement des villes concernées est mise en avant, de nombreux acteurs exprimant leur point de vue sur la manière de favoriser le rayonnement économique de ces territoires, sous fond d'enjeux politiques liés par exemple à des élections. Le pouvoir politique est régulièrement placé au 1er plan et est mis en position de devoir trancher sur plusieurs dossiers, qui touchent pour certains aux règles de l'urbanisme. Par rapport à cette dernière classe, il est intéressant de noter que la question de l'aménagement du territoire ne se pose pas spécifiquement au regard de la situation des communes concernées par rapport aux risques, mais aussi et surtout par rapport à des enjeux d'ordre économique.

Le 1er élément important à noter concernant ce deuxième sous-ensemble renvoie

au fait qu'elle ne traite pas spécifiquement des risques côtiers. Comment expliquer cet état de fait ? Premièrement, pour la constitution de notre corpus, nous avons utilisé différents termes inducteurs, notamment l'expression « plan de prévention ». Or, le champ de la prévention est très vaste et peut toucher différents domaines autres que les risques naturels, comme par exemple le domaine de la santé : c'est ce qui explique que se retrouvent dans notre corpus des articles qui ne sont pas directement en lien avec les risques côtiers. Deuxièmement, dans les articles sélectionnés, les risques côtiers sont parfois abordés en même temps que d'autres sujets, c'est-à-dire qu'ils ne constituent pas le cœur du message diffusé aux lecteurs. Cela montre que ces risques sont quelque part « concurrencés » par d'autres problématiques, ce qui pose la question de leur hiérarchisation, ou mieux dit, de leur priorisation en termes couverture médiatique, mais aussi en termes de mise en place de politique de prévention.

Conclusion

Si l'on s'intéresse spécifiquement aux classes qui traitent des risques côtiers, il est possible de décrire la tonalité du discours médiatique par rapport à ces derniers. Les médias étudiés ont en effet recours à une certaine forme de pédagogie pour décrire ces risques, dans le sens où ils s'attardent pour décrire précisément les phénomènes sources du danger, leur ampleur et ainsi que leurs conséquences éventuelles pour les sociétés humaines, avec à l'appui différents chiffres ou données issus de travaux scientifiques. Les médias étudiés sont dans un rôle d'information « classique », c'est-à-dire qu'ils portent à connaissance du public une problématique particulière, pour que celui-ci puisse s'en faire sa propre idée. Par ailleurs, le contenu des articles analysés se centre sur la question de la

gestion des risques côtiers. Dans ce cadre, ce sont les modalités concrètes de la mise en place d'une politique de prévention qui sont discutées, et ce, dans ces différents aspects (financiers, administratifs, techniques…). Ce discours est ancré dans une approche technique, et s'appuie en grande partie sur la parole d'experts (ex. scientifiques, ingénieurs, etc.).

Il est important de noter l'imbrication de la thématique de la gestion des risques avec d'autres types de préoccupations, en lien avec des enjeux politiques de développement économique et urbanistique des territoires concernés, ou encore avec le coût des mesures et leur acceptation sociale. En ce sens, il est mis en lumière une certaine forme de concurrence entre les divers acteurs concernés par les risques, qui abordent ce sujet avec des intérêts parfois divergents. Cette imbrication montre que la question des risques côtiers se pose en des termes spécifiques, par rapport au territoire concerné et aux enjeux auxquels il est soumis. Le traitement journalistique de la thématique de la gestion des risques met donc en avant la réelle complexité de ce sujet, qui touche d'autres sphères de l'organisation politico-économique de la société et surtout qui la questionne. Ce constat suscite là aussi des interrogations, quant à la réception du message par les lecteurs, mais également vis-à-vis du niveau d'attention voire d'implication que cela peut susciter chez les lecteurs de ces journaux. Car en centrant le traitement des risques côtiers sur le plan de l'organisation de la réponse sociétale, qui renvoie principalement à la sphère politico-économique, la place de l'individu est quelque part reléguée au second plan dans les discussions autour des risques côtiers.

Par ailleurs, en rapport avec l'expression inductrice « plan de prévention » que nous avons utilisée pour la constitution de notre corpus, nous avons constaté la présence de nombreux articles ne traitant pas spécifiquement de la question des

risques naturels côtiers. C'est un fait, en matière de prévention, les lecteurs de ces journaux sont soumis à des articles traitant de divers risques. Se pose la question de la hiérarchisation, voire de la priorisation, des risques du point de vue du lecteur : en clair, de savoir à quel type de risque les individus prêtent le plus d'attention. Il est aussi possible de se demander dans quelle mesure les risques côtiers ne se retrouvent pas quelque part « noyés » dans le flux d'information.

Synthèse et mise en relation des résultats

Nous avons jusqu'à présent analysé séparément les données fournies pour chaque méthode employée pour les besoins de notre recherche. En s'intéressant à comment les résultats obtenus pour chaque méthode s'articulent entre eux, nous visons à établir le portrait général que les données recueillies nous renvoient de notre objet d'étude. Il s'agit pour nous d'identifier les liaisons entre les différents résultats obtenus, voire les contradictions, en les expliquant et en les situant dans leur contexte de production. En résumé, nous essaierons de dégager une certaine logique, à travers la multiplicité des résultats obtenus.

Le premier élément notable qui ressort de l'ensemble des résultats analysés concerne l'image positive du cadre de vie littoral. Cet aspect est plus particulièrement mis en évidence à partir des méthodes d'enquête directes utilisées (c'est-à-dire quand l'avis de l'individu est directement sollicité et adressé à un chercheur). Premièrement, le questionnaire montre des résultats très élevés concernant le sens du lieu, et ce, quelle que soit la catégorie d'appartenance sociale de l'individu. De plus, cette assertion se trouve vérifiée sur un effectif relativement large (comparativement à la population enquêtée en entretien de recherche) et sur deux terrains d'étude internationaux (France et Canada). Deuxièmement, les résultats qualitatifs issus des entretiens de recherche permettent de mieux comprendre l'appréciation exprimée par les répondants à l'égard du cadre de vie littoral. Les arguments que les répondants évoquent pour l'expliquer sont multiples et concernent la proximité de la mer, la beauté des paysages, la présence de nombreuses aménités. La force de la relation au littoral s'explique également par sa construction sur la durée dans un cadre familial. Enfin, les tâches d'association de mots révèlent également la présence d'éléments positifs de description du cadre de vie littoral, et ce, concernant une

population d'enquête diversifiée (notamment des habitants de communes urbaines éloignées du littoral). Il est d'ailleurs important de faire la distinction entre les réponses fournies par les habitants de communes littorales et celles des habitants de communes urbaines : les premiers expriment une relation particulière construite à partir de leur expérience quotidienne de leur cadre de vie, là où les réponses des seconds relèvent plus d'une image socialement construite, pour encore une fois, un public qui ne vit pas directement sur ces territoires. Par conséquent, de nombreux « faisceaux d'indices » permettent d'aboutir au constat d'une forme de valorisation sociale du cadre de vie littoral.

Dans ce contexte, la mer est véritablement l'élément clef du cadre de vie des personnes enquêtées. Cette dernière occupe chez les répondants une place très importante, mise en évidence par le biais des différentes techniques d'enquête utilisées. Les résultats du questionnaire montrent que la présence de la mer était la principale raison dans le choix du lieu de vie des répondants. En ce sens, les entretiens de recherche précisent le rapport singulier des personnes enquêtées à la mer. Leur discours s'axe, d'une part, sur le confort psychologique et le bien-être ressenti au contact de la mer, ils décrivent, avec leurs propres termes, une atmosphère et/ou un climat de sérénité et d'apaisement. D'autre part, les propos tenus se structurent également sur le plan des différentes activités permises par la mer, qu'il s'agisse de sports nautiques, d'activités de contemplation du paysage ou autres. Ces différentes constatations sont confirmées par les tâches d'association de mots.

Certaines nuances peuvent toutefois être apportées à notre propos, car en parallèle des éléments positifs de description relatifs à la mer et au cadre de vie littoral en général, certains aspects négatifs ont également été mentionnés et abordés par les répondants, ceux-ci renvoyant à des notions de danger liées aux

risques côtiers. Il s'agit plus particulièrement des différents outils quantitatifs utilisés qui mettent en avant la présence de ces éléments, qui nuancent donc la description positive du cadre de vie littoral opérée jusqu'ici. En effet, qu'il s'agisse des résultats de l'association de mots (en référence aux mots inducteurs « maison en bord de mer » et « mer ») ou du questionnaire, les habitants des communes littorales à risques se singularisent par une réelle ambivalence dans leur rapport à la mer et au cadre de vie littoral. A l'inverse, l'analyse de contenu effectuée à partir des entretiens de recherche, ne montre pas cette ambivalence, dans la mesure où les interviewés décrivent spontanément leur cadre de vie de manière positive. Nous sommes donc en présence de résultats différents selon les méthodes utilisées, qui soulèvent à première vue le problème d'une certaine contradiction. Pourtant, dans le détail, les entretiens de recherche révèlent également la présence d'un discours sur les risques côtiers, lorsque le sujet est porté à l'attention de l'interviewé. Il s'agit néanmoins d'un discours qui relativise la portée et l'importance de ces risques, qui quelque part les met en arrière-plan. C'est en ce sens qu'il est difficile de parler de réelle ambivalence concernant les discours recueillis lors des entretiens, puisque la dimension de risque est évacuée, ou non mentionnée, de prime abord par les répondants.

Il s'agit là d'un point très important, car autant les méthodes quantitatives et qualitatives utilisées, montrent des éléments de description positifs et négatifs du cadre de vie littoral : à la différence près qu'en entretien de recherche, il est possible de contextualiser ces éléments, les répondants étant en mesure d'expliciter le contenu de leurs pensées. A l'opposé, les techniques quantitatives utilisées mettent de facto au même niveau les éléments de représentation des différents objets étudiés, sans possibilité d'appréhender leur contexte d'énonciation et de signification pour le répondant. En résumé, nous avons d'un

côté les données qualitatives qui fournissent une image animée de l'opinion (parce que prise avec son contexte d'énonciation), et l'autre, des données issues de questionnaires et/ou tâches d'association de mots qui donnent une image figée de l'opinion. Au final, il ne s'agit pas tant de contradiction entre les résultats, que d'effets liés aux diverses techniques utilisées, qui amènent des lectures différentes.

L'évocation de la question d'un rapport ambivalent à la mer nous amène à aborder plus précisément le thème des risques côtiers et la manière dont les individus interrogés se saisissent de ce sujet. Qu'il s'agisse des associations de mots qui révèlent la présence de nombreux termes relatifs aux risques côtiers, des questionnaires qui montrent un niveau d'intérêt relativement important de la part des enquêtés pour les risques côtiers, ou encore des entretiens qui dévoilent des prises de position assez tranchées sur ces risques, nous sommes donc en présence d'un faisceau d'indices qui indiquent une certaine conscience des risques dans tous nos terrains d'étude. En clair, les individus interrogés sont en mesure de se positionner sur ce sujet, et de témoigner d'une certaine forme de connaissance, voire d'expérience, à l'égard des risques côtiers. De plus, il faut aussi prendre en considération les articles de presse, qui sur les quatre ans analysés, ont eu un traitement régulier de ces questions et qui participent ainsi à informer les individus (au-delà des multiples sources d'information à disposition des individus).

Au-delà de cette connaissance partagée des risques côtiers, il est important de revenir sur le « sens » même des prises de position des individus. Les données fournies par les entretiens ainsi que par les questionnaires sont, à notre sens, les plus à même de les situer[44]. D'un côté, les entretiens mettent en évidence une

44 Concernant les tâches d'association de mots, sans le contexte d'énonciation des productions verbales, il est difficile de les situer et de saisir le sens particulier que les enquêtés leur attribuent.

attitude de mise à distance vis-à-vis des risques côtiers, les interviewés se déclarant majoritairement épargnés par ces risques. De l'autre côté, les questionnaires révèlent une conscience générale des risques assez élevée, mais qui ne se traduit ni par un sentiment d'inquiétude particulièrement important, ni par la mise en place concrète d'action de prévention et/ou de protection. In fine, ces différentes méthodes d'enquête « directes » montrent des prises de position qui sont à notre sens similaires à l'égard des risques côtiers : entre une attitude de mise à distance affichée et clairement revendiquée lors des entretiens, et une prise en compte des risques côtiers qui ne produit pas d'effets au niveau comportemental, d'après les résultats de l'enquête par questionnaire, la frontière est très mince. Par ailleurs, se pose la question du traitement médiatique, qui certes informe les citoyens sur la réalité des risques, mais qui mentionne le cas des risques côtiers en l'imbriquant dans diverses problématiques politico-économiques. Les articles de presse analysés mettent ainsi en lumière la complexité du sujet (en rapport notamment à la gestion), ce qui soulève la question de l'impact de ce traitement médiatique dans la manière dont les individus se saisissent de sujet.

Le dernier élément notable de notre analyse concerne la gestion des risques côtiers, qui apparaît comme un élément clef des représentations sociales étudiées. Il s'agit en effet d'un aspect qui est particulièrement mis en avant par rapport à nos différentes techniques d'enquête. En entretien de recherche, lorsque les interviewés étaient amenés à parler des risques côtiers, la question de la gestion des risques était souvent abordée et développée, que cela concerne les mesures prises ou à prendre, les acteurs concernés par celle-ci et leur rôle, etc. L'analyse de contenu des articles de presse montre que là aussi la focale est mise sur la gestion des risques et sur ses diverses implications sociétales. Les tâches d'association de mots suivent cette même logique, concernant plus

particulièrement les habitants résidant en communes littorales à risques. Ces différentes constatations soulèvent certaines interrogations, notamment concernant cette conscience des risques côtiers que nous avons pu mettre en évidence préalablement. Ainsi, le fait que la presse généraliste régionale traite la thématique des risques côtiers en grande partie sous l'angle de leur gestion, explique-t-il cette focalisation que les personnes enquêtées font autour de cette question ? Dans tous les cas, nous constatons qu'il existe quelque part des « ponts » entre le contenu des articles de presse et les opinions déclarées par les enquêtés. Toutefois, il est important d'apporter certaines précisions concernant la manière dont les individus appréhendent cette gestion. Lors de la passation des entretiens de recherche, certains des interviewés interrogés exprimaient une réelle confiance dans la prise en charge des risques côtiers, quand d'autres au contraire se situaient plus volontiers sur le terrain d'une remise en cause. Les tâches d'association révèlent également la même chose, avec la présence de certaines critiques. En ce sens, il apparaît que la gestion des risques fait débat et suscite de nombreuses réactions, qu'elles soient positives ou négatives, ce qui au final est révélateur du fait que c'est un aspect qui cristallise l'attention des individus.

Chapitre V : Discussion générale

Au cours des dernières décennies, l'occupation des territoires côtiers s'est intensifiée. Ces espaces ont connu une artificialisation croissante, que ce soit du fait du développement des infrastructures touristiques ou encore de la multiplication des résidences secondaires. Dans un contexte marqué par le changement climatique, se manifestant entre autres par une hausse du niveau marin, ces espaces sont soumis à de nouveaux défis en termes d'adaptation (GIEC, 2014). La question des risques côtiers (phénomène de submersion et d'érosion) se pose avec force et concerne différents pans de la société, que ce soit la sphère économique (ex. maintien de l'offre touristique), le monde politique (ex. gestion de l'urbanisation et des risques) ou encore la société civile (ex. les usagers et habitants de ces espaces).

Le facteur humain, bien que souvent négligé dans les études sur les risques, constitue un élément clef (Leone & Vinet, 2006). Les comportements des individus peuvent impacter les risques, et dans une optique de gestion intégrée, il est nécessaire de prendre en considération les populations qui résident dans ces territoires littoraux à risque. C'est dans ce contexte que le programme de recherche Osirisc a émergé, et au sein de ce projet, nous nous sommes intéressé à la représentation sociale des risques côtiers. Notre objectif était de saisir cette représentation, en prenant en compte l'influence du contexte environnemental et socioculturel sur leur élaboration. Pour cela, nous avons disposé de terrains d'enquête internationaux (France et Canada), qui nous ont permis de saisir cette représentation dans le cadre d'une comparaison internationale. Notre analyse porte également sur la manière dont ces représentations sociales ont été étudiées et pose la question de l'impact de la mise en place d'un dispositif pluri-

méthodologique. Nous avons eu recours à des techniques d'enquête qualitatives (ex. entretien de recherche) et quantitatives (ex. questionnaire d'enquête), qui ont participé à la richesse des données recueillies. Les apports et les limites de la triangulation méthodologique constituent le deuxième axe de notre réflexion.

- Le cadre de vie littoral

Nous nous sommes tout d'abord intéressé à l'environnement littoral, à la manière dont les enquêtés le définissaient et ce qu'il représentait pour eux. Le cadre de vie littoral est décrit de façon très positive par les enquêtés, ils le considèrent comme un environnement de vie très agréable. La mer constitue un élément central dans l'environnement résidentiel des enquêtés. Nos résultats montrent en ce sens que plus la distance entre habitation des répondants et la mer est faible, et plus ils apprécient leur cadre de vie (cf. questionnaire d'enquête). Les aménités environnementales participent à l'attractivité et à la singularité de ces territoires côtiers. L'attitude des enquêtés à l'égard du cadre de vie littoral est congruente avec la vision largement répandue de ce type d'environnement comme « objet d'attractivité » (Kelly & Hosking, 2008). Cette vision positive du cadre de vie littoral se retrouve de surcroit chez des populations qui ne vivent pas en bord de mer (cf. tâche d'association de mots), renforçant l'idée d'une réelle attractivité.

Les enquêtés qui résident en communes littorales opèrent une nette distinction entre leur cadre de vie situé en bord de mer et le milieu urbain (éloigné du littoral). Le caractère naturel et sociable du mode de vie des habitants des communes littorales s'oppose à leur image des villes surpeuplées, polluées et bétonnées. Cette opposition entre la nature d'une part, et la culture d'autre part, relève de ce que Clémence (2003) appelle une « opposition structurante », générant des jugements et des prises de position spécifiques. A travers cette opposition, les

habitants en communes littorales se démarquent et se valorisent, la construction identitaire de l'individu étant influencée par leurs appartenances spatiales (Twigger-Ross & Uzzel, 1996). En effet, dans la mesure où « l'identité de chacun serait liée à un environnement particulier et notamment à un certain paysage » (Moser, 2009, p.83-84), cette valorisation du cadre de vie se révèle être l'affirmation d'une identité environnementale positive (Moser, 2009). De ce rapport privilégié avec la mer et leur cadre de vie, il en découle chez ces habitants, le sentiment de posséder une place et une identité particulière au sein de la société. Cependant, les bases sur lesquelles s'appuie cette revendication identitaire diffèrent entre nos deux terrains d'études. La mise en valeur du cadre de vie littoral en France s'appuie sur le tourisme (Lageiste, 2006), qui intrinsèquement pour se développer s'appuie sur l'image « rêvée » du bord de mer à laquelle ces habitants se rattachent. En connaissance de cette image, les habitants de territoires côtiers français se distinguent des autres et se sentent valorisés dans leur identité. Au Nouveau-Brunswick, les territoires côtiers sont culturellement marqués par la pêche (Noblet, Guillemot & Chouinard, 2016), véritable vecteur de l'identité de ces habitants. Les interviewés canadiens se déclarent néanmoins dans une période de transition, avec une pêche en phase de déclin, et un usage du littoral et de la mer qui est amené à évoluer (notamment vis-à-vis de la place du tourisme), dans un contexte marqué par la prégnance de plus en plus forte des enjeux climatiques. Malgré ces différences, il ressort le même attrait pour la mer du côté canadien et français, cette dernière constituant un élément distinctif et positif auquel les enquêtés se rattachent pour se définir.

- <u>Risques côtiers et cadre de vie littoral</u>

Ce rapport particulier avec le littoral peut être mis en relation avec la

représentation des risques côtiers. Se représenter un risque, quel qu'il soit, permet à l'individu de le « maîtriser » symboliquement et quelque part de s'en protéger (Breakwell, 2007; Joffe, 2005). Nos résultats montrent globalement que les enquêtés mettent à distance les risques côtiers. Lors des entretiens de recherche, les interviewés relativisaient l'importance des risques côtiers, en mettant par exemple en avant l'absence de grandes catastrophes ou encore la prise de mesures qui les protègent efficacement (digue, enrochement...). Les interviewés déclaraient se sentir en sécurité et vivre sereinement dans ces zones dites « à risque ». Les questionnaires d'enquête montrent également que les risques côtiers faiblement pris en compte (ex. niveau d'implication, d'inquiétude, de pratiques déclarées faibles). Cette mise à distance des risques s'explique par le rapport singulier qu'ils entretiennent à l'égard de leur cadre de vie. Diverses études ont montré que le lieu de résidence constituait un point d'ancrage important pour l'individu et qui possède une fonction de protection psychologique, dans le sens où il s'agit d'un lieu qui protège des menaces de l'extérieur (Lewicka, 2011 ; Fischer, 2011). Le concept de risque apparaît comme incompatible avec l'image sécurisante que l'on se fait de son lieu de vie. Il faut également prendre en compte que la mer est un espace socialement investit, qui dans notre culture occidentale est perçue de manière très positive (Kelly & Hosking, 2008). Ce contexte social où le bord de mer est valorisé en tant que cadre de vie, participe également à reléguer les risques côtiers au second plan. En ayant une image positive de leur lieu de vie, tous les éléments jugés négatifs et pouvant mettre à mal celle-ci sont minimisés, ou dit autrement, peu pris en compte. En résumé, nos résultats sont congruents avec certaines études qui montrent que les personnes avec un fort niveau d'attachement à l'égard ont tendance à mettre à distance les risques auxquels ils sont exposés (Billig, 2006;

Burningham, Fielding & Thrush, 2008; Moser, 2009; Navarro-Carascal & Michel-Guillou, 2009 ; Willis, Natalier & Revie, 2011, Flanquart, Hellequin & Vallet, 2013).

D'autres résultats mettent en avant le rôle joué par la relation singulière des enquêtés à leur cadre de vie dans leur appréhension des risques côtiers. Concernant les entretiens de recherche, nous avons interrogé des personnes qui avaient fait l'expérience des risques côtiers sur leur lieu de vie, ainsi qu'une minorité de personnes pour qui ce n'était pas le cas. Il s'est avéré que les seules personnes dans notre échantillon qui portaient un regard alarmiste sur les risques côtiers, étaient celles qui n'en avaient pas fait l'expérience. De façon paradoxale, en apparence, ce sont les personnes qui n'y ont pas été confrontées directement, qui ont le point de vue le plus négatif. Dans le sens commun, le risque est bien souvent associé à quelque chose de négatif (Joffe, 2003). Sans expérience de ces phénomènes d'érosion et de submersion, ces individus construisaient leur représentation à partir des rapports de communication. Dans ce cadre, les images circulant dans les médias lors de la survenue de ces phénomènes, souvent « spectaculaires », présentant par exemple des maisons complètement inondées, servent de point d'ancrage à la construction d'une représentation négative de ces risques. Il y a d'une part, ceux qui en ont l'expérience et qui peuvent les relativiser du fait de leur relation singulière à leur lieu de vie, et d'autre part, ceux qui n'en ont pas l'expérience et qui construisent leur représentation à travers les rapports de communication (médias, relations interpersonnelles…). Ces différents résultats nous permettent d'affirmer que la relation au lieu de vie des individus (dans ses dimensions affectives, identitaires, etc.) est un facteur important qui participe à moduler leur rapport aux risques côtiers.

Le fait que les risques côtiers soient majoritairement mis à distance ne signifie

pas qu'ils ne sont pas pris en compte par les enquêtés, où même qu'ils seraient dans une attitude de déni. Au contraire, qu'il s'agisse des entretiens, des tâches d'association de mots ou des questionnaires, nos résultats montrent que ces risques sont clairement identifiés par les enquêtés. La mer constitue une source potentielle de danger que les enquêtés reconnaissent, mais qui jouit malgré tout pour eux d'une image positive et valorisante : la particularité même des risques côtiers par rapport aux autres risques réside dans l'ambivalence même de son objet (Michel-Guillou & Meur-Ferec, 2017). Cette ambivalence fait d'ailleurs écho à la conception originelle du concept de risque qui « possède cette dimension abstraite et originale de « potentiel » positif ou négatif non encore actualisé » (Magne, 2010). Se pose en ce sens la question d'une forme de « prise de risque » de la part des enquêtés, dans la mesure où pour eux les inconvénients éventuels du bord de mer seraient contrebalancés (voire même supplantés) par ses avantages (Lima et al., 2016).

Par ailleurs, il est important de revenir sur les résultats du questionnaire, qui révèlent chez certains enquêtés des prises de position spécifiques à l'égard des risques côtiers. Les tests de corrélation effectués montrent en effet que les personnes qui se sentent particulièrement concernées et inquiètes par ces risques, qui s'informent davantage à leur sujet et qui sont très attachées à leur lieu de vie, sont celles qui mettent le plus en place des actions de prévention et/ou de protection. Pour chacun de ces facteurs, pris isolément, il est possible de trouver des études qui vont dans le même sens de nos résultats. Par exemple, l'étude de Gruev-Vintila et Rouquette (2007) montre qu'un haut niveau d'implication conduit à une représentation du risque plus structurée et plus orientée vers la pratique ; l'étude de De Dominicis et ses collaborateurs (2014) concernant le niveau d'information, montre l'importance des communications et

son impact positif sur les intentions comportementales concernant la prévention des risques, etc. Toutefois, il est également possible de constater l'existence de résultats discordants par rapport aux nôtres : le meilleur exemple concerne l'attachement au lieu, qui selon les études cette variable a des effets différents sur l'évaluation des risques. Dans ce cadre, il serait « facile » de mettre ces différences de résultats sur le compte de l'imperfection des mesures utilisées, par ailleurs inhérente au travail d'enquête (Parizot, 2012). Nous souhaitons simplement attirer l'attention sur l'idée qu'un facteur pris isolément ne permet pas d'expliquer de façon satisfaisante, comment le rapport aux risques des individus peut être modulé. Car, comme le montrent nos résultats, c'est bien l'interaction entre les différents facteurs étudiés, qui expliquent un rapport plus direct des individus vis-à-vis des risques côtiers. En ce sens, il est important de questionner les différents déterminants susceptibles d'influencer le rapport aux risques des individus, qu'il s'agisse des conditions de mise en visibilité des risques (ex. presse), l'expérience personnelle des risques, le niveau d'inquiétude, etc. En somme, il s'agit tout autant de s'intéresser aux croyances personnelles des individus, qu'au contexte social dans lequel se construit leur représentation des risques. Il n'y a donc pas de risque qui serait réel et objectif, mais un risque par rapport auquel les individus se positionnent différemment à partir des conditions environnementales d'existence, de leurs expériences personnelles, des normes sociales, etc.

- <u>Risques côtiers et gestion</u>

Nos résultats montrent qu'il existe une relation forte entre la représentation des risques côtiers et l'évaluation du système de gestion mise en place pour les maîtriser. Il est important de rappeler que ce système de gestion suit des logiques

différentes en France et au Canada. En France, les risques côtiers sont gérés par la collectivité, puisque les réglementations en vigueur imposent à l'État d'assurer la gestion et la prévention des risques. Au Canada dans la province du Nouveau-Brunswick, à l'exception de quelques démarches locales de prise en charge, les propriétaires sont laissés seuls maîtres de la protection de leur terrain. Quel que soit le terrain enquêté, le système de prise en charge des risques semble être le révélateur du modèle culturel en place. Au Canada, le modèle culturel de prise en charge des risques semble être sous influence états-unienne, caractérisée par un certain individualisme (Hamidi, 2013). Celui-ci se manifeste dans les faits par un individu qui gère lui-même son terrain et les risques comme il l'entend. En ce qui concerne la France, la mise en place de plan de prévention et la maîtrise de l'urbanisation sur les territoires côtiers sont l'expression concrète de la prise en charge collective de ces risques. Ces modes de gestion des risques distincts, bien que très critiqués du côté canadien, participe à la relativisation des risques. Les techniques dites « en dur », tels les enrochements ou encore les digues, très largement utilisés, donnent le sentiment aux interviewés d'être protégés des dangers de la mer. En ce sens, la présence de digues ou d'enrochements encouragerait « l'oubli du risque, les populations se pensant à l'abri » (Allens, Fressoz, Giacomazzi, Aubry, & Marcondes, 2013, p.46). Par ailleurs, l'importance de la question de la gestion pour les enquêtés est à mettre en relation avec la prégnance de son traitement dans la presse étudiée (tout du moins pour les terrains français). Le contenu des articles de presse analysé fait la part belle aux discours des experts, posant les termes du débat sur le plan technique. La presse étudiée se fait ainsi le reflet d'une certaine « culture techniciste » (Defossez, 2014), qui repose sur l'idée d'une maîtrise possible des aléas. Cette conception implique une représentation de la nature et de la mer, guidée par la présomption

d'une maîtrise de l'homme possible des éléments naturels (Durand, 2014). Cette idée de maîtrise est rendue d'autant plus tangible, par la « légitimité à dire la réalité et le vrai que véhicule la position d'expert qui est en fait historiquement et socialement construite » (Barbier, Cauchard, Joly, Paradeise & Vinck, 2013, p.17).

Bien que faisant l'objet d'approches spécifiques selon les contextes locaux, nos résultats indiquent que les risques côtiers constituent un objet socialement situé dans le débat public, et dont l'appréhension dépend de l'insertion dans un ensemble de rapports sociaux parfois conflictuels (Clémence, 2003). Différentes logiques s'affrontent en effet, entre les demandes sociales adressées au politique (ex. en matière de santé, de délinquance…), la préservation des intérêts économiques des acteurs privés et bien évidemment la protection des biens et des personnes vis-à-vis des risques côtiers. Le travail des gestionnaires des communes concernées « correspond à un arbitrage entre différents types de risques » (D'Ercole & Metzger, 2011). Déjà relevée par Krien (2014), la gestion des risques dans tous ces aspects (choix des stratégies de défense, financement des mesures…) est devenue un point central dans les communications traitant des risques côtiers. Se pose in fine la question de la réception des articles de presse par les lecteurs, la parole laissée aux experts du risque étant susceptible de représenter un facteur de démobilisation des individus (Gusfield, 2009).

- <u>La triangulation appliquée à notre recherche</u>

Pour étudier les représentations sociales des risques côtiers, nous avons eu recours à une stratégie de triangulation méthodologique. Différentes méthodes qualitatives et quantitatives ont été utilisées : association de mots, entretien de recherche, questionnaire d'enquête, analyse de presse. L'utilisation d'un tel

dispositif appelle à un certain nombre de réflexions au regard de notre propre expérience.

Pour commencer, il est important de préciser quelle a été notre approche concernant ce dispositif méthodologique particulier. A l'origine, la triangulation suivait une logique de validation des résultats par la confrontation des données obtenues par différentes méthodes : la véracité des conclusions émises étant confirmée par l'obtention de résultats similaires (Péladeau & Mercier, 1993). Une autre perspective d'utilisation de la triangulation méthodologique, à contre-courant de la première, a par la suite émergé. Cette dernière visait au contraire à recueillir les divergences et les variations dans les données recueillies dans une approche holistique du phénomène étudié (De Sardan, 2003). Dans ce cadre, la richesse des données recueillies permettrait d'assurer une vison plus complète de l'objet étudié. Pour notre recherche, nous nous situons dans cette seconde perspective. Nous souhaitions multiplier les points de vue sur l'objet étudié, afin d'en obtenir une image plus globale dans ses différentes facettes. L'interaction entre les différentes méthodes utilisées permet en outre d'appréhender la complexité de l'objet étudié (Kalampalikis, 2006). Il s'agissait également de saisir la représentation sociale des risques côtiers en tenant compte de son contexte d'élaboration et de son caractère dynamique (Flick, 1998).

Chaque méthode a participé à apporter des connaissances spécifiques à la représentation sociale des risques côtiers :

- Les entretiens de recherche visaient une analyse approfondie de l'objet d'étude, en laissant toute sa place à la subjectivité de l'interviewé. Les entretiens que nous avons réalisés ont permis de saisir l'expérience sensible de l'interviewé, son cadre de référence. A travers une réflexion approfondie sur eux-mêmes, mais aussi vis-à-vis du « système » dans lequel ils évoluent (ex. valeurs, normes

sociales), les entretiens nous ont donné accès à la manière dont les individus construisent le monde qui les entoure et quels sont les facteurs qui y participent. Au final, ces entretiens nous ont permis de comprendre comment leurs points de vue se construisent, aussi bien concernant leur rapport au cadre de vie littoral qu'aux risques côtiers.

- L'enquête par questionnaire est avant tout une démarche qui repose sur la recherche d'une certaine objectivité, à travers la validation et la standardisation de l'instrument utilisé (Boutin, 2019). Cette méthode autorise l'accès à une vision mesurable/quantifiable de la réalité, et qui en l'occurrence nous a permis de spécifier le rapport aux risques côtiers et au cadre de vie littoral des individus. Les différents indicateurs élaborés dans le cadre de notre recherche visaient à mieux cerner l'objet d'étude, pour finalement essayer d'en dresser une sorte de cartographie. L'analyse des données recueillies nous a permis d'évaluer l'importance des différents éléments étudiés, de les mettre en relation pour déterminer comment ils s'influençaient, et ce, par le biais de tests statistiques conférant une certaine fiabilité aux interprétations élaborées.

- La tâche d'association de mots permet d'accéder à l'univers sémantique associé aux différents objets étudiés, et ce, « sans passer par une production langagière importante » (Abric, 2011). Au-delà de la saisie du contenu des représentations, la méthode d'analyse retenue visait à révéler une appréhension spécifique des objets étudiés selon certains critères. La prise en compte des caractéristiques des individus, au regard de leur lieu de vie, nous a permis de montrer comment le contexte environnemental impactait l'élaboration des représentations sociales dans une approche comparative.

- Dans l'élaboration des représentations, les rapports de communication constituent un élément clef, auquel nous nous sommes intéressé via l'analyse

des discours de presse. La presse offre un cadre de pensée aux individus, qui leur permet de comprendre le monde qui les entoure (Marchand, 2004). Ce cadre de pensée est façonné par les valeurs et normes sociales propres à la société considérée, et le contenu des articles de presse en est quelque part le reflet (Marchand, 2004). La presse est influencée par les discours autorisés qui circulent dans la société et en choisissant de traiter ou non tel ou tel risque, la presse nous renseigne sur sa place dans la société. L'analyse de presse effectuée nous a permis à la fois de rendre compte des tensions et/ou logiques sociales qui traversent les territoires étudiés, mais a également des informations sur le cadre socioculturel dans lequel s'élaborent les représentations sociales des risques côtiers.

Face à la richesse des données recueillies, les résultats de notre recherche ont amené des résultats apparaissant à première vue comme contradictoires, notamment en ce qui concerne le positionnement des enquêtés à l'égard des risques côtiers. Les entretiens de recherche ont montré que les interviewés avaient une attitude de mise à distance des risques côtiers, là où les résultats de l'association de mots aboutissaient à une représentation ambivalente du cadre de vie littoral, suggérant une prise en compte importante des risques côtiers par les enquêtés. Si nous nous étions inscrit dans une optique confirmatoire de la triangulation, de tels résultats auraient certainement posé problème. Il aurait été difficile de confirmer une attitude générale de mise à distance des risques côtiers, quand les répondants à ta tâche d'association de mots citent de façon très importante ces risques dans la description de leur cadre de vie. Dans ce cadre, la deuxième perspective développée concernant l'utilisation de la triangulation méthodologique présente à notre sens plus d'intérêt. En ne disqualifiant pas a priori des résultats discordants, la confrontation des données offre un nouveau

cadre d'analyse et de compréhension pour le chercheur. Par rapport à notre exemple, le recoupement des données a permis d'aboutir à une lecture plus cohérente des résultats et ainsi de lever le voile sur ce qui apparaissait à première vue comme une divergence. Ce que nous avons pu constater c'est l'effet réifiant de la tâche d'association de mots, qui ne permettait pas d'appréhender le contexte d'énonciation et de signification des productions verbales du répondant. Dans ce contexte, il est important de prendre en considération que chaque méthode tend à donner aux résultats obtenus une certaine forme, orientant la lecture qu'en fera le chercheur (Wheaton, 2003). Dès lors, la présence de résultats divergents concernant un même aspect de la réalité sociale mesuré à partir de méthodes différentes, pourra éventuellement être imputable à ces dernières. La logique de validation des résultats qui présidait à l'origine lors de l'utilisation d'un dispositif pluri-méthodologique perd de sa pertinence, sans prise en compte des effets induits par les méthodes utilisées.

Un autre point sur lequel nous souhaitons revenir concerne le positionnement des individus à l'égard de la gestion des risques côtiers. Pour rappel, nos résultats montrent que cet aspect constitue un élément important de la représentation des risques côtiers. Il s'avère pourtant que les enquêtés ont des prises de position parfois opposées par rapport à cet aspect : quand certains estiment que la gestion des risques est efficace et protège efficacement les biens et les personnes, d'autres au contraire considèrent que les mesures adéquates ne sont pas prises. La gestion des risques se révèle être un sujet source de tensions et de clivages, à partir duquel évolue l'univers de représentation des individus à propos des risques côtiers. Il ne s'agit donc pas tant de distinguer le vrai du faux vis-à-vis de ces opinions divergentes, que de comprendre comment ces prises de position font sens dans un ensemble de rapports sociaux parfois conflictuels

concernant un objet source d'enjeux pour les individus. Les résultats fournis par des méthodes différentes enrichissent la lecture du phénomène étudié dans une approche dynamique.

Tout au long de notre analyse, nous avons cherché à voir comment les résultats obtenus pour chaque méthode se faisaient écho entre eux. Dans ce cadre, il est nécessaire d'aborder la question du recoupement des données qualitatives et quantitatives et ce que cela apporte dans une recherche. De façon générale, les données qualitatives sont utilisées dans les recherches à des fins exploratoires, au titre d'une 1ère approche du terrain avant l'élaboration d'outils standardisés (Apostolidis, 2006). En raison d'une certaine culture de recherche, les méthodes qualitatives ont été reléguées au second plan au profit des méthodes quantitatives, ces dernières répondant plus favorablement aux critères de validité scientifique. Cette forme de disqualification conduisit à une utilité limitée des méthodes qualitatives au sein d'un plan de recherche mixte, dans la mesure où elles demandaient nécessairement d'être corroborées et vérifiées par des méthodes quantitatives (Erzberger & Kelle, 2003). Cependant, comme le montrent nos résultats, il existe une vraie complémentarité entre ces deux approches. Les méthodes quantitatives imposent un prédécoupage de l'objet d'étude, de par le choix des variables étudiées, le sens des questions posées, le nombre de réponses possible, etc. L'outil conçu par le chercheur reflète ainsi la vision du chercheur de son objet d'étude, bâtie à partir de ses lectures et/ou travaux exploratoires. En l'absence de questions ouvertes, les réponses des enquêtés ne peuvent dépasser du cadre posé par l'enquêteur. Dans ce contexte, une des difficultés susceptibles d'être rencontrée par le chercheur s'inscrivant dans une démarche quantitative, renvoie au fait qu'en étant « *restreint dans sa propre perspective, il risque d'accorder trop d'importance à des variables qui ne*

sont pas pertinentes compte tenu des finalités de sa recherche » (Boutin, 2019). En comparaison, les méthodes qualitatives permettent d'aller au-delà de la vision préconstruite de l'objet d'étude mesurée par le chercheur dans le cadre d'une approche quantitative. L'approche qualitative laisse place à l'inattendu et à de nouvelles pistes de réflexion. L'accès à l'expérience sensible de l'individu et à son cadre de référence dans le cadre des entretiens de recherche, permet une richesse d'analyse dans le cadre d'une démarche compréhensive véritablement porteuse. De même, l'étude des rapports de communication, appréhendés dans le cadre d'une analyse de presse, fournit des éléments de compréhension précieux sur le contexte dans lequel émergent les prises de position des individus.

De tous ces éléments, il ressort que la triangulation est une stratégie de recherche utile pour saisir les représentations sociales. Elle offre la possibilité de « compléter les connaissances relatives à un objet, un phénomène, en multipliant les angles d'attaque et ainsi l'appréhension et la compréhension de la réalité sociale » (Silverman, 2000, p.99). La triangulation des méthodes affine la lecture du chercheur de son objet d'étude, en ce sens qu'elle ré-éclaire différemment et complète son appréhension (Kalampalikis, 2010). Cette stratégie de recherche permet par conséquent une vision plus complète de l'objet étudié dans ses différents aspects, et constitue une démarche utile et porteuse dans l'étude des représentations sociales malgré son coût plus important en termes d'investissement.

Conclusion, limites et perspectives

Conclusion

Dans le cadre de notre thèse, nous avons pu mettre en évidence l'importance jouée par le cadre de vie littoral. Le contexte de vie dans lequel se trouvent les individus façonne leurs modes de pensée et leurs comportements, notamment à l'égard des risques côtiers. Le bord de mer est pensé de façon positive par les individus et est perçu comme un cadre de vie attractif. Les enquêtés français et canadiens partagent cette même image positive de l'environnement littoral. A cette affirmation il faut cependant apporter une nuance, car certains résultats ont aussi montré que le bord mer pouvait être en même temps associé à des éléments à valence négative, tels les risques côtiers. Cette spécificité concerne les habitants de communes littorales à risque, ce qui révèle par là, d'une part, une certaine conscience d'un danger en lien avec la mer, et d'autre part, une forme d'ambivalence dans leur rapport à la mer.

Par ailleurs, nous nous sommes efforcé tout au long de notre travail de montrer l'importance de la prise en compte du contexte dans lequel se construisent les représentations sociales des risques côtiers. Selon la manière dont l'individu s'insère dans son lieu de vie et l'investit, selon leur connaissance et expérience des risques, selon la visibilité donnée aux risques dans la société ou encore selon sa culture d'appartenance, le sens donné à l'objet étudié et les comportements adoptés à son égard ne seront pas les mêmes. Nos résultats montrent ainsi comment ce contexte donne forme aux représentations des risques côtiers et comment celles-ci sont dépendantes des enjeux auxquels sont soumis les individus.

Dans ce cadre, nous avons pu mettre en évidence certains éléments clefs de la

représentation sociale des risques côtiers. Nos résultats montrent concernant ces risques une attitude de mise à distance de la part des individus. Bien que connus des individus, ils sont considérés comme rares, peu impactant du fait des mesures de protection adéquates mises en place ou encore rejetés à un horizon lointain. Dans un contexte où le cadre de vie littoral est valorisé, celui-ci n'est pas intrinsèquement associé à un environnement à risque. Le deuxième aspect clef de la représentation de ce risque concerne l'importance de la thématique de la gestion des risques. Face à une menace potentielle, une réponse doit être apportée, celle-ci fait l'objet d'avis divers. C'est un point qui fait débat, car les solutions mises en place ou envisagées peuvent impacter parfois lourdement la vie des habitants. La gestion des risques pose de façon très concrète des questions concernant la façon dont les individus conçoivent leur environnement et la manière dont ils souhaitent y vivre.

Nous avons par ailleurs par le biais de notre travail montré l'intérêt de la triangulation méthodologique, à travers la richesse des analyses qu'elle permet. Chaque méthode apporte un point de vue particulier sur l'objet étudié, le recoupement des résultats permet d'en dresser un portrait plus complet et de saisir la logique qui concourt à sa constitution. Nous attirons également l'attention sur le fait que la présence de résultats a priori contradictoires entre méthodes relève peut-être moins de prises de position divergentes à propos de l'objet étudié, que d'approches méthodologiques différentes porteuses de certaines préconceptions épistémologiques (concourant ainsi à la construction d'une vision particulière de l'objet).

Limites

Notre thèse a été réalisée en parallèle de la participation à un programme de

recherche interdisciplinaire nommé Osirisc. Travailler avec des géographes, économistes, mais aussi des juristes n'a pas été simple au départ, il a fallu énormément dialoguer pour arriver à se comprendre tant les approches à propos d'un même objet sont spécifiques. Des concepts qui nous semblent familiers en tant que psychologues sociales ne revêtent pas forcément le même sens pour d'autres disciplines (comme par exemple le terme « indicateur »), entraînant ainsi certaines incompréhensions nuisant parfois à la bonne marche de la recherche . De même, en tant que psychologue social nous nous situons dans une démarche compréhensive des phénomènes, allant parfois à rebours de la logique évaluative souhaitée par les autres disciplines du projet, ce qui a ainsi nécessité certains ajustements pour tenir compte de nos propres spécificités. Il n'en reste pas moins que travailler auprès de professionnels d'horizons différents a été très enrichissant, tant par rapport au regard que nous portions sur les risques côtiers que vis-à-vis des démarches que nous souhaitions mettre en place pour les étudier. Le concours des géographes nous a particulièrement été utile pour l'élaboration de certaines questions, notamment concernant la gestion des risques. Dans ce contexte, il nous semble que la participation à ce programme de recherche a quelque peu bouleversé notre travail de thèse, au point que nous ayons ressenti à un moment donné qu'une prise de recul était nécessaire, afin de bien distinguer les deux. En clair, il s'agissait nous d'arriver à construire une réflexion qui serait parfaitement distincte de celle menée dans le cadre d'Osirisc. Il ne s'agit certes pas tant d'une limite de notre travail, que d'une difficulté liée à sa réalisation, mais qui précise le cadre particulier dans lequel s'est déroulé notre recherche.

Si nos données ne sont évidemment pas généralisables à la population générale, elles permettent de mieux de comprendre le positionnement des individus à

l'égard des risques côtiers, à travers notamment la prise du contexte dans lequel il se constitue. Avec le recul cependant, les éléments contextuels auxquels nous nous sommes intéressés ont été difficiles à appréhender. Il est notamment question de la conceptualisation du contexte socioculturel, qui ne « peut jamais être défini de manière exhaustive » (Mercier & Oiry, 2010, p.34), mais également de son opérationnalisation. Pour notre part, nous l'avons saisi sous l'angle de la presse et dans le cadre de la comparaison France-Canada. Les diverses questions posées, par exemple en entretiens de recherche, visaient également saisir cet aspect. En ce sens, des questions plus précises et plus variées dans le guide d'entretien, de même que la proposition d'items s'intéressant à cet aspect dans le questionnaire, auraient pu permette d'en avoir un meilleur aperçu. D'autres types de contenu que la presse seraient peut-être aussi envisageables pour s'en saisir. La question de la saisie du contexte socioculturel reste selon nous à creuser, même si nos résultats apportent tout de même des éléments de compréhension aux différentes questions posées dans le cadre de notre recherche.

Par ailleurs, c'est en partie en raison de l'objectif qui nous a été assigné de mesurer les représentations sociales des risques côtiers, que nous en sommes venu à concevoir différentes méthodes de recueil de données. L'idée était de tester différentes techniques dans l'optique de trouver la meilleure façon de produire des connaissances sur ces représentations. La multiplicité des techniques utilisées constitue toutefois une sérieuse difficulté, car elles nécessitent une bonne maîtrise tant dans leur réalisation que vis-à-vis de leurs analyses. Bien que nous considérons la multiplicité des regards sur un même objet comme enrichissante, l'analyse des différents types de matériaux n'aurait peut-être pas été la même si elle avait été menée séparément. Travailler en

parallèle sur les données recueillies dans le cadre d'une triangulation a peut-être orienté la lecture globale que nous nous en faisions, de même qu'il est possible que nous n'ayons pas suffisamment creusé les résultats de chaque méthode prise séparément.

Le dernier point que nous soulèverons concerne le caractère international de notre recherche. Pouvoir mener notre travail de thèse dans un pays étranger a été une réelle chance et s'est révélé très enrichissant. C'est une tout autre culture à laquelle nous avons été confronté, et à laquelle pendant nos séjours sur place nous avons tenté de nous familiariser. Il nous semble pourtant difficile de dire que nous avons porté un regard neutre sur les données recueillies au Canada. En effet, construire une recherche dans une optique comparative entre la France et le Canada a sans doute été biaisé, dans le sens où nous comparions des données issues de ces deux pays de notre point de vue de doctorant français. Bien qu'ayant essayé à tout moment de porter un regard neutre sur les données recueillies, il se peut que notre positionnement personnel ait malgré tout orienté certaines de nos interprétations. A noter que d'autres contraintes d'ordres pratiques nous ont aussi parfois empêchés de mener à bout certaines de nos investigations au Canada, nous faisons ici référence à l'absence d'accès aux données de la presse écrite canadienne. Une telle analyse nous aurait donné une clé de lecture intéressante pour comprendre les prises de position des répondants canadiens, et nous aurait également permis de faire émerger les spécificités du traitement journalistique canadien de l'objet « risques côtiers » par rapport à celui en France.

Perspectives

Pour finir, la poursuite des travaux de recherche dans le cadre du projet Osirisc,

offre des pistes de recherche intéressantes. L'étude des représentations sociales des risques côtiers sur le long terme permettra l'identification des facteurs qui concourent à son évolution. Cela se révèlerait pertinent pour mieux comprendre le fonctionnement des représentations sociales des risques côtiers. De plus, si nos résultats montrent une relation étroite entre la proximité de la mer et l'attachement au lieu, il serait intéressant de mettre en relation la dimension spatiale (ex. à l'échelle de l'habitation, la commune, etc.) et le rapport aux risques des individus.

La poursuite de ce projet appelle également un travail réflexion sur les conditions de recueil des données. Celui-ci a bien été amorcé dans le cadre de notre thèse, mais il est nécessaire de le poursuivre dans la mesure où le travail d'enquête est amené à perdurer. D'une part, se posera la question de l'effet des mesures répétées et de leur impact sur le travail de recherche, les répondants étant quelque part amenés à se « professionnaliser » dans la passation d'enquête. D'autre part, la place du chercheur dans le dispositif de gestion des risques se devra d'être interrogée. D'un côté, il y a le travail en collaboration avec les gestionnaires pour réaliser les enquêtes et leur apporter des connaissances sur le ressenti de la population concernant les risques, et de l'autre côté, il y a la sollicitation régulière des habitants avec lesquels le chercheur interagit via les enquêtes et autres restitutions. Cette situation particulière fait placer des attentes sur le chercheur, qui l'oblige à clarifier sa place. En tant que psychologue social notre boussole doit rester cette démarche avant tout compréhensive, ce qui n'exclue pas de se questionner sur notre rôle et sur ce qu'il produit, au travers du jeu des relations d'influence entre les différents acteurs concernés par la gestion des risques.

Dans le cadre de la création d'un observatoire intégré des risques côtiers (Osirisc), nos travaux offrent des bases solides pour la saisie des représentations sociales des risques côtiers. D'un point de vue pratique, ces travaux peuvent conduire à la mise en place par les gestionnaires de campagne de communication à destination des habitants. Des pistes d'amélioration sont également à entrevoir, à travers la nécessité de diversifier les outils d'enquête, mais aussi de les croiser au sein d'une approche pluri-méthodologique. L'usage de techniques telles du parcours commenté, du photovoice, pourrait par exemple permettre de mieux saisir la relation à l'environnement des individus.

Bibliographie

Abric, J.C. (2003). *Méthodes d'étude des représentations sociales*. Ramonville Saint-Agne : Erès.

Abric, J.C. (2011). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses Universitaires de France.

Allens, G., Fressoz, J-B., Giacomazzi, S., Aubry, H., & Marcondes, L. (2013). *La culture du risque en question : des inondations aux débordements nucléaires*. Paris : La Dispute.

Anton, C. E. & Lawrence, C. (2014). Home is where the heart is : The effect of place of residence on place attachment and community participation. *Journal Of Environmental Psychology*, 40, 451-461. http://dx.doi.org/10.1016/j.jenvp.2014.10.007

Apostolidis, T. (2006). Representations sociales et triangulation : une application en Psychologie Sociale de la Sante. *Psicologia : Teoria e Pesquisa,* 22 (2), 211-226.

Baggio, S., & Rouquette, M. L. (2006). La représentation sociale de l'inondation : Influence croisée de la proximité au risque et de l'importance de l'enjeu. *Bulletin de Psychologie*, 59, 103-117. https://doi.org/10.3917/bupsy.481.0103

Barbier, M., Cauchard, L., Joly, P., Paradeise, C. & Vinck, D. (2013). Pour une Approche pragmatique, écologique et politique de l'expertise. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 7 (1), 1-23. https://doi.org/10.3917/rac.018.0001

Bardin, L. (2003). L'analyse de contenu et de la forme des communications. In F. Buschini (ed.), *Les méthodes des sciences humaines* (pp. 243-270). Paris : PUF.

Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu .* France : Presses Universitaires de France.

Bavoux, J-J. & Bavoux, D. (1998). *Géographie humaine des littoraux maritimes.* Paris : Armand Colin.

Becerra, S. & Peltier, A. (2009). *Risques et environnement : Recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*. Paris : L'Harmattan.

Beck, U. (2001). *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*. Paris: Flammarion.

Benzécri, J.P. (1976). *L'analyse factorielle des correspondances.* Paris : Dunod.

Berger, E., Crescentin, A., Galeandro, C. & Crohas, G. (2010). La triangulation au service de la recherche en éducation : exemples de recherches dans l'école obligatoire. In *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation* (pp. 1-8). Suisse : Université de Genève.

Billig, M. (2006). Is my home my castle? Place attachment, risk perception, and religious faith. *Environment And Behavior, 38*, 248-265. DOI: 10.1177/0013916505277608

Blaikie, P., Cannon T., Davis I., and Wisner B. (1994). *At Risk : Natural Hazards, People's Vulnerability, and Disasters*. London, UK : Routledge.

Blanchet A. & Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien.* Paris : Nathan.

Bonaiuto, M., De Dominicis, S., Fornara, F., Ganucci Cancellieri, U., & Mosco, B. (2011). Flood risk, the role of neighbourhood attachment. In. G. Zenz & R. Hornich (ed.), *Procedings of the international symposium Urban Flood Risk Management – Approaches to enhance resilience of communities* (pp. 547–552). Graz : Verlag der Technischen Universität.

Bonaiuto, M., De Dominicis, S., Waylen, K. & Schelfaut, K. (2012). Risk perception - Issues for flood management in Europe. *Natural Hazards and Earth System Sciences*, 12(7), 2299-2309. DOI: 10.5194/nhess-12-2299-2012

Bonardi, C., & Roussiau, N. (1999). *Les représentations sociales.* Paris : Dunod.

Boutin, G. (2019). *L'entretien de recherche qualitatif :Théorie et pratique.* Québec : Presses de l'Université du Québec.

Bradford, R-A., O'Sullivan, J.J, Van der Craats, I.M, Krywkow, J., Rotko, P., Aaltonen, J.,

Breakwell, G. M. (2007). *The Psychology of risk*. Cambridge : Cambridge University Press.

Burningham, K., Fielding, J., & Thrush, D. (2008). "It'll never happen to me": Understanding public awareness of local flood risk. *Disasters, 32*(2), 216-238. DOI: 10.1111/j.1467-7717.2007.01036.x

Cabantous, A., Lespagnol, A. & Péron, F. (2005). *Les Français, la terre et la mer (XIIIème-XXème siècle)*. Paris : Fayard.

Caillaud, S. (2010). *Représentations sociales de l'écologie et pratiques individuelles. Une étude comparative France – Allemagne.* Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, France.

Cartier S., Vinet F., Gaillard J.-C (2009). Introduction : Maître du monde ou maître de soi. In. S. Becerra & A. Peltier (ed.), *Risques et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés* (pp. 10-20). Paris : L'Harmattan.

Castel, P., Salès-Willemin, E. & Lacassagne, M-F. (2011). *Psychologie sociale communication et langage, de la conception aux applications*. Paris : De Boeck.

Castro, P., Batel, S., Devine-Wright, H., Kronberger, N., Mouro, C., Weiss, K., & Wagner, W. (2010). Redesigning nature and managing risk: Social Representation, change and resistance. In. M.K. Tolba, A. Abdel-Hadi & S. Soliman (ed.), *Environment, Health, And Sustainable Development* (pp. 227-241). Göttingen : Hogrefe & Huber.

Chouinard, O., Weissenberger, S., & Lane, D. (2015). L'adaptation au changement climatique en zone côtière selon l'approche communautaire : études de cas de projets de recherche - action participative au Nouveau-Brunswick (Canada) ». *VertigO*, 23, 1-40. doi: 10.4000/vertigo.16642

Clayton, S., Devine-Wright, P., Swim, J., Bonnes, M., Steg, L., Whitmarsh, L. & Carrico, A. (2015). Expanding the Role for Psychology in Addressing Environmental Challenges. *American Psychologist*, 71(3), 199-215. doi: 10.1037/a0039482.

Clémence, A., Doise, W. & Lorenzi-Cioldi, F. (1994). Prises de position et principes organisateurs des représentations sociales. In. C. Guimelli (ed.), Structures et transformations des représentations sociales (pp. 119–152). Paris: Delachaux et Niestlé.

Clémence, A. (2003). L'analyse des principes organisateurs des représentations sociales. In. S. Moscovici & F. Buschini (ed.), *Les méthodes en sciences humaines* (pp. 393-410). Paris : Presses Universitaires de France.

Corbin, A. (2010). *Le territoire du vide, l'Occident et le désir de rivage*. Paris : Flammarion.

Corlay, J-P. (1995). Géographie sociale, géographie du littoral. *Norois,* 165, 247-265. DOI : 10.3406/noroi.1995.6623

Couppié, T., & Demazière, D. (1995). Se souvenir de son passé professionnel : appel à la mémoire dans les enquêtes rétrospectives et construction sociale des données. *Bulletin De Méthodologie Sociologique,*(49), 23-57. http://www.jstor.org/stable/24359694

Créno, L. & Cahour, B. (2014). Triangulation des méthodes pour une analyse de l'activité selon différents points de vue : exemple de la gestion des emails chez des cadres surchargés. *Psychologie Française*, 60 (2), 129-144. https://doi.org/10.1016/j.psfr.2014.12.001

Dachary, J. & Lyser, S. (2016). Aménités et hétérogénéité des préférences en matière d'aménagement du littoral. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 4, 847-876. https://doi.org/10.3917/reru.164.0847.

DATAR, Typologie des espaces littoraux. Synthèse des résultats, Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et l'attractivité régionale, Paris, 2012.

Dauphiné, A. & Provitolo, D. (2007). La résilience : un concept pour la gestion des risques. *Annales de géographie*, 654, 115-125. https://doi.org/10.3917/ag.654.0115

Debenedetti, A. (2005). Le concept d'attachement au lieu : état de l'art et voies de recherche dans le contexte du lieu de loisirs. *Management et avenir*, 3 (5), 151-160. https://doi.org/10.3917/mav.005.0151

De Dominicis, S., Crano, W. D., Ganucci Cancellieri, U., Mosco, B., Bonnes, M. & Hohman, Z. (2014). Vested interest and environmental risk communication: improving willingness to cope with impending disasters. *Journal of Applied Social Psychology*, 44(5), 364-374. http://dx.doi.org/10.1111/jasp.12229.

Defossez, S. (2014). L'évaluation des politiques publiques pour l'optimisation des performances de gestion des risques. In *Connaissance et compréhension des risques côtiers : Aléas, enjeux, représentations, gestion : actes du colloque international* (pp. 339-

352). Plouzané : IUEM.

Delannoy, J., Delphine, P. & Lhénaff, R. (2016). *Géographie physique : aspects et dynamique du géosystème terrestre.* Paris : Vuibert.

Denzin, N. (1978). *The research act*. Chicago : Aldine.

Denzin, N. K. (2010). Moments, Mixed Methods, and Paradigm Dialogs. *Qualitative Inquiry, 16*(6), 419-427. https://doi.org/10.1177%2F1077800410364608

Deschamps, J-C. & Moliner, P. (2008). *L'identité en psychologie sociale : des processus identitaires aux représentations sociales*. Paris : Armand Colin.

D'Ercole, R., (1994). Les vulnérabilités des sociétés et des espaces urbains, concepts, typologie, mode d'analyse. *Revue de Géographie Alpine,* 4, 87-96. https://doi.org/10.3406/rga.1994.3776

D'Ercole, R. & Pigeon, P. (1999). L'expertise internationale des risques dits naturels : intérêt géographique. *Annales de Géographie,* 608, 339–357. https://doi.org/10.3406/geo.1999.21777

D'Ercole, R. & Pigeon, P. (2000) L'évaluation du risque à l'échelle internationale. Méthodologie et application aux diagnostiques préalables aux actions de préparation et de prévention des catastrophes. *Cahiers savoisiens de géographie*, 1, 29-36. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01196454

D'Ercole, R. & Metzger P. (2011). Les risques en milieu urbain: éléments de réflexion. *EchoGéo*, 18, 1-16. http://echogeo.revues.org/12640

De Sardan, J.P. (2003). Observation et description en socio-anthropologie. In. G. Blundo & J.P. De Sardan (eds.). *Pratiques de la description* (pp. 13-39). Paris : EHESS.

Deschamps, J.-C. (2003). Analyse des correspondances et variations des contenus des représentations sociales. In. J.-C. Abric (ed.), *Méthodes d'étude des représentations sociales* (pp. 179-200). Ramonville Saint-Agne : Erès.

De Vanssay, B., Colbeau-Justin, L., Marchand, D., Vallette, C., Bakhache, C. & Poumadère, M. (2011). Construire une mémoire sociale utile de la tempête Xynthia du 28 février 2010

(pp. 1-117). Rapport final, Académie de l'Eau, Nanterre.

De Visscher, P. (2001). *La dynamique des groupes d'hier à aujourd'hui.* Paris : Presses Universitaires de France.

Doise, W. (1986). *L'étude des représentations sociales.* Paris : Presses Universitaires de France.

Durand, S. (2014). *« Vivre avec la possibilité d'une inondation » ? : Ethnographie de l'habiter en milieu exposé… et prisé.* Thèse de doctorat. Aix-Marseille Université, France.

Erzberger, C. & Kelle, U. (2003). Making inferences in mixed methods : the rules of integration. In A. Tashakkori & C. Teddlie (ed.), *Handbook of Mixed Methods in Social Behavioral Research* (pp. 457-488). London : Sage Publications.

Ewald, F. (1986). *L'Etat providence.* Paris : Grasset et Fasquell.

Fabiani, J-L & Theys, J. (1987). *La société vulnérable : Évaluer et maîtriser les risques.* Paris : Presses de l'Ecole Normale Supérieure.

Ferrière, S., Bacro, F., Florin, A. & Guimard, P. (2016). Le bien-être en contexte scolaire : intérêt d'une approche par triangulation méthodologique. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale,* 111 (3), 341-365. DOI 10.3917/cips.111.0341

Festinger, L., Katz, D. & Lesage, H. (1974). *Les Méthodes de recherche dans les sciences sociales*. Paris : Presses Universitaires de France

Fierdepied, S., Sturm, G. & Baubet, T. (2016). Récit de vie et vécu de précarité sociale : exemple d'une recherche en psychologie soutenue par un logiciel de données qualitatives. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, *12* (1), 189–219. doi:10.7202/1038374ar

Finn, J., G. (2008). *Bâtir des gouvernements locaux et des régions viables : Plan d'action pour l'avenir de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick.* Commissaire sur l'avenir de la gouvernance locale, Rapport du commissaire sur l'avenir de la gouvernance locale (pp. 1-215), Nouveau-Brunswick, Canada.

Flament, C. & Rouquette, M.L. (2003). *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales*. Paris : Armand Colin.

Flanquart H., Meur-Ferec C., Deboudt Ph., Morel V. & Longuépée J. (2009) The littoral : facing constraints, initiating dialogue, taking action. *Journal of Coastal Conservation*, 13, 49-55. https://doi.org/10.1007/s11852-009-0064-9

Flanquart, H., Hellequin A.-P, Vallet P. (2013). Living alongside hazardous factories: risk, choice and necessity. *Health, Risk & Society*, 15 (8), 663-680. DOI: 10.1080/13698575.2013.855714

Fischer, G.N. (2011). *Psychologie sociale de l'environnement.* Paris : Dunod.

Flick, U. (1992). Triangulation revisited: strategy of validation or alternative? *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 22(2), 175-197. https://doi.org/10.1111/j.1468-5914.1992.tb00215.x

Flick, U. (1998). Everyday knowledge in social psychology. In U. Flick (ed.), *The Psychology of the Social* (pp. 41–59). Cambridge : Cambridge University Press.

Flick, U. (2002). *An introduction to qualitative research.* London: Sage.

Fox, M. & Daigle, M., (2012). *Planning for Sustainability in New Brunswick.* A survey of the planning community on improving sustainability and adaptability through the planning process (pp. 1-36), Atlantic Climate Adaptation Solutions Association, Mount Allison University, Canada.

Gaffié, B. (2004). Confrontations des représentations sociales et construction de la réalité. *Journal International sur les Représentations Sociales*, 2, 6-19. https://www.researchgate.net/publication/266048487

Gamblin, A. (1998). *Les littoraux, espaces de vie*. Paris : SEDES.

Gauthier, G. & Bourgeois, I. (2016). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données.* Boisbriand : Presses de l'Université du Québec

George, P. & Verger, F. (2013). *Dictionnaire de la géographie.* Paris : Presses Universitaires de France.

Gergen, K. J. (2001). Psychological science in a postmodern context. *American Psychologist,* 56 (10), 803-813. https://doi.org/10.1037/0003-066X.56.10.803

Changements climatiques 2014. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Genève, Suisse : GIEC, 2014

Réchauffement planétaire de 1,5 °C. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Résumé à l'intention des décideurs, Rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Genève, Suisse : GIEC, 2019.

Gilbert, C. (2009). La vulnérabilité : une notion vulnérable ? À propos des risques naturels. In : Becerra S. & A. Peltier (ed.). *Risques et Environnement : recherches interdisciplinaires sur la Vulnérabilité des sociétés (*pp. 23-40). Paris : L'Harmattan.

Goeldner-Gianella, L. & Bertrand, F. (2014). Gérer le risque de submersion marine par la dépoldérisation : représentations locales et application des politiques publiques dans le bassin d'Arcachon. *Natures Sciences Sociétés*, 22, 219-230. https://doi.org/10.1051/nss/2014035

Gruev-Vintila, A. & Rouquette, M-L. (2007). Social Thinking about Collective Risk: How Do Risk-related Practice and Personal Involvement Impact Its Social Representations? *Journal of Risk Research*, 10 (4), 555–581. DOI: 10.1080/13669870701338064

Guilbert, L. & Lancry, A. (2007). L'analyse des activités des cadres : l'intérêt de la triangulation des méthodes . *Le travail humain,* 70 (4), 313-342. DOI 10.3917/th.704.0313

Guilcher, A. (1954). *Morphologie littorale et sous-marine.* Paris : Presses Universitaires de France.

Habermas, J. (1993). *L'espace public.* Paris: Payot.

Guimelli, C. (1994). *Structure et transformation des représentations sociales.* Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

Guimelli, C. (1999). *La pensée sociale*. Paris : Presses Universitaires de France.

Gusfield, J. (2009). *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant: la production d'un ordre symbolique.* Paris: Economica.

Haas, V. & Masson, E. (2006). La relation à l'autre comme condition à l'entretien. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 71, 77-88. https://doi.org/10.3917/cips.071.0077

Hamidi, C. (2013). Penser le lien social aux États-Unis. *Informations sociales,* 177, 14-24. https://doi.org/10.3917/inso.177.0014

Hellequin, A-P., Flanquart, H., Meur-Ferec, C. & Rulleau, B. (2013). Perceptions du risque de submersion marine par la population du littoral languedocien : contribution à la l'analyse de la vulnérabilité côtière. *Nature, Sciences, Sociétés*, 21, 385-399. https://doi.org/10.1051/nss/2014002

Hénaff, A., Meur-Férec, C. & Lageat, Y. (2013). Changement climatique et dynamique géo-morphologique des côtes bretonnes. Leçons pour une gestion responsable de l'imbrication des échelles spatio-temporelles. *Cybergeo : European Journal of Geography,* 654, 1-28. https://doi.org/10.4000/cybergeo.26058

Héritier, S. (2012). Dynamiques, enjeux et adaptations des littoraux canadiens face aux évolutions mondiales. *L'information Géographique*, 76 (4), 47-69. https://doi.org/10.3917/lig.764.0047

Hidalgo, M. C., & Hernández, B. (2001). Place attachment : Conceptual and empirical questions. *Journal Of Environmental Psychology*, 21, 273–281. http://dx.doi.org/10.1006/jevp.2001.0221.

Jodelet, D. (2003). Représentations sociales : un domaine en expansion. In. D. Jodelet (ed.), *Les représentations sociales* (pp. 45-78). Paris : Presses Universitaires de France.

Jodelet, D. (2011). Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie. In. S. Moscovici (ed.), *Psychologie sociale (pp. 363-384).* Paris : Presses Universitaires de France.

Joffe, H. (2003). Risk from perception to social representations. *British Journal Of Social Psychology*, 42, 55-73. DOI: 10.1348/014466603763276126

Joffe, H. (2005). De la perception à la représentation du risque : le rôle des médias. *Hermès*, 41, 121- 129. https://doi.org/10.4267/2042/8962

Jorgensen, B.S., & Stedman, R. (2001). Sense of place as an attitude : Lakeshore property owners' attitudes toward their properties. *Journal of Environmental Psychology, 21*, 233–248. DOI: 10.1006/jevp.2001.0226

Jorgensen, B., & Steenman, R. (2006). A comparative analysis of predictors of sense of place dimensions : attachment to, dependence on, and identification with lakeshore properties. *Journal of Environmental Management*, *79*, 316-327. DOI: 10.1016/j.jenvman.2005.08.003

Kalampalikis, N. (2006). Affronter la complexité : représentations et croyances. In. V. Haas (ed.), *Les savoirs du quotidien. transmissions, appropriation, représentations* (pp. 225-233). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Kalampalikis, N. (2010). Des représentations sociales. Ancrages, terrains, tensions. *Bulletin de Psychologie,* 508, 289-292. https://doi.org/10.3917/bupsy.508.0289

Kalaora, B. (1998). *Au-delà de la nature, l'environnement : l'observation sociale de l'environnement.* Paris : L'Harmattan.

Kelly, G. & Hosking, K. (2008). Nonpermanent residents, place attachment and "sea change" communities. *Environment and Behavior*, *40*, 575-594. https://doi.org/10.1177/0013916507302246

Krien, N., & Michel-Guillou, E. (2014). Place des risques côtiers dans les représentations sociales du cadre de vie d'habitants de communes littorales. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, *101*, 101–122. https://doi.org/10.3917/cips.101.0101

Krien, N. (2014). *Place des risques côtiers dans la représentation du cadre de vie d'individus possédant des enjeux sur des communes « à risque ».* {Thèse de doctorat. Université de Bretagne Occidentale}.

Lagadec P. (2003). Risques, crise et gouvernance : ruptures d'horizons, rupture de paradigme. *Annales des Mines*, 2, 5-11. http://www.annales.org/ri/2003/ri-mai2003/lagadec05-11.pdf

Lageiste, J. (2006). *L'empreinte du tourisme: contribution à l'identité du fait touristique.*

Paris : l'Harmattan.

Lambert, A., Rey, V., Provansal, M., Samat, O., & Sabatier, F. (2007). Lutte contre l'érosion littorale : efficacité des méthodes de stabilisation par drainage de plage. *Méditerranée*, 108, 105-117. https://doi.org/10.4000/mediterranee.184

Lane, D., (2012). Case Study : New Brunswick : Perth-Andover. In *Climate Change Community of Practice Meeting* -Ottawa (1-33). Ottawa : University of Ottawa.

Lascoumes, P. (1996). La précaution comme anticipation des risques résiduels et hybridation de la responsabilité. *L'année sociologique*, 46 (2), 359-382. https://www.jstor.org/stable/27889486

Laurens, S. (2006). Le regard psychosocial : l'autre en moi. Vers une psychologie sociale des prises de position. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 71, 55-64. https://doi.org/10.3917/cips.071.0055

Le Breton, D. (2017). *Sociologie du risque*. Paris : Presses Universitaires de France.

Le Délézir, R. (2008) Le développement littoral en question. *POUR*, 199 (4), 109-115. https://doi.org/10.3917/pour.199.0109

Ledoux, B. (2006). *La gestion du risque inondation.* Paris : Lavoisier.

Lemieux C. (2008). Rendre visibles les dangers du nucléaire. Une contribution à la sociologie de la mobilisation. In. B. Lahire & C. Rosental (ed.), *La cognition au prisme des sciences sociales* (pp. 131-161). Paris : Edition des Archives contemporaines.

Lenoble, C. Chantelauve, G. & Debray, B. (2010). *Évaluation probabiliste des risques industriels : approche comparative des pratiques françaises et néerlandaises.* Rapport Scientifique INERIS, pp.64-65.

Le Louarn, P. (2012). Le droit dans la tempête. *Norois,* 222, 61-67. https://doi.org/10.4000/norois.3912

Leone, F. & Vinet, F. (2006). *La vulnérabilité des sociétés et des territoires face aux menaces naturelles : Analyses géographiques.* Montpellier : Presses Universitaires de la Méditerranée.

Leplat, J. (2006). Risque et perception du risque dans l'activité. In D.R. Kouabenan, B. Cadet, D. Hermand, M.T. Muños Sastre (ed.), *Psychologie du risque. Identifier, évaluer, prévenir (pp.*19-33). Bruxelles : De Boeck & Larcier.

Lewicka, M. (2011). Place attachment : how far have we come in the last 40 years? *Journal Of Environmental Psychology*, 31, 207-230. https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2010.10.001

Lhomme, S., Laganier, R., Diab, Y. & Serre, D. (2013). Un prototype SIG pour analyser la résilience urbaine : application à la ville de Dublin. *VertigO*, *13* (3), 1-17. https://doi.org/10.4000/vertigo.14502

Luís, S., Pinho, L., Lima, M.L, Roseta-Palma, C., Martins, F.C & De Almeida, A.B. (2016). Is it all about awareness? The normalization of coastal risk. *Journal of Risk Research*, 19 (6), 810-826. http://dx.doi.org/10.1080/13669877.2015.1042507

Lynn, P. (2009). *Methodology of Longitudinal Surveys*. New Jersey : Wiley.

Madhavan, S., Collinson, M.,Townsend, N., Kahn, K. & Tollman, S. (2007). The implications of long term community involvement for the production and circulation of population knowledge. *Demographic Research,* 17 (13), 369-388. DOI: 10.4054/DemRes.2007.17.13

Magne, L. (2010). Histoire sémantique du risque et de ses corrélats. In *Journées d'histoire de la comptabilité et du management*, (pp. 1-24). Paris : Université Paris-Dauphine.

Marchand, P. (2004). Quelques repères historiques. In P. Marchand (ed.), *Psychologie sociale des médias* (pp. 27-121). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

MEDDE, Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte. Vers la relocalisation des activités et des biens, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Paris, 2012.

Mercier, D. & Oiry, E. (2010). Le contexte et ses ingrédients dans l'analyse de processus : conceptualisation et méthode. In A. Mendez (ed.). *Processus : concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales (pp.29-41).* Belgique : Academia Bruylant.

Metzger, P. & D'Ercole, R. (2011). Les risques en milieu urbain : éléments de réflexion. *EchoGéo,* 18, 1-16. http:// journals.openedition.org/echogeo/12640

Meur-Ferec, C. & Morel, V. (2004). L'érosion sur la frange côtière : un exemple de gestion des risques. *Nature Science et Société*, 12, 263-273. https://doi-org.scd-proxy.univ-brest.fr/

Meur-Ferec C., Deboudt, Ph. & Morel, V. (2008). Coastal Risks in France : An Integrated Method For Evaluating Vulnerability. *Journal of Coastal Resarch*, 24 (2), 178–189. https://doi.org/10.2112/05-0609.1

Michel-Guillou, E., Meur-Férec, C. (2014). Représentations des risques côtiers et stratégies d'adaptation : Une manière d'appréhender la dimension humaine des risques côtiers. In *Connaissance et compréhension des risques côtiers : Aléas, enjeux, représentations, gestion : actes du colloque international* (pp. 339-352). Plouzané : IUEM.

Michel-Guillou, E., Lalanne, P.-A. & Krien, N. (2015). Hommes et aléas : appréhension des risques côtiers par des usagers et des gestionnaires de communes littorales. *Pratiques Psychologiques*, 21 (1), 35-53. http://doi.org/10.1016/j.prps.2014.12.001

Michel-Guillou, E., Meur-Ferec, C. (2017). Representations of coastal risk (erosion and marine flooding) among inhabitants of at-risk municipalities. *Journal of Risk Research*, 49, 145-799. https://doi.org/10.1080/13669877.2015.1119181

Miossec, A. (2004). Encadrement juridique, aménagement du littoral, gestion du littoral : les géographes et le droit. *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 81(3), 289-297. https://doi.org/10.3406/bagf.2004.2392

Moliner, P. (1993). Cinq questions à propos des représentations sociales. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 20, 5-14.

Moliner, P. (1996). *Images et représentations sociales*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Mondain, N. & Bologo, É. A. (2009). L'intentionnalité du chercheur dans ses pratiques de production de connaissances : les enjeux soulevés par la construction des données en démographie et santé en Afrique. *Cahiers de recherche sociologique*, 48, 175–203. https://doi.org/10.7202/039772ar

Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse son image son public*. Paris : Presses Universitaires

de France.

Moscovici, S. (1986). L'ère des représentations sociales. In. W. Doise & A. Palmonari (ed.), *L'étude des représentations sociales* (pp. 34-77). Paris : Delachaux et Niestlé.

Moscovici, S. (2011). *Psychologie sociale.* Paris : Presses Universitaires de France.

Moser G. (2004). Les conditions psychosociales et environnementales d'un sentiment de sécurité. *Psychologie & Société*, 7, 11-24.

Moser, G. (2009). *Psychologie environnementale : les relations homme environnement*. Bruxelles : De Boeck.

Navarro-Carascal, O. & Michel-Guillou, E. (2014). Analyse des risques et menaces environnementales : un regard psycho-socio-environnemental. In D. Marchand, S. Depeau & K. Weiss (ed.), *L'individu au risque de l'environnement* (pp. 271–297). Paris: In Press.

Noblet, M. (2015). *L'adaptation au changement climatique en zone côtière au Canada et au Sénégal, une comparaison nord / sud*. Thèse de doctorat, Université de Picardie Jules Verne, France.

Noblet, M., Guillemot, J., Chouinard, O. (2016). Rôle de l'action collective et du capital social dans les processus d'adaptation au changement climatique en zone côtière - Comparaison de deux études de cas au Nouveau-Brunswick (Canada). *Développement durable et territoires,* 7 (2), 1-19. doi : 10.4000/ developpementdurable.11297

Nutsford, D., Pearson, AL., Kingham, S. & Reitsma, F. (2016). Residential exposure to visible blue space (but not green space) associated with lower psychological distress in a capital city. *Health Place,* 39, 70-78. https://doi.org/10.1016/j.healthplace.2016.03.002

Oiry, A. (2012). Vivre avec ou par le risque à l'île-de-Sein ? *EchoGéo*, 19, 1-11. http://www.echogeo.revues.org/12960

Parizot, I. (2012). L'enquête par questionnaire. In. S. Paugam (ed.), *L'enquête sociologique* (pp. 93-113). Paris : Presses Universitaires de France.

Paulet, J.-P. (2006). *L'homme et la mer : représentations, symboles et mythes*. Paris : Economica Anthropos.

Péladeau N. & Mercier, C. (1993). Approches qualitative et quantitative en évaluation de programmes. *Sociologie et sociétés*, *25*(2), 111-124. doi:10.7202/001547ar

Peretti-Watel, P. (2003). *La Sociologie du risque.* Paris : Armand Colin.

Peretti-Watel, P. (2003). Risque et innovation : un point de vue sociologique. *Innovations*, 18, 59-72. https://doi.org/10.3917/inno.018.0059

Peretti-Watel, P. (2007). *Sociologie du risque*. Paris : Armand Colin.

Peretti-Watel, P. (2010). *La société du risque*. Paris : La Découverte.

Perrin, C., Aïchi, L. & Giraud., E. (2015). *Climat : vers un dérèglement géopolitique ?* Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, pp. 1-193, n°14.

Pesqueux, Y. (2014). De la notion de territoire. *Prospective et stratégie*, 4-5, 55-68. https://doi.org/10.3917/pstrat.004.0055

Philogène, G., & Moscovici, S. (2003). Enquêtes et sondages. In. S. Moscovici & F. Buschini (ed.), *Les méthodes des sciences humaines et sociales* (pp. 39-58). Paris : PUF.

Pianelli, C., Abric, J. & Saad, F. (2010). Rôle des représentations sociales préexistantes dans les processus d'ancrage et de structuration d'une nouvelle représentation. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 86, 241-274. https://doi.org/10.3917/cips.086.0241

Pigeon, P. (2002). Réflexion sur les notions et les méthodes en géographie des risques dits naturels. *Annales de Géographie.* 627-628, 462-470. DOI : https://doi.org/10.3406/geo.2002.21624

Pigeon, P. (2003). L'intérêt du risque pour l'enseignement de la géographie. In. V. Moriniaux (ed.), *Les risques* (pp.3-15). Lausanne : Editions du Temps.

Pirus, C., Bois, C., Dufourg, M., Lanoë, J., Vandentorren, S., Leridon, H. & Elfe, I. (2010). La construction d'une cohorte : l'expérience du projet français Elfe. *Population*, 65, 637-670. https://doi.org/10.3917/popu.1004.0637

Pollak, M., & Schiltz, M.-A. (1991). Six années d'enquête sur les homo- et bisexuels masculins face au sida livre des données. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 31, 32-48.

https://doi.org/10.1177%2F075910639103100102

Qian, Y., Yanli, L. & Hou, L. (2013). Prévention des risques en Chine dans le contexte du changement climatique global. *Outre-Terre*, 35-36, 341-352. https://doi.org/10.3917/oute.035.0341

Quidu, M. (2011). De quelques mécanismes et mobiles des abus théoriques en sciences sociales. *Sociologie et sociétés*, *43* (1), 261–285. doi:10.7202/1003539ar

Rateau P. (2000). L'approche structurale des représentations sociales. In N. Roussiau (ed.), *Psychologie sociale* (pp.70-97), Paris : In Press Editions.

Rateau, P., Ernst-Vintila, A. & Delouvée, S. (2012). Michel-Louis Rouquette et le modèle de l'architecture de la pensée sociale / Michel-Louis Rouquette and the social thinking architecture model. *Psicologia e Saber Social*, 1(1), 53-65. DOI:10.12957/psi.saber.soc.2012.3245

Ratinaud, P., & Marchand, P. (2012). Application de la méthode ALCESTE à de "gros" corpus et stabilité des "mondes lexicaux": analyse du "Cable-Gate" avec IraMuTeQ. In: *Actes des 11eme Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles* (pp. 835-844). Liège, Belgique.

Reinert, M. (2003). Le rôle de la répétition dans la représentation du sens et son approche statistique par la méthode « Alceste ». *Semiotica*, 147, 389-420. DOI: 10.1515/semi.2003.100

Renard, F. & Chapon, P-M. (2010). Une méthode d'évaluation de la vulnérabilité urbaine appliquée à l'agglomération lyonnaise. *L'Espace Géographique*, 39 (1), 35-50. https://doi.org/10.3917/eg.391.0035

Rey-Valette, H. & Roussel, S. (2006). L'évaluation des dimensions territoriale et institutionnelle du développement durable : le cas des politiques de gestion intégrée des zones côtières. *Développement durable et territoires*, 8, 1-20. https://doi.org/10.4000/developpementdurable.3311

Robert, S. (2009). *La vue sur mer et l'urbanisation du littoral : approche géographique et*

cartographique sur la Côte d'Azur et la Riviera du Ponant. Thèse de doctorat, Université de Nice Sophia-Antipolis, France.

Robin, M. (2002). Étude des risques côtiers sous l'angle de la géomatique. *La revue académique francophone de géographie physique et humaine*, 627, 471-502. DOI : https://doi.org/10.3406/geo.2002.21625

Rocle, N., Bouet, B., Chasseriaud, S. & Lyser, S. (2016). Tant qu'il y aura des « profanes »… dans la gestion des risques littoraux. Le cas de l'érosion marine à Lacanau. *Vertigo*, 16 (2), 1-25. https://id.erudit.org/iderudit/1038185ar

Rouquette, M. L. & Rateau, P. (1998*). Introduction à l'étude des représentations sociales*. Presses Universitaires de Grenoble.

Safi, M. (2011). Chapitre 10. L'analyse longitudinale données et méthodes. In. A. Chenu (ed.), *La France dans les comparaisons internationales : guide d'accès aux grandes enquêtes statistiques en sciences sociales* (pp. 161-172). Paris: Presses de Sciences Po.

Savard, J-P., Bernatchez, P., Morneau, F. & Saucier, F. (2008). Vulnérabilité des communautés côtières de l'est du Québec aux impacts des changements climatiques. *La Houille Blanche*, 2, 59-66. https://doi.org/10.1051/lhb/2009015

Silverman, D. 2000. *Doing qualitative research: a practical handbook.* London : SAGE Publications.

Sjöberg, L. (1999). Risk Perception by the Public and by Experts : A Dilemma in Risk Management. *Human Ecology Review*, 6 (2), 1-9. https://www.jstor.org/stable/24707052

Slovic, P. & Peters, E. (2006). Risk perception and affect. *Current directions in psychological science*, 15 (6), 322-325. https://doi.org/10.1111%2Fj.1467-8721.2006.00461.x

Thouret, J-C & D'Ercole, R. (1996). Vulnérabilité aux risques naturels en milieu urbain : effets, facteurs et réponses sociales. *Cahiers de sciences Humaines*, 32 (2), 407-422. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01180445

Tochon, F. (1996). Rappel stimulé, objectivation clinique, réflexion partagée. Fondements méthodologiques et applications pratiques de la rétroaction vidéo en recherche et en

formation. *Revue des sciences de l'éducation*, *22* (3), 467-502. doi:10.7202/031889ar

Twigger-Ross, C. L. & Uzzell, D. L. (1996). Place and identity processes. *Journal of Environmental Psychology*, 16, 205-220. DOI: 10.1006/jevp.1996.0017

Valence, A. (2010). *Les représentations sociales*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. https://doi.org/10.3917/dbu.valen.2010.01

Vanloqueren, G & Baret, P, (2009). How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations. *Research Policy*, 38 (6), 971-983. https://doi.org/10.1016/j.respol.2009.02.008

Véronique, H. (2012). Entre les attentes des enquêtés et la dette du chercheur, réflexions autour d'une démarche de restitution au Mali. *Interrogations*, 13, 131-150. https://www.revue-interrogations.org/Entre-les-attentes-des-enquetes-et

Veyret, Y. & Reghezza, M. (2005). Aléas et risques dans l'analyse géographique. *Annales des mines*, 40, 61-69. http://www.annales.org/site/re/2005/re40/veyret.pdf

Veyret, Y. & Reghezza, M. (2006). Vulnérabilité et risques : l'approche récente de la vulnérabilité. *Annales des mines*, 43, 9-13. http://annales.com/re/2006/re43/Veyret.pdf

Veyret, Y. (2016). Les littoraux : quelques obstacles à leur gestion. *Bulletin de l'Association de Géographes Français,* 93(4), 342-349. http://journals.openedition.org/bagf/920

Vincent, J. (2007). *L'intrusion balnéaire, les populations littorales bretonnes et vendéennes face au tourisme (1800-1945).* Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Weiss, K., Colbeau-Justin, L., & Marchand, D. (2006). Entre connaissance, mémoire et oublis : Représentations de l'environnement et réactions face à une catastrophe naturelle. In. K. Weiss & D. Marchand (ed.), *Psychologie sociale de l'environnement* (pp. 145-156). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Weissenberger, S., Noblet, M., Plante, S., Chouinard, O., Guillemot, J., Aubé, M., Meur-Férec, C., Michel-Guillou, E., Gaye, N., Kane, A., Kane, C., Niang, A., & Seck, A. (2016). Changements climatiques, changements du littoral et évolution de la vulnérabilité côtière au fil du temps : comparaison de territoires français, canadien et sénégalais. *VertigO - la revue*

électronique en sciences de l'environnement, 16 (3), 1-42. https://doi.org/10.4000/vertigo.18050

Weyers, M., Strydom, H & Huisamen, A. (2008). Triangulation in social work research: the theory and examples of its practical application. *Social Work*, 44(2), 207-222. https://socialwork.journals.ac.za/pub/article/view/251/0

Wheaton, B. (2003). Quand les méthodes font toute la différence. *Sociologie et sociétés*, *35*(1), 19-48. doi:10.7202/008509ar

Willis, K. F., Natalier, K. & Revie, M. (2011). Understanding risk, choice and amenity in an urban area at risk of flooding. *Housing Studies,* 26(2), p. 225-239. https://doi.org/10.1080/02673037.2011.549215

Annexes

Table des annexes

Annexe A
Les entretiens de recherches……III
Annexe A.1) Guide d'entretien……..III
Annexe A.2) Exemple d'un entretien réalisé en France…….V
Annexe A.3) Exemple d'un entretien réalisé au Canada……XVI
Annexe A.4) Grille catégorielle – Analyse thématique manuelle……...XXIV

Annexe B
Les questionnaires d'enquête……..XXVII
Annexe B.1) Le questionnaire……XXVII
Annexe B.2) Tableaux de résultats…….XXXVI

Annexe C
Le test d'association de mots……XL
Annexe C.1) Le questionnaire d'association de mots…….XL
Annexe C.2) Définition des catégories……...XLII
Annexe C.3) Les tableaux de résultats – AFC……XLV

Annexe A : Les entretiens de recherche

Annexe A.1) Guide d'entretien :

<u>I - Rapport au cadre de vie littoral :</u>

- Pour commencer, j'aimerais que vous me parliez de la commune sur laquelle vous vivez/vous travaillez (description générale, parcours résidentiel…).

- Raisons pour lesquelles ils ont choisi de vivre/de travailler dans cette commune.

- Caractéristiques qu'ils apprécient sur leur commune / celles qu'ils apprécient le moins (déterminer les raisons)

- Etablir un éventail des activités menées sur la commune (déterminer leurs centres d'intérêt, quelle importance ceux-ci revêtent pour eux)

- Que représente pour vous votre lieu de vie/lieu d'activité professionnelle ? Que vous apporte-t-il ?

- Imaginez que demain, vous soyez amené à quitter votre lieu de vie / votre lieu de travail, en raison par exemple d'une mutation professionnelle :

- Comment vivriez-vous le fait devoir quitter votre lieu de vie actuel ? / Que représenterait pour vous ce départ ? (sentiments, réactions…)
- Si vous aviez la possibilité de choisir le lieu de votre mutation, dans quel type de lieu - d'environnement souhaiteriez-vous vivre ? (déterminer les critères de choix les plus importants)
- *(question à poser uniquement si à la précédente le répondant n'a pas choisi un lieu d'habitation situé loin des côtes)* :

  Si à l'inverse, vous n'aviez pas le choix et que vous étiez muté dans une grande ville, comment vous adapteriez-vous à cette situation ? Quelles seraient les aspects de votre environnement actuel qui vous manqueraient le plus ?

<u>II - Rapport à la mer et aux risques :</u>

- Distance estimée entre la mer et leur lieu de vie - lieu d'activité professionnelle / présence d'une vue mer.

- Activité(s) pratiquée(s) en lien avec la mer (professionnel, loisirs…).

- Place occupée par la mer dans leur vie (déterminer l'intérêt pour les interviewés de la présence de la mer sur leur lieu de vie).

- Avantages et inconvénients de vivre/de travailler en bord de mer.

- Lecture de journaux - visionnage de programme TV parlant de la mer.

- Image renvoyée par les personnes extérieures à la commune de leur cadre de vie (c'est-à-dire les touristes étrangers, les personnes vivant en milieu urbain loin des côtes…).

- Présence de risques sur leur commune en lien avec la mer / expérience de tempêtes (connaître les informations qu'ils ont sur les risques / d'où provient leur sources d'information).

- Information donnée par la mairie concernant les risques côtiers (contenu, forme, fréquence)

- Opinion sur les mesures de protection visant à réduire le risque de submersion (ex. digue, enrochement…)

- Image de la nature

Talon sociologique

• Age

• Sexe

• Profession

• Lieu de travail

• Lieu d'habitation + Résidence principale/secondaire

Annexe A.2) Exemple d’un entretien réalisé en France

Cet entretien a été réalisé en France à l’Ile-Tudy, auprès d’une personne retraitée de 68 ans.

Pour commencer, j'aimerais que vous me décriviez de façon générale la commune sur laquelle vous vivez.

Alors c'est une petite commune…, qui au départ était une commune de pêcheurs hein. Au départ l'Ile-Tudy était véritablement une île jusqu'en 1870 je crois, et des gens assez riches, des marquis, etcetera, ont décidé de…, pour faciliter la vie des gens qui étaient sur cette île, qui étaient des pêcheurs très pauvres, qui vivaient sans eau courante ni électricité pour certains et…, enfin dans des conditions de vie très difficiles puisque y avait beaucoup de mortalité à l'époque, et du coup ils ont décidé de remblayer tous ces terrains-là et de construire une digue. C'est cette digue qui a protégé du coup une zone sur laquelle a été construite une route, c'est la seule route d'accès d'ailleurs, enfin si y en a une aussi par derrière dans la campagne en passant par la digue. Mais ces terrains là sont d'ailleurs toujours potentiellement inondables, voilà. Et ça pose d'ailleurs un problème depuis qu'il y a eu Xynthia, parce que…, les administrations maintenant ont durci leur politique concernant les permis de construire et tout ça.

Ok.

Il y a même des gens qui ont acheté des terrains juste avant qu'un décret passe, disant que…, ben qu'ils n'avaient plus droit de construire à cet endroit-là. Donc nous à l'Ile-Tudy même, y a quasiment plus de terrain constructible. Bon déjà c'est pas grand, et en plus de par ces données-là, c'est assez complexe, voilà. Donc nous sinon on n'est pas originaire d'ici, moi je suis Normande et mon Mari qui a ses parents Bretons a vécu toute son enfance en région Parisienne.

D'accord.

Et on est venu habiter à Quimper en 1993, et nous y avons jusqu'en 2006 en fait. Et puis nous avons eu l'opportunité d'acheter une petite maison de vacances, et quand mon mari a pris sa retraite, on a décidé de venir s'installer ici. Et d'ailleurs comme beaucoup de gens, parce qu'on pensait être très originaux en faisant ça, et bien pas du tout. Y a énormément de gens qui décident, à l'issu de leur cessation d'activité entre guillemet, de venir s'installer à l'Ile-Tudy dans leur maison de vacances.

Et pour quelles raisons du coup les gens viennent s'installer ici en nombre ?

Pourquoi ? Et bien parce que c'est magnifique, les gens tombent…, les gens sont amoureux de l'Ile-Tudy. Voilà, y a la proximité de la nature, la tranquillité, le côté village aussi. Alors il y a 750 habitants à peu près à l'Ile-Tudy, à l'année hein. J'avais lu un article dans le Ouest-France y a un ou deux ans, qui disaient que y avaient 75% de résidences secondaires. Donc effectivement la population l'été elle décuple, elle est multiplié par 10 pendant les 2 mois d'été. Mais c'est vrai qu'hors-saison on est au calme, alors c'est vrai qu'il faut aimer ça. Mais à côté de ça justement, y a une vie qui est facilité par le fait que nous ne sommes pas, contrairement à une ville comme Quimper où on a vécu plus de 15 ans et où on a finalement fait peu de relations, ici tout le monde se connait ou finit par se connaitre. Bon j'exagère un

peu, mais on a dû rencontrer depuis qu'on habite ici peut-être 10 à 20 fois plus de gens, que nous n'en avions rencontré sur Quimper quoi. Donc ça c'est une vraie richesse relationnelle.

Ok.

Alors il y a aussi le fait que tous ces gens qui ont fait comme nous le choix de venir s'installer ici, souvent ils sont isolés de leur famille, parce que bon nous on a de la chance d'avoir nos enfants qui sont sur Quimper et sur Brest, alors que y a des personnes qui ont leurs enfants beaucoup plus loin, et donc ces gens-là qui n'ont pas de familles proches, ils recréent une famille amicale autour d'eux et ils en ont besoin. Bon quand on fait une activité, on a un public intéressé, il n'est pas pris par sa famille, les enfants ou les petits-enfants, etcetera. Mis à part les périodes scolaires, où là les grands-parents récupèrent les petits-enfants, en cours d'année les gens sont très disponibles pour faire des choses ensemble, donc ça créée un climat un peu particulier.

Ok.

Il faut dire aussi que…, il y a aussi de par ce fait deux types de population, c'est-à-dire ce qu'on appelle les îliens d'origine, voilà une population de gens qui sont issus des premiers îliens et qui…, bon c'est pas péjoratif ce que je dis, mais disons qu'au niveau social ce ne sont pas des gens qui ont fait des études, c'était plutôt des pêcheurs, des gens modestes quoi ; et puis y a une population nouvelle, qui sont au contraire des gens qui avaient les moyens bien souvent de se payer une résidence secondaire. Donc ces deux populations ne sont plus en conflit, parce que je pense qu'elles l'ont été à un moment, enfin conflit qui restait somme toute pacifique, mais voilà ces populations avaient un peu de mal à interagir entre elles. Bon maintenant elles cohabitent, mais la nouvelle municipalité là qui a pris place y a deux ans, je me rappelle qu'on a dit que c'était les immigrés qui prenaient le pouvoir, parce qu'effectivement en nombre maintenant, la nouvelle population est plus nombreuse que l'ancienne. Et puis je dirais qu'au niveau de la gestion, il y a aussi des gens peut-être qui sont plus compétents, parce que ça devient de plus en plus difficile de gérer la commune. Je peux en parler d'autant plus facilement que mon mari a travaillé à la mairie.

Et du coup qu'est-ce qui est si difficile dans la gestion de la commune ?

Ben avec toutes les législations, les lois, c'est…, tout devient plus complexe et…, ben par exemple si vous voulez organiser un évènement, il faut ceci, il faut cela, la sécurité et les machins, enfin tout se complexifie au niveau des responsabilités. Donc effectivement maintenant ne s'improvise pas maire qui veut, sinon c'est clairement courir à l'échec, parce que c'est vrai que ça demande aujourd'hui d'une part certaine compétence, et en plus beaucoup de travail, de rigueur, d'investissement, voilà. Parce qu'en plus sur une commune comme l'Ile-Tudy, on touche aussi au domaine maritime, donc tout ça fait que c'est complexe…

Ok, et du coup j'aimerais revenir sur votre choix d'acheter une résidence secondaire ici, qu'est-ce qui a fait que ayez acheté une maison ici ?

Ben c'est vrai que l'Ile-Tudy c'est un peu par hasard, on s'est retrouvé avec un petit peu d'argent, donc on s'est dit pourquoi ne pas investir dans un terrain et puis construire une maison de vacances avec un bateau à côté, parce qu'on a toujours fait du bateau, donc voilà.

C'était en quelle année du coup ?

Alors ici on a construit en 2001, et c'était vraiment par hasard, parce qu'au départ on avait réservé un terrain à Loctudy, et puis je sais pas, une intuition, ça nous plaisait qu'à moitié finalement. Et puis un dimanche mon mari est venu ici, il est passé comme ça et il a vu des panneaux "terrain à vendre", voilà et il m'a dit que c'était formidable, que y avait la rivière d'un côté et la mer de l'autre, voilà que c'était génial. Alors après il faut dire aussi que l'Ile-Tudy et Kermor tout ça, ce sont les plages des Quimpérois, il y en a beaucoup qui ont des maisons ici, et nous on venait souvent à la plage avec nos enfants ici ou pour voir des amis, donc on connaissait quand même l'Ile-Tudy. Donc nous on a eu un coup de foudre pour ici, c'était pas le même prix, mais voilà, on a construit cette maison.

Et vous recherchiez quoi exactement en achetant ici une résidence secondaire ?

Ben la mer surtout, la mer pour nous c'était une évidence. Mais ce qui est amusant c'est qu'on n'avait jamais pensé s'installer à l'année, et mon mari disait que l'Ile-Tudy l'hiver c'était pas possible, ça serait mortel, voilà. Il disait ça depuis des années, et un jour quand il a fallu retourner sur Quimper, et…, enfin on aurait pu continuer comme ça venir l'été ici et l'hiver sur Quimper, mais voilà un jour on a eu beaucoup de mal à retourner sur Quimper, bien qu'on avait une maison bien sympa aussi. Et puis on commençait aussi un peu à fatiguer parce qu'on faisait tout le temps le grand écart entre les deux, parce qu'avoir deux maisons à entretenir, deux jardins à entretenir, payer les impôts en plus qui sont assez cher sur Quimper, enfin voilà on trouvait ça ridicule de continuer comme ça. Donc nous on a finit par laisser notre maison sur Quimper à nos enfants, parce que s'occuper de deux maisons en même temps, c'était…, voilà, et puis y a une aussi qui était plus précieuse que l'autre c'était celle-ci, parce que trouver une maison maintenant comme ça sur l'Ile-Tudy c'est très difficile.

Ok.

Et même pour les enfants et nos petits-enfants, c'est plus agréable de venir passer l'été ici, qu'à Quimper, donc voilà c'est pour tout ça qu'on a choisit de venir habiter ici. Mais bon sur le coup, ça m'a fait un choc de quitter Quimper, j'étais pas du tout préparé. On a essayé de passer un hiver ici, et ça c'est très bien passer. Et je me rappelle l'été, y avait une voisine qui m'avait dit que « l'hiver ici tu vas pas t'ennuyer, y a une association ici qui propose plein d'activités sympas ». Effectivement on s'est inscrit à cette asso, et là on a été accueilli…, par une soixantaine de personnes, à bras ouverts, c'était super et on s'est vraiment bien intégré. Je suis même devenue la présidente entre guillemet de la choral, parce que ça faisait des années que je faisais du chant sur Quimper, donc voilà. Et mon mari entre temps était pressenti pour intégrer l'équipe municipal, la liste est passée, et voilà…

Et justement on en parle, quelles sont vos centres d'intérêt sur l'Ile-Tudy ?

Ecoutez on a un bateau, donc on pêche, on fait du vélo, on fait de la marche, on est essentiellement tourné vers la nature et puis la convivialité avec les amis. Sinon je continue avec la choral, je fais de la gym, voilà, en gros c'est ce qu'on fait. Et puis on reçoit nos petits-enfants tous les week-ends, voilà donc fait beaucoup de choses avec eux aussi, de la natation, du vélo, la pétanque, de la marche dans l'eau, du patin à roulette… Voilà, y a tellement de choses à faire ici, qu'on ne s'ennuie jamais en fait.

Vous profitez de la caractéristique littorale de votre cadre de vie si je comprends bien.

Mais nous on a toujours été attiré par la mer de toute façon. Moi j'ai passé toutes mes vacances d'enfance au bord de la mer, on faisait des campings, et mon mari aussi. Donc je

n'aurais pas forcément pensé finir ma vie si près de la mer, mais finalement je pense que quelque part on y était destiné. Voilà, c'est vraiment quelque chose qu'on aime et c'est un goût commun. Donc effectivement l'Ile-Tudy est une commune menacée par la montée des eaux, par des tsunamis, par tout un tas de choses, mais nous on reste là accroché sur notre rocher. On mourra avec elle au besoin et comme beaucoup de gens d'ailleurs, on est amoureux de l'Ile-Tudy. Et puis on participe aux festivités locales, tous les étés y a plein choses qui sont organisées et on y participe avec plaisir. Et y a une vie…, je sais plus combien exactement, mais je crois que y a 15 ou 16 associations à l'Ile-Tudy, mais c'est énorme en tout cas, c'est énorme pour une si petite commune, voilà…

Et qu'est-ce qui fait que vous êtes vraiment tombée amoureuse d'ici ?

Ben y a l'environnement naturelle, ça c'est sûr, mais aussi l'environnement social. Il y a…, effectivement on peut arguer du fait qu'à l'Ile-Tudy la moyenne d'âge soit très élevé, mais ça, ça ne nous pose pas de problème. Y a quelques jeunes hein, je pourrais pas donner de chiffres, mais effectivement on est une majorité de retraité à l'Ile-Tudy. Après aussi ce sont des retraités dynamiques, ce ne sont pas des retraités inactifs comme on pourrait en trouver ailleurs, non ils sont actifs, ils jardinent, ils font du sport, ils bougent et puis qui vont voir des spectacles, qui font de la peinture, qui lisent…, donc voilà…

Ok, là on vient de voir les caractéristiques positives de la commune, mais quelles seraient les caractéristiques négatives ?

Alors les caractéristiques négatives, ben c'est peut-être…, l'effet village, moi j'en souffre pas trop parce que je ne côtoie pas trop les gens qui font du commérage et tout, mais bon c'est vrai que ça peut être nuisible. Après sinon y a l'histoire des vrais îliens ou non, enfin je veux dire la cohabitation entre les îliens et les nouveaux venus, ce que je trouve dommage, même si je trouve que ça a tendance à se dissiper un peu. Pour vous donnez un exemple, moi je me rappelle que pour l'année 2000…, voilà, il avait été question de faire une photo sur la place principale des gens qui vivaient à l'année, et y a des gens qui ont dit que seuls les vrais îliens pouvaient aller sur la photo, mais bon la mairie n'a pas accepté hein. Et puis même géographiquement on retrouve cette histoire, c'est-à-dire si vous passez le dernier avant la petite pointe, si habitez après ce rond-point vous n'êtes pas un îlien par exemple. Vous voyez on retrouve cet aspect un peu…, pas raciste non plus, mais voilà.

C'est une identité forte pour eux.

Oui, ce que je peux comprendre d'ailleurs, mais je pense que si y avait pas eu des envahisseurs entre guillemet, ils se seraient sclérosés de toute façon parce que y avait de moins en moins de personnes dans les maisons. Y avait plein de maisons vides à la pointe, qui sont très bien pour des petites maisons de vacances, mais y en a beaucoup que vous n'habiteriez pas à l'année parce que c'est tout petit, y a pas de jardin, voilà. Bon ça va pour venir en juillet août, mais c'est des conditions de vie qui ne sont pas tellement…, agréables. Y a eu quand même un regain des constructions dans les années 80, et ça s'est tassé un peu après, et puis y a surtout eu un boum dans les 90, un peu au moment où nous aussi on est arrivé, voilà. Donc l'inconvénient ça peut être ça, après ça peut être aussi l'éloignement, mais bon on est à 25 minutes de Quimper, à 15 minutes de Benodet, on a le Super U à l'entrée, enfin voilà honnêtement on ne manque de rien. On a des médecins à Combrit tout près, on a tout ce qu'il

faut hôpital et radiologie à Pont-l'Abbé, donc par rapport à d'autres communes on n'est pas malheureux. Donc non, moi je ne vois pas énormément d'inconvénients à habiter ici…

Tout à l'heure vous me parliez de la montée des eaux aussi, vous le mettriez dans le négatif aussi ?

Alors ben c'est négatif…, ça peut être négatif au niveau de l'image pour des gens qui voudraient acheter par exemple, parce que le prix des maisons a baissé, mais uniquement dans la zone qui est potentiellement inondable. Mais ceci dit je pense que le prix des maisons était légèrement…, enfin carrément surévalué. Mais bon oui, les gens ont peur, c'est certain.

Les gens ont peur, c'est-à-dire, les gens d'ici vous voulez dire ?

Non, les gens qui voudraient acheter des maisons ici, non, non, parce que les gens qui ont une maison ici n'ont pas peur. Moi je ne connais personne qui habite à l'Ile-Tudy qui a peur, non, non, honnêtement non. Y a le plan de…, alors on a installé une sirène en cas d'alerte, on a un point de ralliement, enfin y a tout un plan de sauvegarde qui a été fait. Bon nous de toute façon, on a un étage, donc a priori on n'est pas censé quitter notre maison. Voilà, donc les gens n'ont pas peur, ils n'ont pas peur du tout. D'ailleurs y a des gens qui veulent construire et qui prévoient des agrandissements, et qui sont en zone non-inondable, mais qui à mon avis sont autant concernés que l'autre, parce que ça se joue à quelques mètres de hauteur, donc voilà. Si y avait une vague qui venait, ben je pense pas qu'ils ne seraient plus protégés que les autres.

Ok.

Mais potentiellement toutes les communes littorales, à moins d'être sur des falaises de 30 mètres de haut, y a certaines zones effectivement qui ne risquent pas grand-chose. Donc potentiellement toutes les communes littorales sont menacées, et ce sont des zones littorales qui subissent une pression…, démographique de population plus importante, parce que les gens sont tous attirés par la mer. Y a une poussé de toutes ces communes là au niveau démographique, y a un attrait de la mer qui est flagrant depuis…, je sais pas, peut-être 20 ou 30 ans.

Et pourquoi selon vous les gens veulent vivre près de la mer comme ça ?

Oh ben moi je pense que c'est inexplicable, l'amour de la mer pour moi c'est…, inexplicable. Moi je l'ai toujours aimé, donc je peux difficilement…, ben moi je sais que je ne suis pas une urbaine par exemple. Pourtant étant toute petite j'ai vécu dans un petit village dans les terres en Normandie, mais des que c'était le week-end on allait à la plage quand il faisait beau et l'été en général on allait faire du camping. Donc y avait ce côté ville-travail-scolarité et tout ça, mais dès qu'il faisait beau c'était la plage, le camping, l'extérieur, vivre dehors, prendre un bain de soleil, aller au bord de l'eau, pêcher, voilà se baigner et tout ça. Et donc je pense que c'est pour beaucoup de gens ça, et…, puis c'est pareil quand on vivait à Quimper on a toujours eu notre bateau, et le week-end quand il faisait beau on allait à la plage ou se promener sur notre bateau, donc voilà.

Ok.

Ben y a quelques temps j'ai dû passer quelques temps sur Rennes, je cherchais un appart en ville pour ma fille parce qu'elle ne pouvait le faire elle-même, et là-bas mais je me suis

ennuyé à mourir, mais vraiment. Bon y a beaucoup de choses à Rennes, des expos, des musées et tout ça, mais c'était pas mon truc. Et puis je me disais quand je passais dans les rues et tout ça, que c'était…, ben là quand je fais la digue à pied c'est jamais pareil, y a jamais le même vent, jamais la même lumière, la même…, c'est toujours en perpétuel mouvement et pour ceux qui aiment la nature c'est génial, alors qu'en ville c'est minéral, c'est une œuvre humaine, c'est pas du tout la même chose. Pourtant j'adore Paris, j'ai une sœur qui y habite et j'y vais de temps, moi ça me plait bien parce que c'est grand, c'est…, mais ceci-dit je n'aimerais pas y vivre…

Et du coup selon vous est-ce qu'on peut dire que l'attrait de la mer s'explique aussi par un rejet de la ville ?

En partie je dirais, euh, mais je pense que c'est vraiment plus un amour de la nature et un amour de la cohabitation avec la nature. Alors peut-être aussi une veine écolo, je sais pas, c'est possible. J'ai un profond respect pour la nature, j'essaie vraiment de la respecter, ça c'est clair. Et c'est vrai que ce que je vois en ville me dérange un peu par moment, c'est certain, et le mal qu'on lui fait me chagrine effectivement. Et ici on essaie de la respecter, de la protéger, et oui la ville c'est pas mon territoire. Je ne m'y sens pas mal forcément, mais ceci-dit à Quimper je n'habitais pas en ville non plus, j'habitais plus en périphérie. J'avais un grand jardin, et pareil, j'avais aussi l'impression d'être dans la nature quelque part. Mais c'est vrai que Quimper c'est une belle ville, c'est assez chouette et elle a une identité forte aussi. La Bretagne a une identité forte, on l'aime ou on l'a…, on l'a déteste pas, mais on est amoureux d'elle ou on a un peu de mal à la supporter, enfin voilà…

Et du coup que représente pour vous ce cadre de vie, que vous apporte-t-il ?

Ben je pense que ça correspond à notre personnalité, c'est-à-dire qu'on aime le calme, on aime la tranquillité, tout en ayant la possibilité de sortir si on a envie, de bouger, voilà c'est facile. Je dirais que quelque part c'est un peu comme une enclave un peu calme, mais qui est entourée de tout ce qu'il faut autour. Donc ça nous convient tout à fait, et ça me fait penser un peu à Paris où vous avez des petites impasses privées, des anciens ateliers d'artistes et tout ça, et où les gens ont des maisons…, c'est des quartiers très calmes quoi et dès que vous sortez dans la rue principale vous avez ce foisonnement de vie et tout ça. Moi ça me fait penser à ça, parce qu'on est dans un environnement protégé et puis quand même à côté de la vie. On n'est pas dans un désert médical comme en centre Bretagne, on n'est pas dans un désert social, voilà on a tout ce qu'il nous faut à côté, donc que demander de plus ? Moi par exemple j'avais une amie qui vivait à cheval entre ici et la région Parisienne, elle avait ses enfants là-bas, et elle me disait que c'était dur pour elle parce que quand elle était là-bas elle se lamentait d'ici et quand elle était ici elle se lamentait de ses enfants, voilà. Bon une année elle a eu des problèmes de santé, et elle s'est demandé ce qu'elle allait faire, et du coup ça lui a pris l'envie d'acheter quelque chose en région Parisienne.

D'accord.

Et finalement ils sont allés passer quelques semaines sur Paris chez leurs filles, et puis ils se sont rendus compte que leurs filles avaient leur vie, qu'elles avaient leurs études, leur travail et tout ça, et qu'en plus elles n'avaient pas spécialement de temps à leur consacrer, donc ils se sont dit à quoi ça sert d'aller vivre là-bas si on ne va pas plus les voir qu'ici ? Leurs amis étaient tous à l'Ile-Tudy, parce qu'à Paris ils n'avaient pas beaucoup de connaissances, et donc

ils sont rentrés sur l'Ile-Tudy et ils ont abandonné leur projet d'achat à Paris. Parce qu'ici on est très entouré quand même, et y a une vraie solidarité, parce que dès que quelqu'un a un problème ici, il est soutenu, il n'est pas seul quoi. On sait qu'on peut compte les uns sur les autres, ça c'est quand même une richesse extraordinaire. Y a une vie amicale et…, oui affective j'envie de dire, y a de l'affection entre les gens ici, parce que y a des échanges, voilà. Bon tout n'est pas parfait, on reste des humains, mais particulièrement ici j'ai trouvé beaucoup de chaleur humaine et beaucoup de solidarité, beaucoup d'entraide.

Ok.

Et puis y a une chose qui est amusante aussi, si par exemple à Quimper je vais faire des courses ou un tour de vélo, je vais quasiment rencontrer personne, alors qu'ici quand tu croises quelqu'un dans la rue tu peux rester discuter facilement 20 minutes avec lui. Personne ici ne va te dire, j'ai pas le temps de te parler, il faut que j'y aille, les gens ont vraiment le temps ici, ils prennent le temps, et ils aiment ça, ils sont content de voir du monde, de parler, voilà. Donc ça c'est vrai que c'est quand même extraordinaire, de pouvoir avoir comme ça une vie sociale très ouverte. On vit vraiment dans un espace de liberté, qui est ouvert à tout le monde, donc c'est vraiment agréable. Ici vraiment les choses sont simples, facile d'accès et gratuite, parce quand je vois à Paris pour tout il faut payer, et donc ça c'est vraiment rare maintenant, ces espaces libres comme ça. On trouve plus ça que sur les îles, si vous allez par exemple à Belle-Ile, effectivement vous avez toute une zone de randonné, de terrain…, mais dans le centre Bretagne aussi on en trouve, vous avez des zones comme ça naturelles, dans lesquelles vous allez vous promener et personne ne vous dira rien. Mais ça maintenant c'est de plus en plus rare, maintenant tout est cloisonné, tout appartient à quelqu'un, et les espaces de liberté sont de plus en plus réduits.

C'est un confort pour vous de pouvoir disposer librement de cet endroit.

Oui, c'est un vrai sentiment de liberté, parce que je sors de chez moi, et je me sens libre vous voyez, alors qu'en ville c'est pas pareil. En ville tous les espaces sont cloisonnés, sont…, vous rentrez dans un magasin vous n'êtes pas chez vous, vous êtes sur le trottoir vous n'êtes pas chez vous, et puis faut faire attention aux voitures, attention aux vélos, aux piétons, vous voyez, alors qu'ici on a un sentiment de liberté. C'est quand même extraordinaire de pouvoir vivre dans un tel cadre de vie…

Ok, donc maintenant on va faire un petit exercice ensemble. Donc je vais vous demander de vous imaginer dans une situation donnée. Imaginez que demain, vous soyez amené à quitter votre lieu de vie actuel, que représenterait pour vous ce départ. Comment vivriez-vous le fait de devoir quitter votre lieu de vie actuel ?

Bon moi je suis quelqu'un de positif, donc je prends chaque période de ma vie comme quelque chose qui doit arriver, voilà donc je pense que j'essaierai de le vivre du mieux possible. Mais bon moi c'est vrai que j'ai toujours été très attachée à mes maisons, que ce soit à Quimper, en Normandie quand j'étais petite, ou ici voilà. Quand j'ai quitté ma maison à Quimper je me rappelle mes parents m'avaient dit « mais tu ne peux pas quitter cette maison, elle est trop belle ! », mais moi j'ai dit « mais oui », parce que de toute façon une maison c'est toi qui l'a fait vivre, c'est une coquille vide sinon. De la même manière un environnement, c'est aussi ce qu'on y met, même si ce que vous dis c'est vrai, que la nature est belle et que y a une douceur de vivre et tout ça, mais c'est quand même aussi comment je le vis moi. Vivre ici ça

correspond vraiment à ma personnalité, ma vie ici me convient comme ça, mais pour autant, si je devais partir je pense que je m'adapterais. Après l'Ile-Tudy continuera d'exister sans moi, donc je pourrais toujours y revenir. Mais le fait est qui si je dois quitter l'Ile-Tudy, au moins le temps que j'y aurais vécu aura été heureux, et c'est ça qui compte. Et c'est vrai que je ne suis pas pressée de la quitter, pour l'instant c'est comme ça, voilà…

D'accord, et si vous aviez la possibilité de choisir un autre lieu de vie, dans quel type de lieu ou d'environnement souhaiteriez-vous vivre ?

Ben je pense que j'essaierai de me rapprocher d'un endroit où je pourrais retrouver les mêmes données, à savoir quand même un peu de nature et puis les commodités habituelles, enfin tout ce qu'il faut à côté.

Et du coup pour vous quels seraient les critères de choix les plus importants ?

Alors pour moi, c'est quand même l'extérieur, c'est-à-dire que pour moi une maison on peut toujours la transformer, l'arranger à son goût, mais pour moi choisir un lieu de vie c'est d'abord choisir l'extérieur. C'est-à-dire qu'à Quimper on a fait construire notre maison sur un terrain avec un environnement autour qui nous plaisait, c'est-à-dire en périphérie dans un quartier très aéré on va dire. Donc pour moi c'est d'abord l'emplacement, le quartier éventuellement si c'est une ville, et ce qu'il y a autour, voilà.

Vous privilégié l'environnement à l'habitât en tant que tel.

Oui, oui, disons un endroit avec des espaces..., des poumons de respiration, avec en même temps tous les commerces, toutes les nécessités de la vie. Pour moi c'est vraiment ça qui me convient, pouvoir avoir une alternance de calme et de vie…

Toujours dans ce scénario, si à l'inverse, on vous disait qu'il y a pas le choix et que vous deviez à Paris, comment vous adapteriez-vous à cette situation ?

Oh je m'adapterais, parce que j'ai mes enfants là-bas et j'y vais assez régulièrement aussi. Oui, je pense que j'essaierai de trouver un appart qui me plairait dans un coin tranquille, dans un quartier calme mais avec autour de la vie, du mouvement, voilà. Je pense que je m'adapterai, mais évidemment j'aurais la nostalgie de la mer et tout ça, mais bon je m'estimerais quand même heureuse, parce que y a des gens dans le monde qui sont quand même bien plus malheureux que moi. A un moment il faut être raisonnable et se dire qu'on n'a pas à se plaindre…

Ok, maintenant on va continuer sur le thème de la mer, est-ce que ça vous arrive de regarder des programmes TV ou de lire des journaux qui parlent de la mer ?

Alors curieusement quand est sur Paris pour voir nos enfants, on regarde souvent Thalassa le vendredi soir, après c'est vrai qu'ici on regarde juste de temps en temps, voilà. D'ailleurs ils sont venus une année ici, ils ont à peine parlé de l'Ile-Tudy, ils ont parlé d'autres choses, des courses de voile ou je sais plus quoi, enfin on était très déçu. Mais au final on est assez content que l'Ile-Tudy ne soit pas trop connu, et d'ailleurs on est assez content qu'il ne fasse pas trop beau en Bretagne, parce qu'on se dit que si il faisait beau en Bretagne, c'est tellement paradisiaque, qu'on serait envahi comme dans le sud, je pense en tout cas. Ma sœur a vécu à Nice quelques temps, je suis allée là-bas, c'est magnifique comme région mais c'est épuisant,

c'est bruyant, y a trop de monde, c'est…, et encore j'y suis allée hors saison c'est vous dire. Donc on est content ici, et heureusement qu'il ne fait pas si beau que ça, parce que là on est déjà envahi, mais là ça serait bien pire…

A part Thalassa vous regardez ou lisez d'autres choses ?

Oui, donc moi j'aime beaucoup les documentaires sur la mer, y a une émission sur la 3 que j'aime bien aussi…, je sais plus comment ça s'appelle, mais c'est plus un programme régional. Sinon on achète aussi voiles et voiliers, des magazines sur les bateaux ou les trucs comme ça. Oui, oui, on aime bien les histoires maritimes et on s'y connait un petit peu en mer maintenant.

Et justement dans les médias comment vous diriez qu'ils parlent de la mer ?

Alors j'ai trouvé que depuis qu'on vit en Bretagne, j'ai trouvé que de plus en plus on parle de la Bretagne à la télé. C'est incroyable le nombre de fois où j'entends « ah en Bretagne vous avez tel endroit… ! », que ce soit Pernaut ou avant PPDA, mais c'est vrai que comme la Bretagne a une identité très forte, on représente une particularité culturelle avec les costumes, la musique, la nourriture, tout ça fait qu'on est un sujet de reportage quelque part. Et donc je trouve qu'on parle beaucoup de la Bretagne, mais aussi par rapport à la mer, même si on en parle peut-être pas suffisamment de la protection de la mer, de la pêche, des trucs comme ça. Y a beaucoup de documentaires sur Arte sur la surpêche, etcetera, après j'aime pas trop regardé parce que ça me fend le cœur, et je me sens impuissante, alors… Donc oui, j'espère que quand même les gens prennent un peu conscience de tout ça. Je trouve dommage…, enfin à l'Ile-Tudy je pense que cette éducation là est faite quand même, parce que y a des classes de mer, mais c'est sûr qu'il faudrait absolument éduquer les enfants sur le respect de la mer, à ne pas jeter ses déchets, voilà. Moi j'ai mon petit-fils, ce qu'il adore faire quand on va se balader sur la dune le dimanche, c'est prendre des sacs plastiques et ramasser toutes les cochonneries qu'il trouve, voilà.

Vous êtes sensible à cette question de la pollution.

Ouais, moi ça me rend malade et ça il est vraiment important que…, ben si il n'y a plus de nature, il n'y plus d'homme. Donc tous ces combats pour la mer, la surpêche, la pollution, moi je pense qu'il est largement temps qu'on s'occupe de tout ça. Donc peut-être que quelque part le fait d'habiter ici, fait qu'inconsciemment j'ai une plus grande sensibilité sur tous ces sujets-là. J'ai l'impression en vivant ici de moins…, d'être moins nocive à la nature, mais c'est peut-être complètement faut, mais voilà je m'en préoccupe beaucoup plus en tout cas…

D'accord, et du coup quelle image est renvoyée par les personnes extérieures à la commune de votre cadre de vie ? Par exemple, des touristes, où des personnes de passage vivant loin des côtes…

Ah ben ils sont très très contents les touristes, oh oui vraiment, on a un retour…, d'ailleurs y a des gens qui sont très fidèles et qui reviennent tous les ans. L'année dernière je me rappelle j'avais croisé un couple de jeunes lors d'une fête organisé par l'association en été, et ça faisait 3 ou 4 ans qu'ils venaient ici, et ils me disaient « mais qu'est-ce qu'on est heureux en Bretagne ». Voilà, c'est un couple qui avant allait…, je sais plus ou exactement dans le sud, mais depuis qu'ils ont goûté à la Bretagne, ils reviennent parce qu'il trouve ça formidable et que y a plein de choses à faire l'été ici. C'est vrai que y a plein d'expositions, des fêtes, d'animations, des…,

des festivals, et les gens s'ennuient pas même quand il fait mauvais, ils mettent un ciré et des bottes et vont se balader quand même, il s'en foutent. Donc nan, nan, ils sont super contents.

Ok.

J'ai même eu un jour un monsieur au marché de Pont-l'Abbé, un forain qui habite dans le sud-est je crois, et qui me disait qu'il venait ici tous les étés avec son fils et qui me disait que ça lui faisait un bien fou. Parce qu'il me racontait que son fils quand ils étaient chez eux, il était hyper excité, il ne dormait pas, il était à la limite casse-pied, voilà, et dès qu'il venait en Bretagne, le soir la nuit il dort et que ça le calmait formidablement. Donc je pense que c'est sein, il y a quelque dans l'air qui reste sein contrairement à d'autres endroits, et c'est important…

Ok, et du coup on en a un peu parlé c'est vrai, mais j'aimerais bien revenir avec vous sur les risques de submersion et de montée des eaux que vous avez évoqué un peu plus tôt.

Oui, à quel niveau ? Parce que j'en ai déjà un peu parlé.

Par exemple est-ce que vous avez connu des tempêtes ici ?

Oh oui bien sûr, oui mais moi j'ai pas peur…

Comment ça se passe ces tempêtes ?

Ben ça fait du bruit, c'est tout, et jusqu'ici la maison a bien tenu le coup, voilà. Bon on ne dort pas très bien la nuit, et puis voilà hein. On attend que ça passe, on attend que ça passe… Mais tous les gens que je connais ici, ils font comme ça, on n'est pas plus perturbé que ça, franchement non. Bon ok y a du vent c'est sûr, mais voilà, on reste un peu calfeutré à la maison, mais sinon voilà. Après c'est fatiguant, parce que ça fait du bruit, voilà, mais pas plus que le mistral dans le Midi ou des gens vous disent que ça rend fou, les volets qui claquent non-stop pendant 10 jours, les machins, non là c'est vrai que ça peut-être très pénible. Nous ça dure deux ou trois jours, grand maximum, mais en général c'est plutôt 24 heures.

Et au niveau des submersions ?

Alors à la pointe yen a eu, pas cette année mais l'année dernière, y a eu effectivement quelques maisons qui ont été inondées. Mais maintenant la municipalité a mis en place des choses, qui ont fait que…, ben a priori ça devrait arriver moins. Mais c'est très marginal quand même.

C'est marginal pour vous.

Ouais pour l'instant c'est très marginal, faut vraiment qu'il y est une grande marée, plus beaucoup de pluie, plus…, non ça arrive très très peu. Alors ici, nous on risque rien, et c'est très marrant quand y a des inondations parce que nos proches s'inquiètent, ils nous appellent, ceci cela, mais si nous on est inondé vraiment y a plus personne à l'Ile-Tudy. Par rapport au niveau de la mer, on est assez élevé, donc voilà...

Et au niveau du ressenti général de la population, ça donne quoi ?

Ben y a pas d'inquiétude particulière, c'est…, en fait soit ce sont des gens qui voudraient acheter une maison et à qui ça fait peur, donc là ils n'achètent pas, soit c'est des gens qui sont

ici depuis longtemps, qui connaissent bien l'île, et qui ne tiennent pas compte du tout de ça. Ils ne comprennent même pas pourquoi on n'autorise pas de construire, ben oui... Nan, les gens sont tellement amoureux de l'Ile-Tudy, qu'ils n'ont pas envie de la quitter. Et ça fait peut à personne, je n'ai pas vu quelqu'un qui est parti parce qu'on risquait d'être submerger, vraiment personne non, non, absolument pas…

Et du coup quelles sont les informations données par la mairie concernant les risques côtiers ?

Ben je sais que y a un plan d'avertissement, y a…, ben je sais que y a un plan de prévision des risques aussi, que chacun a son rôle, que y a cette fameuse sirène, que les gens qui seraient effectivement dans des zones très concernées recevraient un coup de téléphone, et puis voilà. Chacun sait ce qu'il a à faire, mais c'est pas…, donc la marie communique sans problème. Cette nouvelle municipalité fait régulièrement des réunions publiques, sur les projets, sur ce qui a été fait, les bilans, etcetera, donc les gens peuvent être au courant, ils peuvent aller à la mairie quand ils veulent pour se documenter, voilà. La mairie est toujours ouverte à tout le monde, pour avoir des informations qu'ils veulent, ça y a aucun problème de ce côté-là. On a un panneau lumineux à l'entrée du bourg, je sais pas si…, bon il marque quand même la météo et tout ça, les horaires de marée, ce genre de chose, voilà. Je pense qu'au niveau de la com, y a beaucoup de choses qui ont été faites et qui sont faites, voilà…

Ok, moi j'ai fait le tour de mes questions, est-ce que vous auriez quelque chose à rajouter sur tout ce qu'on a pu aborder ?

Non je pense que j'ai pas mal développer, je vois pas ce que je pourrais dire de plus… Nan sinon que moi j'ai toujours été attiré par la mer, que je m'y sens bien, j'aime nager, j'aime…, j'ai pas peur d'elle, voilà. Alors tout en restant prudent, parce qu'on fait du bateau, j'adore ça, mais on ne prendra pas la mer si y a une tempête ou quoi, on n'a pas spécialement envie de se mettre en danger, ni notre bateau auquel on tient beaucoup, donc voilà…

On s'arrête là si vous n'avez rien d'autre à rajouter ?

Ouais.

Ok, je vous remercie.

Talon sociologique

• Age : 68

• Sexe : Féminin

• Profession : Retraitée

• Lieu d’habitation : Ile-Tudy

Annexe A.3) Exemple d’un entretien réalisé au Canada

Cet entretien a été réalisé au Canada à Tracadie-Sheila, auprès d’une professionnelle de la mer âgée de 58 ans.

Pour commencer, j'aimerais que vous me décriviez de façon générale le territoire sur lequel vous vivez et travaillez, que ce soit au niveau économique, environnemental, de sa population…

Ben ici on est plutôt une région de pêcheurs, mais ici à Tracadie même, c'est peut-être pas le principal secteur, c'est plus un centre de services.

De services, c'est-à-dire ?

C'est-à-dire que y a des magasins, des épiceries, des…, on fait de la construction aussi, on a beaucoup d'entrepreneurs en constructions. Y a tout ce qui est service à la population aussi, on a un hôpital avec des infirmières, des médecins et tout ça, et puis on a un édifice municipal, où on trouve tous les fonctionnaires municipaux. Et…, comme gros employeur, on a une usine de bleuet aussi, euh, donc tous les services tu peux les avoir ici. Euh, actuellement on est une ville de 17 000 habitants, parce qu'on a aggloméré toutes les villes avoisinantes là, ça fait qu'on est quand même une grosse municipalité. Et…, moi ça fait 36 ans que je vis ici là, je suis pas née au Nouveau-Brunswick, je viens du Québec et ça fait que je suis ici depuis 1980. Je sais pas, tu veux savoir quoi d'autres ?

Par exemple si tu devais décrire l'environnement ici.

Ben c'est ça, on a plusieurs rivières, on a la Grande-Tracadie, on a la Petite-Tracadie, qui se jettent dans l'océan. Donc ça fait qu'on est très entouré d'eau là, si tu regardes sur une carte tu verras ça. On n'est pas une île là, mais on a accès vraiment facilement à la mer…

Et du coup pour quelles raisons vous avez choisi de vivre et de travailler ici ?

C'est seulement parce que j'ai rencontré mon conjoint en 1980 à Caraquet, c'est pas très loin d'ici là, et puis lui il travaillait au ministère des pêches là, et je l'ai rencontré pendant un stage que je faisais ici pour l'été, et 1 an après ça j'ai décidé de venir vivre ici. Donc c'est vraiment une question…, amoureuse, je sais pas si ça se dit là, mais c'est le fait que j'ai rencontré quelqu'un qui a fait que je suis venu m'installer ici, sinon je pense je serais retourné chez nous au Québec là…

Et du coup comment s'est passé votre intégration ici ?

C'était assez difficile, parce que…, quand tu viens pas du coin, de la région, surtout que j'ai un nom de famille peu commun, y en a pas d'autre à Tracadie, ça fait que je me faisais assez pointer comme quoi j'étais pas du coin. Ça j'ai vécu ça plusieurs années là, mais après ça c'est calmé, c'est que j'ai commencé à travailler avec l'union des pêcheurs maritimes et puis après ça ça a été correct là…

Et quand vous êtes arrivé ici, comme vous avez trouvé cet endroit ?

Ben c'était très différent de chez nous, très très différent. J'aimais l'idée de…, ben du plat, de l'horizon, parce que nous c'est des montagnes. Moi j'étais dans une vallée, ça fait qu'ici c'était vraiment différent. La senteur aussi était différente, on dirait qu'on sent plus les saisons, le

changement de saison, à cause l'eau salé. Ça fait que…, non moi j'ai vraiment aimé ça là, la sensation de changement de saison. Et puis aller sur l'eau aussi, on connaissait des pêcheurs, donc on pouvait aller sur l'eau quand on voulait. Tu sais tout est vraiment là, tout est accessible et ça c'est vraiment plaisant ici.

Donc vous êtes passée d'un environnement montagneux à un environnement marin sans difficulté.

Oui, oui, j'ai vraiment aimé ça… Et puis tu sais c'est un milieu de vie qu'on a créé année après année là, on l'a amélioré, et puis tu sais je suis comme bien ici. Et moi je suis contente que les enfants veulent revenir pour être proche de l'eau, on a peut-être transmis quelque chose aux enfants, tu sais notre manière de vivre et si ça leur convient, c'est correct là…

Mais quand vous viviez au Québec, y avait des plans d'eau aussi, où c'était quelque chose de complètement nouveau quand vous êtes arrivée ici ?

Oui, oui, chez nous il y avait des rivières, nous autres c'était…, on était dans une zone inondable, mais tu sais on n'a jamais dû déménager à cause de ça, des inondations. Et c'était presque à chaque année, chaque année au printemps on subissait ça là…

Mais finalement vous avez toujours vécu au bord de l'eau ?

Oui, ben c'est vrai quand tu penses à ça, mais moi j'ai plus le souvenir des montagnes, j'ai plus joué dans les montagnes quand j'étais jeune que dans l'eau…

Et du coup dans votre esprit, l'eau c'était associé aux inondations ou pas du tout ?

Ben souvent ouais, c'était triste, mais c'est ça oui…

Et justement là vous habitez à combien de mètre de la mer ou de la rivière Tracadie ?

Ben là on habite peut-être à…, 20 mètres de l'eau, de la côte là…

Ok, et du coup quelles sont les caractéristiques que vous appréciez dans votre lieu de vie et celle que vous appréciez le moins ?

Ben en étant proche de l'eau, moi je trouve qu'il faut garder pour la maison des arbres, à cause du vent, parce que le vent de nord-est est vraiment fort là. Il faut faire attention à ça, si on veut protéger notre maison, et ça fait qu'on a des gros arbres qui sont là encore et qui nous protègent. Malgré que des fois, il y a des arbres qui sont tombés quand même avec le vent. Mais ce que j'aime, je sais pas, c'est…, c'est plutôt des choses comme quand on est au printemps, quand je vais dehors et puis que ça sent bon la mer, moi j'aime cette odeur là tu sais, comme je disais tantôt par rapport au changement de saison.

Ouais.

Et puis en étant proche de l'eau, il y a certaines espèces d'oiseau qui sont là, et puis moi y a des espèces d'oiseau qui reviennent chaque année, et puis moi je trouve ça rassurant. Même si on sait qu'il y a de l'érosion, même si on sait que y a des espèces qui…, parce que le milieu est détruit, y a des espèces marines et d'oiseau qui ne sont plus là à cause de ça là, ben y a quand même des martins-pêcheurs qui reviennent chaque année. Je trouve que c'est des choses qui…, malgré que je suis bien consciente du changement climatique et tout ça, parce que chez nous ça s'érode sur le bord, ça a diminué et puis il y avait des arbres qui sont tombés là, c'est ça.

Ok.

Mais les points positifs c'est qu'il vente tout le temps, ça j'aime ça, c'est aéré là. A part ça, je vois pas d'autres points positifs…

Et du coup ça fait une trentaine d'années que vous habitez là, c'est ça ?

Oui c'est ça.

Et comment vous avez choisi cette maison ?

Oh ben on a construit là, mais c'était sur un terrain qui appartenait à la famille de mon conjoint, ça fait que c'est un terrain familial là. Et puis même là nos enfants, parce qu'on a deux filles, elles veulent…, ben on a une de nos filles qui va acheter un terrain là, pas loin de chez nous, pour pouvoir être proche de l'eau et puis l'autre aussi veut faire la même chose. Tu sais ça fait que…, on peut pas dire que c'est héréditaire, elles aiment le fait de vivre au bord de l'eau, de pouvoir avoir accès à..., tu sais si elle veut du kayak par exemple, elle prend son kayak et elle y est tout de suite là, c'est plus facile de faire ça que si elle habitait en ville.

Les loisirs sont à proximité.

Ben ouais nous autres on a accès facilement à la mer, on peut faire ce qu'on veut, on a tout à disposition là.

Parce que coup vous quelles sont les activités que vous menez des activités en lien avec la mer ?

Ben c'est surtout ça, le kayak, euh, on fait de la pêche à la truite aussi et puis l'été on va prend souvent le bateau là. Nous on aime bien marcher sur le bord de l'eau, oh oui, ça on aime ça…

Ok, et de façon générale, dans les médias canadiens, comment on parle de la mer ? C'est abordé par rapport à quelle thématique ?

Ben ce que j'en sais, étant donné que je travaille dans le milieu des pêches, euh, je lis peut-être plus sur ça, sur les ressources naturelles. Tu sais ça c'est des choses qu'on entends souvent et puis des fois on entends aussi…, y a des naufrages aussi, y a des bateaux qui…, tu sais c'est ça hein. On parle de la recherche de pétrole dans l'eau là, ça aussi. Euh, tu sais on entend que la ressource peut être abondante, ici ça pêche beaucoup le crabe des neiges, le homard, tu sais c'est souvent en ces termes là on dirait. C'est ça, on parle d'aquaculture aussi, au Nouveau-Brunswick y en a beaucoup, tu sais les huitres et tout ça, et puis les…, on entend parler des bateaux étrangers qui viennent dans nos zones côtières pêcher et qui n'ont pas le droit, c'est toute ça là.

Ok.

Tandis que si on parle de la mer, ça c'est comme le grand grand océan, mais si tu parles des rivières là tu sais c'est plus les bateaux de plaisance, c'est plus le tourisme là, c'est ça. Donc c'est toutes les choses qu'on entend là, de qu'est-ce qu'on fait avec l'eau, qu'est-ce qu'elle peut nous amener, mais à part ça…, des fois si, on entend que c'est une ressource qui n'est pas…, tu sais il fait y faire attention. Y a beaucoup de publicités pour les déchets ou les choses comme ça, pour les ramasser et…, pour sensibiliser les bateaux de pêche pour pas qu'ils larguent tout leur déchet en mer.

Ok, et du coup quelle place occupe la mer dans votre vie ? Que vous apporte-t-elle ?

Ben pour moi c'est sûr que ça compte cette affaire-là, et puis…, même je me rends compte qu'en voyageant en Ecosse ou en Irlande, tu sais c'est des îles, et je trouve ça intéressant d'être proche de la mer. Moi je trouve ça mieux que d'être dans le centre ville de Montréal ou…, tu sais dans les grosses villes là, c'est…, on dirait qu'on revient tout le temps là, c'est ça. Moi je pense que je vais finir mes jours là, j'irais pas dans un centre ville ou quelque chose comme ça. Ben moi je trouve ça paisible, même si c'est violent des fois, on dirait que c'est les deux là, à cause des vents, des tempêtes et…, de voir la force de l'eau là. c'est impressionnant là.

Malgré cette violence vous appréciez ce milieu.

Oui, moi je trouve ça correct, moi je…, mais c'est vrai que nous autres on peut pas…, la côte en face de notre maison n'est pas à nous, ça fait qu'on peut pas la protéger là. Mais là on est en train de procéder à faire l'achat, là on veut faire de quoi, parce qu'on sait que ça va vraiment s'éroder.

Vous comptez faire quoi pour vous protéger ?

Ben on va essayer, même si moi je trouve pas ça beau, je trouve ça laid les roches là, mais on compte planter des arbres à travers les roches. Parce que je pense que le moyen connu c'est ça, faire de l'enrochement, mais avec des plantes et des arbres à travers, je veux pas qu'il n'y ait que des roches. A moins qu'il y ait d'autres choses, nous autres on est ouvert à d'autre suggestion, qui…, réglerait le problème. En tout je sais qu'il faut protéger la maison, ça s'en vient là.

Donc vous partirez sur de l'enrochement.

Ben c'est le moyen qu'on connait là, mais si y a d'autre chose…, ben ici c'est ce qui est le plus utilisé. Même si c'est inesthétique là, ça permettrait de protéger notre terrain. Parce que là où ça a été enroché, on voit…, nous autres aussi devant notre maison y a pas beaucoup de sable, c'est pas sableux plus qu'il faut là, mais on voit que là où ça a été enroché, si le terrain voisin ne l'est pas, lui ça creuse, donc c'est ça si on le fait, il faut aussi que les autres le fassent sinon ils vont perdre du terrain.

Et du coup tu as parlé de ça avec tes voisins ? Ils en pensent quoi ?

Oui, oui, ils vont probablement le faire aussi. A droite de chez nous ils l'ont déjà fait, ça fait que là ils restent que nous autres. Parce que là où on est à la pointe, tu vois que y en a déjà plusieurs qui l'ont fait…

Et c'est un phénomène qui est récent ou… ?

Ben moi je trouve que depuis quelques années, ça s'est accéléré, c'est plus fréquent. Et puis moi ce que j'ai remarqué, c'est que lorsque l'eau n'est pas gelé profond et que si y a des tempêtes au mois de décembre, ben là ça frappe vraiment la côte, ça s'érode beaucoup plus. Moi je me rappelle d'une tempête qu'on a eu là, il y a…, je me souviens plus, mais ça doit faire 3 ou 4 ans là, il y a eu vraiment une grosse tempête au mois de décembre, et puis y avait presque pas de glace et puis ça a brisé la côte, vraiment beaucoup. Et puis l'eau est monté, pas en face de chez nous, mais juste un petit peu plus loin, jusqu'au milieu de la route devant les maisons. Mais ça j'avais pas vu ça depuis longtemps, ça fait même depuis 30 ans que je suis

là, mais c'est parce qu'on dirait qu'il n'y avait pas assez de glace pour retenir ou je sais pas, ouais…

Et du coup c'est quoi votre ressenti vis-à-vis de cette situation ?

Ben moi ça m'inquiète un peu là tu sais, parce que…, nous autres la maison qu'on a, elle va aller à l'une de nos deux filles, donc moi j'aimerais qu'elle puisse avoir ce que nous on a vécu, tu sais qu'elle puisse avoir la même opportunité d'avoir accès à l'eau. Je voudrais pas qu'elle soit obligée de déménager ou d'enlever la maison, parce qu'il ne resterait rien ou que le terrain soit complètement parti…

Et tes enfants ils sont conscients de ces problèmes ?

Oui, oui, parce que…, mon conjoint il est pas mal pour ça, il est même dans un comité par rapport au changement climatique, ça fait qu'il parle souvent de ça à la maison…

Et du coup ou vous informez-vous sur ces risques ? Ou vous pouvez trouver de l'information sur ça ?

Ben nous autres c'est parce qu'on a un intérêt, et puis on va tout le temps sur internet chercher des informations. Et puis on a déjà assisté à des sessions, à des conférences, euh, on a été à une conférence au mois de janvier à Moncton là. Tu sais c'est ça, on lit sur ça et puis on va à des conférences.

Et au niveau de la municipalité ici, y a des informations qui circulent ?

Ben y a un comité de l'environnement, mon conjoint est sur ce comité là, mais ça c'est récent, ça fait peut-être deux ans que ça existe. Et puis la ville de Tracadie, comme d'autres municipalités, est en train présentement de faire une carte pour montrer à la population ou sont les zones inondables. Et ça c'est aussi pour essayer de réglementer les constructions, par exemple pas de maison avec un sous-sol, peut-être la mettre des pilotis, mais y a comme deux…, ben y en a qui veulent garder ça secret et puis y en a qui veulent que la population le sache.

Pourquoi ?

Parce que si tu sais que ton terrain est en zone inondable, t'auras rien pour, tu perds de l'argent là, alors que normalement les terrains sur le bord de l'eau valent cher. Mais nous autres où est-ce qu'on est, on n'est pas dans la zone inondable. Mais plus en arrière de là où on habite, là l'eau monte, eux-autres ont des problèmes, ils ont de l'eau va dans leur sous-sol. Eux autres ils se sont construits en zone inondable.

Ok.

Tu sais c'est ça, tout ça a été cartographié, et puis là ils sont dans le processus de…, de le dire à la population, de faire une réunion publique. Mais comme je te dis, il y en a plusieurs dans le comité qui ne veulent pas trop que ça se sache là. Et puis tu sais aller dire ça à quelqu'un qui s'est construit depuis un bout de temps là, c'est pas…, et puis c'est pas logique aussi, tu peux pas te construire dans un marais, ça n'a pas de bon sens là, c'est ça… Mais là on parle de nouvelles constructions, on parle pas d'enlever des maisons, on parle de nouvelles règles là.

Et pour les anciennes il va se passer quoi ?

Ben tu sais que quand y a des zones qui sont inondées, presque toutes maisons ont des assurances, donc probablement que ça couvre les dégâts, je sais pas là. Mais ça moi je pense qu'il faut que ce soit écrit, mais par contre si tu t'es construit dans une zone identifiée inondable, moi je pense que ton assurance te donnera rien. Selon ma logique, je pense que ça se peux pas.

Ouais.

Mais moi je pense qu'à cause de tous ces changements climatiques, il faut mettre des règles, ça reste du bon sens…

Mais du coup les mesures de protection dont tu parles là, c'est des initiatives privées ou publiques ?

C'est privé, la ville ne fait pas de chose, c'est que privé. Et puis nous autres ça peut nous coûté par la longueur…, parce qu'on a un grand terrain là, ça peut nous coûté entre 20 à 30 000 pièces pour tout enroché, c'est quand même un peu cher. Mais tu sais ça c'est volontaire, c'est toi qui choisit de protéger ou pas ton terrain. Mais avant ça, il faut que tu ailles demander un permis à Pêches et Océans, pour pouvoir faire de l'enrochement…

Et selon vous, à quel niveau ces risques devraient-ils être gérés ? Est-ce que c'est au niveau local, provincial, fédéral ?

Ben avant tout ça devrait être municipale là, parce que c'est la ville qui donne des permis de construction, donc c'est là qu'il faut commencer je pense. C'est eux autres qui disent si c'est ok ou pas pour te construire, donc c'est à eux de dire quand tu peux ou tu ne peux pas construire, surtout si t'as le terrain qui s'érode ou qui…, qui est inondable là…

Ok et du coup j'aimerais bien revenir sur un point, malgré que dans ton enfance t'avais une image un peu négative de l'eau, des inondations et tout ça, du coup t'as quand même souhaité vivre en bord de mer une fois adulte ?

Oui, je sais que c'est proche de l'eau, mais nous dans notre enfance ça nous a pas…, on est tout le temps resté là. Tu sais c'était la même chose pour plusieurs personnes alentours là, où est-ce que nous autres on était là. Mais ouais je le sais que quand je suis venu ici, c'était proche de l'eau.

Mais justement si tu devais expliquer ce choix ? C'est-à-dire que même malgré ton image négative de l'eau, tu choisisses un endroit en bord de mer ?

Je sais pas là, c'est…, peut-être aussi c'est parce que c'est la seule chose que je connais, c'est ça. Et puis nous on n'a jamais été inondé ici, parce que quand on a regardé pour le terrain, on a pensé à ça là, donc on a pris un terrain en conséquence. Tu sais c'était pas la tourbière non plus, parce que eux autres qui habitent là plus en arrière de chez nous, eux ils sont inondés souvent, c'est ça. Mais à part je sais pas, c'est…, mon conjoint et moi, on aime ça la mer, c'est…, c'est ça…

Ok, donc maintenant on va faire un petit exercice ensemble. Donc je vais vous demander de vous imaginer dans une situation donnée. Imaginez que demain, vous soyez amené à quitter votre lieu de vie actuel, en raison d'une mutation par exemple, que représenterait pour vous ce départ. Comment vivriez-vous le fait de devoir quitter votre lieu de vie actuel ?

Oh mon dieu…, ben je l'ai une première fois, j'ai quitté le Québec pour aller ici, mais quitter ici pour aller…, c'est sûr que ça serait un manque là, mais je pense que je m'adapterais, à l'âge que j'ai surtout là. Nan, nan, j'aimerais ça revenir de tant en tant, mais c'est sûr ça serait un manque, ça serait triste là. Si c'est nécessaire je dis pas là, en tout on s'adaptera je pense…

Et si vous la possibilité de choisir un autre lieu de vie, dans l'idéal quel type de lieu ou d'environnement vous souhaiteriez être ?

Ben tout ce que je voudrais pas, c'est comme un centre-ville, une grosse ville là. Mais moi j'ai vécu longtemps au Québec, et je sais qu'en vivant là-bas, on est proche de l'eau aussi. Donc retourner au Québec ça serait pas mal là, sinon j'aime beaucoup les pays Scandinaves, j'aimerais ça aussi je pense…

Ok, ça serait quoi vos critères de choix les plus importants ?

Ben la sécurité, ça je pense qu'actuellement c'est ça qu'il faut. Après ne pas avoir besoin d'une voiture, tu sais pouvoir marcher et avoir accès à la nature, ça pour moi c'est important. Moi j'aime vraiment ça la nature, qu'il y ait des plantes, des arbres, la mer et tout ça...

Parce que ça t'apporte quoi la nature ?

Moi ça m'enlève…, on dirait qu'on ne pense pas, on fait le vide. Et puis moi je trouve ça beau la nature, j'ai tout le temps aimé ça, c'est esthétique là. Parce que quand on regarde un paysage, on a tout le temps une émotion, tu sais que ce soit beau ou laid, en tout cas ça a une valeur tu sais. Et moi j'aime ça les couleurs, les odeurs, comment qu'on se sent quand on est dans la nature, c'est…, y a rien, tu peux faire le vide dans ta tête, c'est ça…

Ok, j'ai une dernière question, bon vous y avez déjà un peu répondu c'est vrai, mais si à l'inverse vous n'aviez pas le choix et que vous deviez vivre à Montréal ? Comment vous vous adapteriez à cette situation ?

Oh ça là, je…, bon ça a un bon côté ces places là, y a des musées, y a des bons restaurants, mais tu sais je sais pas…, pour moi y aurait trop de bruit, trop de monde, trop de construction. Moi je suis pas quelqu'un comme ça, je suis plus quelqu'un de solitaire aussi, c'est pour ça que je suis bien dans la nature, c'est ça. Nan j'aurais de la difficulté probablement à vivre là, c'est…, moi je me sentirais étouffé là, ça j'aimerais pas ça…

Et si tu devais comparer ta vie ici à la vie que tu mènerais à Montréal, ça donnerait quoi ?

Ben ici on plus libre, on a accès à la nature, c'est beau, c'est…, mais c'est sûr des fois on a des besoins intellectuels et en ville tu trouves plus ça. C'est pour ça aussi des fois on sort de notre nature et puis on va dans le centre-ville, mais on revient tout le temps.

Ok, dernière question, quelle est votre image de la nature ? Qu'est-ce que ça vous évoque ?

Ben c'est ça, la tranquillité, et puis que tu peux être seule, mais c'est pareil tu te sens bien quand même. C'est esthétique aussi, ici on a les 4 saisons, ça fait que les couleurs changent, c'est très beau. Tu vis certaines émotions en fonction des saisons, tu sais quand t'es en forêt l'automne, sur la mer en été, c'est ça, c'est des émotions différentes à chaque fois. En tout cas, moi ça me fait penser à des beaux moments la nature, on pourrait dire ça là…

Ok, moi j'ai fais le tour de mes questions, vous auriez quelque chose à rajouter sur tous ce qu'on a pu aborder ?

Nan, nan, c'est bon.

Ok je vous remercie.

Talon sociologique

• Age : 58

• Sexe : Féminin

• Profession : Coordinatrice à l'administration pour la pêche côtière

• Lieu de travail : Tracadie-Sheila

• Lieu d’habitation : Tracadie-Sheila

Annexe A.4) Grille catégorielle – Analyse thématique manuelle des entretiens de recherche

1ère catégorie : La description de l'environnement de vie des interviewés
1.1 La description l'environnement résidentiel des interviewés, ses principales caractéristiques et son appréciation
Un environnement naturel apprécié - Le calme, la tranquillité et la sécurité – Entre éloignement et isolement - Un environnement à protéger ;
Un certain bien-être (France) - Beauté des lieux / Cadre de vie magnifique (France) - Un air de vacances (France) - Hiver rigoureux (Canada) – Un caractère rural (Canada)
1.1.1 Un rapport particulier avec leur cadre de vie Un fort attachement - Un lien familial
1.2 Description de l'environnement social et économique
1.2.1 Vie sociale
Un bon voisinage / Une bonne entente - Un milieu socialement fermé : entre communautarisme et revendication identitaire - Une certaine dévitalisation (vieillissement de la population et multiplication des résidences secondaires) ;
L'attrait social pour les communes littorales (France) - Une vie en deux temps (France)
1.2.2 Vie économique
Le tourisme, seul secteur porteur de l'économie (France) - Les secteurs économiques en déshérence (pêche, commerces de proximité...) (France) - Crise économique (France) ;
Les secteurs primaire et secondaire qui restent prédominants (Canada) - Le secteur du tourisme en développement (Canada)
1.3 Le rapport à la mer
1.3.1 Les usages du littoral Sports nautiques - Balade, randonné, plaisance - Pêche à pied / Pêche - Baignade ;
Activité artistique en lien avec la mer (France) - Manifestation culturelle en lien avec la mer (France) – Sports d'hiver (Canada)
1.3.2 Rapport privilégié avec la mer

2ème catégorie : Revendications identitaires et spécificité des communes littorales
Un mieux-être en commune littorale qu'en ville – Commune littorale préservée vs les grandes stations balnéaires ; La mer privilégiée à la campagne (France)
3ème catégorie : L'image de la mer et des communes littorales
3.1 Dans les médias La question environnementale - Les risques côtiers - L'attrait touristique pour les territoires côtiers ; Les sports nautiques (France) – La pêche (Canada) **3.2 Pour les touristes** La côte appréciée pour sa beauté, son caractère « sauvage » - la côte : un lieu de vacances plébiscité ; Revendication d'une culture maritime bretonne (France) - Des activités variées en bord de mer (France) - Une vie difficile hors saison (France) - Des températures estivales (Canada) – Une offre touristique à améliorer (Canada) - Un environnement social chaleureux (Canada)
4ème catégorie : La perception des risques en lien avec la mer
4.1 Le cas des tempêtes La description du phénomène tempétueux et l'évocation de ses conséquences - La tempête "spectacle" ; Relativisation de leur dangerosité et/ou de leur importance (France) - Quand responsabilisation individuelle égale sécurité (France) - Une fréquence en hausse (Canada) - L'explication du changement climatique (Canada) - Un risque sous-évalué (Canada) **4.2 Les risques d'érosion et de submersion** 4.2.1 L'observation directe de ces phénomènes - Reconnaissance de la présence de risque 4.2.2 Une relativisation certaine des risques côtiers Un risque limité / Un territoire relativement épargné - Ce n'est pas si grave / Il y a pire ailleurs / C'est commun - Un mode de vie à défendre face aux risques côtiers - Un risque éloigné dans le temps - Des préoccupations jugées plus importantes ; Des mesures adaptées au problème - Confiance dans la gestion de ces risques

(France) - Caractère rare / extraordinaire / invraisemblable des risques (France) - Une mesure scientifique du risque discutable, voire peu fiable (France) - L'absence de vraie grande catastrophe (Canada)

4.3 La gestion des risques

Les mesures liées à l'inconstructibilité des terrains (France) - Une gestion décriée et/ou remise en cause des risques (France) - Les mesures de sensibilisation / d'information (France) - Les programmes d'action (France) - L'impact de Xynthia sur les politiques de gestion des risques ;

L'absence de réelle gouvernance au niveau politique (Canada) - Une réglementation inefficace (Canada) - Un citoyen décideur (Canada) - Quand l'intérêt économique prime sur la question de la gestion des risques (Canada) - Le manque de moyen dans la gestion des risques (Canada) - Une politique de protection et de prévention à construire (Canada)

4.4 L'information sur les risques

Une information technique, difficilement accessible (Canada) - L'absence de structure centralisant l'information (Canada) - Internet pour recours (Canada)

4.5 Les techniques de protection

4.5.1 Remise en cause des techniques lourdes :
La question de la préservation de l'environnement - Le déplacement du problème ;

Une technique utilisée par imitation (Canada) - Une technique chère, sans efficacité à long terme (Canada)

4.5.2 L'efficacité des techniques « en dur »
4.5.3 Pour une évolution naturelle des côtes (Canada)

Annexe B : Les questionnaires d'enquête

Annexe B.1) Le questionnaire

Vivre sur le littoral aujourd'hui…

Dans le cadre d'un programme de recherche (mené par l'Université de Bretagne Occidentale) portant sur la vie littorale, nous avons élaboré un questionnaire que nous souhaiterions vous soumettre. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, seule votre opinion compte. Cela vous prendra environ 20 minutes et vos réponses resteront anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation.

I. L'habitation

1.1 Vous habitez, de manière permanente ou périodique, la commune littorale de : .....…

1.2 Depuis combien de temps ? (précisez le nombre de mois et/ou d'années): ……..

1.3.1 Etes-vous oui ou non propriétaire, en partie ou en totalité, de votre logement ?
□ Oui □ Non

1.3.2 Si oui, s'agit de votre résidence : □ Principale □ Secondaire

1.4 Votre logement a : □ Vue sur mer □ Pas de vue sur mer

1.5 A combien de mètre de la mer estimeriez-vous que votre logement se situe ? (approximativement) :……..

1.6 Concernant la distance de votre logement vis-à-vis de la mer, vous diriez qu'il se trouve… ?

□ Très près de la mer □ Plutôt loin de la mer
□ Plutôt près de la mer □ Très loin de la mer
□ A distance moyenne de la mer □ Ne sais pas

1.7 La question suivante concerne les raisons qui vous ont poussé à habiter ce logement (de manière permanente ou périodique). **J'ai choisi d'habiter ce logement parce que…** *(Vous pouvez cocher plusieurs réponses).*

C'est un bon investissement	
Il offre sécurité et tranquillité	
J'y ai toujours vécu	
Il est bien placé (proche du centre-ville, des commerces…)	
Il est proche de ma famille	
Il est proche de mon travail	
Je souhaitais y passer ma retraite	
Il est fonctionnel	
C'est un héritage de famille	
Il est agréable	
Je souhaitais retourner dans ma communauté d'origine	
Il est proche de la mer	
Je souhaitais disposer d'une maison de vacances	
Il est situé dans un endroit très renommé	
Autre (précisez) :	

1.8 Avez-vous oui ou non toujours vécu à proximité de la mer ? □ Oui □ Non

II -Le rapport à la commune et à la mer

2.1.1 Etes-vous membre, oui ou non, d'une association locale ?

□ Oui □ Non

2.1.2 Si oui, de quel type d'association s'agit-il ?

□ Humanitaire, action sociale, éducation…
□ Loisir personnel (sport, jeux, culture…)
□ Association de riverains
□ Environnementale / écologiste
□ Autre (précisez) : …….

2.2 La question suivante concerne les activités que vous menez en rapport à la mer. **En lien avec la mer, vous aimez…** *(Vous pouvez cocher plusieurs réponses).*

□ Vous balader, vous promener le long de la côte
□ Vous baigner, bronzer sur la plage
□ Contempler le paysage
□ Naviguer, pratiquer des activités nautiques (ex. canoë kayak)
□ Pêcher pour le loisir (à pied ou en mer)
□ Participer à des activités culturelles (ex. fête maritime)
□ Pratiquer des activités artistiques (ex. photographie)
□ Pratiquer une activité professionnelle (pêche / autre)
□ Faire du bénévolat pour l'entretien/préservation des plages (ex. collecte des déchets)
□ Autre : ……...…….

2.3 Indiquez sur l'échelle suivante votre degré d'accord ou de désaccord avec une série de propositions relatives à votre cadre de vie. Entourez le chiffre qui correspond à votre impression, sachant que 1 signifie pas du tout d'accord et 7 tout à fait d'accord.

	Pas du tout d'accord						Tout à fait d'accord
Je suis très attaché(e) à mon habitation.	1	2	3	4	5	6	7
Mon habitation constitue l'endroit parfait pour faire mes activités quotidiennes.	1	2	3	4	5	6	7
Je me sens privilégié(e) de résider dans cette habitation.	1	2	3	4	5	6	7
Je me sentirais très triste si je devais quitter cette commune.	1	2	3	4	5	6	7
Beaucoup de choses dans cette commune me rappellent des souvenirs personnels.	1	2	3	4	5	6	7
Vu de l'extérieur, cette commune possède un certain prestige.	1	2	3	4	5	6	7
Une grande part de ma vie s'organise autour de cette commune.	1	2	3	4	5	6	7
J'ai une relation spéciale avec cette commune et ses habitants.	1	2	3	4	5	6	7
Je me sens bien lorsque je suis dans cette commune.	1	2	3	4	5	6	7
J'ai des projets d'avenir dans cette commune.	1	2	3	4	5	6	7
Cette commune peut aisément être recommandée aux touristes.	1	2	3	4	5	6	7

III. La commune et ses problématiques

3.1 Voici une liste présentant différentes problématiques : à votre avis, votre commune est concernée, ou pourrait être concernée, par… (Entourez le chiffre qui correspond à votre impression, sachant que 1 signifie pas du tout concernée et 7 très concernée).

	Pas du tout concernée						**Très concernée**	**Ne sais pas**
Licenciements, fermeture des commerces…	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	

Submersion des habitations, effondrement des maisons du fait de l'érosion…	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Accident dans un site industriel sensible, émissions de produits toxiques…	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Nourriture contaminée, épidémies de maladies…	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Séisme, feux de forêt…	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Vols, agressions, délinquance…	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Marée noire, nuage de pollution…	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	

IV. La côte

Les questions suivantes concerneront plus particulièrement les phénomènes de submersion et d'érosion marine.

4.1 Indiquez sur l'échelle suivante si **vous vous sentez concerné(e) ou non par les phénomènes d'érosion et/ou de submersion marine.** Entourez le chiffre qui correspond le mieux à votre opinion, sachant que 1 signifie que les risques côtiers "ne vous concernent pas" et 7 que "vous êtes directement concerné par ceux-ci".

1 2 3 4 5 6 7 □ Ne sais pas

4.2.1 A votre connaissance, la commune dans laquelle vous résidez (de façon permanente ou périodique) a-t-elle déjà subi, oui ou non, un ou plusieurs épisodes d'<u>érosion</u> ?

□ Oui □ Non □ Ne sais pas

4.2.2 A votre connaissance, la commune dans laquelle vous résidez (de façon permanente ou périodique) a-t-elle déjà subi, oui ou non, un ou plusieurs épisodes <u>de submersion</u> ?

□ Oui □ Non □ Ne sais pas

4.2.3 Si oui, parmi les énoncés suivants, indiquez ceux qui correspondent à votre propre expérience des phénomènes d'érosion et/ou de submersion marine.

	Oui	**Non**
Mon habitation a subi des dégâts suite à l'un de ces phénomènes		
J'ai moi-même observé ces phénomènes sur ma communauté côtière.		
En parlant avec d'autres habitants, j'ai appris que ces phénomènes avaient été observé sur ma communauté côtière.		
En consultant les médias (presse, TV, internet…) j'ai appris que ces phénomènes avaient été observé sur ma communauté côtière.		

4.3 Indiquez sur l'échelle suivante **quel est votre niveau d'inquiétude** par rapport aux phénomènes d'érosion et/ou de submersion marine concernant **votre habitation**. *(1 signifie pas du tout inquiet et 7 très inquiet).*

1 2 3 4 5 6 7

4.4 Indiquez sur l'échelle suivante **votre niveau d'inquiétude** par rapport à la possibilité de subir des **dégâts** causés par la mer sur **votre habitation**. *(1 signifie pas du tout inquiet et 7 très inquiet).*

1 2 3 4 5 6 7

4.5.1 Avez-vous déjà eu l'occasion, oui ou non, de rechercher des renseignements sur les phénomènes d'érosion et/ou de submersion marine ?

□ Oui □ Non

4.5.2 Si oui, vous avez recherché des renseignements auprès… ?

	OUI
D'associations locales de riverains	
De vos relations personnelles (famille, voisins…)	
Des bulletins/sites internet météos	
De votre assurance	
De revues ou d'écrits scientifiques	
Des médias (TV, radio, presse écrite, internet)	
De la municipalité / District des Services Locaux	
Des services de la province (CSR)	
Des agences immobilières, notaires…	
De l'établissement scolaire de vos enfants	
De votre entreprise	
Autre source : ….....	

4.6 Voici une liste de personnes ou d'institutions susceptibles d'être concernées par la gestion* des phénomènes d'érosion et de submersion marine. Pour chacun de ces acteurs, veuillez indiquer votre degré de confiance pour les prises de décision importantes relatives à la gestion de ces phénomènes. *La « gestion des phénomènes d'érosion et d'inondation côtière », tout ce qui concerne les politiques, les outils et les mesures de prévention, de protection et de réparation.*

	Je n'ai pas confiance dans…						J'ai confiance dans	Ne sais pas
Les associations locales de riverains	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Les scientifiques	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
La municipalité / District des service locaux	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
L'État / Gouvernement fédéral	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Les assurances	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Vous-même, et vos propres connaissances et pratiques	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Les habitants en résidence principale (les propriétaires)	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Les habitants en résidence secondaire (les propriétaires)	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
La Région / Commissions de services régionaux	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
La Préfecture / Province	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	

4.7.1 Voici une liste d'actions habituellement mises en place <u>à titre individuel</u> pour limiter l'impact des phénomènes d'inondation côtière et/ou d'érosion. Veuillez sélectionner dans cette liste les mesures que vous avez personnellement mis en place pour limiter l'impact de ces phénomènes.

	Oui
Surélévation de l'habitation	
Mise hors d'eau des installations électriques	
Mise hors d'eau du dispositif de chauffage de l'habitation	
Rehaussement du niveau du plancher	
Installation de matériaux résistant à l'eau	
Décision d'habiter au premier étage	
Installation d'une ouverture sur le toit pour faciliter l'évacuation	
Création d'un zone refuge dans l'habitation (dans le grenier)	
Pose de dispositif anti-inondation	
Installation de clapets anti-retour	
Autre : …...	
Je ne suis concerné(e) par aucune de ces mesures	

4.7.2 Si vous avez mise en place des mesures de protection à titre personnel, veuillez les réinscrire dans le tableau suivant, puis précisez le degré d'efficacité de (des) mesure(s) prise(s) (1 = inefficace et 7 = efficace) et si il s'agissait oui ou non de mesure qui vous a été imposée.

Vos mesures	Degré d'efficacité							Mesure imposée ?
1 :	1	2	3	4	5	6	7	□ Oui □ Non
2 :	1	2	3	4	5	6	7	□ Oui □ Non

3 :	1	2	3	4	5	6	7	□ Oui	□ Non
4 :	1	2	3	4	5	6	7	□ Oui	□ Non
5 :	1	2	3	4	5	6	7	□ Oui	□ Non
6 :	1	2	3	4	5	6	7	□ Oui	□ Non
7 :	1	2	3	4	5	6	7	□ Oui	□ Non
8 :	1	2	3	4	5	6	7	□ Oui	□ Non
9 :	1	2	3	4	5	6	7	□ Oui	□ Non
10 :	1	2	3	4	5	6	7	□ Oui	□ Non

4.8 Voici une liste d'actions habituellement mises en place <u>au niveau collectif</u> pour limiter l'impact des phénomènes d'inondation côtière et d'érosion. Dans cette liste, si vous avez un avis concernant ces mesures, veuillez indiquer leur degré d'efficacité.

	Inefficace						Efficace	Sans opinion
Consolidation des ouvrages de protection	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Construction d'ouvrages de protection	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Démolition et de recul des habitations	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Entretien et de restauration des dunes	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Alerte et d'évacuation lorsque le risque survient	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Interdiction de construction en zone à risque	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Réensablement des plages	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Réouverture de terrains sur la mer	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Apprentissage des consignes de sécurité	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	
Amélioration des procédures de gestion de crise (ex. lors d'une inondation côtière)	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	

A propos de vous

Réitérant mon engagement à préserver votre anonymat, je précise que l'information demandée ici ne permet en aucun cas de vous identifier !

5.1 A quelle catégorie socioprofessionnelle appartenez-vous ?

□ Agriculteurs exploitants □ Artisans, commerçants et chefs d'entreprise

□ Cadres et professions intellectuelles supérieures □ Professions Intermédiaires

□ Employés □ Ouvriers

□ Retraités □ Autres personnes sans activité professionnelle

5.2 Quel est votre niveau d'étude :…….

5.3 Quelle est votre situation familiale ?

□ Vous vivez seul(e) sans enfant □ Vous vivez seul(e) avec enfant
□ Vous vivez en couple sans enfant □ Vous vivez en couple avec enfant

5.4 Avez-vous une activité en lien avec la gestion des risques côtiers ?

□ Oui □ Non

5.4.1 Si oui, veuillez précisez votre statut / fonction :

…….…….

5.5 D'après vous, votre commune a-t-elle mis en place un des programmes de gestion des risques côtiers suivant ?

□ Plan de prévention des risques (PPR)
□ Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI)
□ Plan local d'urbanisme (PLU)
□ Plan communal de sauvegarde (PCS)
□ Aucun de ces programmes
□ Ne sais pas

5.5.1 Si oui, d'après le plan d'urgence, votre habitation est-elle située en « zone à risque » ?

□ Oui □ Non □ Ne sais pas

5.5.2 Si oui, de quel risque s'agit-il ?

……

Annexe B.2) Tableaux de résultats

Groupe / Indicateurs	France		Canada		Valeur U
	Moyenne	Ecart-Type	Moyenne	Ecart-Type	
Submersion - Erosion	5,1	2,1	4	2,2	3108**
Insécurité	3,3	1,5	2,8	1,8	2993**
Pollution	3,5	2	2,3	1,9	2738**
Technologique	3,5	2,6	2,2	1,8	3260**
Phénomène naturel autre	1,6	1,4	2,7	2	5619**

Test de Mann-Whitney : ** P <.01

Tableau n°1. Résultats du test de comparaison de moyennes – Problématiques locales

Groupe / Indicateur	France		Canada		Valeur U
	Moyenne	Ecart-Type	Moyenne	Ecart-Type	
Attention portée aux risques côtiers	4,3	2,3	4,7	2,2	NS.

Test de Mann-Whitney : NS = Non significatif

Tableau n°2. Résultats du test de comparaison de moyennes – Niveau d'attention

Groupe / Indicateur	France		Canada		Valeur U
	Moyenne	Ecart-Type	Moyenne	Ecart-Type	
Inquiétude portée aux risques côtiers	2,86	1,9	2,89	2	NS.

Test de Mann-Whitney : NS = Non significatif

Tableau n°3. Résultats du test de comparaison de moyennes – Niveau d'inquiétude

Groupe / Dimensions	France		Canada		Valeur U
	Moyenne	Ecart-Type	Moyenne	Ecart-Type	
Attachement au lieu	5,3	1,36	5,9	1,37	3316**
Identité de lieu	5,6	1,36	5,5	1,24	NS.
Dépendance au lieu	5,3	1,42	5,5	1,53	NS

Test de Mann-Whitney : ** P <.01

Tableau n°4. Résultats du test de comparaison de moyennes – Sens du lieu

Groupe / Indicateurs	France		Canada		Valeur U
	Moyenne	Ecart-Type	Moyenne	Ecart-Type	
Associations locales	4,6	2	5,5	1,5	1802*
Municipalité	4,5	2	4,8	1,6	NS.
Soi-même, ses propres connaissances et pratiques	4,6	1,4	5,5	1,5	1369**
Habitants en résidence principale	4,5	1,6	4,7	1,7	NS.
Habitants en résidence secondaire	3,3	1,7	4,1	1,9	2520*
Assurance	3	1,6	3,8	1,7	1738**
Préfecture / Province	4,1	1,7	4,1	1,7	NS.
Région / Commission des services régionaux	4,1	1,8	4,7	1,6	2014*
Etat / Gouvernement fédéral	3,2	1,8	4,4	1,7	1569**
Scientifiques	5,7	1,7	6	1,5	NS.

Test de Mann-Whitney : * P <.05 ; ** P <.01 ; NS = Non significatif

Tableau n°5. Résultats du test de comparaison de moyennes – Niveau de confiance

Groupe / Indicateurs	France		Canada		Valeur U
	Moyenne	Ecart-Type	Moyenne	Ecart-Type	
Consolidation des ouvrages de protection	4,9	1,8	4,6	1,6	NS.
Construction d'ouvrages de protection	4,9	1,7	4,4	1,8	NS.
Entretien et restauration des dunes	5,5	1,6	5,9	1,2	NS.
Rechargement des plages en sable	4,2	2,3	4,6	2	NS.
Démolition et recul des habitations	4,2	2,1	5,1	1,7	2134*
Réouverture de terrains sur la mer	3,6	2,1	3,1	1,8	NS.
Interdiction de construction en zone à risque	5,9	1,8	6,4	1,1	NS.
Alerte et évacuation lorsque le risque survient	5,4	1,7	5,3	1,6	NS.
Apprentissage des consignes de sécurité	5,4	1,7	5,2	1,6	NS.
Amélioration des procédures de gestion de crise	5,4	1,6	5,4	1,4	NS.

Test de Mann-Whitney : * P <.05 ; NS = Non significatif

Tableau n°6. Résultats du test de comparaison de moyennes – Evaluation des pratiques collectives

Première dimension (88 % de l'inertie)			
Modalités à coordonnée positive		**Modalités à coordonnée négative**	
Intitulé	**Contribution (%)**	**Intitulé**	**Contribution (%)**
Attention personnelle	16	Sens du lieu	5
Inquiétude	34	Attention aux prob. locales	1
Recherche d'information	1	Expérience personnelle	5
Pratique individuelle	20	Confiance - locale	2
		Confiance - médiatisée	7
		Mesure « renforcement »	1
		Mesure « repli »	7
		Mesure « évacuation »	1

Tableau n°7. Analyse factorielle des correspondances : tableau des contributions et inerties de l'axe n°1 - Situation personnelle des vis-à-vis des risques côtiers

Deuxième dimension (12 % de l'inertie)			
Modalités à coordonnée positive		**Modalités à coordonnée négative**	
Intitulé	**Contribution (%)**	**Intitulé**	**Contribution (%)**
Attention aux prob. locales	4	Sens du lieu	3
Attention personnelle	0,5	Expérience personnelle	30
Inquiétude	2	Recherche d'information	21
Confiance - locale	0,5	Pratique individuelle	0,5
Confiance - médiatisée	8	Mesure « renforcement »	0,5
Mesure « repli »	25	Mesure « évacuation »	5

Tableau n°8. Analyse factorielle des correspondances : tableau des contributions et inerties de l'axe n°2 - Situation personnelle des vis-à-vis des risques côtiers

Annexe C : Le test d’association de mots…

Annexe C.1) Le questionnaire d’association de mots

Bonjour, je suis doctorant en 1ère année en sciences humaines et sociales. Dans le cadre d'un programme de recherche universitaire portant sur la vie sur le littoral, je réalise un questionnaire d'association de mots que je souhaiterais vous soumettre. Il n’y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, seule votre opinion compte. Cela vous prendra moins de 10 minutes et vos réponses resteront anonymes. Merci de renvoyer le questionnaire complété à l'adresse suivante : amocaer@yahoo.fr.

1.1. Quels sont les quatre premiers mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit lorsque que je vous dis l'expression « **maison en bord de mer** » ? Ecrivez-les sur les lignes suivantes.

…….

…….

…….

…….

2.1. Quels sont les quatre premiers mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit lorsque que je vous dis le mot « **mer** » ? Ecrivez-les sur les lignes suivantes.

…….

…….

…….

…….

3.1. Quels sont les quatre premiers mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit lorsque que je vous dis le mot « **submersion** » ? Ecrivez-les sur les lignes suivantes.

…….

…….

…….

…….

Talon sociologique :

Age : Profession :

Sexe : Lieu d'habitation :
S'agit-il d'une zone à risquede submersion marine : Oui / Non

Annexe C.2) Définition des catégories.

Mot inducteur « Maison en bord de mer » : liste des catégories
Catégorie1 : Descriptif de l'environnement côtier « Port, falaise, plage, vent du large, le bruit du ressac, bleu, vent, nature, sable, marée, vagues, écumes, bruit des vagues, mer, rocher, algue, mouettes, iode, dune, ... » Catégorie 2 : Résidence secondaire « Vacances, retraite, résidence secondaire, maison secondaire, maison de vacances... » Catégorie 3 : Sensations, sentiments positifs « Tranquillité, liberté, calme, évasion, repos, plaisir, cadre de vie agréable, rassemblement familial, agréable, bien-être, inspiration, bon y vivre, sérénité, bien chez soi, quiétude... » Catégorie 4 : Beauté de l'environnement de vie « Paysage, belle vue, horizon, vue magnifique, beauté, beauté du paysage, panorama magnifique, vue superbe,coucher de soleil, superbe... » Catégorie 5 : Saison estivale « Soleil, été, touristes, usage estival, tourisme... » Catégorie 6 : Cadre de vie d'exception « Idyllique, rêve, chance, bonheur, privilégié, maison très prisée, pieds dans l'eau, privilège, idéal, site magnifique, emplacement idyllique... » Catégorie 7 : Activités balnéaires, maritimes « Baignades, pêche, farniente, balade sur les sentiers côtiers, bateau, parasol, balade, sieste, voile, promenade, surf, détente, bronzer au soleil, loisirs... » Catégorie 8 : Les risques côtiers « Risques, tempête, niveau de la mer, distance par rapport à la mer, exposée, danger, submersion, retrait, surveillance des tempêtes... » Catégorie 9 : Prix élevé de l'immobilier « Prix de la maison, gens aisés, bons revenus financiers, cher, riche, luxe, inabordable, maison chère, investissement... » Catégorie 10 : Maisons anciennes « Entretien difficile, volets bleus, maison blanche avec volets bleus, grand jardin, maison en pierre, petite maison, maison en bois, penti... » Catégorie 11 : Urbanisation excessive « Ville, urbanisation/dégradation, loi littorale, urbanisation du littoral, protection du littoral, trop de maisons... »

Mot inducteur « Mer » : liste des catégories
Catégorie 1 : Sports nautiques, loisirs « Voile, kayak, promenade en mer, plongée, sports nautiques, surf, nager, activités nautiques, baignade, balade, promenade, jeux, loisirs, jeux à la plage... » Catégorie 2 : Plage, soleil, vacances « Plage, vacances, soleil, été, week-end, bronzage, lunettes, touristes, voyage... » Catégorie 3 : Descriptif mer « Marée, algues, vagues, eau, salé, froide, goémon, rochers, écume, ressac, goéland, sel, oiseau, méduses, étoiles de mer, sable, coquillages, température de l'eau... » Catégorie 4 : Pêche, pêche à pied « Marin-pêcheur, poissons, pêche, pêche à pied, ressources alimentaires, filets, produits de la mer... » Catégorie 5 : Grandeur et paysage « Paysage, horizon, art, bleue, beauté, immensité, infinie, couleur, somptuosité des paysages, bleu profond, ciel, vide... » Catégorie 6 : Sensation, sentiment positifs liés à la mer « Paisible, calme, évasion, aventure, liberté, repos, fraicheur vivifiante, agréable, plaisir... » Catégorie 7 : Risques côtiers « Tempête, tsunami, danger, submersion... »
Mot inducteur « Submersion » : liste des catégories
Catégorie 1 : Aléas et mécanismes : « Intempéries, vagues, mouvement, grandes marées, tempête, inondation, débordement, envahissement, météo, vent, érosion, montée d'eau, par-dessus bord, dépassé, dune abîmée... » Catégorie 2 : Menace, évènement terrible : « Catastrophe, risque, dangers, risques pour les personnes, dangerosité, problèmes, violence, menace, irréversible, incontrôlable, force de la nature, sans contrôle... » Catégorie 3 : Pertes et conséquences humaines ou matérielles : « Noyade, dégâts matériels, disparition, engloutissement, éboulement, destruction,

mort, victimes, étouffement, dévalorisation immobilière... »

Catégorie 4 : Interface terre/mer :

« Trait de côte, mer, rivages, îles, pré salé, eau, sentiers côtiers, rocher, littoral, dunes... »

Catégorie 5 : Activité en lien avec le monde marin, navire de la marine :

« Sous-marin, bateau, pêche, plongée, exploration, plongée, bouteille, nage sous-marine, apnée, profondeur, silence, sous l'eau, respirer, remontée... »

Catégorie 6 : Problématiques environnementales

« Environnement, nature, pollution, hausse des températures, el nino, dérèglement climatique, fonte des glaciers, gaz à effet de serre, 7e continent, écologie... »

Catégorie 7 : Moyens de prévention, de protection :

« Information aux populations, prévention, anticipation, sensibilisation, information, assurances, digue, protection, relocalisation, résilience, apprendre de ses erreurs... »

Catégorie 8 : Mauvaise gestion du risque :

« Mauvaise gestion des implantations sur le littoral, erreurs, habitations, constructions réalisées par le passé sur le bord de mer, permis de construire, zones dangereuses, habitât non adapté, catastrophe évitable, bêtise humaine, Xynthia, Faute-sur-Mer... »

Annexe C.3) Tableaux de résultats : AFC

Première dimension (78 % de l'inertie)			
Modalités à coordonnée positive		**Modalités à coordonnée négative**	
Intitulé	**Contribution (%)**	**Intitulé**	**Contribution (%)**
Urbanisation excessive	8	*Risques côtiers*	25
Résidences secondaires	22	*Grandeur et paysage*	5
Prix élevé de l'immobilier	2	*Descriptif de l'environnement côtier*	2
Sensations, sentiments positifs	1	*Saison estivale*	0,5
Cadre de vie d'exception	25	*Activités balnéaires, maritimes*	0,5
Anciennes maisons	9		

Tableau n°9. Analyse factorielle des correspondances : tableau des contributions et inerties de l'axe n°1 – Mot inducteur : « maison en bord de mer »

Deuxième dimension (14 % de l'inertie)			
Modalités à coordonnée positive		**Modalités à coordonnée négative**	
Intitulé	**Contribution (%)**	**Intitulé**	**Contribution (%)**
Descriptif de l'environnement côtier	15	*Risques côtiers*	2
Saison estivale	3	*Urbanisation excessive*	1
Anciennes maisons	12	*Grandeur et paysage*	4
Sensations, sentiments positifs	13	*Activités balnéaires, maritimes*	26
Cadre de vie d'exception	1	*Prix élevé de l'immobilier*	17
		Résidences secondaires	6

Tableau n°10. Analyse factorielle des correspondances : tableau des contributions et inerties de l'axe n°2 – Mot inducteur : « maison en bord de mer »

Première dimension (75% de l'inertie)			
Modalités à coordonnée positive		**Modalités à coordonnée négative**	
Intitulé	**Contribution (%)**	**Intitulé**	**Contribution (%)**
Plage, soleil, vacances	36	*Pêche pro., de loisirs*	6
Descriptif mer	4	*Grandeur et paysage*	0,5
Activités nautiques, loisirs	0,5	*Risques côtiers*	0,5
		Force naturelle, environnement	52
		Sensations, sentiments positifs	0,5

Tableau n°11. Analyse factorielle des correspondances : tableau des contributions et inerties de l'axe n°1 – Mot inducteur : « mer »

Deuxième dimension (15% de l'inertie)			
Modalités à coordonnée positive		**Modalités à coordonnée négative**	
Intitulé	**Contribution (%)**	**Intitulé**	**Contribution (%)**
Force naturelle, environnement	0,5	*Risques côtiers*	10
Grandeur et paysage	23	*Sensations, sentiments positifs*	60
Descriptif mer	5		
Activités nautiques, loisirs	0,5		
Plage, soleil, vacances	0,5		
Pêche pro., de loisirs	0,5		

Tableau n°12. Analyse factorielle des correspondances : tableau des contributions et inerties de l'axe n°2 – Mot inducteur : « mer »

Première dimension (77% de l'inertie)			
Modalités à coordonnée positive		**Modalités à coordonnée négative**	
Intitulé	**Contribution (%)**	**Intitulé**	**Contribution (%)**
Pertes, conséquences humaines et matérielles	17	*Aléas et mécanismes*	1
Problématiques environnementales	5	*Menace, évènement terrible*	3
Moyens de prévention, protection	5	*Interface terre/mer*	52
Mauvaise gestion du risque	3	*Activités nautiques, navire de la marine*	14

Tableau n°13. Analyse factorielle des correspondances : tableau des contributions et inerties de l'axe n°1 – Mot inducteur : « submersion »

Deuxième dimension (20% de l'inertie)			
Modalités à coordonnée positive		**Modalités à coordonnée négative**	
Intitulé	**Contribution (%)**	**Intitulé**	**Contribution (%)**
Pertes, conséquences humaines et matérielles	52	*Aléas et mécanismes*	1
Interface terre/mer	8	*Menace, évènement terrible*	0,5
		Problématiques environnementales	0,5
		Activités nautiques, navire de la marine	1
		Moyens de prévention, protection	16
		Mauvaise gestion du risque	21

Tableau n°14. Analyse factorielle des correspondances : tableau des contributions et inerties de l'axe n°2 – Mot inducteur : « submersion »

DOCTORAT BRETAGNE LOIRE / EDUCATION LANGAGES, INTERACTIONS COGNITION, CLINIQUE

UBO Université de Bretagne Occidentale

Titre : Un regard psycho-socio-environnemental sur les risques côtiers : une étude de cas en France et au Canada

Mots clés : représentations sociales, risques côtiers, construction sociale du risque, triangulation méthodologique.

Résumé : Au cours des dernières décennies, l'occupation des territoires côtiers s'est intensifiée partout dans le monde (Meur-Ferec & Morel, 2004). Ces espaces ont connu une artificialisation croissante, que ce soit du fait du développement des infrastructures touristiques ou encore de la multiplication des résidences secondaires. Dans un contexte marqué par le changement climatique, se manifestant entre autres par une hausse du niveau marin, ces espaces sont soumis à de nouveaux défis en termes d'adaptation (GIEC, 2019). .
La question des risques côtiers (submersion et érosion marine) se pose avec acuité et concerne différents pans de la société, que ce soit la sphère économique (ex. maintien de l'offre touristique), le monde politique (ex. gestion de l'urbanisation et des risques) ou encore la société civile (ex. les usagers et habitants de ces espaces).
Notre recherche s'intéresse aux représentations sociales de ces risques, mobilisées par les individus qui vivent et/ou travaillent sur ces territoires côtiers. Elle a été menée dans un cadre international, dans plusieurs territoires à risque en France et au Canada. Différentes techniques d'enquête ont été mobilisées : entretien, questionnaire, tâche d'association de mots, analyse de contenu d'articles de presse. Nos résultats montrent, contrairement aux considérations scientifiques dominantes qui affirment donner une évaluation objective et réaliste des dangers, l'existence d'une construction sociale du risque dépendante d'un contexte environnemental et socioculturel.

Title : A psycho-socio-environnemental view of coastal risks : a case study in France and Canada

Keywords : social représentations, coastal risks, social construction of risk, methodological triangulation.

Abstract : Over the last few decades, the occupation of coastal areas has intensified throughout the world (Meur-Ferec & Morel, 2004). These areas have become increasingly artificial, whether due to the development of tourist infrastructures or the multiplication of second homes. In a context marked by climate change, manifested among other things by a rise in sea level, these areas are subject to new challenges in terms of adaptation (IPCC, 2019). The issue of coastal risks (submersion and marine erosion) is a pressing one and concerns different sectors of society, whether it be the economic sphere (e.g. maintaining the tourist offer), the political world (e.g. managing urbanization and risks) or civil society (e.g. the users and inhabitants of these areas).
Our research focuses on the social representations of these risks, mobilized by the individuals who live and/or work in these coastal territories. It was conducted in an international context, in several territories at risk in France and Canada. Different survey techniques were used: interviews, questionnaires, word association tasks, and content analysis of press articles. Our results show, contrary to the dominant scientific considerations which claim to give an objective and realistic evaluation of the dangers, the existence of a social construction of the risk dependent on an environmental and sociocultural context.